

Gabriel Langouët et Alain Léger

Le choix des familles

École publique ou école privée ?

© Alain Léger, 2000

L'auteur autorise la copie du présent document dans les conditions suivantes :

l'exemplaire téléchargé ne doit faire l'objet d'aucune nouvelle copie.

Il ne peut être tiré sur papier qu'en un seul et unique exemplaire.

Il ne peut être utilisé que pour un usage privé, à des fins de lecture personnelle, ou pour l'enseignement et la recherche.

Toute autre reproduction, diffusion et usage public,
à des fins commerciales ou non,
même à titre gratuit, reste interdite
sans le consentement écrit de l'auteur ou de ses ayants droit.

Des mêmes auteurs

- Langouët, G., (sous la direction de), *Questions-réponses sur les collèges*, ESF éditeur, 1980.
- Langouët, G., *Technologie de l'éducation et démocratisation de l'enseignement*, PUF, 1982.
- Langouët, G., *Suffit-il d'innover ?*, PUF, 1985.
- Langouët, G., *La démocratisation de l'enseignement aujourd'hui*, ESF éditeur, 1994.
- Langouët, G., Léger, A. (postface de C. Lelièvre), *École publique ou école privée ? Trajectoires et réussites scolaires*, Le Fabert, 1994.
- Langouët, G., Porlier, J.-C., *Mesure et statistique en milieu éducatif*, ESF éditeur, 1^{ère} édition, 1981, 5^{ème} édition, 1994.
- Langouët, G., Porlier, J.-C., *Pratiques statistiques en sciences humaines et sociales*, ESF éditeur, 1989.
- Léger, A., *Enseignants du secondaire*, PUF, 1983.
- Léger, A., Tripier, M., *Fuir ou construire l'école populaire ?*, Méridiens-Klincksieck, 1^{ère} édition, 1986, 2^{ème} édition, 1988.

Table des matières

INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE I. DES TRAJECTOIRES DE L'ELEVE A CELLES DE SA FRATRIE.....	23
<i>Description simplifiée de l'échantillon de répondants.....</i>	<i>26</i>
. selon les académies et les niveaux.....	26
. selon la profession du père.....	27
<i>Vers un échantillon plus représentatif.....</i>	<i>29</i>
<i>Public ou privé. Quels élèves aujourd'hui ?.....</i>	<i>32</i>
. vue d'ensemble.....	32
. selon les niveaux de scolarisation.....	33
. selon la profession du père.....	34
<i>La trajectoire de l'enfant principal.....</i>	<i>36</i>
. vue d'ensemble et selon les niveaux.....	36
. recours au zapping en cas d'échec.....	40
. selon la profession du père.....	41
<i>Public ou privé. Quelles familles aujourd'hui ?.....</i>	<i>44</i>
. vue d'ensemble.....	44
. selon les niveaux de scolarisation.....	45
. selon la profession du père.....	46
<i>Les trajectoires des fratries.....</i>	<i>48</i>
. vue d'ensemble et selon les niveaux.....	48
. selon la profession du père.....	52
<i>Conclusion.....</i>	<i>53</i>
CHAPITRE II. LE CHOIX DU PUBLIC OU DU PRIVE : UN CHOIX SOCIAL.....	57
<i>L'enfant principal et ses parents.....</i>	<i>58</i>
. selon la profession de la mère.....	59
. selon les professions des deux parents.....	60
. selon le niveau d'études du père.....	66
. selon le niveau d'études de la mère.....	67
. selon les niveaux d'études des deux parents.....	68
<i>L'utilisation familiale des secteurs.....</i>	<i>74</i>
. selon la profession de la mère.....	75
. selon les professions des deux parents.....	76
. selon le niveau d'études du père.....	82

Le choix des familles

. selon le niveau d'études de la mère.....	83
. selon les niveaux d'études des deux parents.....	84
<i>Conclusion</i>	89
CHAPITRE III. D'UNE GENERATION A L'AUTRE : ZAPPING ET TRADITION FAMILIALE.....	91
<i>La scolarité des parents</i>	92
<i>La trajectoire des parents et celle de l'enfant</i>	96
. selon le parcours scolaire du père.....	96
. selon le parcours scolaire de la mère.....	98
. selon les parcours scolaires croisés des deux parents.....	99
<i>La trajectoire des parents et celle de la fratrie</i>	103
. selon le parcours scolaire du père.....	103
. selon le parcours scolaire de la mère.....	104
. selon les parcours scolaires croisés des deux parents.....	105
<i>Choix de l'école et choix du conjoint</i>	109
<i>Des formes de fidélité plus complexes</i>	112
. scolarité de la fratrie et secteur d'activité des parents.....	112
. secteur d'activité et trajectoire scolaire des parents.....	113
<i>Conclusion : « tel père, tel fils » ?</i>	115
CHAPITRE IV. LES RAISONS DES CHOIX DES FAMILLES	121
<i>La hiérarchie d'ensemble des raisons proposées</i>	123
<i>Les raisons selon la trajectoire de la fratrie</i>	128
- les raisons de commodité.....	128
- Les raisons pédagogiques.....	131
- Les raisons sociopédagogiques.....	136
- Les raisons sociales.....	140
- Les raisons idéologiques.....	144
<i>Esquisses de portraits de familles</i>	148
Professions intermédiaires ou employés.....	150
Agriculteurs.....	151
Artisans et commerçants.....	152
Cadres supérieurs.....	153
Ouvriers.....	154
<i>Conclusion</i>	155
CHAPITRE V. CHOIX DES FAMILLES ET REUSSITE SCOLAIRE.....	159
<i>Public et privé : des chances de réussite différentes</i>	160

<i>Choix du secteur et chances de réussite.....</i>	<i>163</i>
<i>qui peut choisir ?.....</i>	<i>164</i>
<i>satisfaction ou insatisfaction des parents.....</i>	<i>167</i>
<i>Choix du secteur et importance accordée à la réussite.....</i>	<i>171</i>
<i>La réussite des classes populaires dans le privé.....</i>	<i>176</i>
<i>Conclusion.....</i>	<i>182</i>
CONCLUSION.....	185
POSTFACE. SIMILITUDES ET DIFFERENCES REGIONALES.....	197
<i>1. Selon les académies, quels élèves en public et en privé ?.....</i>	<i>199</i>
<i>. Public et privé selon la profession du père.....</i>	<i>199</i>
<i>. Public et privé selon les parcours antérieurs des élèves.....</i>	<i>201</i>
<i>. Public et privé selon l'utilisation familiale des secteurs.....</i>	<i>202</i>
<i>2. Les élèves « principaux », quelles trajectoires ?.....</i>	<i>204</i>
<i>3. Les trajectoires des fratries.....</i>	<i>211</i>
<i>4. D'une génération à l'autre.....</i>	<i>216</i>
<i>5. Les raisons des choix familiaux.....</i>	<i>226</i>
<i>En guise de conclusion, des portraits régionaux.....</i>	<i>230</i>
ANNEXE A. REDRESSEMENT DE L'ECHANTILLON.....	235
ANNEXE B. QUESTIONNAIRE DISTRIBUE AUX FAMILLES.....	241
BIBLIOGRAPHIE.....	245
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	251

Introduction

Dix ans déjà ! Voilà dix ans que nous avons placé le thème des rapports entre l'État et l'école au centre de nos préoccupations de recherche, que nous avons cherché à mieux analyser les rapports plus spécifiques entre l'enseignement public et l'enseignement privé français.

Ce vaste champ de recherche n'était sans doute pas totalement inexploré lorsque nous l'avons abordé, mais les travaux, qui restaient peu nombreux, avaient cependant mis en évidence de profonds changements : par exemple, et pour ne citer que les principaux, Lucie Tanguy avait, dès 1972, montré les changements de structuration de l'enseignement privé entraînés par la loi Debré, ce secteur devenant « service privé d'utilité publique »⁽¹⁾ ; Antoine Prost⁽²⁾, dès 1982, notait les changements de fonctions de l'école privée dont la vocation principale reste l'éducation religieuse mais qui est de plus en plus fréquemment utilisée comme école de la seconde chance, notamment en cas de difficultés rencontrées au cours de la scolarisation en public ; Robert Ballion⁽³⁾ observait quant à lui des changements de comportements des familles, soulignant l'accroissement de la demande d'éducation et l'interprétant en termes de « stratégies » comparables à celles qui sont mises en oeuvre par un acteur averti souhaitant acquérir une éducation assimilée à un autre bien de consommation.

L'attachement et l'intérêt que nous avons porté, dès ces années, à ce thème de recherche tenait sans aucun doute à ces analyses historiques ou sociologiques brièvement évoquées (et à bien d'autres que nous ne reprenons pas ici), mais

¹ Tanguy, L., L'État et l'école. L'école privée en France, *Revue française de sociologie*, XIII, 1972, p. 338.

² Prost, A., « Les écoles libres changent de fonctions », *Histoire générale de l'enseignement en France*, t. IV, Paris, Labat, 1982, 413-447.

³ Ballion, R., *Les consommateurs d'école*, Paris, Stock, 1982, 310 p.

Le choix des familles

aussi à l'observation plus directe de deux séries de faits sociaux.

. D'une part, dès nos premières investigations, apparaissait un fort décalage entre les positions tranchées et bien souvent irréductibles exprimées par les responsables des deux camps et les opinions des « usagers » des deux secteurs. Parmi ces responsables, les uns confondent enseignement privé et enseignement catholique (même s'il est vrai que la quasi totalité - près de 95% - des établissements privés sous contrat sont catholiques, cela ne signifie pas qu'ils imposent une éducation religieuse) et récusent tout financement public de l'école privée au nom de la neutralité de l'État (« A école publique, fonds publics, à école privée, fonds privés »), les autres font l'amalgame entre défense de la liberté de l'enseignement et défense des libertés, laissant donc supposer l'absence de liberté de l'école publique. Or, la simple observation de l'évolution des opinions de familles, à travers les sondages notamment, et même si ceux-ci doivent être interprétés avec prudence, montre des positions de moins en moins tranchées : les subventions de l'enseignement privé sont aujourd'hui très majoritairement acceptées, y compris dans l'électorat de gauche, le choix de l'établissement scolaire, mais aussi du secteur, est fortement revendiqué, etc.

. D'autre part, les grandes manifestations de 1984 en faveur de l'enseignement privé, dont l'ampleur et la portée furent considérables puisqu'elles conduisirent non seulement au retrait du projet Savary, mais aussi à un changement de gouvernement et de fait, concernant les rapports État-école, au maintien intégral des aides à l'enseignement privé prévues 25 ans plus tôt par la loi Debré, même si la forme en a été légèrement modifiée dans le cadre des lois de décentralisation. Nous avons à plusieurs reprises souligné que cette forte mobilisation en faveur de l'enseignement privé, même si elle était, pour une part, encouragée par des forces opposées au public, n'était en rien une mobilisation contre l'enseignement public, mais plutôt, très majoritairement, la revendication du droit au choix supposant le maintien de deux secteurs de scolarisation plus

complémentaires que concurrents. Dix ans plus tard, les manifestations d'aussi grande ampleur de 1994, mais cette fois en faveur de l'enseignement public, n'étaient pas davantage mobilisation contre l'enseignement privé. Et il n'est probablement pas faux d'imaginer que les mêmes types de familles - voire les mêmes familles - aient pu défendre avec la même sincérité les deux écoles à dix ans d'écart.

Dans la première phase de notre travail, qui a abouti notamment, en 1991, à la publication d'un ouvrage repris et mis à jour en 1994 ⁽⁴⁾, nous cherchions à mieux connaître les élèves du public ou du privé, qu'ils soient « fidèles » à l'un des secteurs ou, au contraire, qu'ils utilisent complémentaires tantôt l'un, tantôt l'autre secteur. Pour ce faire, nous avons en particulier analysé les panels constitués par le Ministère de l'Éducation nationale (panel 1972-1973-1974 et panel 1980) qui permettaient non seulement de repérer les trajectoires des élèves et l'évolution temporelle de ces trajectoires, mais aussi d'évaluer les résultats produits selon les types de trajectoires retenues. Nous avons mis en évidence et réfuté sept idées fausses que nous résumerons rapidement ici.

— La première idée fausse consiste à sous-estimer grandement le nombre réel des usagers du secteur privé en ne considérant que la proportion des élèves scolarisés par ce secteur, telle qu'elle apparaît dans les statistiques ministérielles, pour une année donnée. Or, nous avons démontré que la grande majorité des usagers du privé en sont des usagers temporaires. Ainsi, dans le panel 1972-73-74, plus de 35 % des élèves avaient utilisé, au moins temporairement, le secteur privé, et cette part pouvait être estimée à 37% dans le panel 1980.

— La deuxième idée fausse conduit à méconnaître la nature véritable des usagers du secteur privé en assimilant essentiellement leurs motivations à des

⁴ Langouët, G., Léger, A., (postface de C. Lelièvre), *École publique ou école privée ? Trajectoires et réussites scolaires*, Paris, Éditions Fabert, 1994, 186 p.

Le choix des familles

préoccupations religieuses. Or toute une série de résultats - et notamment le fait que les transferts étaient souvent liés à des difficultés scolaires et apparaissaient manifestement, sauf à l'entrée en sixième, comme une pratique de recours en cas d'échec - ont permis de montrer que le choix du privé pour des raisons confessionnelles était extrêmement minoritaire.

— La troisième idée fautive, développée par plusieurs auteurs, consiste à affirmer que l'existence de deux secteurs de scolarisation permet le libre choix de l'école par les familles, et que cette liberté, jointe à la fonction de recours exercée par l'école privée, va dans le sens d'une démocratisation de l'enseignement. Nous avons montré que beaucoup de familles n'ont aucune possibilité de choix, d'abord en raison des inégalités géographiques de l'offre d'établissements, très différente selon les régions, mais surtout à cause des inégalités sociales. Nous avons constaté une utilisation massive des transferts par les catégories sociales privilégiées et une utilisation bien moindre dans les catégories populaires. Le recours au transfert en cas d'échec servait donc le plus souvent à ceux qui avaient déjà, de toutes façons, le moins de chances statistiques d'être en échec : nos résultats montraient constamment que seules les catégories supérieures étaient véritablement en mesure d'élaborer des « stratégies » scolaires et d'utiliser à leur profit l'existence de deux secteurs d'enseignement, soit comme recours en cas d'échec, soit par souci de distinction et volonté de se retrouver « entre soi » dans un milieu social élevé.

— Dans un ordre d'idées voisin, la version actuelle de l'idéologie libérale préconise l'autonomie et la mise en concurrence des établissements et des secteurs. Cette exaltation des vertus de la concurrence et du consumérisme conduit à encourager l'avènement d'une mentalité d'usagers en matière scolaire et donne lieu à la publication régulière, dans une certaine presse, de « palmarès » d'établissements qui comparent, notamment, des taux de réussite au baccalauréat et en déduisent un classement de ces établissements selon leur valeur supposée. Il

s'agit ici de la quatrième idée fausse que nous avons combattue en montrant que ces pseudo-évaluations, qui prétendent guider le choix des familles, n'ont aucune signification quant à la valeur réelle des établissements : elles ne se préoccupent que d'un résultat final sans se soucier ni de l'origine sociale des élèves, ni du taux d'élimination en cours de cursus, ni de la situation scolaire initiale des élèves résultant d'une éventuelle sélection à l'entrée, ni des flux de départ et d'arrivée. Une authentique évaluation de l'effet-établissement ne peut, par conséquent, être réalisée que sur des cohortes d'élèves, et non sur des stocks. Nous avons, pour notre part, mené une évaluation de ce type à propos de l'effet-secteur, c'est-à-dire en comparant les résultats de l'enseignement privé et de l'enseignement public pour les élèves restés fidèles à leur secteur d'origine.

— Ces résultats nous ont notamment permis de remettre en cause une cinquième idée fausse, selon laquelle il existerait une sorte de fatalité de l'échec des enfants de milieux populaires, que cette fatalité soit dite héréditaire ou soit dite sociologique. En réalité, il apparaissait que les mêmes groupes sociaux avaient des chances très différentes de réussite selon qu'ils fréquentaient l'enseignement public ou privé (les enfants d'agriculteurs réussissant mieux dans le public, ceux d'ouvriers et surtout d'employés réussissant mieux dans le privé).

— Bien sûr, on ne saurait tirer de ces résultats la conclusion simpliste selon laquelle l'enseignement privé serait globalement meilleur pour les enfants des classes populaires. Il faut plutôt comprendre cette réalité contradictoire qui fait du secteur privé un lieu antidémocratique par son recrutement social, en même temps qu'un lieu de meilleure réussite pour les enfants des classes populaires (du moins pour la petite partie d'entre eux qui le fréquentent). En tous cas, il convient de rejeter une sixième idée fausse qui présente l'école publique comme étant démocratique, socialement neutre et au service de tous les enfants sans distinction : si elle est effectivement plus démocratique que l'école privée par son recrutement social initial, elle l'est moins par les écarts sociaux de réussite qu'elle

Le choix des familles

créée en cours de scolarité, et par les éliminations massives et précoces qui y frappent les enfants des classes populaires.

— Enfin, une septième idée fausse présente le système scolaire comme une institution figée et peu sensible au changement. Or nous avons montré, dans le dernier chapitre de cet ouvrage, que d'importantes transformations se sont produites pendant la courte période de six à sept ans qui sépare les deux panels. Résumons-les très brièvement : le taux de transfert a augmenté ainsi que la proportion de scolarités « normales » ; la composition sociale des deux secteurs s'est modifiée dans le sens d'une indéniable démocratisation du secteur privé ; l'efficacité des deux secteurs s'est transformée et le secteur privé a continué à réduire plus vite que le secteur public les inégalités sociales de réussite ; enfin les stratégies des différentes catégories socioprofessionnelles ont évolué, notamment dans le cas des enfants de cadres supérieurs qui augmentent leur taux de fréquentation de l'enseignement public, à contre-courant par rapport au mouvement de sens inverse qui touche tous les autres groupes.

Cette série de résultats apportait donc de nouveaux éclairages mais faisait surgir immédiatement de nouvelles zones d'ombre qui offraient autant de prolongements possibles à la recherche. Certes, l'approche microsociologique retenue (et notamment le suivi des panels) constituait un préalable indispensable par l'ensemble des constats qu'elle a permis d'établir, mais aussi parce qu'elle rend désormais possible la constitution d'échantillons représentatifs des élèves utilisant les deux secteurs d'enseignement. Mais elle posait aussi une série de nouvelles questions auxquelles il fallait répondre à l'aide d'autres méthodologies d'enquête. Par exemple, nous visions à mieux comprendre les phénomènes observés, les « stratégies » utilisées - ou susceptibles de l'être - par les familles, et notamment par celles qui utilisent les deux secteurs d'enseignement : dans quelles circonstances et après quelles scolarités les familles ont-elles recours au transfert d'établissement ou de secteur, quelles raisons invoquent-elles, ont-elles des

« stratégies » familiales constantes ou celles-ci évoluent-elles en fonction de chacun des enfants de la fratrie, de l'expérience de scolarisation des aînés, etc. ? Ainsi voulions-nous non seulement mieux cerner les motifs réels d'un attachement au double système de scolarisation, et les variations de ces motifs selon les caractéristiques sociales des divers usagers, notamment pour ce qui est des attitudes et pratiques exprimant la mobilisation familiale à l'égard de la réussite scolaire, mais encore évaluer plus exactement la proportion de familles voulant pouvoir bénéficier des possibilités d'un recours éventuel.

Le lecteur le saisira aisément : pour étudier les comportements réels d'une famille, les raisons qui motivent ses choix, nous devons nous adresser directement à elle, et relever les trajectoires scolaires, non point d'un seul enfant, mais de l'ensemble des frères et soeurs de cette famille. Dans nos travaux antérieurs, l'analyse des trajectoires scolaires portait uniquement sur les scolarités d'individus isolés : l'élève, l'enfant considéré comme unique, et étudié indépendamment de ses frères et sœurs éventuels. Cette vision était sans doute réductrice — sauf évidemment dans le cas des enfants uniques — mais elle était nécessairement induite par les caractéristiques des échantillons sur lesquels nous travaillions. Ces panels d'élèves ont le grand mérite de permettre le suivi scolaire d'une cohorte d'élèves, et nous ne reviendrons pas ici sur les avantages indiscutables de cette approche longitudinale par rapport aux simples statistiques annuelles. Cependant, ils ne permettent pas, dans leur état actuel, de connaître la scolarité de tous les enfants d'une même famille, mais d'un seul, tiré au hasard parce qu'il fréquente la classe qui a été choisie comme point de départ de l'enquête. Cette contrainte méthodologique permet, dans le cas d'échantillons représentatifs, de connaître la scolarité d'une génération d'élèves, objectif qui serait sans doute obscurci, et en tous cas rendu plus complexe, si l'on mélangeait les classes d'âge et les niveaux différents.

Cependant, le monde social est, lui, beaucoup plus complexe que les simpli-

Le choix des familles

fications opérées pour mieux le connaître. Malgré ses avantages indéniables, la fiction statistique de l'individu isolé interdit du même coup le passage à une unité d'analyse plus élaborée : l'unité-fratrie, dans tous les cas où celle-ci comporte plus d'un enfant. Or, s'il est un domaine où il semble sociologiquement très pertinent de s'interroger sur la scolarité de l'ensemble des enfants appartenant à la même fratrie, c'est précisément à propos des choix effectués en faveur de l'enseignement public ou privé. Il se peut qu'un élève tiré au hasard dans un panel ait, par exemple, une scolarité « tout public » (ou « tout privé »), alors que ses frères ou sœurs sont scolarisés dans l'autre secteur, ou encore, l'ont été autrefois. Dès lors, la famille dans son ensemble cesse d'être une famille fidèle à un unique secteur et doit être considérée comme une famille utilisatrice des deux secteurs conjointement ou successivement.

Ceci n'est d'ailleurs pas sans conséquences sociales et politiques. Par exemple, la participation des parents aux manifestations en faveur de l'école privée ou en faveur de l'école publique, qui a marqué la décennie 1984-1994, peut-elle se comprendre à partir du cursus d'un seul de leurs enfants, pris au hasard ? Dans la mesure où l'on peut supposer que cette participation à des actions collectives est motivée par un intérêt et une implication personnelle (et pas seulement guidée par des convictions ou des principes généraux et abstraits), elle ne peut alors être expliquée qu'à partir de l'étude globale des pratiques qui sont les leurs pour l'ensemble de leurs enfants.

On voit donc que l'étude de la fratrie dans son ensemble est indispensable pour une meilleure compréhension des choix effectués, et qu'il convient à présent de dépasser la fiction statistique d'individus isolés parce qu'elle est sociologiquement réductrice. C'est pourquoi, dans la construction de notre questionnaire, nous avons choisi de faire remplir aux parents une fiche par enfant, permettant de reconstituer toutes leurs scolarités antérieures. De la sorte, notre échantillon, sur lequel nous reviendrons plus loin, se compose de 5 265 familles, mais porte

en réalité sur la scolarité de 14 046 enfants. Chacun des 5265 « enfants ciblés » (c'est-à-dire ceux que nous avons sélectionnés au départ et par lesquels nous sommes entrés en contact avec les familles) est alors considéré comme portant, non seulement ses caractéristiques individuelles, mais aussi celles de toute sa fratrie : il va appartenir soit à une famille « tout public », soit à une famille « tout privé », soit enfin à une famille utilisant au total les deux secteurs de scolarisation ⁽⁵⁾.

Le recours à l'enquête s'imposait, afin que puissent être enregistrés les parcours de l'ensemble des enfants d'une même fratrie. Mais il s'imposait également eu égard au type de données que nous souhaitions recueillir : par exemple, il nous paraissait nécessaire de mieux cerner dans quelles conditions, dans quelles circonstances et après quelles scolarités de leurs enfants les familles utilisent les possibilités de passage d'un secteur à l'autre, quelles familles, eu égard à leurs caractéristiques sociales certes, mais aussi à leur propre histoire scolaire, à leur propre utilisation du public ou du privé, utilisent plus fréquemment les possibilités offertes par la présence des deux secteurs de scolarisation ; à des questions portant sur l'appartenance sociale du père et de la mère, leur niveau culturel, le nombre d'enfants et d'enfants scolarisés, mais aussi sur leur propre trajectoire scolaire, pouvaient être jointes des questions portant non seulement sur l'enfant visé par l'enquête (sexe, âge, scolarisation et histoire de scolarisation, raisons des choix d'écoles, etc.), pour reconstituer les « stratégies » concernant cet enfant, mais aussi sur les autres enfants de la fratrie, pour que puissent être mieux établies les « stratégies » familiales globales (questionnaire : annexe B).

Afin d'avoir une vision aussi globale que possible des rapports des familles au choix de l'école de leurs enfants, trois régions ou académies assez contrastées

⁵ Le terme de « zapping » que nous utilisons dans le cas d'un seul enfant serait impropre ici. Parmi ces familles utilisatrices des deux secteurs figurent certes des familles utilisant le « zapping » pour au moins l'un des enfants, mais aussi des familles « fidèles » à un secteur pour l'un et « fidèles » à l'autre secteur pour un autre enfant.

Le choix des familles

ont été retenues : la région parisienne constituée des académies de Paris, Créteil et Versailles ⁽⁶⁾ dans laquelle le taux de fréquentation du privé est assez voisin du taux national, l'académie de Reims dans laquelle ce taux est un peu moins élevé et l'académie de Nantes dans laquelle il est, au contraire, très élevé ; de surcroît, on notera que, pour le second degré, le taux de fréquentation moyen du privé de cet ensemble (22,3%) reste assez proche du taux national (20,6% l'année de l'enquête), ce qui ne peut que renforcer les possibilités de généralisation des observations effectuées. De même, a été retenue l'idée d'interroger principalement, et dans des proportions voisines, les familles à partir d'un de leurs enfants scolarisé à l'un des paliers de l'enseignement secondaire : sixième, quatrième, seconde et terminale.

Le choix n'était aucunement celui de la construction d'un échantillon représentatif au niveau national comme dans le cas des panels : d'abord, on notera qu'il s'agit de données transversales, même si des reconstructions de parcours sont parfois possibles ; ensuite, sommer entre elles ces informations pour vouloir donner une image nationale des comportements des familles face au choix de l'école serait très certainement erroné, sauf à les pondérer préalablement. Il était, au contraire, d'obtenir des effectifs de répondants permettant les comparaisons en fonction des principales variables évoquées ci-dessus. Par exemple, il était nécessaire d'interroger des populations d'effectifs assez comparables quelles que soient les académies, quel que soit le secteur fréquenté ou quels que soient les principaux niveaux. C'est pourquoi, dans chaque région, qu'il s'agisse des collèges ou des lycées, ont été retenus des établissements eux-mêmes répartis en trois tiers en fonction de la connaissance que nous avons de leurs publics ⁽⁷⁾ (établissements à

⁶ Ces académies n'ont volontairement pas été dissociées car les passages public-privé interacadémiques sont fréquents.

⁷ Cette enquête a été conduite au cours de l'année scolaire 1993-1994. Nous tenons à remercier ici H. Béraud-Caquelin, M. Champseix et G. Combaz qui, outre le travail d'enquête proprement dit, ont pu réaliser cette tâche en liaison avec les rectorats et les services correspondants de l'enseignement privé.

recrutement social "élevé", moyen et "bas"), afin que, eu égard à leurs appartenances socioprofessionnelles, les répartitions des familles, dans chacun des deux secteurs et aux divers niveaux de scolarisation, restent assez proches des répartitions observées au niveau national.

Au total, 9 000 questionnaires ont été adressés aux familles, 4 500 en public et 4 500 en privé ; 5 265 sont exploitables représentant, comme il a été dit plus haut, 5265 familles mais, au total, 14 046 enfants. 2 500 familles ont répondu à partir d'enfants « ciblés » en public et 2 765 à partir d'enfants « ciblés » en privé, ce qui représente un taux global de retour de 58,5% : 55,5% en public et 61,4% en privé.

Grâce aux apports de cette enquête, nous devrions être en mesure de compléter les études que nous avons antérieurement conduites et, notamment, comme nous l'indiquions plus haut, de mieux cerner les comportements des familles vis-à-vis de l'école, non seulement, ce qui était notoirement insuffisant, en considérant la trajectoire scolaire du seul enfant d'une famille ayant fait l'objet d'un suivi, mais en considérant l'ensemble des trajectoires des enfants d'une même famille.

. Dans un premier chapitre, nous estimerons d'abord, à partir de l'enfant par lequel nous sommes entrés en contact avec la famille (enfant « principal »), quelles sont les pratiques actuelles de fidélité au public ou au privé et quelles sont celles de l'utilisation du « zapping », quelle en est l'évolution globale et selon les catégories sociales définies à partir des professions des pères au cours des dernières années et depuis les observations conduites à partir des panels 1972-1973-1974 ou 1980. Puis nous montrerons combien est nécessaire un changement d'unité d'analyse, si l'on veut évaluer les véritables comportements familiaux face aux choix des secteurs de scolarisation effectués, non plus pour un enfant isolé, mais pour l'ensemble des enfants appartenant à une même fratrie : quelles dimi-

Le choix des familles

nutions des fidélités à chacun des secteurs et quelle augmentation du recours à l'utilisation des deux secteurs observe-t-on, globalement ou selon les professions des pères ; quelles sont, en définitive, les pratiques réelles des familles en ce qui concerne le choix du public ou du privé, le recours au public et au privé ? Questions entièrement nouvelles qui, outre qu'elles nous paraissent renouveler les problématiques et les méthodologies liées à l'analyse des particularités du système scolaire français et aux comportements des familles face aux possibilités de choix offerts aux « usagers », devraient mettre en évidence une ampleur jusqu'alors méconnue du recours à l'utilisation des deux secteurs de scolarisation.

. Dans le second, nous nous attacherons à une compréhension plus fine des liens entre l'appartenance sociale des familles et les choix de parcours scolaires effectués, que ce soit au niveau du seul enfant « principal » ou que ce soit au niveau de l'ensemble des enfants d'une même fratrie. Le questionnaire d'enquête (annexe B) a permis le relevé de variables sociologiques plus complètes que celles des panels : les professions des pères ont pu être complétées par celles des mères ; à cette variable socioprofessionnelle a été ajoutée une variable socioculturelle définie à partir des niveaux d'études des deux parents. Les liens entre les différents types d'utilisations des secteurs scolaires et l'appartenance socioprofessionnelle sont-ils plus forts, et pour quelles catégories, selon que l'on considère les professions des pères ou des mères, se renforcent-ils encore dans le cas de certaines associations de pères et mères ? Pratiques de fidélités, que ce soit au public ou au privé, et pratiques d'utilisation des deux secteurs varient-elles selon le statut socioculturel des familles, selon qu'il est déterminé par le niveau d'études du père ou de la mère, selon que les couples sont ou non constitués de parents de même niveau ? Telles sont les questions complexes principalement posées, même si nous savons que les réponses apportées ne pourront être que partielles et provisoires.

. L'enquête effectuée directement auprès des familles a non seulement

permis de reconstruire les trajectoires scolaires de l'ensemble des enfants d'une même fratrie ; mais elle permet de les mettre en relation avec les parcours que pères ou mères ont effectués une génération plus tôt, avec les secteurs d'activités professionnelles qui sont les leurs aujourd'hui (secteur public ou secteur privé). Le troisième chapitre étudiera notamment les liens entre les utilisations scolaires des secteurs effectuées par les parents lorsqu'ils étaient eux-mêmes scolarisés et les choix qu'ils effectuent à leur tour pour leurs propres enfants : existe-t-il des traditions familiales concernant les choix de scolarisation, qu'ils soient de fidélité à l'un des secteurs ou qu'ils soient d'utilisation des deux secteurs, dans quelles couches sociales et en fonction de quels parcours antérieurs sont-elles particulièrement fortes ou semblent-elles s'affaiblir, quelles associations de couples semblent davantage les maintenir, ou, au contraire, s'en distancier ? Mais nous pourrons aussi vérifier des liens entre l'histoire scolaire des familles et d'autres variables telles le choix du conjoint ou le secteur d'activité professionnel. Ainsi, peut-on avancer les hypothèses suivantes : le choix du conjoint, mais aussi le secteur d'activité professionnel, sont influencés par les parcours scolaires des parents ; à son tour, le secteur d'activité influe sur les choix de scolarité de la famille à la génération suivante.

. Sans doute ces liens étroits entre les histoires scolaires et sociales des parents et la construction des trajectoires scolaires des enfants sont-ils des raisons, même si elles sont tues, des choix effectués. Mais nous voulions aussi, et ce sera l'objet du chapitre IV, analyser les raisons de choix plus souvent avancées par les familles, notamment aux moments où elles avaient à opter pour tel ou tel secteur : s'agit-il essentiellement, pour quelles familles et dans quelles proportions, de raisons pédagogiques, sociopédagogiques, sociales, idéologiques ou de commodité ? Une première question, à laquelle nos travaux antérieurs ne pouvaient répondre, est à poser : les raisons des choix effectués, notamment entre public et privé, permettent-elles de distinguer des familles dont les caracté-

Le choix des familles

ristiques sociologiques sont, par ailleurs, identiques, de mettre en évidence, pour des groupes sociaux comparables, des mobilisations scolaires nettement diversifiées et qui, nous l'avons montré par ailleurs, engendrent des résultats sensiblement différents ? Une seconde question concerne plus particulièrement les raisons idéologiques (attachement à la laïcité pour les uns, à des motifs religieux pour d'autres) : nous faisons l'hypothèse que ces raisons sont rarement avancées, même chez les fidèles du public et du privé, mais en même temps, que l'attachement à ces raisons se renforce d'autant qu'elles sont plus rarement exprimées.

. Nous avons antérieurement montré, et l'avons rappelé précédemment, qu'à caractéristiques sociales équivalentes, les réussites des élèves variaient fortement selon les parcours de scolarisation retenus. Mais s'agissait-il principalement d'un effet « secteur » ou d'une mobilisation scolaire plus soutenue de certaines familles ? La question était loin d'être tranchée. Le cinquième chapitre portera sur l'examen des « résultats »⁽⁸⁾ des élèves (tels qu'ils apparaissent aux yeux des parents), selon les secteurs et selon les principales catégories sociales représentées : ainsi espérons-nous avancer dans la compréhension et l'explication de différences de réussites de groupes sociaux comparables, selon qu'ils sont scolarisés en public ou en privé ; par exemple, peut-on avancer dans l'explication de la meilleure réussite des enfants d'ouvriers, et surtout d'employés, scolarisés en privé par rapport aux groupes sociaux comparables d'enfants scolarisés en public ?

. Enfin, une postface traitera des différences et similitudes régionales (régions nantaise, parisienne et rémoise). Elle a été tout naturellement confiée aux chercheurs qui avaient enquêté sur place ou proposé des monographies

⁸ Les « résultats » que nous utiliserons sont ceux qui sont estimés par les familles. La part de subjectivité que contient ce type d'information ne saurait donc être sous-estimée. Mais nous verrons néanmoins (chapitre V) que cette appréciation constitue un indicateur assez valide de la « position » relative de réussite ou d'échec de l'élève par rapport aux normes de l'institution.

locales : G. Combaz, H. Béraud-Caquelin, M. Champseix, S. Devineau. A beaucoup d'égards, leur travail nous paraît enrichir l'analyse plus globale effectuée ; et il mériterait sans aucun doute des extensions qui ne pouvaient pas prendre place ici. Ils réexaminent les principaux points évoqués ci-dessus en fonction des régions de scolarisation ; ils montrent notamment que les « stratégies » globales des familles ne se construisent pas selon les mêmes règles à Nantes, à Reims ou à Paris, tant elles sont liées aux offres de scolarisation, qu'à même appartenance sociale correspondent des comportements scolaires différents, des « stratégies » de choix du public ou du privé assez nettement opposées.

Chapitre I. Des trajectoires de l'élève à celles de sa fratrie

Dans notre recherche précédemment publiée et rappelée en introduction du présent ouvrage ⁽¹⁾, nous avons notamment montré, en nous appuyant sur les suivis longitudinaux de cohortes d'élèves entrés en sixième, d'une part en 1972-1973-1974, d'autre part en 1980, quelle était l'ampleur des utilisations conjuguées de l'enseignement public et de l'enseignement privé : sur le premier panel, c'étaient plus de 35% des élèves qui, au moins temporairement, avaient utilisé le secteur privé, sur le second, environ 37%, alors même que le nombre de fidèles à chacun des secteurs tendait à décroître entre les deux périodes. De surcroît, nous avons montré combien ces transferts entre les deux secteurs variaient selon l'âge ou selon l'origine sociale des élèves : sauf en classe de sixième, ils étaient plus nombreux chez les élèves en retard que chez les élèves « à l'heure », mettant plus fréquemment en évidence, chez les familles utilisatrices, des réponses à une situation d'échec que l'élaboration de véritables stratégies ; avec des variations entre les deux périodes, ces transferts concernaient toujours davantage les élèves de milieux sociaux « favorisés » pourtant moins fréquemment en position d'échec que les élèves de milieux « défavorisés », créant ainsi, pour tous, une seconde chance elle-même inégalement distribuée, et renforçant par conséquent les inégalités.

Afin de dresser un premier état des lieux de la nouvelle enquête que nous avons réalisée, et de vérifier les évolutions qui se sont produites entre les périodes renseignées par les panels considérés dans les études antérieures et la période actuelle, nous étudierons d'abord les trajectoires scolaires des 5265 enfants « principaux » ⁽²⁾ de l'enquête réalisée auprès des familles en 1993. La première

¹ Langouët, G., Léger, A. (Postface de C. Lelièvre), *École publique ou école privée ? Trajectoires et réussites scolaires*, Paris, Éditions Fabert, 1994.

² Dans ce livre, nous appellerons enfant « principal », l'élève (recruté en sixième, quatrième, seconde ou terminale) auquel a été remis le questionnaire rempli par les parents.

Le choix des familles

série de questions auxquelles nous chercherons à répondre peut être résumée ainsi :

— peut-on, en ce qui concerne les enfants « principaux » de cet échantillon de répondants, évaluer la proportion des parcours de fidélité (ou d'infidélité) à l'un ou l'autre des secteurs, sachant notamment qu'il s'agit d'une étude transversale et non point d'un suivi longitudinal comme dans le cas des panels ?

— peut-on, en prolongeant les analyses antérieurement effectuées à partir des données longitudinales que fournissent les panels, mesurer l'évolution générale des utilisations des deux secteurs de scolarisation et des transferts d'un secteur à l'autre ; peut-on, comme nous en faisons l'hypothèse, conclure à une poursuite de l'accroissement d'ensemble du « zapping » ?

— enfin, les différences sociales observées précédemment sur les deux panels, qu'il s'agisse de l'utilisation du « zapping » ou des parcours de fidélité à l'un ou l'autre des deux secteurs, se sont-elles modifiées au cours de la dernière période ou sont-elles à nouveau confirmées ? Quelles sont, aujourd'hui, les trajectoires des enfants « principaux », selon les caractéristiques sociales des familles auxquelles ils appartiennent, et notamment, pour que la comparaison avec les données extraites de l'étude des panels soit possible, selon les professions des pères ?

Mais, comme nous l'avons observé dans nos recherches antérieures, ces analyses des trajectoires d'un seul enfant par famille ne fournissaient pas les éléments nécessaires à l'évaluation des comportements familiaux vis-à-vis du choix de l'école, une famille pouvant avoir opté pour tel type de parcours scolaire en ce qui concerne l'enfant entrant dans le panel, mais pouvant également avoir choisi d'autres types de parcours pour d'autres enfants de sa fratrie : nous insistons fortement sur le fait que la proportion de familles fidèles au public ou au privé ne pouvait qu'être inférieure à la proportion observée d'élèves fidèles à l'un ou l'autre des secteurs, et qu'à l'inverse, la proportion de familles utilisant,

au total, à la fois le public et le privé, ne pouvait qu'être supérieure à la proportion d'élèves « zappeurs » que nous avons relevée.

L'enquête que nous avons réalisée permettait d'évaluer ces comportements familiaux. Car, au niveau de chaque famille enquêtée, nous avons non seulement relevé les parcours de l'enfant « principal », mais aussi ceux des autres enfants de la fratrie. Ainsi sommes-nous en mesure de définir trois types de familles :

- les familles fidèles au public ;
- les familles fidèles au privé ;
- les familles « mixtes » (public et privé).

Une famille est fidèle à l'un des deux secteurs de scolarisation - public ou privé - si l'ensemble des enfants de la fratrie a été scolarisé dans ce seul secteur ; dans tous les autres cas, elle sera dite « mixte », mettant bien en évidence, sous des formes qui peuvent être très diversifiées ⁽³⁾, l'utilisation des deux secteurs, que ce soit pour un même enfant ou que ce soit pour deux enfants différents, ce que nous nommerons parfois « zapping » familial.

Ainsi nous proposons-nous de répondre à une seconde série de questions entièrement nouvelles par rapport aux questions antérieurement posées :

— quelle est, aujourd'hui, la répartition globale des familles selon qu'elles n'utilisent qu'un seul secteur de scolarisation - public ou privé - ou selon qu'elles utilisent les deux ? Ainsi pourrons-nous globalement comparer les fidélités individuelles (mesurées à partir du parcours scolaire d'un seul enfant de la fratrie) et les fidélités familiales (mesurées à partir des trajectoires de l'ensemble des enfants de la fratrie), le « zapping » individuel et le « zapping » familial.

³ Ce « zapping » familial peut prendre des formes très diverses : par exemple, une famille peut avoir « zappé », pour l'un des enfants de la fratrie ; mais elle peut aussi, par exemple, avoir été fidèle au public pour l'un et fidèle au privé pour un autre. Le point commun de ces familles est bien l'utilisation des deux secteurs.

Le choix des familles

— ces comportements familiaux quant aux choix de scolarisation varient-ils, et dans quelles proportions, selon l'appartenance sociale des familles, et notamment selon les professions des pères ? Et quelles sont les familles qui, par conséquent, marquent, pour l'ensemble de la fratrie et par rapport aux observations faites sur le seul enfant « principal », les comportements les plus stables ou les plus variés concernant ces choix de parcours scolaires ?

Mais, avant de répondre à ces deux séries de questions, observons un indispensable détour par la présentation brève de l'échantillon de répondants et de la méthode de redressement que nous avons été conduits à utiliser pour rendre cet échantillon plus représentatif.

Description simplifiée de l'échantillon de répondants

. selon les académies et les niveaux

Selon les régions ou les académies et selon que l'enfant principalement visé par l'enquête est scolarisé en public ou en privé, on observe que les retours ont été quelque peu différents ⁽⁴⁾ : très équilibrés en public, ils le sont un peu moins en privé où l'on observe un plus faible taux de réponses en région parisienne et, surtout, un taux nettement plus élevé dans l'académie de Nantes (Tableau I-1).

Concernant les niveaux pour lesquels, théoriquement, nous aurions dû obtenir des taux de retour équivalents, on observe aussi quelques écarts. En public, l'échantillon des répondants, toutes régions confondues, compte un peu plus de familles dont les élèves sont en quatrième et un peu moins en seconde ; en privé, le nombre de répondants a été particulièrement élevé en terminale et particulièrement faible en sixième.

⁴Rappelons que le nombre de questionnaires distribués était sensiblement le même dans chacune des régions ou académies et dans chaque secteur.

		Enfant principal scolarisé en :	
		secteur public	secteur privé
Académies	Région parisienne	33,0	28,6
	Nantes	33,5	38,5
	Reims	33,5	32,9
	Total	100% (2500)	100% (2765)
Niveaux	Ensemble terminale	25,4	31,5
	Ensemble seconde	22,4	24,4
	Ensemble quatrième	27,6	25,7
	Ensemble sixième	24,6	18,4
	Total	100% (2500)	100% (2765)

Tableau I-1. Répartition des répondants du public et du privé selon les régions et les niveaux (ensemble des enquêtés)

. selon la profession du père

Si l'on considère la répartition des professions des pères (Tableau I-2), ce qui apparaît en premier lieu, c'est la représentativité nationale assez imparfaite de l'échantillon des répondants ⁽⁵⁾.

⁵ Les dernières données connues datent de 1984. On relevait les répartitions suivantes :

	Agriculteurs	Art. et com.	Cadres sup.	Prof. inter.	Employés	Ouvriers	Autres ou NR
Quatrième Public	4,3	9,5	14,6	19,0	17,0	29,7	5,8
Quatrième Privé	9,1	17,2	20,0	18,0	13,9	18,5	3,4
Seconde Public	3,7	10,2	23,0	21,5	16,4	19,3	5,8
Seconde Privé	7,3	18,4	18,4	29,8	12,1	10,2	3,7

Compte tenu du mode de construction de cet échantillon, les taux de répartition, s'il était représentatif et si les répartitions de 1984 restent assez valides, devraient se situer, pour chacun des deux secteurs, entre les taux de quatrième et de seconde.

Le choix des familles

Profession du père	Enfant principal scolarisé en :	
	secteur public	secteur privé
Agriculteur	2,6	7,3
Artisan, commerçant	9,4	14,3
Cadre supérieur	18,6	25,3
Profession intermédiaire	17,1	18,9
Employé	17,4	12,8
Ouvrier	31,8	19,8
Non réponse	3,1	1,6
Total	100% (2500)	100% (2765)

Tableau I-2. Répartition des répondants du public et élèves du privé selon la profession du père (ensemble des enquêtés)

Certes, les proportions d'enfants d'employés, tant en public qu'en privé, ou de cadres supérieurs en public, sont assez voisines des proportions nationales mais, par exemple, les enfants de pères agriculteurs, c'est là la conséquence du poids d'environ un tiers de la région parisienne, mais aussi ceux des artisans et commerçants ou des professions intermédiaires sont moins représentés, notamment en public pour les premiers et en privé pour les seconds, dans l'un et l'autre secteurs pour les troisièmes ; au contraire, les enfants de cadres supérieurs en privé, mais aussi ceux des ouvriers, en public et en privé, sont plus fréquemment présents dans l'échantillon qu'ils ne l'étaient nationalement. Au total, les distorsions restent cependant assez modestes et l'on notera de surcroît, si l'on se réfère à nos études antérieures, qu'à l'exception des cadres supérieurs en privé, les catégories faiblement représentées sont fortement utilisatrices du « zapping » tandis que les catégories plus fortement représentées en sont plus faiblement utilisatrices : c'est dire que les taux de transfert que nous pourrions établir à partir de cet échantillon resteraient sans doute plutôt un peu inférieurs à ceux qui seraient observés sur un échantillon représentatif.

De plus, sur l'ensemble de la population ayant répondu à l'enquête, on note-

ra que, même s'il ne s'agit pas d'un échantillon représentatif au niveau national, les principales différences entre les compositions du public et du privé reproduisent les principales différences nationales : plus d'enfants de pères agriculteurs, artisans ou commerçants et cadres supérieurs ou même, mais avec des écarts plus faibles, d'enfants de pères professions intermédiaires en privé qu'en public, plus d'enfants de pères employés et ouvriers en public qu'en privé.

Vers un échantillon plus représentatif

Nous avons vu, notamment en décrivant les données d'enquête en fonction des principales variables indépendantes retenues, qu'un certain nombre de biais, volontaires ou involontaires, avaient été introduits qui empêchaient toute sommation ou mise en moyenne simple des résultats obtenus, et par conséquent toute conclusion directe quant aux répartitions des parcours « tout public », « tout privé » ou mixtes des élèves principalement concernés par l'enquête ou quant à l'utilisation des deux secteurs pour l'ensemble des enfants d'une même fratrie, pour une population supposée représentative des familles scolarisant leurs enfants à ces divers niveaux.

Nous avons pu vérifier la représentativité de cet échantillon de répondants par rapport à certaines variables sociologiques, telle la profession des pères. Malgré les précautions prises lors de l'enquête, et notamment malgré le fait que nous nous sommes attachés à choisir des établissements de compositions sociales variées, celle-ci, comme nous l'avons montré, est imparfaite ; mais nous avons pu vérifier que l'ampleur des biais, qui se répercute, bien sûr, sur d'autres variables telles la profession des mères ou les niveaux de diplômes des deux parents, restait relativement faible et, surtout, que le sens des différences observées était plutôt de nature à minorer qu'à majorer les utilisations globales des transferts que nous nous proposons d'évaluer. C'est donc là un léger biais que nous accepte-

Le choix des familles

rons provisoirement ⁽⁶⁾.

Pour des raisons de faisabilité évidentes, nous n'avons également retenu que trois régions ou académies, certes assez contrastées, faisant hypothèse que l'ensemble des observations recueillies donnait une image assez valide des mouvements qui s'effectuent au niveau national. Comme nous l'avons vu, sommées, elles représentent un ensemble dans lequel la part du privé, quoique globalement un peu supérieure (22,3%) à la part du privé dans l'ensemble de l'enseignement secondaire français (20,6%), n'en est pas très éloignée. Corrigé, comme nous le verrons plus loin, nos données en fonction des parts réelles du public et du privé au niveau national, nous devrions obtenir une meilleure image de la population parente.

Restent deux biais que nous avons volontairement introduits de façon à faciliter les comparaisons internes en les faisant porter sur des effectifs d'enquête assez élevés : d'une part, nous avons tenté d'interroger dans les mêmes proportions des familles scolarisant, au moment de l'enquête, leur « enfant principal » soit en public soit en privé ; d'autre part, nous avons interrogé des effectifs de familles semblables aux divers niveaux de scolarité retenus. Or, l'année de l'enquête, d'une part les effectifs du public et du privé de l'enseignement secondaire se répartissaient dans la proportion 79,4% - 20,6%, d'autre part, entre les niveaux considérés, les répartitions étaient les suivantes : niveau sixième - 29% ; niveau quatrième - 28,1% ; niveau seconde - 23,1% ; niveau terminale - 19,8% ⁽⁷⁾. Pour que l'échantillon soit représentatif par rapport à ces variables, il faudra donc le redresser de telle sorte que les taux qui viennent d'être cités soient

⁶ Le redressement sur cette variable serait, bien sûr, possible selon la méthode que nous exposerons plus loin. Mais il nécessiterait que nous connaissions la répartition des professions dans les populations parentes. Or nous ne les connaissons pas pour l'année de l'enquête ; et utiliser des données anciennes serait, eu égard à l'évolution rapide des professions, risquer d'introduire des biais que nous ne pourrions pas contrôler. Mais nous vérifierons plus loin si les redressement effectués sur d'autres variables contribuent ou non à réduire ce biais.

⁷ En fait, il faut de surcroît que les taux soient respectés à l'intérieur de chaque niveau : le tableau complet de redressement figure en annexe.

respectés. La méthode est simple, bien que les calculs soient longs et complexes : elle consiste à corriger les pourcentages observés en fonction des « poids » théoriques de ces variables dans un échantillon représentatif (cf. Annexe A : redressement de l'échantillon). Elle présente aussi l'avantage d'un traitement automatique des données, le recours à un programme existant étant possible ⁽⁸⁾.

A l'issue de ces deux redressements, les parts respectives du public et du privé ou selon les niveaux sont bien évidemment conformes aux parts nationales (par construction) ; mais nous pouvons immédiatement vérifier que les biais concernant la répartition socioprofessionnelle des répondants sont, quant à eux, assez peu modifiés : l'échantillon redressé reste un échantillon sur lequel les transferts globaux d'un secteur à l'autre seront plutôt minorés que majorés.

Profession du père	Enfant principal scolarisé en :	
	secteur public	secteur privé
Agriculteur	2,5	6,2
Artisan, commerçant	9,0	13,4
Cadre supérieur	19,9	28,2
Profession intermédiaire	17,1	18,8
Employé	17,2	12,7
Ouvrier	31,4	19,1
Non réponse	2,8	1,6
Total	100%	100%

Tableau I-3. Répartition des répondants du public et du privé selon la profession du père (échantillon redressé)

C'est donc sur cet échantillon redressé et plus représentatif que nous examinerons les trajectoires de scolarité des élèves (fidélité au public, fidélité au privé, « zapping »), globalement et selon les divers niveaux d'une part, selon

⁸ Le logiciel que nous avons utilisé pour permettre ce type de redressement est le logiciel Modalisa (Version 3 pour Macintosh).

Le choix des familles

l'appartenance socioprofessionnelle ou socioculturelle des familles d'autre part ⁽⁹⁾. N'omettons pas de redire qu'il s'agit d'évaluations de trajectoires inachevées : les élèves n'ayant pas, pour la plupart d'entre eux et notamment pour les plus jeunes, effectué la totalité de leur scolarité secondaire, d'autres transferts d'un secteur à l'autre sont susceptibles d'intervenir ultérieurement.

Public ou privé. Quels élèves aujourd'hui ?

. vue d'ensemble

Trajectoire de l'enfant principal	Enfant principal scolarisé en :	
	secteur public	secteur privé
Tout public	83,8	-
Tout privé	-	44,9
Zapping	16,2	55,1
Total	100%	100%

Tableau I-4. Secteur public et secteur privé : trajectoires scolaires antérieures

Pour l'ensemble de l'échantillon redressé (Tableau I-4), les répondants du public représentent près de 84% d'élèves n'ayant fréquenté que ce secteur et un peu plus de 16% ayant aussi utilisé temporairement le privé. En privé, près de 45% des élèves sont fidèles à ce secteur, 55% ayant « zappé » entre public et privé. La première conclusion est simple : la population scolaire du public est très majoritairement (plus de huit élèves sur dix) composée de fidèles à ce secteur, celle du privé est majoritairement (entre cinq et six sur dix) composée de « zappeurs ». En est-il ainsi quels que soient les niveaux de scolarisation et quelles que soient les appartenances sociales des élèves ? Afin d'en simplifier la présentation, les tableaux qui suivent ne présenteront que la part des élèves « zappeurs » : dans chacun des secteurs, la proportion des fidèles se déduit bien

⁹ Dans tous les tableaux qui suivront, les taux seront donc établis sur cet échantillon redressé, non réponses exclues.

évidemment par différence.

. selon les niveaux de scolarisation

Niveaux	Taux de zapping des enfants principaux scolarisés en :	
	secteur public	secteur privé
Terminale	18,6%	62,2%
Seconde	21,8%	57,9%
Quatrième	15,6%	51,3%
Sixième	11,2%	50,4%

Tableau I-5. Secteur public et secteur privé : taux de zapping selon le niveau de scolarisation

Selon les niveaux (Tableau I-5), le secteur privé scolarise au moins autant et rapidement davantage d'élèves « zappeurs » que d'élèves n'ayant fréquenté que le privé : la fidélité au secteur privé, qui concerne près d'un élève sur deux du privé en sixième, décroît assez régulièrement selon les niveaux, n'étant plus le fait que de moins de 38% des élèves de terminale de ce secteur. Au fur et à mesure du déroulement des scolarités, le secteur privé devient donc très majoritairement secteur de scolarisation des anciens élèves du public : dès la sixième, ces derniers sont un peu plus nombreux que les fidèles du privé et représentent plus de six sur dix des élèves de terminale. Comme nous l'avons déjà montré antérieurement à partir des panels, la caractéristique du secteur privé c'est de scolariser, dès la sixième, autant d'élèves venant du public que d'élèves fidèles à ce secteur et, aux autres niveaux, bien davantage de « zappeurs » que d'élèves « tout privé ». Comme nous l'avons alors souligné, peut-on encore parler de caractère propre ?

En public, le mouvement est un peu plus complexe : il est de même sens de la sixième à la seconde où la part des fidèles à ce secteur décroît, passant de près de neuf sur dix à moins de huit sur dix, pendant que le pourcentage d'élèves issus du privé passe du simple au double (11% en sixième et près de 22% en

Le choix des familles

seconde) ; mais, en terminale, la proportion des fidèles est à nouveau plus forte qu'en seconde (plus de huit élèves sur dix), tandis que le nombre des « zappeurs » s'abaisse (moins de deux sur dix) : spécificité de l'échantillon des répondants ou preuve que les « zappeurs » sont plus souvent amenés à interrompre leur scolarité de second cycle en public qu'en privé ? Si l'on se réfère aux résultats antérieurement observés sur les panels, c'est bien cette seconde hypothèse qui doit être retenue.

. selon la profession du père

Profession du père	Taux de zapping des enfants principaux scolarisés en :	
	secteur public	secteur privé
Agriculteur	33,0%	59,8%
Artisan, commerçant	22,6%	50,2%
Cadre supérieur	20,2%	55,0%
Profession intermédiaire	13,8%	57,0%
Employé	13,1%	52,7%
Ouvrier	13,4%	54,8%

Tableau I-6. Secteur public et secteur privé : taux de zapping selon la profession du père

En public, la part des « zappeurs » ne représente qu'environ 13 à 14% des élèves lorsque les pères sont ouvriers, employés ou professions intermédiaires (Tableau I-6) ; elle croît assez nettement lorsqu'ils sont cadres supérieurs (deux sur dix) ou artisans et commerçants (plus de 22%), et atteint presque le tiers des élèves dont les pères sont agriculteurs ⁽¹⁰⁾. Ces résultats confirment nos résultats antérieurs mettant en évidence une forte utilisation des possibilités de transfert du privé vers le public dans certaines catégories sociales et notamment chez les agriculteurs, les artisans et commerçants et les cadres supérieurs.

En privé, la part des élèves issus du public est beaucoup plus homogène :

¹⁰ Rappelons cependant que les effectifs de cette catégorie sont peu élevés.

par rapport aux professions des pères, elle ne varie que de 50% (artisans et commerçants) à près de 60% (agriculteurs). C'est dire que la composition sociale des « transfuges » du public vers le privé reste assez proche de celle des fidèles de ce secteur. Toutes les catégories sociales utilisent les possibilités de transfert du public au privé, mais les agriculteurs, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires semblent les utiliser bien davantage.

Afin d'évaluer plus attentivement les différences sociales d'utilisation des transferts, distinguons 4 groupes d'enfants « principaux », selon les types de parcours scolaires effectués :

- fidèles du public ;
- « zappeurs » venant du public et fréquentant le privé ;
- fidèles du privé ;
- « zappeurs » venant du privé et fréquentant le public.

Selon les professions des pères, ils se répartissent ainsi (Tableau I-7) :

Profession du père	Répartition des enfants principaux			
	Fidèles du public	Zappeurs (Public -> Privé)	Fidèles du privé	Zappeurs (Privé -> Public)
Agriculteur	2,0	6,9	5,6	5,3
Artisan, commerçant	8,6	12,6	15,1	12,9
Cadre supérieur	19,7	28,7	28,1	25,9
Profession intermédiaire	18,5	20,0	18,2	15,3
Employé	18,1	12,5	13,4	14,3
Ouvrier	32,9	19,0	19,2	25,9
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau I-7. Fidélités et types de zapping de l'enfant principal selon la profession du père

Si les transferts d'un secteur à l'autre étaient indépendants des appartenances sociales, la composition sociale du groupe des « zappeurs » sortant du public et

Le choix des familles

optant pour le privé serait voisine de celle des élèves fidèles au public ; de même, celle des « zappeurs » quittant le privé pour le public serait proche de celle des élèves fidèles au privé. Comme nous l'avons vu antérieurement lors de l'étude des suivis des panels ⁽¹¹⁾, la pratique du « zapping » est fortement liée à l'appartenance sociale. Aujourd'hui :

— les « zappeurs » issus du public et optant pour le privé sont, comme nous l'avons constaté antérieurement, beaucoup plus fréquemment des enfants de pères agriculteurs ou artisans et commerçants et cadres supérieurs, plus moyennement des enfants de pères appartenant aux catégories sociales moyennes (professions intermédiaires) ; ils sont plus rarement - et plus rarement qu'antérieurement - des enfants d'employés ou, surtout, d'ouvriers. La seconde chance qu'offre le recours au privé perdure, mais elle paraît encore plus inégalement répartie qu'elle ne l'était auparavant.

— les « zappeurs » issus du privé et rejoignant le public ressemblent davantage, quant à la répartition selon les professions des pères, aux élèves fidèles au privé : comme antérieurement, le « zapping » est moyen parmi les enfants « principaux » dont les pères sont agriculteurs ou employés, plutôt faible parmi ceux dont les pères sont artisans ou commerçants, professions intermédiaires et cadres supérieurs ; comme antérieurement, il n'est plus élevé, que parmi les enfants d'ouvriers.

La trajectoire de l'enfant principal

. vue d'ensemble et selon les niveaux

Sur cet échantillon redressé, dont les trajectoires scolaires sont loin d'être achevées pour un grand nombre d'élèves, la fidélité au public n'est le fait que de

¹¹ Voir notre ouvrage *École publique ou école privée ?* déjà cité.

deux élèves sur trois (66,6%), la fidélité au privé, de moins d'un sur dix (9,2%), le « zapping » ayant déjà utilisé par près d'un quart d'entre eux (Tableau I-8).

Niveaux	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Ensemble	66,6	9,2	24,2	100%
Sixième	73,2	8,7	18,1	100%
Quatrième	67,9	9,5	22,5	100%
Seconde	60,5	9,6	30,0	100%
Terminale	62,1	9,0	28,9	100%

Tableau I-8. Trajectoire de l'enfant principal : ensemble et selon les niveaux

De la sixième à la terminale, on observe une nette diminution de la fidélité au public : elle est particulièrement forte de la sixième (73,2%) à la seconde (60,5%), et y correspond un fort accroissement de l'utilisation du « zapping » (18,1% en sixième, mais 30% en seconde), la fidélité au privé subissant des variations de plus faible étendue.

Ces variations, sans être directement comparables, sont à rapprocher de celles que nous avons pu observer sur le panel 1972-73-74 qui, comme notre échantillon, incluait les changements de secteurs durant la scolarité élémentaire ⁽¹²⁾ : nous pouvons notamment comparer les trajectoires observées aux divers niveaux. Sur ce panel, elles étaient les suivantes (Tableau I-9) :

Panel 1972-73-74	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Entrants en sixième	76,9	9,8	13,3	100%
Entrants en quatrième	73,1	10,8	16,1	100%
Entrants en seconde	69,5	10,4	20,1	100%
Entrants en terminale	69,3	10,0	20,6	100%

Tableau I-9. Panel 1972-73-74 : trajectoires scolaires selon les niveaux

¹²Source : notre ouvrage *École publique ou école privée ?* déjà cité.

Le choix des familles

Entre les deux périodes d'observation, celle qui correspond au suivi du panel 1972-73-74 et celle qui correspond à notre enquête, si nous comparons les données de ce tableau à celles du tableau I-8, on observe qu'à chaque niveau, les fidélités au public ou au privé ont régressé tandis que la pratique du « zapping » s'est accrue :

— en sixième, la fidélité au public a diminué de près de 4 points et la fidélité au privé de plus d'un point, tandis que le « zapping » croissait de près de 5 points ;

— en quatrième, la fidélité au public a diminué de plus de 5 points et la fidélité au privé de plus d'un point, tandis que le « zapping » croissait de plus de 6 points ;

— en seconde, la fidélité au public a diminué de 9 points et la fidélité au privé de près d'un point, tandis que le « zapping » croissait de près de 10 points ;

— en terminale, la fidélité au public a diminué de plus de 7 points et la fidélité au privé d'un point, tandis que le « zapping » croissait de plus de 8 points

A tous les niveaux, la baisse de fidélité, entre les deux périodes, est nette, que ce soit au public ou au privé, tandis que croît le recours à l'utilisation des deux secteurs.

De manière certes approximative, mais aussi très illustrative et sans doute proche de la réalité, nous pouvons estimer les variations entre deux panels observés à une quinzaine d'années d'écart⁽¹³⁾. La fidélité au privé se serait abaissée d'environ un point (c'est une constante observée aux divers niveaux), tandis que la fidélité au public se serait abaissée, en moyenne, de plus de 6 points, le

¹³ Un tel panel existe, celui des élèves entrés en sixième en 1989. Mais il ne renseigne qu'incomplètement sur les trajectoires des élèves, et seules des données très fragmentaires sont actuellement disponibles. Nous y reviendrons plus loin.

« zapping » croissant, quant à lui, en moyenne, de plus de 7 points ⁽¹⁴⁾. Or, sur l'ensemble du panel 72-73-74, les trajectoires étaient les suivantes :

Panel 72-73-74 (Ensemble du panel)	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
	64,7	7,5	27,8	100%

Il est donc fortement probable qu'elles seraient actuellement proches de l'estimation suivante :

Panel fictif (1989 ?) (estimations) ⁽¹⁵⁾	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
	58,7	6,5	34,8	100%

Ainsi le premier apport de cette recherche est sans doute d'établir nettement, aux erreurs d'échantillonnage près, que les fidélités au public et au privé continuent de régresser, tandis que croît, assez régulièrement, la pratique du « zapping » : en une quinzaine d'années, depuis les observations effectuées sur le panel 1972-73-74 jusqu'à celles-ci, la fidélité des élèves au public s'est abaissée d'un peu plus de 64% à 58-59%, la fidélité au privé de 7,5% à 6-7%, tandis que le « zapping » a cru de 27,8% à 34-35%. Remarquons encore, pour valider le sens de cette estimation, que, sur le panel 1980, qui se situe sensiblement à égale distance du panel 1972-73-74 et de ce panel fictif, nous avons déjà enregistré une baisse des fidélités aux deux secteurs et une augmentation du « zapping » de 2,5%. La pratique de l'utilisation des deux secteurs de scolarisation semble donc continuer de s'accélérer : aujourd'hui, pour moins de six élèves sur dix qui ne

¹⁴ Pour estimer ces variations moyennes, il est bien évidemment tenu compte à la fois des variations observées aux divers niveaux et des proportions d'élèves aux divers niveaux (moyennes pondérées).

¹⁵ Ces estimations correspondent aux résultats que nous attendons lorsque l'analyse des données du panel 1989 sera possible. D'où le nom de « panel fictif (1989 ?) ». Il faut noter toutefois que, même lorsque ses résultats seront entièrement connus, le panel 1989 ne renseignera pas sur les trajectoires complètes des élèves : depuis le panel 1972-73-74, la DEP ne relève plus les changements de secteur effectués par l'élève au cours de sa scolarité élémentaire, mais seulement le secteur du dernier établissement primaire fréquenté. Il manque donc pour chaque élève au moins quatre années de scolarité et souvent plus, pendant lesquelles de multiples changements de secteur peuvent avoir eu lieu.

Le choix des familles

fréquentent que le public, ce sont plus de quatre sur dix qui, totalement ou temporairement, mais surtout temporairement, fréquentent le privé. La fonction de recours du privé semble donc se renforcer ; les élèves utilisateurs permanents ou temporaires du privé, et surtout temporaires, si le mouvement se prolonge, pourraient, dans une vingtaine d'années, devenir aussi nombreux que les élèves fidèles au public.

. recours au zapping en cas d'échec

Dans notre ouvrage précédent, nous avons montré que la pratique du « zapping », sauf en sixième, est nettement plus fréquente si les élèves ont redoublé (élèves en retard) que s'ils n'ont pas redoublé (âge « normal »). Et nous avons vérifié que cette pratique était assez indépendante du sexe des élèves ⁽¹⁶⁾. La même constatation, qui confirme en outre la validité de notre échantillon, peut être faite aujourd'hui, à partir des données de cette enquête (Tableau I-10).

	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Garçons	66,4	8,8	24,8	100%
Filles	66,8	9,6	23,6	100%
Âge normal	68,4	10,3	21,3	100%
En retard	64,2	7,9	27,9	100%

Tableau I-10. Trajectoire de l'enfant principal selon le sexe et l'âge

Les trajectoires des garçons et des filles sont très proches : elles sont pratiquement identiques en ce qui concerne le taux de fidélité au public (environ les deux tiers), et si la fréquentation du « tout privé » est légèrement supérieure chez les filles, elle est compensée par une utilisation un peu moindre du

¹⁶ Concernant cette variable, nous n'avons pas reproduit les résultats compte tenu de la faiblesse des écarts observés.

« zapping ». Au total, fidélités au privé et utilisations temporaires de ce secteur sont le fait d'un tiers des filles ou des garçons : le sexe n'est pas, comme nous l'avons déjà observé, une variable discriminante quant aux parcours scolaires.

Il n'en va pas de même pour l'âge, par conséquent pour l'effet du retard sur le déroulement des scolarités : les fidélités, tant au privé qu'au public, sont moins fréquentes chez les élèves en retard que chez les élèves à l'âge « normal » : le « zapping », comme nous l'avons montré antérieurement, reste bien davantage pratiqué par des élèves âgés que par des élèves jeunes. Il constitue donc un recours tardif en cas d'échec, bien plus qu'une stratégie.

. selon la profession du père

Observons à présent les trajectoires scolaires selon la profession du père (Tableau I-11).

Profession du père	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Agriculteur	40,3	15,7	43,9	100%
Artisan, commerçant	55,7	13,8	30,4	100%
Cadre supérieur	58,5	11,7	29,6	100%
Profession intermédiaire	67,3	9,3	23,3	100%
Employé	72,6	7,6	19,7	100%
Ouvrier	74,8	6,1	18,9	100%

Tableau I-11. Trajectoire de l'enfant principal selon la profession du père

Pour cet ensemble d'élèves dont, rappelons-le, les trajectoires scolaires sont encore inachevées, la diversité des parcours est très grande selon les professions des pères. La fidélité au public évolue presque du simple au double selon que l'on considère les enfants d'agriculteurs (40,3%) ou ceux d'ouvriers (74,8%) ; la fréquentation du « tout privé » (agriculteurs : 15,7% ; ouvriers : 6,1%) et le

Le choix des familles

« zapping » (agriculteurs : 43,9% ; ouvriers : 18,9%) sont au contraire plus de deux fois plus fréquents chez les premiers que chez les seconds : au total, près de 6 enfants d'agriculteurs sur 10 ont, exclusivement ou temporairement, utilisé le privé, contre moins d'un sur quatre chez les enfants d'ouvriers. Les enfants de cadres supérieurs se situent sensiblement à mi-chemin entre ceux de ces catégories : chez eux, la fidélité au public concerne moins de 6 élèves sur 10 (58,5%), la fidélité au privé un peu plus de 1 sur 10 (11,7%), le « zapping » près de 3 sur 10 (29,6%). Assez proches des enfants de cadres supérieurs en ce qui concerne le « zapping » (30,4%), les enfants d'artisans ou commerçants sont un peu plus fidèles au privé (13,8%) et un peu moins fidèles au public (55,7%). Les enfants d'employés se distinguent un peu des enfants d'ouvriers : leur fidélité au public est un peu moins grande (72,6%) mais leur fidélité au privé (7,6%) ou l'usage des deux secteurs (19,7%) sont un peu plus forts. Enfin, les enfants des professions intermédiaires se situent presque à égale distance des enfants d'employés ou d'ouvriers et des enfants de cadres supérieurs : 67,3% d'entre eux ont été fidèles au public et 9,3% au privé, 23,3% ayant « zappé ». Nous retrouvons sur cet échantillon les principales variations selon les catégories sociales que nous avons déjà observées lors du suivi des panels 1972-73-74 et 1980. Rappelons celles du panel 1972-73-74 qui présentait l'avantage d'inclure les scolarités élémentaires (Tableau I-12).

Profession du père	Trajectoires scolaires			Total
	Tout public	Tout privé	Zappeurs	
Agriculteur	45,2	19,1	35,6	100%
Artisan, commerçant	53,1	11,7	35,3	100%
Cadre supérieur	53,9	12,5	33,6	100%
Profession intermédiaire	66,6	5,9	27,6	100%
Employé	67,0	5,8	27,2	100%
Ouvrier	73,1	4,2	22,7	100%

Tableau I-12. Panel 1972-73-74 : trajectoires scolaires selon la profession du père

N'omettons pas de noter qu'il s'agissait, sur ce panel, de transferts ou de fidélités mesurés sur des scolarités secondaires achevées. Et rappelons, comme nous venons de l'estimer précédemment, que la poursuite des trajectoires des enfants « principaux » de notre enquête devrait entraîner une diminution probable des fidélités au public de l'ordre de 6 points, au privé de l'ordre d'un point, et par conséquent une augmentation du « zapping » de l'ordre de 7 points. Certes, ces mouvements ne seraient sans doute pas uniformes pour l'ensemble des catégories sociales ; mais ils permettent une première lecture comparée de ces deux tableaux de données :

— concernant les enfants d'agriculteurs de notre échantillon, les fidélités aux deux secteurs sont déjà nettement inférieures, et l'utilisation des deux secteurs supérieure à celles que nous avons observées sur le panel 1972-73-74. Indiscutablement, le recours aux possibilités offertes par la présence d'un double réseau de scolarisation s'est fortement intensifié ;

— concernant les enfants des artisans ou commerçants, professions intermédiaires, ouvriers et cadres supérieurs, la proportion de « zappeurs » observée sur cet échantillon n'est déjà, selon les cas, que de 4 ou 5 points inférieure à celle du panel 1972-73-74. Il est donc possible de prédire de façon assez sûre, au moins pour les trois premières catégories citées, dont les taux de fidélités à l'un ou l'autre des deux secteurs tendent aussi à se rapprocher des taux observés sur le panel, la progression du « zapping ». Le problème est sans doute plus complexe en ce qui concerne les enfants de cadres supérieurs : en même temps que l'utilisation des deux secteurs est pour eux une pratique fréquente, la fidélité au public semble se renforcer (il reste près de 5 points d'écart entre le taux de l'enquête et celui du panel) tandis que décline la fidélité au privé (elle ne concerne plus que 11,7% des élèves alors qu'elle était de 12,5% dans le panel). Notons que, dans notre ouvrage précédent, la comparaison des panels 1972-73-74 et 1980 nous avait justement permis de constater chez les enfants de cadres

Le choix des familles

supérieurs une pratique à contre-courant consistant à revenir au « tout public » tandis que, dans leur ensemble, les autres catégories sociales observaient un comportement inverse.

— concernant enfin les enfants d'employés, il semble que le recours aux possibilités offertes par la présence d'un double réseau de scolarisation soit moins utilisé que par les autres catégories : l'usage du « zapping » parmi les élèves de cette catégorie est inférieur de 7,5 points à celui que nous observons dans le panel, tandis que la fidélité au public, comme celle des enfants de cadres supérieurs, est supérieure de 5,6 points.

Public ou privé. Quelles familles aujourd'hui ?

. vue d'ensemble

Observons maintenant comment les trajectoires de l'enfant « principal » se distinguent ou se rapprochent de celles de l'ensemble de la fratrie. Examinons d'abord si le secteur où est scolarisé cet enfant « principal » est celui qui a toujours été choisi pour scolariser l'ensemble de la fratrie (Tableau I-13).

De ce point de vue, une comparaison peut être faite entre les données du Tableau I-4 et celles du Tableau I-13 : le premier portait sur l'enfant « principal » considéré isolément, le second nous renseigne sur les trajectoires de sa fratrie.

Trajectoires des fratries	Enfant principal scolarisé en :	
	secteur public	secteur privé
Tout public	74,8	-
Tout privé	-	31,8
Public et privé	25,2	68,2
Total	100%	100%

Tableau I-13. Secteur public et secteur privé : trajectoires des fratries

Parmi les enfants « principaux » scolarisés en public au moment de l'enquête, moins de 75% d'entre eux appartiennent à des fratries « tout public » : or, quand on la mesurait au niveau du seul élève considéré, la fidélité au public était de 84% (cf. Tableau I-4). Parmi ceux qui sont scolarisés en privé, moins de 32% appartiennent à des fratries « tout privé » (fidélité mesurée à partir de l'élève : 45%). C'est dire combien il apparaîtrait, sur ce seul exemple, que l'unité d'analyse précédemment utilisée (l'élève) masquait l'ampleur réelle de l'utilisation des deux secteurs par les familles : en fait, le quart des familles du public a utilisé le privé pour l'un de ses enfants au moins, et plus des deux tiers des familles du privé ont, au moins pour l'un de leurs enfants, utilisé le public.

. selon les niveaux de scolarisation

Qu'en est-il selon les divers niveaux de scolarisation et selon les professions des pères ? Comme lors de l'étude des parcours d'un seul enfant de la fratrie (l'enfant « principal »), les tableaux suivants ne présenteront que la proportion des familles ayant utilisé, au moins pour l'un de leurs enfants, l'autre secteur que celui dans lequel est scolarisé l'enfant « principal », les parts de familles fidèles, quel que soit le secteur, se déduisant par différence.

Niveaux	Part des fratries ayant utilisé les deux secteurs	
	Enfant principal en public	Enfant principal en privé
Terminale	29,1%	74,7%
Seconde	30,1%	71,3%
Quatrième	25,1%	65,6%
Sixième	19,8%	62,5%

Tableau I-14. Secteur public et secteur privé : parts des fratries ayant utilisé les deux secteurs, selon les niveaux

Les proportions de familles fidèles, soit au public soit au privé (Tableau I-14) sont, bien sûr, très inférieures à celles que nous avons observées en

Le choix des familles

considérant un seul enfant de ces familles (cf. Tableau I-5). Par exemple, les élèves du privé, après la sixième, sont majoritairement d'anciens élèves du public, et d'autant plus majoritairement que le niveau de scolarisation est élevé ; mais ils sont encore plus majoritairement enfants de familles ayant utilisé les deux secteurs : plus de 62% dès la sixième (les familles en moyenne les plus jeunes et par conséquent celles dont les scolarités des enfants sont moins souvent achevées), près de 75% en terminale (les familles en moyenne les plus âgées et dont les enfants ont plus souvent achevé leurs scolarités).

La fidélité au public est elle-même décroissante selon le niveau de scolarisation de l'enfant « principal » : moins de 8 familles sur 10 lorsqu'il est scolarisé en sixième au moment de l'enquête, moins des trois quarts en quatrième, et autour de 7 sur 10 en seconde et terminale. Dès la sixième, le public accueille un peu plus d'un élève sur dix ayant personnellement fréquenté le privé, mais il scolarise deux élèves sur dix dont la famille utilise le privé ; en quatrième, pour moins de 16% d'enfants « zappeurs », on relève plus de 25% de familles « mixtes » ; en seconde ou en terminale, si 2 élèves sur dix sont d'anciens utilisateurs du privé, ce sont 3 élèves sur dix dont les familles utilisent aussi le privé. À tous les niveaux, et de façon très régulière, le « zapping » familial surpasse donc de 10% le « zapping » calculé à partir du parcours du seul enfant « principal ».

. selon la profession du père

Le changement d'unité d'analyse affecte également les répartitions selon les professions des pères (Tableau I-15).

Profession du père	Part des fratries ayant utilisé les deux secteurs	
	Enfant principal en public	Enfant principal en privé
Agriculteur	41,3%	77,2%
Artisan, commerçant	35,4%	63,8%
Cadre supérieur	31,4%	69,0%
Profession intermédiaire	21,2%	69,5%
Employé	23,6%	63,9%
Ouvrier	20,5%	67,8%

Tableau I-15. Secteur public et secteur privé : parts des fratries ayant utilisé les deux secteurs, selon la profession du père

Rappelons d'abord que, globalement, la fidélité au public, qui concernait près de 84% des élèves de ce secteur, atteint moins de 75% si l'on prend en considération les fratries, soit une baisse moyenne de 9 points lorsqu'on change d'unité d'analyse.

Selon les professions des pères, cette baisse de fidélité au public, liée à la diversité des trajectoires au sein d'une même famille, varie de 7 à 13 points : elle est légèrement plus faible pour les familles dont le père est agriculteur (-8%), profession intermédiaire ou ouvrier (-7%), plus forte pour celles dont le père est cadre supérieur (-11%) ou, surtout, artisan ou commerçant (-13%) : pour ces deux dernières catégories, le « zapping » familial renforce encore la fréquence déjà très élevée du « zapping » individuel.

La fidélité au privé, quant à elle, diminue de 13 points en moyenne, selon qu'elle est mesurée à partir de l'unité élève ou à partir de l'unité fratrie : elle s'abaisse beaucoup plus fortement, mettant en évidence une utilisation renforcée du « zapping » familial, chez les familles d'agriculteurs (-17%) ; la baisse est plus moyenne chez les cadres supérieurs (-14%), artisans, commerçants, et ouvriers (-13%) ou professions intermédiaires (-12%), et encore plus atténuée chez les employés (-9%). De son côté, la fidélité familiale au privé, très faible

Le choix des familles

dans l'ensemble (moins de 32% des enfants scolarisés dans ce secteur), s'élève un peu pour les familles d'artisans et commerçants ou d'employés (36%), se situe au niveau moyen pour les ouvriers (32%), et s'abaisse légèrement chez les cadres supérieurs ou professions intermédiaires (environ 30%), mais s'effondre pour les familles d'agriculteurs (moins de 23%).

C'est dire que le nombre de fratries fidèles au public ou au privé est en réalité très inférieur à celui qu'on mesure à partir d'un unique enfant par famille, et cela pour toutes les catégories socioprofessionnelles.

Les trajectoires des fratries

Nous avons observé que les trajectoires des élèves font apparaître une progression du « zapping », et qu'elles se différencient selon les niveaux de scolarisation et selon l'appartenance socioprofessionnelle des parents. Mais ce repérage de la fidélité ou de l'infidélité à un secteur reste partiel s'il n'est évalué qu'à partir de la trajectoire d'un unique enfant par fratrie. Nous nous proposons désormais de mesurer cette fidélité ou cette infidélité non plus pour un seul enfant, l'enfant « principal », mais en considérant l'ensemble des enfants d'une même famille lorsqu'elle en compte plusieurs. La question posée devient donc la suivante : peut-on, estimer, non plus la proportion des élèves fidèles, mais celle des familles fidèles pour tous leurs enfants à tel ou tel secteur ?

. vue d'ensemble et selon les niveaux

La comparaison des données du Tableau I-16 à celles qui avaient été établies en fonction d'un seul enfant par famille (cf. Tableau I-8) montre des écarts très importants. Par exemple, la fidélité familiale au secteur public (59,3%) est de plus de 7 points inférieure à la fidélité évaluée à partir du parcours scolaire de l'enfant « principal » de l'enquête (66,6%). De même, mesurée au niveau de la

fratrie, la fidélité au privé s'abaisse à 6,5% (au lieu de 9,2%). Et la pratique familiale du « zapping », au moins pour l'un de ses enfants, concerne 34,2% des familles. Dans notre ouvrage précédent, nous formulions déjà l'hypothèse selon laquelle le nombre de fratries utilisant les deux secteurs était certainement bien supérieur au nombre de « zappeurs » dans les panels : selon ces deux types d'estimations différentes, nous constatons que le taux passe effectivement, ici, de 24,2% si l'on considère l'unité élève à 34,2% si l'on considère l'unité famille, soit une augmentation de 10 points. C'est dire l'ampleur que prennent les parcours mixtes : au total, ce sont nettement plus de 4 fratries sur 10 qui ont utilisé le privé de façon exclusive ou partielle.

	Trajectoires des fratries			Total
	Tout public	Tout privé	Public et privé	
Ensemble	59,3	6,5	34,2	100%
Sixième	66,0	6,6	27,4	100%
Quatrième	60,3	6,7	33,0	100%
Seconde	54,0	6,5	39,4	100%
Terminale	54,0	6,0	40,0	100%

Tableau I-16. Trajectoires des fratries selon les niveaux

Cette utilisation familiale du « zapping » varie également, et de façon assez sensible, selon les niveaux de scolarisation de l'enfant « principal ». Rappelons que l'utilisation des deux secteurs par les élèves de l'enquête variait de 18% à près de 29% selon qu'il s'agissait d'élèves de sixième ou de terminale. L'utilisation familiale des deux secteurs, mesurée à partir des mêmes groupes d'élèves, varie quant à elle d'un peu plus de 27% à 40% (9 à 10 points d'écart selon les niveaux). La classe de quatrième se situe, dans les deux cas, à un niveau intermédiaire ; en seconde, les taux observés sont très voisins, sur les deux variables, des taux de terminale. Ce qui caractérise en commun ces sous-populations de familles, c'est, pour la plupart d'entre elles, de compter aussi des

Le choix des familles

enfants plus jeunes ou plus âgés que celui qui est principalement concerné par l'enquête ; mais, en moyenne, et il serait facile de le montrer en décrivant par exemple la pyramide des âges des enfants dans les divers sous-groupes, les familles dont l'enfant « principal » est en sixième sont plus jeunes et ont des enfants plus jeunes, donc des enfants dont les parcours scolaires sont plus inachevés, que les familles dont l'enfant « principal » est aux autres niveaux, notamment en terminale. Autrement dit, si certains résultats se rapprochent de ceux que l'on pourrait observer sur un panel réel de familles (panel dans lequel on mesurerait les fidélités ou les non fidélités lorsque tous les enfants auraient achevé leur scolarité), ce sont ici les résultats observés sur les élèves de terminale ; ils s'en rapprochent mais sans les atteindre car ces familles comptent aussi des enfants dont les scolarités sont encore inachevées. Sans grand risque de se tromper, il est possible d'affirmer qu'aujourd'hui, nettement plus de 40% des familles utilisent les deux secteurs de scolarisation et que la fidélité familiale au public, si elle reste majoritaire, ne le reste que très faiblement.

Une autre manière d'estimer la répartition des familles selon les types d'utilisations des secteurs de scolarisation consiste à recourir à nouveau au panel fictif correspondant approximativement à un panel dont les élèves seraient entrés en sixième en 1989. Nous avons établi que les parcours des élèves se répartiraient sensiblement ainsi :

Panel fictif d'élèves (1989 ?)	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
	58,7	6,5	34,8	100%

Nous pouvons aisément estimer que les comportements familiaux observés ici entraînent, de façon assez uniforme quels que soient les niveaux, une diminution d'environ 7,3% pour la fidélité au public et de 2,7% pour la fidélité au privé, et par conséquent 10% d'accroissement de l'utilisation des deux

secteurs⁽¹⁷⁾. Ainsi, un échantillon de familles observé à la même date se répartirait approximativement de la manière suivante :

Panel fictif de familles (1989 ?)	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
(estimation)	51,4	3,8	44,8	100%

Certes, il ne s'agit que d'un ordre de grandeur, même s'il est probablement très proche de la réalité. Mais il montre à l'évidence que les familles se partagent presque pour moitié entre celles (à peine plus d'une sur deux) qui continuent, par fidélité, par nécessité ou parce que le besoin d'un changement de secteur n'apparaît pas, à n'utiliser que le public pour l'ensemble de leurs enfants, et celles (à peine moins d'une sur deux) qui utilisent le secteur privé, soit exclusivement mais sans doute de façon de plus en plus minoritaire (autour de 4%), soit partiellement c'est-à-dire pour l'un de leurs enfants au moins (près de 45%).

Le lecteur pourra s'étonner que nous distinguions, d'une part les familles fidèles au public, d'autre part, en les rassemblant dans un même groupe, à la fois les familles « tout privé » et les familles utilisant les deux secteurs. Nous avons déjà montré les liens entre ces deux derniers groupes. Mais nous les montrerons de façon plus forte dans les chapitres suivants, notamment en analysant les réponses de familles à propos de leur propre histoire scolaire, les raisons de leurs choix d'établissements, de leurs attentes et de leurs jugements sur l'école, etc. : sur l'ensemble de ces critères, et notamment lorsqu'on les compare à catégories sociales équivalentes les familles « mixtes » ressemblent assez nettement aux familles fidèles au privé, tandis qu'au contraire, elles se distinguent de celles qui sont fidèles au public.

Mais observons maintenant l'utilisation familiale des secteurs en fonction de

¹⁷Ce sont les différences générales observées, qu'elles soient établies sur l'ensemble ou que l'on pondère les « poids » des différences observées aux divers niveaux

Le choix des familles

la profession exercée par le père.

. selon la profession du père

Estimons, en fonction de la profession du père, les parts respectives des familles fidèles au public ou au privé et celle des familles utilisant les deux secteurs de scolarisation (Tableau I-17).

Profession du père	Trajectoires des fratries			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
Agriculteur	35,0	8,8	56,1	100%
Artisan, commerçant	46,4	9,9	43,6	100%
Cadre supérieur	50,4	8,0	41,4	100%
Profession intermédiaire	61,4	6,6	31,9	100%
Employé	63,8	5,8	30,3	100%
Ouvrier	68,5	4,4	27,0	100%

Tableau I-17. Trajectoires des fratries selon la profession du père

La première constatation est celle de la variabilité de la fidélité au privé selon ces appartenances sociales : un peu plus de 4% parmi les familles dont le père est ouvrier et un peu moins de 6% parmi celles dont le père est employé, entre 6 et 7% parmi les professions intermédiaires, 8% chez les cadres supérieurs et près de 9% chez les agriculteurs, près de 10% parmi les artisans et commerçants. La fidélité au public n'est nettement majoritaire que parmi les fratries dont le père est ouvrier (plus de 2 familles sur 3), employé ou profession intermédiaire (plus de 6 sur 10), mais elle ne concerne plus qu'une famille sur deux chez les cadres supérieurs et devient minoritaire chez les artisans ou commerçants (46,4%), et très minoritaire chez les agriculteurs (à peine plus d'un tiers : 35%); sans doute serait-elle aussi minoritaire chez les cadres supérieurs si l'on considérait un ensemble de familles de cette catégorie dont les enfants auraient tous achevé leur scolarité. Enfin, les parcours mixtes concernent, à des

degrés certes divers, toutes les familles quelle que soit leur appartenance sociale : plus d'un quart des familles chez les ouvriers et 3 sur 10 chez les employés, un peu plus de 3 sur 10 chez les professions intermédiaires, plus de 4 sur 10 chez les cadres supérieurs et nettement plus de 4 sur 10 chez les artisans et commerçants qui comptent presque autant de «public et privé» que de fidèles au public, 56% chez les agriculteurs. Comment ne pas y voir l'attachement d'une grande partie de la population à la présence d'un double réseau de scolarisation ?

Conclusion

Évaluée à partir de la trajectoire de l'enfant « principal » de l'enquête, la fidélité au public semble bien avoir décliné par rapport aux observations effectuées sur les panels 1972-73-74 et 1980 : au total et compte tenu des estimations qui ont été faites, ce sont très certainement moins de 6 élèves sur 10 qui, aujourd'hui, réalisent une scolarité « tout public » ; pendant le même temps, la fidélité au privé a décru, ne concernant plus que 6,5% des élèves : l'utilisation totale ou temporaire du privé, qui concernait environ 35% des élèves dans les années soixante-dix (panel 72-73-74) et environ 37% des élèves dans les années quatre-vingt, serait sans doute le fait de plus de 40% des élèves d'une cohorte des années quatre-vingt-dix. La pratique du « zapping » semble continuer de s'accroître tout au long du cursus de scolarité des élèves : à une vingtaine d'années d'écart, elle s'est accrue de près de 5 points au niveau de la sixième, mais de plus de 8 points au niveau de la terminale.

Toujours mesurée à partir de l'unité élève, la fidélité au public, quoique en baisse assez générale dans l'ensemble des catégories sociales, reste cependant très fortement majoritaire dans les familles dont le père est cadre moyen, employé ou ouvrier (près ou plus de 7 sur 10) ; elle reste plus faiblement majoritaire dans les familles dont le père est cadre supérieur (entre 5 et 6 sur 10) ; mais, déjà faiblement majoritaire chez les familles de père artisan ou commerçant (5 à 6 sur

Le choix des familles

10), elle devient nettement minoritaire (4 sur 10) lorsque le père est agriculteur.

La fidélité au privé a, nous l'avons vu, globalement régressé. Mais elle reste très forte chez les enfants d'agriculteurs (près de 16%) ou d'artisans et commerçants (près de 14%) ; elle est forte chez les enfants de cadres supérieurs (près de 12%) ; elle est plus moyenne chez les professions intermédiaires (plus de 9%); elle est plus faible chez les enfants d'employés (autour de 8%), et encore plus faible chez les enfants d'ouvriers (6%).

Enfin, la pratique du « zapping » reste largement dépendante des catégories sociales. Concernant les catégories définies à partir des professions des pères, nous retrouvons une hiérarchie correspondant d'assez près à celle que nous avons observée sur les panels : faible utilisation par les enfants d'ouvriers (25%) ou d'employés (un peu plus de 27%), utilisation moyenne par les enfants de professions intermédiaires (un peu moins de 33%), utilisation forte par les enfants de cadres supérieurs (plus de 41% ou d'artisans et commerçants (plus de 44%), très forte par les enfants d'agriculteurs (près de 60%)

En même temps qu'elle instruit déjà sur les pratiques des familles concernant l'utilisation de l'un ou l'autre secteur ou le recours aux deux secteurs, cette analyse effectuée en fonction d'un seul enfant de la fratrie marque aussi ses insuffisances et ses limites. Elle confirme certes l'accroissement des utilisations des deux secteurs allant de pair avec une diminution des fidélités au public et au privé ; elle confirme aussi, et précise même, des utilisations très différentes du recours au « zapping » selon la profession du père. Mais elle ne détermine ni la part totale des familles utilisant le « zapping » ou marquant une totale fidélité à l'un ou l'autre secteur au cours de la scolarité de l'ensemble de leurs enfants, ni les variations de ces parts selon les divers milieux sociaux, tels qu'ils ont définis à partir des professions des pères.

Or, l'ampleur de l'utilisation du recours apparaît encore beaucoup plus forte

lorsque l'on change d'unité d'analyse et que l'on considère les parcours de l'ensemble des enfants d'une même fratrie : à peine plus d'une famille sur deux n'utilise que le public pour assurer la scolarité de l'ensemble de ses enfants et moins de 4% n'utilisent que le privé ; près de 45% d'entre elles ont donc recours tantôt au public, tantôt au privé.

Mesurée à partir de l'unité fratrie, la fidélité au public est très minoritaire lorsque les pères sont agriculteurs ou artisans et commerçants, très faiblement majoritaire lorsqu'ils sont cadres supérieurs ; et elle ne concerne plus qu'environ 6 familles sur 10 lorsqu'ils appartiennent aux professions intermédiaires ou aux employés, et enfin que les deux tiers lorsqu'ils sont ouvriers.

De même, observée au niveau de la fratrie, la fidélité au privé apparaît également moins forte. Globalement estimée à moins de 4% aujourd'hui (au lieu de 6,5% si l'on considère le suivi scolaire d'un seul enfant de la fratrie), elle reste cependant variable selon les catégories sociales : sensiblement du simple au double en fonction des catégories socioprofessionnelles des pères, très faible chez les ouvriers, plus moyenne dans les autres catégories et nettement plus forte chez les agriculteurs, les artisans et commerçants ou cadres supérieurs

Au total, les familles utilisent donc, que ce soit de façon permanente ou partielle, bien davantage le privé que ne le laissent supposer les résultats antérieurs calculés à partir des trajectoires d'un seul enfant de la famille. Au total, le nombre de ces familles, tend à se rapprocher du nombre des familles fidèles au public : même sur cet échantillon où la plupart des scolarités sont inachevées, lorsque le père est agriculteur ou artisan ou commerçant, le pas est nettement franchi et le nombre des familles utilisant au moins temporairement le privé apparaît très supérieur au nombre de celles qui restent fidèles au seul secteur public ; les familles dont le père est cadre supérieur sont presque aussi nombreuses à utiliser au moins partiellement le privé qu'à être fidèles au public, bien que

Le choix des familles

leurs enfants soient le moins souvent en situation d'échec. Ce n'est que dans les autres catégories que la fidélité au public reste relativement forte : autour de 6 familles sur 10 lorsque le père exerce une profession intermédiaire, et près de 7 sur 10 dans les familles d'ouvriers.

C'est dire l'ampleur de la demande sociale de choix des écoles et de possibilité d'accès aux deux secteurs de scolarisation. Mais nous verrons dans le prochain chapitre que cette demande dépend également des professions des mères, parfois plus encore que de celles des pères, et qu'elle est fortement liée à la combinaison des professions des deux parents. Nous verrons aussi que ces choix dépendent fortement d'une variable socioculturelle telle que les niveaux d'études des deux parents, pris ensemble ou séparément.

Chapitre II. Le choix du public ou du privé : un choix social

Dès aujourd'hui, près d'une famille sur deux utilise le privé pour au moins un de ses enfants et, si le mouvement perdure, ce que laissent prévoir les analyses précédentes, dans quelques années, au début du vingt et unième siècle, les fidélités au public ou au privé auront encore diminué et les familles utilisant les deux secteurs de scolarisation seront vraisemblablement devenues majoritaires. Elles le sont déjà parmi les familles dont les pères sont agriculteurs et artisans ou commerçants, et elles sont en voie de le devenir parmi celles dont le père est cadre supérieur ; même parmi les autres catégories sociales plus traditionnellement attachées au public, le « zapping » familial croît nettement. Si les évolutions constatées se poursuivent au même rythme, vers 2010, les élèves utilisateurs des deux secteurs deviendront sans doute, à leur tour, majoritaires : ils le sont déjà lorsque leurs pères sont agriculteurs, le deviendront probablement très vite lorsque ceux-ci sont artisans ou commerçants et un peu plus tardivement lorsqu'ils sont cadres supérieurs.

Mais, si les liaisons entre le type de parcours scolaire et l'appartenance sociale des familles définie à partir des professions des pères apparaissent incontestables, nous restons dans une grande incertitude quant à la détermination de ces parcours : vérifier la liaison entre la profession du père et les types de trajectoires scolaires, que ce soit au niveau de l'un des enfants ou de l'ensemble de la fratrie, n'est pas, en soi, établir une relation de causalité simple entre ces deux séries de faits. Nous reviendrons d'ailleurs plus loin, et notamment dans les chapitres III et IV, sur les raisons des choix opérés par les familles et verrons que ces raisons distinguent, à l'intérieur même de populations en apparence identiques (par exemple, les pères de même profession), des sous-populations dont les histoires scolaires, les choix de scolarités effectués pour leurs enfants ou

Le choix des familles

les attentes vis-à-vis de l'école sont différentes. Mais, déjà, concernant les types de parcours accomplis, d'autres variables sociologiques introduites dans le questionnaire d'enquête, par exemple le relevé des professions des mères ou celui des niveaux d'études des deux parents, permettent de vérifier avec quels éléments les liaisons apparaissent les plus fortes. Ainsi, qu'il s'agisse des trajectoires d'un seul enfant de la fratrie (l'enfant « principal ») ou qu'il s'agisse de l'utilisation familiale des deux secteurs (l'ensemble des enfants d'une même fratrie), nous tenterons ici de vérifier la force des liaisons qui se font jour, de comparer ces liaisons et, notamment, de mieux cerner les influences respectives et conjuguées des pères ou des mères, selon leurs positions socioprofessionnelles ou socioculturelles.

L'enfant principal et ses parents

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que les enfants « principaux » de notre enquête, en fonction de leurs trajectoires scolaires, se répartissaient ainsi : 66,6% étaient restés fidèles au secteur public, 9,2% au privé et 24,2% avaient fréquenté tantôt l'un, tantôt l'autre secteur (Tableau I-8). Nous avons montré les liens entre ces choix de trajectoires et les professions des pères (Tableau I-10) : par exemple, la fidélité au public évoluait presque du simple au double selon que les pères étaient agriculteurs ou ouvriers ; la fréquentation du « tout privé » et le « zapping » étaient, au contraire, plus de deux fois plus fréquents chez les premiers que chez les seconds ; les enfants de cadres supérieurs ou d'artisans et commerçants se situaient sensiblement à mi-chemin entre les précédents ; les enfants d'employés marquaient une fidélité au public moins forte que celle des enfants d'ouvriers, mais un usage total ou temporaire du privé plus fréquent ; les enfants des professions intermédiaires se situaient à distance égale de ceux des cadres supérieurs et des employés.

. selon la profession de la mère

Que deviennent ces liaisons selon la profession de la mère ? (Tableau II-1 (1))

Profession de la mère	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Agricultrice	40,4	17,8	41,6	100%
Artisane, commerçante	55,2	15,3	29,3	100%
Cadre supérieur	60,5	11,9	27,5	100%
Profession intermédiaire	62,3	10,7	26,9	100%
Employée	67,7	8,5	23,6	100%
Ouvrière	69,3	6,2	24,3	100%

Tableau II-1. Trajectoire de l'enfant principal selon la profession de la mère

Des variations intéressantes par rapport à l'analyse effectuée en fonction des professions des pères apparaissent immédiatement. Par exemple, si les taux de fréquentation du seul secteur public sont les mêmes ou sensiblement les mêmes que ceux qui ont été relevés en fonction des pères pour les agricultrices ou les artisanes et commerçantes, ils sont légèrement plus forts pour les mères cadres supérieurs et, au contraire, assez nettement moins forts pour les mères employées, ouvrières ou de profession intermédiaire. Si l'on considère la fréquentation du seul secteur privé, la fidélité à ce secteur apparaît plus forte lorsqu'elle est évaluée à partir des mères qu'à partir des pères en ce qui concerne les agricultrices ou les artisanes et commerçantes et, dans une moindre mesure, les professions intermédiaires ou employées ; elle est en revanche presque équivalente pour les ouvrières ou les mères cadres supérieurs. Mesuré à partir des professions des mères, le « zapping » apparaît moins fréquent chez les enfants d'agricultrices, de cadres supérieurs et, avec des écarts plus faibles,

¹ Dans ce tableau, et dans ceux qui suivent, les taux sont calculés sur l'échantillon redressé.

Le choix des familles

d'artisanes et commerçantes ; il est, au contraire, plus élevé lorsque l'on considère les autres catégories. Sans doute les influences des pères ou des mères quant à la construction des trajectoires de leurs enfants sont-elles différentes selon les catégories sociales.

. selon les professions des deux parents

C'est pourquoi nous analyserons les fidélités ou le recours aux deux secteurs en fonction de la combinaison des appartenances socioprofessionnelles des deux parents, lorsque ceux-ci ont, l'un et l'autre, déclaré une profession (Tableau II-2).

Professions père/mère	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Agriculteur/Agricultrice	40,0	21,0	38,8	100%
Artisan, com./Art., com.	48,1	17,9	33,9	100%
Artisan, com./Employée	57,7	12,4	29,8	100%
Cadre sup./Cadre sup.	58,9	12,5	28,5	100%
Cadre sup./Pr. intermédiaire	59,9	10,8	29,2	100%
Cadre sup./Employée	59,0	9,2	31,6	100%
Pr. interm./Pr. interm.	72,1	8,7	19,1	100%
Pr. intermédiaire/Employée	66,7	10,0	23,1	100%
Employé/Employée	71,7	7,6	20,5	100%
Ouvrier/Employée	73,3	7,2	19,4	100%
Ouvrier/Ouvrière	68,5	5,3	26,%	100%

Tableau II-2. Trajectoire de l'enfant principal selon les professions des deux parents

(Sous-populations de plus de 100 personnes ⁽²⁾)

Comment, pour ces familles, se répartissent fidélités au public ou au privé et

² Afin de n'examiner que des répartitions concernant des effectifs suffisamment significatifs, nous ne retiendrons que les sous-groupes de familles dont l'effectif est au moins égal à la centaine. Ces 11 sous-groupes (sur 36 possibles) représentent 87% des familles ayant indiqué les professions des deux membres du couple.

utilisation des deux secteurs ? Par rapport à l'analyse effectuée en fonction des professions des mères ou des pères considérés isolément, des variations sensibles apparaissent immédiatement.

Chez les couples d'agriculteurs, les enfants « principaux » fréquentent le « tout public » dans des proportions faibles (40%) et à peine inférieures à celles observées par rapport aux pères ou aux mères ; mais ils fréquentent encore plus souvent le « tout privé » (21%) et utilisent par conséquent moins souvent le « zapping », le taux restant cependant de près de 39% : au total, ce sont donc 61% des enfants de couples d'agriculteurs qui ont déjà utilisé le privé, constamment ou temporairement.

Les enfants dont le père est artisan ou commerçant se répartissent en deux groupes d'effectifs significatifs selon que la mère est elle-même artisane-commerçante ou employée. Et les différences sont très nettes : dans le groupe que constituent les couples d'artisans et commerçants, la fidélité au public qui, par rapport aux mères ou aux pères était de l'ordre de 55%, s'abaisse à 48%, le « tout privé » se renforçant à près de 18% et l'utilisation des deux secteurs avoisinant 34% : c'est dire l'attachement de ces familles aux possibilités de recours. Au contraire, dans le groupe constitué d'un père artisan ou commerçant et d'une mère employée, la fidélité au public se renforce, approchant 58%, tandis que diminue surtout la fidélité au privé (12,4%) et que stagne, mais à près de 30%, la pratique du « zapping » : retenons d'ores et déjà l'attachement plus fort de ces mères à une scolarité « tout public » de leur enfant principal, attachement que nous vérifierons plus loin lors de l'analyse des trajectoires des fratries ; mais sans doute aussi faut-il noter chez elles un comportement qui les rapproche des catégories dont au moins l'un des membres du couple est cadre supérieur.

Les enfants ayant un père cadre supérieur se répartissent en 3 groupes d'effectifs significatifs selon les professions déclarées par les mères (cadres supé-

Le choix des familles

rieurs, professions intermédiaires, employées). Or, notamment en ce qui concerne les taux de fidélité au public, les comportements de ces 3 groupes sont quasi identiques (entre près de 59% et près de 60%), et presque identiques à ceux que nous avons relevés par rapport aux pères ou aux mères cadres supérieurs. La fréquentation exclusive du privé qui, par rapport aux pères ou aux mères, restait inférieure à 12%, varie certes quelque peu, de 12,5% pour les familles dont les deux parents sont cadres supérieurs à un peu plus de 9% pour les couples cadres supérieurs-employées, cette différence étant compensée par une utilisation plus forte des deux secteurs dans le dernier cas (31,6%) que dans le premier (28,5%). Le « poids » du père et de la position sociale qu'il occupe semble bien déterminer, pour les 3 groupes, des comportements familiaux orientés vers une utilisation « rationnelle » du système et marqués par une fidélité au public déjà assez faiblement majoritaire, alors même qu'elle n'est mesurée que sur le parcours souvent inachevé d'un seul enfant de la fratrie.

Deux sous-groupes d'effectifs supérieurs à la centaine ont pu être distingués à partir des pères exerçant une profession intermédiaire selon que les mères ont la même appartenance ou sont employées. Le premier manifeste un attachement nettement plus fort au seul secteur public (72%) que ne le marquaient les pères (67%) et, surtout, les mères des professions intermédiaires (62%) considérées isolément ; la fidélité au privé (8,7%) et, surtout, le « zapping » (19,1%) sont par conséquent nettement moins fréquents : c'est l'une des catégories, avec deux autres que nous examinerons plus loin, qui maintient le plus fort attachement au public. Dans le second groupe (père profession intermédiaire-mère employée), la fidélité au public est plus faible que dans le premier (près de 67%) et voisine de celle qui était observée par rapport aux pères professions intermédiaires, mais aussi par rapport aux mères employées ; le « tout privé » (10%) et la pratique du « zapping » (23%) sont, au contraire, plus fréquents, mais aussi très proches de ceux qu'on mesurait à partir des pères considérés isolément.

Un seul groupe de taille significative a pu être retenu à partir des pères employés, celui des couples d'employés. La fidélité au public (près de 72%) y est voisine de la fidélité relevée en fonction des pères mais assez supérieure à celle qui a été observée en fonction des mères (près de 68%) ; de même, fidélité au privé (7,6%) et « zapping » (20,5%) se différencient assez peu des observations faites à partir des pères, mais davantage de celles effectuées à partir des mères (fidélité au privé : 8,5% ; « zapping » : 23,6%). « Poids » déterminant du père ? On remarquera que la répartition est très voisine de celle qui a été observée chez les couples appartenant aux professions intermédiaires : forte fidélité au public (nettement plus de 7 élèves sur 10), faible utilisation du seul secteur privé (nettement moins de 1 sur 10), et utilisation du « zapping » presque identique (environ 1 sur 5).

Enfin, deux groupes dont les effectifs dépassent la centaine ont été analysés à partir des pères ouvriers selon que les mères sont employées ou ouvrières. Dans le premier (père ouvrier, mère employée), la situation d'ensemble est plus proche des observations faites sur les pères ouvriers que de celles faites sur les mères employées : la fidélité au public (73,3%) est un peu moins élevée que dans le cas des pères ouvriers (près de 75%), mais nettement plus forte que dans le cas des mères employées (près de 68%), la fidélité au privé (7,2%) se situe à peu près à mi-chemin et la pratique du « zapping » (19,4%) se situe légèrement au-dessus du taux de référence chez les pères ouvriers, mais très en deçà de celui des mères employées ; c'est ce groupe qui témoigne de la plus forte fidélité au public et de la plus faible fréquence d'utilisation du « tout privé » et du « zapping », suivi de près par les couples d'employés et les parents appartenant tous deux aux professions intermédiaires. En revanche, les couples d'ouvriers diffèrent assez sensiblement du groupe précédent : le taux de fidélité au public (68,5%) y est très inférieur à celui qui avait été relevé en considérant seulement les pères (près de 75%) et très légèrement inférieur à celui qui avait été relevé en fonction des

Le choix des familles

mères de même catégorie, le « tout privé » (5,3%) y est également plus rare tandis que le « zapping » (26%) fait un bond par rapport aux pères (moins de 19%) et progresse assez sensiblement par rapport aux mères (24,3%). On sait les difficultés scolaires que rencontrent particulièrement de nombreux enfants de ce sous-groupe. Sans doute peut-on expliquer ainsi à la fois une diminution sensible de la fidélité au public et une augmentation de l'utilisation du recours : au total, ce sont déjà nettement plus de 3 sur 10 d'entre eux qui ont, totalement mais surtout temporairement, utilisé le secteur privé, alors que les mesures portent sur des scolarités pour la plupart inachevées.

Nous reviendrons plus loin sur les liaisons entre l'appartenance socioprofessionnelle des parents et l'utilisation des deux secteurs, non plus en fonction du seul enfant « principal », mais de l'ensemble de la fratrie. Nous verrons notamment si ces mouvements se confirment. Mais synthétisons par un graphique le taux d'utilisation temporaire ou permanente du privé par cet enfant « principal », selon les professions isolées ou conjuguées des parents (Figure II-1).

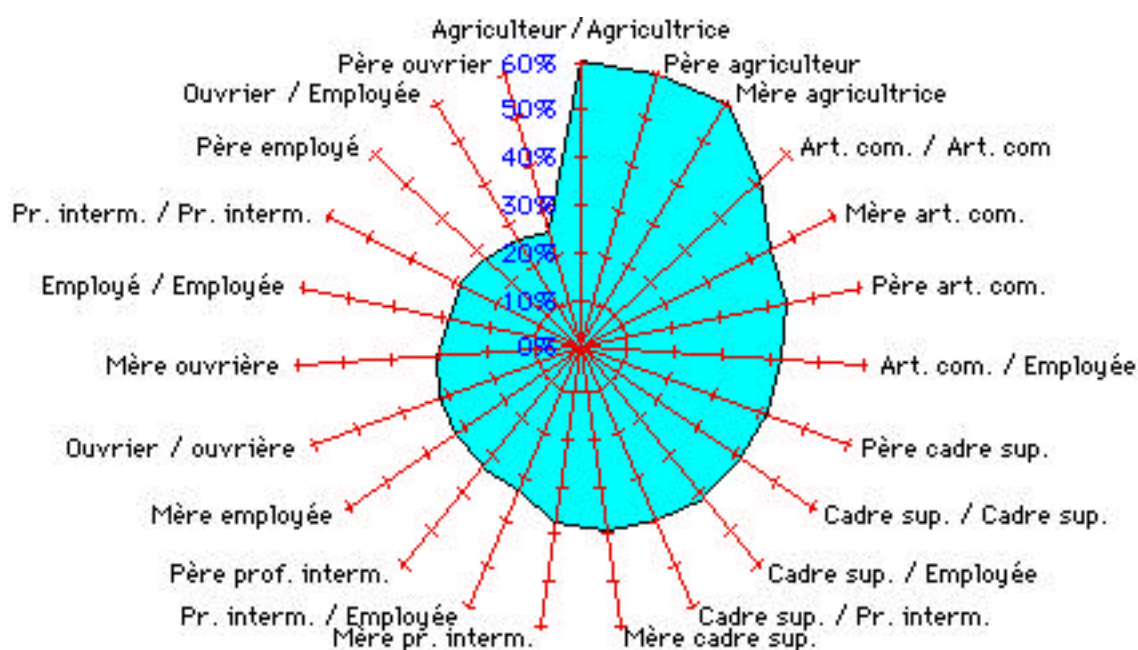


Figure II-1. Taux global d'utilisation du privé par l'enfant principal selon les professions des parents

Rappelons que la moyenne des taux d'utilisation temporaire ou permanente du privé est de 33,4%. Nous pouvons, à partir de ce graphique, résumer les observations effectuées précédemment à propos de l'enfant « principal ».

— Les parents ouvriers ou employés sont de faibles utilisateurs du privé et, parmi les familles regroupant ces deux catégories qui ont pu être étudiées, si les couples ouvrier-employée ou employé-employée utilisent le privé dans des proportions attendues (se situant entre les taux de référence du père et de la mère), les couples d'ouvriers l'utilisent davantage.

— Les parents exerçant, soit l'un soit l'autre, une profession intermédiaire ont des enfants qui utilisent moyennement le privé, avec cependant une fréquence accrue lorsqu'il s'agit de la profession de la mère, dont le comportement est alors à rapprocher de celui des mères cadres supérieurs. Mais les parents qui exercent tous les deux une profession intermédiaire manifestent une fidélité très forte au public. Enfin, les couples profession intermédiaire-employée sont des utilisateurs moyens du privé.

— Les parents cadres supérieurs utilisent assez fréquemment le privé. Et les couples constitués à partir d'un père cadre supérieur utilisent le privé dans des proportions assez élevées et voisines, quelle que soit la profession du conjoint : leurs décisions en ce qui concerne les parcours scolaires de cet enfant semblent davantage liées au statut socioprofessionnel du père qu'à celui de la mère.

— Les artisans et commerçants sont de forts utilisateurs du privé. Cette utilisation, un peu moins forte lorsque la mère est employée, devient très forte et majoritaire, alors que nombre de scolarités ne sont pas achevées, lorsqu'il s'agit d'un couple d'artisans et commerçants.

— Enfin, les agriculteurs sont, de loin et très majoritairement, les plus grands utilisateurs du privé, qu'il s'agisse des couples ou du père et de la mère

Le choix des familles

considérés isolément.

Observons maintenant le « zapping » ou les fidélités en fonction des niveaux d'études des pères ou des mères.

. selon le niveau d'études du père

Niveau d'études du père	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Certificat d'études	72,3	7,1	20,5	100%
CAP, BEP, BEPC	66,0	9,6	24,3	100%
Baccalauréat	65,6	10,4	23,8	100%
Études supérieures	58,5	11,6	29,7	100%

Tableau II-3. Trajectoire de l'enfant principal selon le niveau d'études du père

Le lien entre la trajectoire de l'enfant et le niveau d'études du père semble assez net et distingue trois catégories (Tableau II-3). À la catégorie « certificat d'études » correspond la fidélité la plus forte au public (plus de sept sur dix) mais la moins forte au privé (un élève sur quatorze), et l'utilisation la moins fréquente du « zapping » (un peu plus de deux sur dix). A la catégorie « études supérieures » correspond la fidélité la moins forte au public (moins de six sur dix) mais la plus forte au privé (un peu moins d'un sur neuf), et l'utilisation la plus fréquente du « zapping » (près de trois sur dix). Les deux niveaux intermédiaires (CAP, BEP, BEPC et baccalauréat) marquent des comportements plus voisins et eux-mêmes intermédiaires par rapport aux précédents : un peu moins de deux tiers des élèves sont fidèles au public et environ un sur dix au privé, près du quart ayant déjà utilisé les deux secteurs.

Au total, et si l'on considère qu'il s'agit de scolarités encore loin d'être achevées, nous pouvons supposer (en admettant la probabilité établie au chapitre précédent selon laquelle la fidélité au public diminuerait de 6 points sur un cursus complet) que la fréquentation exclusive du secteur public est à peine majoritaire

chez les élèves dont le père a accompli des études supérieures, et ne concerne que les deux tiers des élèves dont le père a le certificat d'études.

. selon le niveau d'études de la mère

Niveau d'études de la mère	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Certificat d'études	70,1	7,4	22,3	100%
CAP, BEP, BEPC	62,6	9,9	27,4	100%
Baccalauréat	64,2	11,4	24,2	100%
Études supérieures	62,6	10,9	26,3	100%

Tableau II-4. Trajectoire de l'enfant principal selon le niveau d'études de la mère

En ce qui concerne les mères, les oppositions entre les catégories extrêmes (« certificat d'études » et « études supérieures ») sont certes de même sens, mais moins accentuées (Tableau II-4). De la catégorie « certificat d'études » à la catégorie « études supérieures », le nombre des fidèles au public décroît assez nettement, mais cependant presque deux fois moins que lorsqu'il est évalué par rapport aux pères ; et seule la catégorie « certificat d'études » se distingue des trois autres. Entre les mêmes catégories, la part des fidèles au privé croît également dans des proportions un peu moins fortes. L'amplitude des variations du taux de « zapping » est aussi plus faible entre les catégories extrêmes (de 22,3% à 26,3%) et ce sont les enfants de mères « CAP, BEP, BEPC » qui en ont été les plus fréquents utilisateurs. Les comportements de ces dernières semblent se rapprocher fortement de ceux des catégories de niveaux plus élevés, et notamment de celui des mères ayant effectué des études supérieures : ne peut-on y lire le fort degré d'investissement qu'elles placent dans l'éducation et la construction des parcours scolaires de leurs enfants ? Sans doute est-il intéressant d'étudier les effets conjugués des niveaux d'études des deux parents, car on peut se demander si le diplôme du père et celui de la mère déterminent de façon identique le devenir scolaire de l'enfant.

. selon les niveaux d'études des deux parents

Observons donc les trajectoires des enfants en fonction de la combinaison des niveaux d'études des pères et des mères (Tableau II-5).

Niveaux d'études père/mère	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Total
Cert. d'ét./Cert. d'ét.	71,3	7,2	21,4	100%
Cert. d'ét./CAP...	71,0	7,6	21,3	100%
CAP.../Cert. d'ét.	69,3	8,4	22,1	100%
CAP.../CAP...	62,9	10,6	26,4	100%
CAP.../Baccalauréat	64,9	11,1	23,9	100%
CAP.../Études sup.	74,3	6,6	18,9	100%
Baccalauréat/CAP...	61,3	10,6	27,9	100%
Baccalauréat/Baccalauréat	73,0	9,4	17,4	100%
Baccalauréat/Études sup.	62,1	14,1	23,6	100%
Études sup./CAP...	52,7	10,6	36,6	100%
Études sup./Baccalauréat	52,9	15,5	31,5	100%
Études sup./Études sup.	60,7	11,3	27,8	100%

Tableau II-5. Trajectoire de l'enfant principal selon les niveaux d'études des deux parents

(Sous-populations de plus de 100 personnes ⁽³⁾)

Pour les pères « certificat d'études », deux sous-groupes de plus de 100 élèves ont pu être distingués selon que les mères ont déclaré un niveau équivalent ou un niveau « CAP, BEP, BEPC ». Toutefois, les trajectoires des élèves de ces deux sous-groupes ne se différencient pas sensiblement entre elles : la fidélité au public est forte et concerne plus de 7 élèves sur 10, la fidélité au privé est très faible (1 élève sur 13 ou 14), le recours aux deux secteurs ne concerne qu'un peu

³ Comme pour les CSP, nous ne retiendrons que les sous-groupes de familles dont l'effectif est au moins égal à la centaine. Les 12 sous-groupes retenus (sur 16 possibles) représentent 96% des familles dont les niveaux d'études ont été indiqués pour l'un et l'autre des membres du couple.

plus d'un élève sur 5. Dans le premier groupe, les répartitions sont assez proches de celles que nous avons relevées par rapport aux pères ou aux mères de même catégorie considérés isolément ; dans le second, elles se rapprochent davantage de celles que nous avons observées par rapport aux pères « certificat d'études » que de celles que nous avons relevées par rapport aux mères « CAP, BEP, BEPC ».

Pour les pères « CAP, BEP, BEPC », 4 sous-groupes peuvent être observés en fonction des niveaux d'études des mères. Dans le premier (mères « certificat d'études »), on enregistre une fidélité au public assez élevée (plus de 69%), une fidélité au privé (8,4%) et une utilisation du « zapping » (un peu plus de 22%) assez faibles : ce sous-groupe marque des comportements assez voisins des deux sous-groupes précédents, et intermédiaires entre ceux que nous avons relevés pour les parents considérés isolément. Dans le second (mères de même niveau que les pères), la fidélité au public décroît nettement (moins de 63%) tandis que croissent la fidélité au privé (10,6%) et les cas de recours aux deux secteurs (26,4%) : par rapport aux pères ou aux mères de cette catégorie considérés séparément, la fidélité au public et l'utilisation du « zapping » sont intermédiaires, mais la fidélité au privé est renforcée. Dans le troisième (mères « baccalauréat »), la fidélité au public remonte à près de 65% et la fidélité au privé à 11%, le « zapping » atteignant un peu moins de 24% : cette répartition est très voisine de la répartition relevée pour les pères « CAP, BEP, BEPC » ou pour les mères « baccalauréat ». Enfin, dans le quatrième (mères de niveau « études supérieures ») la fidélité au public est la plus élevée (plus de 74%), tandis que la fidélité au privé (6,6%) et la pratique du « zapping » (moins de 19%) sont les plus faibles : la répartition est très éloignée de celle que nous avons observée pour les mères classées « études supérieures », dont la fidélité au public figure parmi les plus faibles (moins de 63%).

Les pères de niveau « baccalauréat » se répartissent, quant à eux, en trois

Le choix des familles

sous-groupes d'effectifs supérieurs à la centaine en fonction des niveaux des mères. Dans le premier (mères « CAP, BEP, BEPC ») la fidélité au public (un peu plus de 61%) est plus faible que dans les groupes de référence (pères « baccalauréat » : près de 66% ; mères « CAP, BEP, BEPC » : près de 63%), la fidélité au privé (10,6%) est un peu plus élevée que les fidélités comparables des pères ou des mères, le « zapping » (près de 28%) étant lui-même très supérieur à celui qui a été relevé dans le groupe des pères, mais assez proche de celui qui a été observé à partir des mères. Dans le second (couples ayant tous les deux un niveau « baccalauréat »), la fidélité au public est très forte (73%), et très nettement supérieure aux fidélités constatées chez les mêmes catégories observées isolément (un peu moins de 66% pour les pères, un peu plus de 64% pour les mères), la fidélité au privé légèrement plus faible (9,4%), et le « zapping » (17,4%) beaucoup plus rare et inférieur de 6 à 7 points. Au contraire, le troisième sous-groupe (mères « études supérieures »), est l'un de ceux auprès desquels on observe une fidélité au public très faible (62%) et une fidélité au privé très forte (14%), le « zapping » y étant assez moyen (23,6%) : la fidélité au public y est inférieure à celle des pères « baccalauréat » mais voisine de celle des mères ayant déclaré avoir effectué des études supérieures ; par rapport à ces pères et ces mères, la fidélité au privé est très nettement renforcée, tandis que l'utilisation conjointe des deux secteurs reste voisine du taux de référence pour les pères et s'abaisse nettement par rapport à celui des mères.

Enfin, les pères ayant déclaré avoir accompli des études supérieures se subdivisent en trois sous-groupes selon les niveaux d'études des mères. Le premier (mères « CAP, BEP, BEPC ») marque l'une des fidélités au public les plus faibles (un peu moins de 53%), et très inférieure à celle qui avait été observée séparément dans les groupes de référence (baisse de près de 6 points par rapport aux pères de niveau « études supérieures », de près de 10 points par rapport aux mères « CAP, BEP, BEPC ») ; la fidélité au privé est moins fluctu-

ante (10,6%) et intermédiaire entre les fidélités correspondantes des pères ou des mères ; mais la pratique du recours aux deux secteurs (36,6%), très élevée et la plus fréquente parmi tous les sous-groupes, est supérieure de près de 7 points à celle des pères et de plus de 9 points à celle des mères. Dans le second sous-groupe (mères « baccalauréat »), la fidélité au public (un peu moins de 53%) est également très faible et très inférieure aux fidélités de chacun des deux parents (baisse de près de 6 points par rapport aux pères « études supérieures », de plus de 13 par rapport aux mères « baccalauréat ») ; la fidélité au privé (15,5%) est, au contraire, la plus élevée et supérieure d'environ 4 points à celles qui étaient relevées dans les groupes correspondants ; la pratique du « zapping » (31,5%), à nouveau l'une des plus fréquentes parmi celles qui ont été observées dans ces sous-groupes, apparaît légèrement renforcée par rapport aux pères (+ 2 points) et très renforcée par rapport aux mères (+ 7 points). Le troisième sous-groupe (parents « études supérieures ») enregistre une fidélité au public de près de 61%, une fidélité au privé de plus de 11% et une pratique du recours dans près de 28% des cas : les répartitions sont à mi-chemin de celles qu'on observe chez les pères et mères considérés isolément.

Nous analyserons ultérieurement les liaisons entre les niveaux d'études déclarés par des parents et l'utilisation des deux secteurs par l'ensemble des enfants d'une même famille. Mais donnons d'abord, comme nous l'avons fait pour les professions, une synthèse graphique des utilisations temporaires ou permanentes du privé par l'enfant « principal », selon que l'on considère les niveaux d'études isolés ou conjugués des parents (Figure II-2).

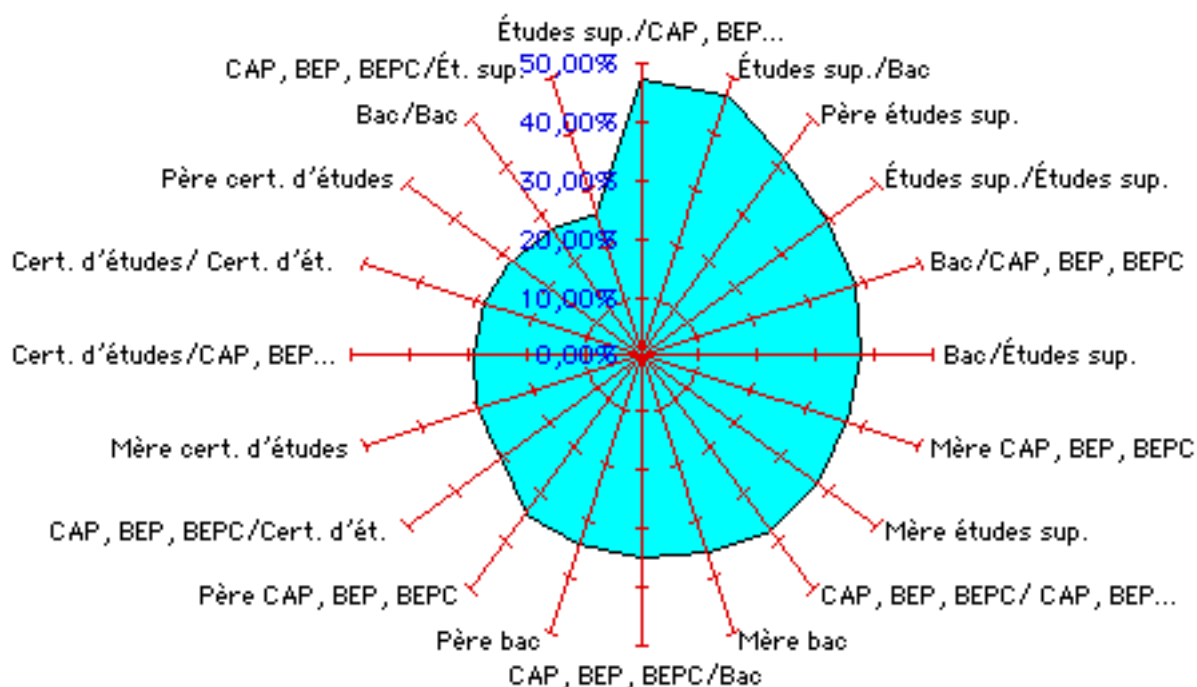


Figure II-2. Taux global d'utilisation du privé par l'enfant principal selon les niveaux d'études des parents

Rappelons la moyenne d'utilisation exclusive ou temporaire du secteur privé : 33,4%. Mais la dispersion est très grande puisqu'on passe d'une utilisation minimale de 25,5% à une utilisation maximale presque double : 47,2%. Fait encore plus remarquable, ces valeurs extrêmes concernent des couples aux compositions symétriques et pour lesquels nous aurions pu attendre des comportements voisins : très faible utilisation du privé lorsque le père est « CAP, BEP, BEPC » et la mère « études supérieures », très forte utilisation lorsque la composition familiale est inversée ; dans ces deux cas, le diplôme du père semble l'emporter sur celui de la mère, et amplifier de façon forte les différences observées par rapport aux parents considérés isolément. Résumons brièvement les autres observations recueillies.

— Les enfants dont les pères ou les mères, pris séparément, ont déclaré un niveau « certificat d'études » enregistrent de faibles taux d'utilisation du privé ; mais ces taux sont cependant plus élevés si l'on considère les mères que si l'on

considère les pères. Lorsque les deux parents appartiennent à cette même catégorie, le taux d'utilisation du privé se situe à mi-chemin entre les précédents. Quand le père a le certificat d'études et la mère un CAP, BEP, ou BEPC, le privé est faiblement utilisé, comme chez les pères et beaucoup moins que chez les mères : l'utilisation du privé semble donc ici plus liée au niveau d'études du père qu'à celui de la mère.

— Les élèves ayant un père « CAP, BEP, BEPC » utilisent de façon moyenne le privé ; ceux qui ont une mère de ce niveau l'utilisent davantage. Dans le cas des couples « CAP, BEP, BEPC-Baccalauréat », l'utilisation du privé est encore plus forte, se rapprochant des comportements observés lorsque la mère, prise séparément, a le baccalauréat ; dans le cas de couples « CAP, BEP, BEPC-Certificat d'études », l'utilisation est moindre, le taux se rapprochant de celui du groupe des mères classées « certificat d'études ». Lorsque les deux parents déclarent le même niveau d'études, l'utilisation est, au contraire, plus forte, se rapprochant à nouveau de celle des mères de cette catégorie. Dans les trois cas, il semble que l'influence des mères soit assez déterminante.

— Les enfants dont les pères ou les mères déclarent le niveau « bac » utilisent le privé de manière à peine supérieure à la moyenne si on les considère par rapport aux premiers, de manière plus forte si on les considère par rapport aux secondes. Pour les pères de niveau « baccalauréat », deux sous-groupes analysés en fonction des niveaux des mères (« études supérieures » et « CAP, BEP, BEPC ») utilisent de façon forte et sensiblement voisine le privé, l'un et l'autre dans des proportions proches de celles des mères des mêmes catégories et davantage que les pères de catégorie « baccalauréat » considérés isolément. Le troisième sous-groupe est constitué de parents de même niveau : on y relève une fidélité nettement plus forte au public, et très nettement supérieure aux fidélités observées à partir de la variable « baccalauréat » considérée de manière séparée

Le choix des familles

pour les pères ou les mères : il semble que ces couples, parmi lesquels figurent les instituteurs, aient un comportement spécifique marqué par un fort attachement à la laïcité.

— Pour les élèves dont le père a accompli des études supérieures, on distingue 3 sous-groupes selon les niveaux des mères. Deux d'entre eux (mères « CAP, BEP, BEPC » et « baccalauréat ») constituent les deux sous-groupes pour lesquels l'utilisation totale ou partielle du privé est la plus forte, et sans doute majoritaire si l'on considérait des scolarités achevées : l'utilisation du privé est considérablement amplifiée si on la compare à celle qui est observée dans les groupes de pères ou de mères dont sont extraits ces sous-ensembles. Le sous-groupe « études supérieures-études supérieures » utilise fréquemment le privé, mais plus rarement que les deux sous-groupes précédents : les comportements de ces couples se situent d'ailleurs à mi-chemin entre ceux des pères ou mères de cette catégorie.

L'utilisation familiale des secteurs

Comme nous l'avons mis en évidence dans le chapitre précédent, la fidélité au public ou au privé devient encore plus faible lorsqu'elle est évaluée à partir des comportements scolaires de l'ensemble de la fratrie. Pour n'en rappeler que les résultats essentiels qui serviront de repères à ce développement, le quart des familles scolarisant leur enfant « principal » en public au moment de l'enquête ont par ailleurs utilisé le privé pour un autre enfant, tandis que moins d'un tiers de celles qui scolarisent leur enfant « principal » en privé sont des familles fidèles à ce secteur (cf. Tableau I-13). Pour l'ensemble des fratries, le partage devient presque égal entre celles qui n'utilisent que le public et celles qui, totalement ou partiellement, utilisent le privé (cf. Tableau I-14) .

Nous avons également constaté que l'utilisation familiale des deux secteurs

de scolarisation est fortement dépendante de la profession du père (cf. Tableau I-15) : la fidélité au public est très minoritaire pour l'ensemble des enfants de la fratrie lorsque le père est agriculteur ou artisan et commerçant, faiblement majoritaire quand il est cadre supérieur, devient majoritaire s'il exerce une profession intermédiaire ou est employé, et enfin fortement majoritaire lorsqu'il est ouvrier ; quoique globalement très faible (moins de 4%), la fidélité au privé est encore plus faible chez les enfants d'ouvriers et, au contraire, plus forte chez les enfants d'agriculteurs. Ces dépendances sont-elles du même ordre si l'on considère à présent les professions des mères ou les niveaux d'études des parents ?

. selon la profession de la mère

Profession de la mère	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
Agricultrice	35,5	10,2	54,1	100%
Artisane, commerçante	47,4	9,8	42,6	100%
Cadre supérieur	55,7	8,1	36,1	100%
Profession intermédiaire	55,9	7,8	36,1	100%
Employée	60,0	6,2	33,7	100%
Ouvrière	62,8	4,5	32,6	100%

Tableau II-6. Trajectoires des fratries selon la profession de la mère

Les données du Tableau II-6 corroborent pour une très large part les observations effectuées à partir des professions des pères. C'est en particulier le cas pour les artisans et commerçants, avec des répartitions très voisines et une fidélité au public toujours nettement minoritaire. De même, lorsque les mères sont agricultrices, la fidélité au public (35,5%) est quasi identique avec un peu plus de fidèles au privé et un peu moins d'utilisation des deux secteurs. Chez les cadres supérieurs, la fidélité au public est plus forte lorsqu'elle est évaluée à partir des mères, le « zapping » familial étant, au contraire, moins fréquent. L'observation

Le choix des familles

L'observation est contraire dans les 3 autres catégories (professions intermédiaires, employées et ouvrières), pour lesquelles le taux de fidélité au public diminue assez nettement tandis que progresse l'utilisation familiale des deux secteurs (selon que l'on considère les mères plutôt que les pères, augmentation de plus de 3 points pour les employées, de plus de 4 points pour les professions intermédiaires et de plus de 5 points pour les ouvrières).

Par rapport aux professions des mères, il apparaît également que la fréquentation du « tout public », si elle était mesurée sur un panel de familles dont l'ensemble des enfants aurait achevé sa scolarité, serait très minoritaire pour les agricultrices et artisanes ou commerçantes, faiblement majoritaire pour les cadres supérieurs et professions intermédiaires, majoritaire mais inférieure à 60% pour les employées et ouvrières.

Mais observons maintenant l'utilisation familiale des secteurs en croisant les professions des parents, chaque fois que l'effectif des sous-populations est suffisant (effectifs supérieurs à la centaine).

. selon les professions des deux parents

Tout en étant les moins fidèles au public, les couples d'agriculteurs y sont un peu plus fidèles (près de 38%) que les pères ou mères de cette catégorie considérés isolément (Tableau II-7). Mais ils sont aussi un peu plus souvent fidèles au privé (près de 12%) et un peu moins utilisateurs des deux secteurs à la fois (un peu plus de 50%).

Les couples d'artisans ou commerçants ont des comportements familiaux très proches de ceux des couples d'agriculteurs ; ils figurent aussi parmi les moindres utilisateurs du « tout public » (près de 40%) et les forts utilisateurs du privé seulement (plus de 11%) et des deux secteurs à la fois (plus de 49%) : que

ce soit de façon exclusive ou partagée, ils utilisent davantage le privé en tant que couple que lorsqu'ils sont observés séparément. Les couples unissant un artisan ou commerçant et une employée marquent une fidélité plus grande au public (près de 49%), la fidélité au privé (9%) et l'utilisation familiale des deux secteurs (plus de 42%) restant élevées : les trajectoires de ces fratries sont alors beaucoup plus proches de celles des fratries de pères artisans ou commerçants que de celles des fratries de mères employées.

Professions père/mère	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
Agriculteur/Agricultrice	37,8	11,8	50,3	100%
Artisan, com./Art., com.	39,6	11,1	49,1	100%
Artisan, com./Employée	48,6	9,0	42,2	100%
Cadre sup./Cadre sup.	53,9	8,5	37,4	100%
Cadre sup./Pr. intermédiaire	52,9	7,8	39,1	100%
Cadre sup./Employée	49,2	6,5	44,2	100%
Pr. interm./Pr. interm.	66,9	7,2	25,8	100%
Pr. intermédiaire/Employée	59,3	7,2	33,3	100%
Employé/Employée	63,5	5,7	30,7	100%
Ouvrier/Employée	66,9	5,3	27,7	100%
Ouvrier/Ouvrière	61,4	4,0	34,5	100%

Tableau II-7. Trajectoire des fratries selon les professions des deux parents

(Sous-populations de plus de 100 personnes)

Les familles dont le père est cadre supérieur se répartissent en 3 sous-groupes, en fonction de la profession déclarée par la mère. Les utilisations familiales des secteurs par les deux premiers (mères cadres supérieurs ou professions intermédiaires) sont assez comparables : un peu plus de la moitié de ces familles (respectivement près de 54% et près de 53%) sont fidèles, pour l'ensemble de leurs enfants, au public, environ 8% sont fidèles au privé et 37% à 39% utilisent les deux secteurs ; les répartitions dans le premier sous-groupe se situent entre

Le choix des familles

celles des pères et mères de même catégorie en ce qui concerne la fidélité et l'utilisation familiale des deux secteurs, mais l'utilisation du privé y est légèrement renforcée ; dans le second, elles sont aussi assez intermédiaires, mais l'utilisation du privé y est très légèrement moins fréquente. Dans le troisième sous-groupe (mères employées), la fidélité au public est, certes, moins forte (49%), mais reste voisine de celle des pères cadres supérieurs (50%) et beaucoup plus éloignée que celle des mères employées (60%) ; la fidélité au privé, assez faible (6,5%), se rapproche davantage de celle des mères mais l'utilisation conjointe des deux secteurs (plus de 44%) est l'une des plus élevées et beaucoup plus fréquente que celle qui est observée séparément à partir de chaque parent considéré isolément.

Les deux sous-groupes constitués à partir des pères professions intermédiaires et selon que les mères sont respectivement professions intermédiaires ou employées se différencient assez nettement. Dans le premier, on relève l'une des fidélités au public les plus élevées (près de 70%), et nettement plus forte que celle qui a été observée séparément parmi les pères ou mères de référence ; au contraire, l'utilisation familiale des deux secteurs est plutôt faible (un peu moins de 26%) et bien inférieure à celle des pères ou mères de cette catégorie, seule la fidélité au privé (7,2%) se situant de façon moyenne. Dans le second (mères employées), la fidélité au public est à peine inférieure (un peu plus de 59%) aux fidélités observées dans les deux groupes à partir desquels ce sous-groupe a été constitué, mais, au contraire, la fidélité au privé (7,2%) est un peu plus forte ; l'utilisation familiale des deux secteurs est élevée (plus de 33%) et se rapproche davantage de celle des mères que de celle des pères.

Le sous-groupe de familles dont les deux membres sont employés répartit l'utilisation familiale des secteurs de façon très semblable à celle des pères employés (les mères employées utilisaient moins le « tout public » et davantage le « zapping » familial) : 63,5% des fratries sont fidèles au public et moins de

6% au privé, près de 31% utilisent les deux secteurs.

Enfin, à partir des pères ouvriers, on distingue deux sous-groupes d'effectifs suffisamment élevés, selon que les mères sont employées ou ouvrières. Dans le premier, la fidélité au public (près de 70%) est la plus forte avec celle des couples « professions intermédiaires » et dépasse celle des ouvriers ou employées considérés isolément ; la fidélité au privé (un peu plus de 5%) est, au contraire, plus faible, l'utilisation familiale des deux secteurs (un peu moins de 31%) étant plus proche de celle des pères que de celle des mères de même catégorie. Dans le second (ouvriers-ouvrières), la fidélité au public (plus de 61%) est beaucoup moins forte que celle des pères et un peu moins forte que celle des mères, la fidélité au privé est la plus faible (4%) et inférieure à celles relevées pour les pères ou les mères observés séparément, l'utilisation familiale des deux secteurs (34,5%) étant au contraire un peu plus fréquente que celle des mères et beaucoup plus fréquente que celle des pères.

Résumons ces séries d'observations par une représentation graphique des taux d'utilisation familiale, exclusive ou partielle, du privé (Figure II-3).

Rappelons que l'utilisation exclusive ou partielle du privé par les fratries est de 40,7% en moyenne sur cet échantillon redressé, mais qu'elle serait très probablement supérieure à 48% si on l'évaluait sur un panel fictif de familles dont tous les enfants auraient achevé leurs scolarités.

— Les pères ouvriers scolarisent très minoritairement leurs enfants en privé, mais les mères le font plus fréquemment ; les pères employés l'utilisent encore minoritairement mais plus fréquemment que les pères ouvriers, et les mères employées encore plus souvent et dans des proportions qui s'approchent de la moyenne. Les couples constitués à partir de ces deux catégories restent majoritairement fidèles au public, mais à des degrés divers : forte fidélité (de l'ordre des deux tiers) pour les couples ouvriers-employées, fidélité un peu plus faible

Le choix des familles

pour les familles d'employés, encore plus faible pour les familles ouvrières. Même pour ces catégories traditionnellement attachées au public, le recours au privé est fréquent et, semble-t-il, d'autant plus fréquent que les difficultés scolaires sont grandes (pères ouvriers-mères ouvrières).

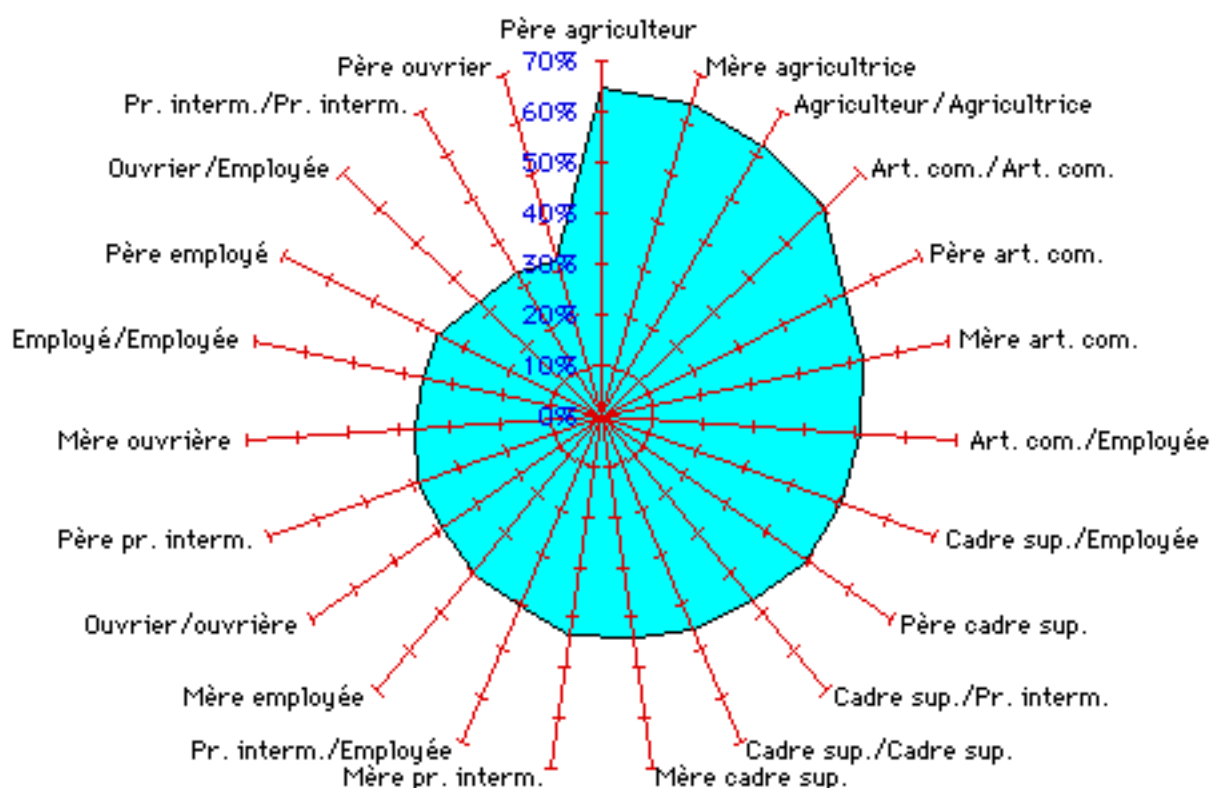


Figure II-3. Taux global d'utilisation du privé par les fratries selon les professions des parents

— Pour les pères appartenant aux professions intermédiaires, la fréquentation permanente ou partielle du privé par la fratrie reste minoritaire et inférieure à la moyenne, mais lui devient supérieure chez les mères de cette catégorie : sur un panel de familles dont les enfants auraient tous achevé leurs scolarités, elle deviendrait même probablement majoritaire. Au contraire, les couples dont les deux membres exercent une profession intermédiaire marquent une fidélité très majoritaire (plus des deux tiers) au seul secteur public, auquel leur attachement reste très fort, et l'un des plus forts avec celui des couples ouvriers-employées. Est-ce, pour ce sous-groupe qui compte beaucoup d'instituteurs, essentiellement

le fait d'une composition sociale particulière ? Est-ce aussi le fait de moindres difficultés scolaires ? Probablement les deux.

— Dans les familles dont le père appartient aux professions intermédiaires et dont la mère est employée, le taux global d'utilisation du privé est beaucoup plus élevé, proche de la moyenne et très légèrement supérieur à celui qui a été observé pour ces deux catégories prises isolément. Sans doute le nombre d'enfants en difficultés scolaires est-il plus grand que dans le sous-groupe précédent. Sur un panel de familles dont les enfants auraient achevé leurs scolarités, le recours au privé n'y resterait que faiblement minoritaire.

— Lorsque le père est cadre supérieur, l'utilisation du privé par la fratrie avoisine les 50%, et 44% lorsque c'est la mère : sur un panel de familles dont les enfants seraient tous sortis du système scolaire, la fidélité au public serait nettement minoritaire dans le groupe des pères, plus faiblement mais cependant minoritaire dans le groupe des mères. Dans les 3 sous-groupes de pères cadres supérieurs constitués selon les professions des mères, on observe également une forte utilisation du privé : c'est cependant lorsque les deux membres du couple sont cadres supérieurs que cette utilisation, qui serait néanmoins majoritaire sur notre panel fictif, est relativement la plus basse (près de 46%) ; elle croît légèrement, et serait à plus forte raison majoritaire sur notre panel, lorsque les mères sont professions intermédiaires ; elle croît encore plus fortement, et est déjà devenue majoritaire, lorsque les mères sont employées : ces dernières semblent donc amplifier le recours au privé observé chez les cadres supérieurs.

— Enfin, dans tous les autres groupes et sous-groupes qui impliquent artisans et commerçants ou agriculteurs, les utilisations totales ou partielles du privé l'emportent nettement sur la fidélité au public, alors même que les scolarités de la fratrie sont encore le plus souvent inachevées. Chez les pères ou mères artisans et commerçants considérés isolément, ce sont respectivement plus de 53% ou plus

Le choix des familles

de 52% des familles qui ont renoncé au « tout public » ; un taux voisin est relevé lorsqu'un père artisan ou commerçant est uni à une mère employée (51%), mais beaucoup plus élevé dans le cas des couples d'artisans et commerçants (plus de 60%) : dans ce sous-groupe, sur notre panel fictif, la fidélité au public ne concernerait sans doute guère plus du tiers des familles. Agriculteurs et agricultrices considérés de façon séparée utilisent le privé, de manière permanente ou temporaire, dans plus de 64% des cas, lorsqu'ils constituent un couple dans 62% des cas : sur notre panel fictif, la fidélité au public concernerait moins du tiers de ces familles.

. selon le niveau d'études du père

Observons maintenant la trajectoire de la fratrie en fonction du niveau d'études du père (Tableau II-8).

Niveau d'études du père	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
Certificat d'études	65,0	4,7	30,2	100%
CAP, BEP, BEPC	58,2	6,8	34,9	100%
Baccalauréat	57,5	7,3	35,1	100%
Études supérieures	52,4	8,2	39,2	100%

Tableau II-8. Trajectoires des fratries selon le niveau d'études du père

Comme nous l'avions observé en analysant les trajectoires des enfants « principaux », le lien entre les parcours des fratries et le niveau d'études du père est assez net et permet à nouveau de distinguer trois catégories. Ce sont les fratries dont le père déclare le niveau « certificat d'études » qui enregistrent la fidélité la plus forte au public (plus des deux tiers) et la moins forte au privé (moins de 1 sur 20), ainsi que les parcours mixtes les moins fréquents (à peine plus de 3 sur 10). À la catégorie « études supérieures » correspond, au contraire, le plus faible taux de fidélité au public (un peu plus de 5 familles sur 10) et le

plus grand nombre de trajectoires « tout privé » (un peu plus d'une sur 12), et mixtes (près de 4 sur 10). Les deux niveaux intermédiaires (CAP, BEP, BEPC et bac) marquent des comportements plus voisins et eux-mêmes intermédiaires par rapport aux précédents : environ 57 à 58% des fratries sont fidèles au public et 7% au privé, tandis que plus d'un tiers d'entre elles a déjà utilisé les deux secteurs. Sur un panel de familles dont les enfants auraient achevé leur scolarité, la fidélité au public serait minoritaire quand le père a accompli des études supérieures, faiblement majoritaire pour les catégories intermédiaires et sans doute peu supérieure à 60% chez celles dont les pères déclarent le niveau « certificat d'études ».

. selon le niveau d'études de la mère

Niveau d'études de la mère	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
Certificat d'études	62,2	5,0	32,7	100%
CAP, BEP, BEPC	55,7	6,9	37,2	100%
Baccalauréat	55,5	8,7	35,6	100%
Études supérieures	57,2	7,5	35,1	100%

Tableau II-9. Trajectoires des fratries selon le niveau d'études de la mère

Quoique moins accentuées que dans le cas du père, les différences entre les catégories extrêmes (mères « certificat d'études » et « études supérieures ») sont de même sens : le pourcentage des fratries fidèles au public décroît de 5 points tandis que celui des fidèles au privé croît de 2,5 points, sensiblement comme celui des utilisateurs mixtes (Tableau II-9). Les familles des niveaux d'études intermédiaires optent pour le « tout public » dans des proportions très voisines (55 à 56%), le « tout privé » étant un peu plus utilisé par le groupe des mères qui ont le baccalauréat (8,7%) que par le groupe « CAP, BEP, BEPC » (6,9%) ; au contraire, ces dernières optent un peu plus fréquemment pour une utilisation mixte des secteurs (37,2%) que les précédentes (35,6%).

Le choix des familles

Toutefois, même si ces différences sont moins accentuées que dans le cas des pères, on observerait, sur un véritable suivi de familles dont les enfants auraient tous achevé leur scolarité, une fidélité au public ne restant fortement majoritaire qu'au au niveau « certificat d'études » et devenant, au contraire, faiblement majoritaire à partir du « CAP, CEP, BEPC ». Il est donc intéressant d'étudier les effets conjugués des niveaux d'études des deux parents sur le parcours des enfants d'une même fratrie, de façon à en mesurer les poids respectifs.

. selon les niveaux d'études des deux parents

Niveaux d'études père/mère	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Total
Cert. d'ét./ Cert. d'ét.	62,8	4,5	32,5	100%
Cert. d'ét./ CAP...	67,3	5,5	27,1	100%
CAP.../Cert. d'ét.	62,6	6,0	31,2	100%
CAP.../CAP...	55,5	7,2	37,1	100%
CAP.../Baccalauréat	53,7	9,4	36,7	100%
CAP.../Études sup.	69,2	4,2	26,5	100%
Baccalauréat/CAP...	53,6	7,8	38,5	100%
Baccalauréat/Baccalauréat	63,4	6,8	29,7	100%
Baccalauréat/Ét. sup.	53,6	9,0	37,3	100%
Études sup./CAP...	45,7	7,5	46,7	100%
Études sup./Baccalauréat	46,8	11,2	41,9	100%
Études sup./Ét. sup.	55,8	8,0	36,1	100%

Tableau II-10. Trajectoires des fratries selon les niveaux d'études des deux parents

(Sous-populations de plus de 100 personnes)

Deux sous-groupes ont pu être observés parmi les pères ayant le certificat d'études, selon que les mères sont de même niveau ou de niveau « CAP, BEP, BEPC » (Tableau II-10). Dans le premier cas, la fréquentation du seul secteur public (près de 63%) est plus voisine de celle constatée chez les mères ; l'utilisation du « tout privé » (4,5%) est rare et légèrement inférieure à celles

des pères ou mères considérés séparément, celle des deux secteurs (32,5%) s'éloignant quelque peu de celle des pères et rejoignant celle des mères. Dans le second cas, la fidélité au public est élevée (plus de 67%), surpassant légèrement celle des pères de niveau « certificat d'études » et très fortement (de près de 12 points) celle des mères « CAP, BEP, BEPC » ; la fidélité au privé (5,5%) se situe plus à mi-chemin, l'utilisation familiale des deux secteurs étant peu fréquente (un peu plus de 27%), inférieure à celle des pères et très inférieure à celle des mères dont ce sous-groupe est issu.

A partir du groupe des pères « CAP, BEP, BEPC », 4 sous-groupes ont été analysés selon le diplôme de la mère. Dans le premier (mères « certificat d'études »), la fidélité au public (près de 63%) est voisine de celle des mères de ce niveau et plus élevée que celle des pères, la fidélité au privé (6%) est plus médiane et l'utilisation familiale des deux secteurs (un peu plus de 31%), au contraire, plus proche de celle des pères que de celle des mères. Dans le second (parents de même catégorie), la fidélité au privé est plus faible (55,5%) et plus voisine de celle des mères de ce niveau considérées isolément mais la fidélité au privé (plus de 7%) dépasse celle de chaque parent de référence ; pour leur part, les parcours mixtes (plus de 37%) excèdent assez nettement ceux des pères et rejoignent ceux des mères. Le troisième sous-groupe (mères « baccalauréat ») marque une fidélité au public encore plus faible (un peu moins de 54%), assez nettement inférieure à celle des pères, et même légèrement inférieure à celle des mères de référence ; les parcours « tout privé » (plus de 9%) ou « public-privé » (près de 37%) sont plus fréquents. Au contraire, dans le quatrième sous-groupe (mères « études supérieures »), la fidélité des fratries au public est la plus élevée (plus de 69%) et supérieure de 11 à 12 points à celles relevées à partir des pères ou des mères de référence considérés isolément ; à l'inverse, fidélité au privé (4,2%) et utilisation mixte des deux secteurs (26,5%) sont les plus faibles de toutes.

Le choix des familles

Trois sous-groupes ont pu être étudiés selon que les pères de niveau « baccalauréat » sont unis à des mères « CAP, BEP, BEPC », « baccalauréat » ou « études supérieures ». Dans le premier, la fidélité au public s'abaisse assez fortement (près de 54%), se situant assez nettement en deça de la fidélité à ce secteur observée chez les pères de référence, et un peu en deça de celle des mères ; au contraire, la fidélité au privé (près de 8%) est un peu plus élevée et, surtout, l'utilisation familiale des deux secteurs (38,5%) dépasse très nettement celle des pères et, plus faiblement, celle des mères. Le second (pères et mères « baccalauréat ») se comporte tout à fait autrement : il figure parmi les plus fidèles au public (plus de 63%), plus encore que chacun des groupes qui le constituent ; il est, au contraire, un peu moins fidèle au privé (moins de 7%) que ne le sont les pères et mères considérés séparément et, surtout, nettement moindre utilisateur des deux secteurs (moins de 30%). Le troisième (mères « études supérieures ») ressemble davantage au premier qu'au second : comme dans le premier, la fidélité au public concerne un peu moins de 54% des familles et se situe au-dessous des fidélités observées dans les groupes de pères et mères dont il est issu ; au contraire, la fidélité au privé (9%) y est plus fréquente, ainsi que l'utilisation familiale des deux secteurs (plus de 37%).

Enfin, trois sous-groupes ont été constitués parmi les pères déclarant avoir suivi des études supérieures, selon les niveaux des mères. Dans le premier (mères « CAP, BEP, BEPC »), les fidèles au public sont devenus minoritaires (moins de 46%), et sont beaucoup moins nombreux que chez les pères et mères de référence considérés séparément (plus de 6 points d'écart avec les pères, 10 avec les mères) ; les fidèles au privé (7,5%) sont restés plus stables, mais la proportion d'utilisateurs des deux secteurs (près de 47%), bien évidemment très supérieure à celle qui a été observée dans les deux groupes de référence, dépasse celle des fidèles au public et en fait le premier groupe de « zappeurs ». La situation du second sous-groupe (mères « baccalauréat ») s'apparente à la

précédente, notamment en ce qui concerne la fidélité au public (moins de 47%), elle aussi inférieure à celles qui ont été relevées chez les pères ou mères dont ce sous-ensemble est extrait ; mais c'est à la fois la fidélité au privé (11,2%, la plus forte de tous ces groupes et sous-groupes) et l'utilisation familiale des deux secteurs (près de 42%) qui dépassent très nettement leur fréquence dans les groupes de pères ou mères correspondants. Le troisième sous-groupe (pères et mères « études supérieures ») se distingue assez nettement des précédents : la fidélité au public (près de 56%) se situe de façon plus intermédiaire entre les fidélités observées chez les pères ou mères considérés séparément, même si elle est plus proche de ces dernières que des premiers ; et il en est sensiblement de même de la fidélité au privé (8%) ou de l'utilisation familiale des deux secteurs (un peu plus de 36%).

Résumons par un graphique ces divers taux d'utilisation, totale ou partielle, du privé par les fratries (Figure II-4), sans oublier qu'il conviendrait de les réviser à la hausse d'environ 8 points si nous disposions d'un panel de familles suivant jusqu'à leur terme l'ensemble de ces scolarités.

Lorsqu'on observe isolément les pères et les mères, on peut classer les fratries par ordre croissant d'utilisation du privé, du niveau « certificat d'études » à celui des études supérieures. Dans les trois premiers cas, les taux relevés chez la mère sont supérieurs à ceux du père. En revanche, les études supérieures introduisent une variation de sens opposé : lorsqu'il s'agit du père, l'utilisation du privé atteint son point culminant, mais lorsqu'il s'agit de la mère la fréquence chute très sensiblement pour se situer à peine au-dessus du niveau « certificat d'études ».

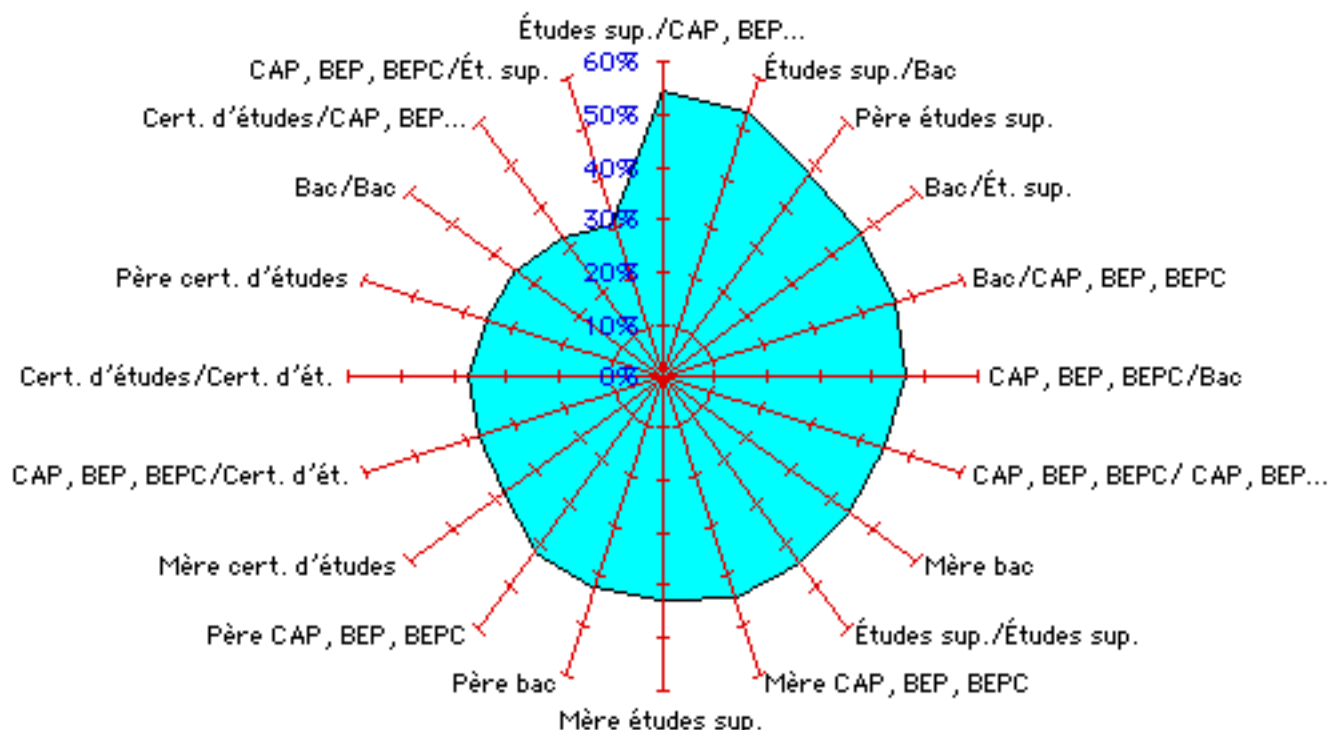


Figure II-4. Taux global d'utilisation du privé par les fratries selon les niveaux d'études des parents

Lorsque les deux parents se déclarent au niveau du certificat d'études, la fréquentation totale ou partielle du privé se situe entre celles qui ont été observées à partir de chacun d'eux considérés isolément, en étant cependant plus proche de celle de la mère que de celle du père. Mais la distorsion constatée par rapport aux études supérieures produit une très forte dispersion des couples où l'un des deux parents a suivi ce type d'études : par exemple, comme nous l'avons déjà observé en ce qui concerne l'enfant « principal », le plus fort taux d'utilisation du privé se rencontre lorsqu'un père de ce niveau a une compagne de niveau « CAP, BEP, BEPC », mais le plus faible taux d'utilisation du privé se constate dans le cas de figure inverse.

La dispersion, quoique de moindre ampleur, est également importante pour les niveaux « CAP, BEP, BEPC » et « baccalauréat » que l'on rencontre pratiquement sur tout le pourtour du graphique, d'une faible utilisation du privé chez les couples de niveau « baccalauréat », à une forte utilisation chez les

couples associant un père de niveau « CAP, BEP, BEPC » et une mère « baccalauréat » ou l'inverse. En fait, la seule catégorie qui manifeste une assez forte homogénéité est le niveau « certificat d'études », qui est fortement corrélé avec une faible utilisation du privé, quel que soit le diplôme du conjoint ; mais il faut remarquer que l'homogamie y est plus fréquente et que les combinaisons avec d'autres degrés d'études ne sont pas observables en nombre suffisant, sauf avec le niveau immédiatement supérieur (CAP, BEP, ou BEPC).

Conclusion

Mesurée à partir du parcours scolaire de l'enfant « principal », l'utilisation totale ou partielle du privé, en hausse générale pour toutes les catégories sociales, reste cependant fortement minoritaire chez les employés, ouvriers et professions intermédiaires, que l'on considère les professions isolées des pères ou des mères ou les couples qui regroupent ces catégories ; mais elle frise la majorité dans les familles où l'un des membres est cadre supérieur ou artisan et commerçant, l'atteint lorsque la famille est composée d'un couple d'artisans ou commerçants, et la dépasse fortement lorsque l'un des membres du couple est agriculteur ou lorsque les deux le sont. Elle reste minoritaire quels que soient les niveaux d'études des membres de la famille, mais beaucoup plus faiblement minoritaire lorsque les pères ont suivi des études supérieures ; et elle est en voie de devenir majoritaire lorsque ces pères sont unis à des mères de niveaux d'études inférieurs.

Mesurée à partir de l'ensemble des parcours des enfants d'une même famille, l'utilisation totale ou partielle du privé, très majoritaire lorsque l'un ou les deux parents sont agriculteurs, mais aussi lorsque l'un des parents est artisan ou commerçant et, surtout, lorsque les deux le sont, devient très faiblement minoritaire lorsque le père est cadre supérieur et encore plus faiblement lorsque les deux le sont ; et elle concerne environ 4 familles sur 10 lorsqu'un des

Le choix des familles

membres de la famille est profession intermédiaire ou employé (un peu moins lorsque les deux sont professions intermédiaires), un tiers des familles lorsque l'un des parents est ouvrier, et plus d'un tiers lorsque les deux le sont. Cette utilisation totale ou partielle du privé reste, certes, le plus souvent minoritaire quels que soient les niveaux d'études des parents ; mais les familles dont les pères ont accompli des études supérieures utilisent les deux secteurs à plus de 47% et les couples de pères « études supérieures » et de mères « baccalauréat » ou « CAP, BEP, BEPC » à nettement plus de 50%.

Que ce soit de façon permanente ou partielle, les familles, dans leur ensemble, intensifient l'usage du privé. Et l'utilisation familiale de ce secteur est bien supérieure à celle qui était mesurée à partir du seul parcours de l'enfant « principal ». Nous avons montré que ce choix est très déterminé socialement et qu'il est fortement lié au niveau socioprofessionnel et socioculturel des parents : parfois voisin lorsque l'on considère les professions des pères ou des mères (agriculteurs, artisans et commerçants), il apparaît plus déterminé par la position sociale des pères lorsque ceux-ci sont cadres supérieurs, mais par celle des mères lorsqu'elles sont ouvrières, employées ou professions intermédiaires ; et, s'il est plus fortement lié au père lorsque celui-ci déclare avoir accompli des études supérieures, il l'est plus fortement à la mère se situant aux autres niveaux. Notons d'ailleurs que la profession produit une amplitude de variations plus large que le diplôme, et également une moindre dispersion des différents types de combinaison. Mais, derrière ces déterminants sociaux, se cache certainement une relation avec la propre histoire scolaire des parents, et, plus globalement, avec un ensemble de traditions familiales qui ne se limitent pas aux seules pratiques de scolarisation, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant.

Chapitre III. D'une génération à l'autre : zapping et tradition familiale

Nous avons à plusieurs reprises souligné le manque de comparabilité entre notre enquête par questionnaire et le suivi d'une cohorte d'élèves durant une longue période : problèmes de représentativité d'une part, que nous avons résolus au moins partiellement en procédant au redressement de l'échantillon en fonction des variables essentielles, d'autre part problèmes liés au caractère transversal et non longitudinal des données recueillies, ce qui nous interdit de connaître la totalité des mouvements intervenant au cours de la scolarité des élèves, et a nécessité des estimations en référence aux mobilités observées sur les panels précédemment étudiés. Mais nous avons également enrichi notre connaissance sur de nombreuses questions qui ne figurent pas dans les panels. Par exemple nous avons pu identifier les trajectoires de l'ensemble des enfants d'une même fratrie, ce qui a permis d'estimer plus exactement la part des familles fidèles au public ou au privé et les pratiques effectives d'utilisation des deux secteurs de scolarisation : ce point a été traité dès le premier chapitre. De même, disposant des réponses des parents sur les raisons de leur choix d'établissement, nous pourrions dans le chapitre suivant analyser ce choix, ce qui était impossible à partir des études de panels. Enfin, et ce sera l'objet du présent chapitre, notre enquête apporte aussi des renseignements nouveaux sur les trajectoires scolaires des parents eux-mêmes, ce qui permet de les mettre en relation avec celles de leurs enfants, donc de vérifier dans quelle mesure il y a dépendance entre les choix de scolarisation des parents et les choix effectués pour leurs enfants une génération plus tard. Nous chercherons tout d'abord à répondre à trois séries de questions :

— quelles ont été les scolarités des parents ayant un enfant scolarisé aujourd'hui dans l'enseignement secondaire ?

— quelles ont été les scolarités des parents dont l'enfant « principal » est

Le choix des familles

soit un fidèle du public, soit un fidèle du privé, soit un « zappeur » ? Et par conséquent, peut-on estimer l'évolution des taux de fidélités ou de transfert à une génération d'écart ?

— enfin, quels sont les rapports entre les types de scolarité de chacun des deux parents, pris ensemble ou isolément, et les types de scolarité pratiqués au niveau de toute la fratrie ? La fidélité au public ou au privé relèvent-elles en grande partie d'une tradition familiale ? La pratique du « zapping » par l'un des parents entraîne-t-elle son accroissement à la génération suivante ?

Après avoir examiné tous ces liens entre la scolarité des parents et celle de leurs enfants, nous analyserons une série d'autres relations : relation entre la scolarité du père et celle de la mère, relation entre la scolarisation publique ou privée des parents et le caractère public ou privé de leur employeur, enfin relation entre le secteur public ou privé dans lequel travaillent les parents et le secteur dans lequel ils scolarisent leurs enfants.

La scolarité des parents

	Trajectoires scolaires des parents			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères	64,8%	12,7%	22,5%	100%
Mères	59,5%	17,7%	22,8%	100%
Pères et mères	45,5%	7,3%	47,2%	100%

Tableau III-1. Trajectoires scolaires des parents

(Échantillon redressé - non réponses exclues ⁽¹⁾)

Ces parents ont été massivement scolarisés au cours de la décennie soixante. Deux séries d'observations peuvent être faites à leur sujet (Tableau III-1) :

¹¹ Tous les tableaux figurant dans ce chapitre portent sur les résultats redressés et ne tiennent pas compte des non réponses. Nous continuons à exclure ces dernières bien que leur nombre soit supérieur à celui qu'on observe pour les scolarités des enfants : ces taux de non réponses sont homogènes pour les pères et les mères (autour de 6%) ; ils sont, bien sûr, un peu plus élevés en ce qui concerne la scolarité croisée des couples (9,5%).

— La première concerne les parcours scolaires des couples de parents. D'une part, les couples constitués de deux parents fidèles l'un et l'autre au public sont minoritaires (45,5%) : autrement dit, pour la majorité des familles scolarisant leurs enfants aujourd'hui, l'un des parents a lui-même utilisé exclusivement ou temporairement le privé au cours de sa propre scolarité. En même temps, le nombre de couples ayant effectué, l'un et l'autre, une scolarité tout privé est très faible (7,3%) tandis que le nombre de couples « public et privé » domine (plus de 47%). On voit ainsi que l'union ou le mariage opèrent un brassage relatif des types de scolarité : il sera intéressant d'en observer les incidences sur les choix de scolarisation qu'effectuent ces familles.

— La seconde observation concerne les scolarités des pères ou des mères considérés isolément. Si, même après redressement, cet échantillon n'est pas représentatif des élèves de cette période (seuls ceux qui ont eu des enfants sont questionnés ici), il nous fournit néanmoins une possibilité intéressante de comparaison avec les scolarités d'aujourd'hui. D'une part, la fidélité au public était assez forte (près de 65% si l'on se réfère aux pères, un peu moins de 60% si l'on se réfère aux mères) : elle était presque égale à celle que l'on observera ensuite sur le panel 1972-73-74, mais supérieure à celles que nous estimons à partir des enfants « principaux » issus de ces familles. D'autre part, la fidélité au privé était, quant à elle, nettement plus fréquente qu'aujourd'hui et encore plus forte chez les filles (près de 18%) que chez les garçons (près de 13%) : en moyenne, elle représentait au moins le double de celle que nous estimons chez leur enfant « principal ». Enfin, les taux de « zapping » étaient voisins quel que soit le sexe (22 à 23%), bien inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui, et même à ceux du panel 1972-73-74. Sur les panels, les écarts filles-garçons sont peu significatifs et, par ailleurs, C. et F. Lelièvre ont montré que ces différences quant aux fréquentations du public ou du privé selon le sexe se sont résorbées à partir des années

Le choix des familles

soixante-quinze ⁽²⁾. On peut en avoir la confirmation en comparant la scolarisation des parents et celle de leur enfant « principal » selon son sexe (Tableau III-2).

Sexe	Trajectoire scolaire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Ensemble
Garçon	66,4	8,8	24,8	100%
Fille	66,8	9,6	23,6	100%

Tableau III-2. Trajectoire scolaire de l'enfant principal selon son sexe

Par rapport à la génération de leurs parents, les différences garçons-filles se sont, comme on le voit, très fortement atténuées : il subsiste une différence d'environ un point en faveur des filles pour ce qui est de la fidélité au privé, compensée par un point d'avantage en faveur des garçons, en matière d'utilisation du « zapping ». Au total, la fidélité au secteur public est devenue équivalente pour les deux sexes.

Si l'on se réfère aux panels successifs et aux estimations faites à partir de notre échantillon redressé, il semble donc que la fidélité au public se soit assez bien maintenue jusqu'à la fin des années soixante-dix pour diminuer ensuite, que la fidélité au privé ait commencé à décroître plus tôt tandis qu'augmentait parallèlement le « zapping ».

Par ailleurs, la scolarisation des parents est sans doute très dépendante de leur origine sociale, mais nous n'avons pas connaissance de cette information. En revanche, nous savons quelle est leur profession actuelle et nous pouvons observer une forte liaison entre la profession exercée et la scolarité passée. Prenons comme exemple tous les cas où le père et la mère exercent la même profession (Tableau III-3).

² Lelièvre, C., Lelièvre, F., *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991.

Profession croisée des parents	Trajectoires scolaires croisées des parents			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Agriculteur / Agricultrice	33,2	35,3	31,4	100%
Chefs d'entreprise (père et mère)	38,7	11,4	49,7	100%
Cadres supérieurs (père et mère)	32,1	3,3	64,5	100%
Professions intermédiaires (père et mère)	42,2	5,4	52,2	100%
Employé / Employée	50,5	6,3	43,1	100%
Ouvrier / Ouvrière	56,9	8,9	34,1	100%

Tableau III-3. Trajectoires scolaires des parents selon leur profession

Parmi les couples exerçant une profession identique, ce sont sans doute les couples d'ouvriers qui s'opposent le plus aux couples de cadres supérieurs, du moins sur le plan de la fidélité des deux conjoints au secteur public : près de 57% des couples d'ouvriers ont eu, l'un et l'autre, une scolarité « tout public », contre 32% seulement chez les cadres supérieurs. Ces derniers se distinguent d'ailleurs sur tous les plans simultanément : la plus faible utilisation du « tout public », mais aussi la plus faible utilisation du « tout privé » (à peine plus de 3%) et la plus forte utilisation conjuguée des deux secteurs (près de 65%). Si les ouvriers, comme on l'a vu, se caractérisent par le plus fort taux de couples « tout public », ce sont par contre les agriculteurs qui comptent la plus grande proportion de couples « tout privé » (plus de 35%), et le plus faible pourcentage de couples ayant utilisé les deux secteurs (à peine plus de 31%).

Pour mieux évaluer, d'une génération à l'autre, le déclin de la fidélité à chaque secteur de scolarisation mais aussi le taux de reproduction de trajectoires scolaires identiques chez les parents et les enfants, nous allons à présent comparer les parcours effectués par les parents, tout d'abord avec les trajectoires de l'enfant « principal » de l'enquête, puis avec celles de l'ensemble des enfants d'une même fratrie.

La trajectoire des parents et celle de l'enfant

. selon le parcours scolaire du père

Trajectoire du père	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zappeur	Ensemble
Tout public	75,8	5,2	18,9	100%
Tout privé	36,4	26,1	37,3	100%
Zappeur	53,1	12,7	34,0	100%

Tableau III-4. Trajectoire de l'enfant principal selon le parcours scolaire du père

La liaison entre la scolarité du père et celle de l'enfant « principal » de l'enquête est très nette (Tableau III-4). Plus des trois quarts des élèves dont les pères ont effectué une scolarité « tout public » ont été eux-mêmes fidèles au public, seuls un peu plus de 5% d'entre eux ont réalisé un parcours « tout privé » et moins de 2 sur 10 ont utilisé les deux secteurs. A l'inverse, et même si la fidélité au secteur fréquenté par les pères est nettement moins forte, c'est la sous-population des élèves dont le père a été fidèle au privé qui compte à la fois le plus grand nombre de fidèles à ce secteur (plus d'un quart et par conséquent, proportionnellement 5 fois plus que chez les pères « tout public »), mais aussi le plus grand nombre de « zappeurs » (plus de 37%, soit une proportion doublée par rapport aux pères « tout public ») : seuls un peu plus de 36% d'entre eux utilisent exclusivement le public (deux fois moins souvent que dans le groupe des pères « tout public »), tous les autres, c'est-à-dire près des deux tiers d'entre eux, empruntant donc, au moins temporairement, l'autre secteur. La sous-population dont le père a « zappé » compte, quant à elle, un peu plus de fidèles au public (53%) que d'usagers du privé permanents (1 sur 8) ou temporaires (plus d'un sur 3) : notons au passage qu'il est probable que la fidélité au secteur public deviendra minoritaire lorsque les scolarités de ce groupe seront achevées. Le vécu scolaire des pères semble donc bien déterminer pour une part importante

celui des enfants.

Notons également que la reproduction des trajectoires scolaires paternelles concerne tous les groupes socioprofessionnels sans exception, mais avec des variations parfois importantes (Tableau III-5).

Trajectoire et profession du père	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zappeur	Ensemble
Agriculteur				
Tout public	70,3	2,2	27,3	100%
Tout privé	20,9	32,3	46,6	100%
Zappeur	16,0	16,5	67,3	100%
Art., commerçant				
Tout public	67,0	8,4	24,5	100%
Tout privé	24,2	37,5	38,2	100%
Zappeur	39,2	15,9	44,7	100%
Ouvrier				
Tout public	81,7	3,1	15,0	100%
Tout privé	43,1	20,0	36,7	100%
Zappeur	56,2	12,1	31,6	100%

Tableau III-5. Reproduction des trajectoires scolaires paternelles pour quelques groupes socioprofessionnels

Nous avons choisi de présenter uniquement les données concernant les agriculteurs, les artisans et commerçants ainsi que les ouvriers, car ce sont les cas de figure les plus typiques, les autres catégories socioprofessionnelles se situant entre ces extrêmes. Ainsi les pères agriculteurs sont ceux qui présentent le plus fort taux de reproduction du « zapping », avec plus de 67%, très loin devant toutes les autres professions. A l'opposé, les ouvriers sont ceux qui transmettent le plus massivement à leurs enfants les trajectoires « tout public » (près de 82%), mais aussi ceux chez qui les trajectoires « tout privé » et le « zapping » se reproduisent le moins souvent (respectivement 20% et moins de 32%). Enfin, les artisans et commerçants se distinguent par un taux de reproduction des

Le choix des familles

trajectoires « tout privé » qui atteint chez eux son maximum (près de 38%), tandis que celui des trajectoires « tout public » chute à son minimum (les deux tiers). Ainsi peut-on constater que la liaison entre la scolarité paternelle et celle de l'enfant est confirmée pour tous mais présente des accentuations ou des diminutions particulières qui dépendent étroitement du groupe socioprofessionnel d'appartenance. Les chances de transmission aux enfants de l'expérience scolaire paternelle sont d'autant plus fortes que la pratique considérée est typique du groupe social considéré, et au contraire d'autant plus faibles que cette pratique est marginale ou peu représentée dans ce même groupe.

. selon le parcours scolaire de la mère

Trajectoire de la mère	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Ensemble
Tout public	76,8	4,3	18,8	100%
Tout privé	42,3	25,0	32,6	100%
Zapping	53,2	11,5	35,2	100%

Tableau III-6. Trajectoire de l'enfant principal selon le parcours scolaire de sa mère

Des observations assez voisines peuvent être formulées quant à la relation entre les parcours scolaires des mères et ceux des élèves (Tableau III-6). Les données sont semblables à celles que nous avons relevées par rapport aux pères en ce qui concerne la sous-population des mères « tout public » : le taux de « zapping » est identique (moins de 2 sur 10) et la fidélité au public est encore légèrement renforcée (près de 77%) tandis que décline la fidélité au privé (à peine plus de 4%). Dans le sous-groupe des mères n'ayant fréquenté que le privé, la fidélité des enfants au privé est très forte et à peine inférieure à celle que nous relevions par rapport aux pères (25%) ; la fidélité au public est un peu plus forte (plus de 42%), tandis que s'abaisse assez sensiblement la pratique du « zapping » (moins de 33%) : la fréquentation du privé, à titre permanent ou temporaire, y

reste très nettement majoritaire. Parmi les enfants dont les mères ont effectué des parcours mixtes, la situation est très proche de celle que nous avons observées en fonction des pères : même proportion, à la décimale près, d'élèves « tout public » (53%), légère diminution, de l'ordre d'un point, du taux de fidélité au privé (11,5%), mais augmentation, de l'ordre d'un point, de l'utilisation des deux secteurs (plus de 35%). Dans ce dernier groupe, il est à nouveau clair que si une évaluation était effectuée à l'issue des scolarités de l'ensemble des élèves, la fréquentation exclusive du public serait devenue minoritaire. Nous reviendrons plus loin sur ces importants brassages de populations scolaires qui s'effectuent d'une génération à l'autre, et notamment lorsque nous analyserons les liaisons entre les parcours des parents et ceux de l'ensemble des enfants d'une même fratrie ; mais examinons déjà les principales tendances observables lorsqu'on conjugue les parcours scolaires des deux parents.

. selon les parcours scolaires croisés des deux parents

Trajectoires des pères / mères (3)	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zapping	Ensemble
Tout public / Tout public	80,6	3,3	15,9	100%
Zapping / Tout public	66,7	6,1	27,1	100%
Tout public / Zapping	63,0	7,5	29,4	100%
Tout public / Tout privé	56,6	17,1	26,2	100%
Tout privé / Tout public	54,6	13,4	31,8	100%
Zapping / Zapping	42,0	14,9	42,9	100%
Zapping / Tout privé	41,9	24,4	33,5	100%
Tout privé / Zapping	32,9	25,8	41,2	100%
Tout privé / Tout privé	29,4	32,7	37,8	100%

Tableau III-7. Trajectoire de l'enfant principal selon les parcours conjugués du père et de la mère

³ Tous les sous-groupes ont des effectifs élevés et très supérieurs à la centaine. Ils ont donc tous été examinés.

Le choix des familles

Par rapport aux pères ou aux mères considérés isolément, les couples de parents ayant l'un et l'autre effectué une scolarité « tout public » marquent une fidélité encore accrue et très forte à ce secteur (plus de 8 sur 10), scolarisent moins souvent leur enfant en « tout privé » (1 sur 30) et utilisent très rarement le « zapping » : ce sont, et de loin, les plus fidèles au public (Tableau III-7). A l'inverse, les couples de parents dont les scolarités se sont exclusivement déroulées en privé sont, et de très loin, les plus nombreux à marquer leur fidélité à ce secteur en ce qui concerne leur « enfant principal » (près d'un tiers) et parmi les plus nombreux (près de 38%) à avoir utilisé à la fois public et le privé ; ce sont ceux dont la fidélité au public est la plus faible (moins de 3 sur 10), et bien plus faible que celle des pères ou des mères considérés séparément. Les couples de fidèles, que ce soit au public ou au privé, amplifient, pour leur enfant, les fidélités aux secteurs dans lesquels ils ont été scolarisés.

Chez les familles dont l'un des membres du couple a eu une scolarité complète dans un secteur et l'autre dans l'autre, on observe des répartitions en partie ressemblantes. La fidélité au public apparaît un peu plus forte lorsque c'est le père qui a eu une scolarité « tout public » (56,6%), mais la différence est de faible ampleur (2 points) ; on notera que ces répartitions se situent presque parfaitement à mi-distance entre les taux de fréquentation observés lorsque les parents, pris séparément, ont été fidèles d'une part au public, d'autre part au privé, et que l'influence du père et celle de la mère semblent presque équivalentes. La variation de la fidélité au privé est plus forte (près de 4 points) : le sous-groupe des pères « tout public » et mères « tout privé » opte plus fréquemment pour une scolarité « tout privé » de l'enfant (17%) que le sous-groupe de composition inverse (un peu plus de 13%). En revanche, c'est ce second sous-groupe qui utilise davantage le « zapping » (près de 32%) que le premier (un peu plus de 26%).

Les enfants dont l'un des parents a accompli un parcours « tout public » et

dont l'autre a « zappé » présentent un taux de fidélité au public assez élevé et presque à égale distance des fidélités observées chez les parents pris isolément, s'élevant de 63% à près de 67% selon que c'est le père ou la mère qui a effectué une scolarité « tout public » ; leur fréquentation du « tout privé » est assez faible (6% à 7,5%) et médiane par rapport à celle qu'on observe dans les divers groupes d'origine ; l'utilisation des deux secteurs est assez forte, et un peu plus forte lorsque la mère a, elle-même, utilisé les deux secteurs (un peu plus de 29%) que lorsque c'est le père (27%).

Observons maintenant les couples dont l'un des membres a eu un parcours « tout privé » tandis que l'autre a « zappé ». Si la fréquentation du « tout privé » par l'enfant apparaît assez forte, relativement homogène (près de 26% si les pères ont eu une scolarité « tout privé » ; plus de 24% si ce sont les mères) et proche de celle qu'on observe en considérant les pères ou mères à scolarité « tout privé » considérés isolément, les fidélités au public et l'utilisation des deux secteurs sont plus fluctuantes et quasi inversées : dans le sous-groupe où les pères ont été fidèles au privé, la fidélité au public est très faible (moins de 33%) tandis que l'utilisation du « zapping » est plus fréquente (plus de 41%) ; dans celui où les mères ont été fidèles au privé, la fidélité au public avoisine 42%, tandis que l'utilisation des deux secteurs s'abaisse à 33,5%.

Enfin, quelle est la répartition des parcours de « l'enfant principal » lorsque les familles sont constituées de couples dont les deux membres ont, l'un et l'autre, utilisé le public et le privé ? La part de ceux qui n'utilisent que le public (42%) est très inférieure à celle qui était observée pour ces deux catégories considérées séparément, que ce soit en fonction des pères ou que ce soit en fonction des mères. Au contraire, fidélité au privé (près de 15%) et utilisation des deux secteurs (près de 49%) sont très nettement plus fréquentes.

Résumons ces observations en classant ces divers sous-groupes en fonction

Le choix des familles

des taux d'utilisation globale (c'est-à-dire permanente ou temporaire) du privé (Figure III-1).

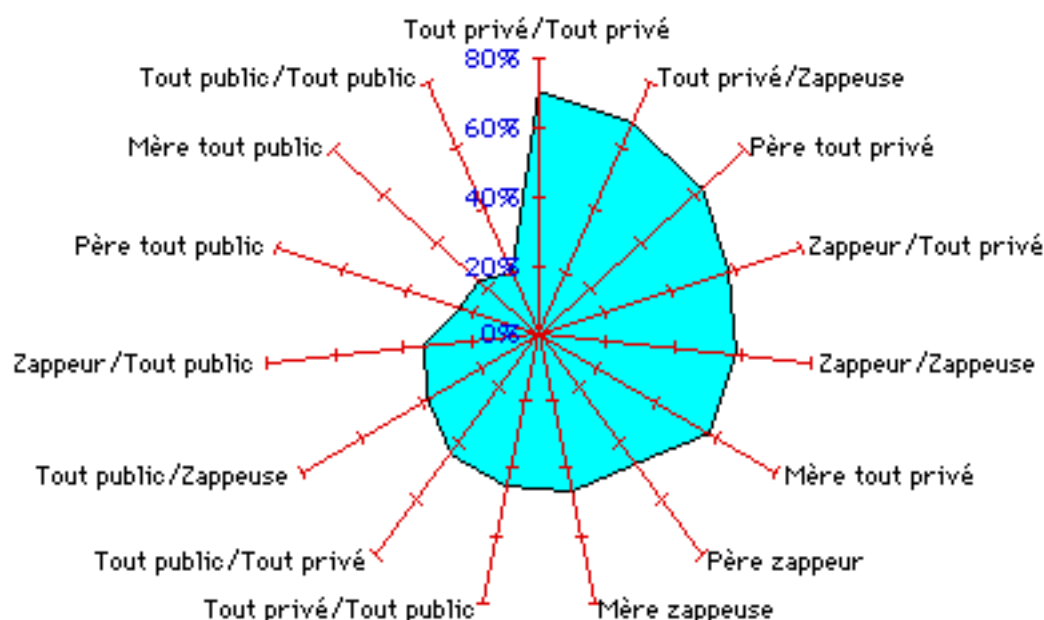


Figure III-1. Taux global d'utilisation du privé par l'enfant principal selon les trajectoires scolaires des parents
(Sous-populations d'au moins 100 personnes)

Pour un taux moyen de 33,4%, on peut observer les variations suivantes :

— Les seuls couples de parents qui scolarisent très faiblement leur enfant en privé (moins de 20%), et plus faiblement que les pères ou mères ayant individuellement suivi le même parcours, sont ceux dans lesquels l'un et l'autre ont effectué des scolarités « tout public ».

— Les couples dont l'un des membres a accompli une scolarité « tout public » mais dont l'autre a « zappé » marquent une fidélité moyenne au public ; le nombre de leurs enfants « zappeurs » se situe entre plus de 33% et moins de 37%.

— Dans les couples dont l'un des membres a effectué une scolarité « tout public » et l'autre une scolarité « tout privé », on observe une fidélité plus

faible au public, et sans doute à peine majoritaire si l'on considérait des scolarités complètes : 43 à 45% d'entre eux ont déjà utilisé le privé, constamment ou temporairement, pour leur « enfant principal ».

— Pour les 4 autres types de couples, la fidélité au public est devenue très minoritaire. Pour deux d'entre eux (pères « zappeurs » et mères ayant soit accompli un parcours « tout privé », soit utilisé les deux secteurs), près de 58% des « enfants principaux » ont, totalement ou partiellement utilisé le privé. Pour les deux derniers (pères « tout privé » et mères « public et privé » ou mères « tout public »), l'utilisation permanente ou temporaire du privé par l'enfant passe de 67% à plus de 70%.

La trajectoire des parents et celle de la fratrie

Observons à présent les liaisons entre la scolarité des parents et celles de l'ensemble de la fratrie.

. selon le parcours scolaire du père

Trajectoires des pères	Trajectoires de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Tout public	68,4	3,5	27,9	100%
Tout privé	31,3	19,8	48,8	100%
Zappeurs	45,1	8,5	46,2	100%

Tableau III-8. Trajectoires de la fratrie selon le parcours scolaire du père

Comme nous l'avons observé lors de l'analyse des trajectoires de l'enfant « principal », les liaisons entre les parcours des pères et les scolarités de l'ensemble de leurs enfants sont très fortes (Tableau III-8). Pour ceux d'entre eux qui ont effectué une scolarité entière dans le public, les scolarités des enfants marquent une fidélité au public forte (plus de 68% des familles) ; la fidélité au privé est très faible (3,5%), tandis que l'utilisation des deux secteurs concerne un

Le choix des familles

peu moins de 28% des familles. Lorsque les pères ont effectué une scolarité « tout privé », au contraire, la fidélité des familles au public est très faible (moins de 31%) et la fidélité au privé très élevée (près de 20%) ; mais l'utilisation des deux secteurs devient très fréquente et, à elle seule, presque majoritaire (près de 49%). Pour les pères « zappeurs », nous observons des situations plus intermédiaires en ce qui concerne la fidélité à l'un ou l'autre secteur, mais se rapprochant davantage du sous-groupe précédent en ce qui concerne l'utilisation des deux secteurs : l'utilisation du « tout public » pour l'ensemble de leurs enfants est devenue minoritaire (un peu plus de 45%), celle du « tout privé » s'abaisse à 8,5% et les cas d'utilisation conjointe des deux secteurs (plus de 46%) dépassent même les cas de fidélité au public.

. selon le parcours scolaire de la mère

Trajectoires des mères	Trajectoires de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Tout public	69,8	2,8	27,3	100%
Tout privé	35,7	18,6	45,6	100%
Zapping	45,1	8,0	46,7	100%

Tableau III-9. Trajectoires de la fratrie selon le parcours scolaire de la mère

Les différences ne sont pas du même ordre de grandeur lorsqu'on les observe à partir des parcours scolaires des mères (Tableau III-9). Quand celles-ci ont effectué un parcours « tout public », les parcours « tout public » de l'ensemble de leurs enfants sont encore un peu plus fréquents que lorsqu'il s'agissait du père (près de 70%) et les parcours « tout privé » encore un peu plus rares (moins de 3%) ; mais l'utilisation des deux secteurs reste équivalente (plus de 27%). Quand elles ont effectué un parcours « tout privé », la fidélité au public est un peu plus forte (près de 36%), mais la fidélité au privé (moins de 19%) et l'utilisation des deux secteurs (moins de 46%) déclinent quelque peu. C'est lorsque les mères ont

utilisé à la fois le public et le privé que les situations se rapprochent le plus : même taux de fidélité au public (un peu plus de 45%), taux à peine moins bas de fidélité au privé (8%), taux d'utilisation des deux secteurs à peine supérieur (moins de 47%).

. selon les parcours scolaires croisés des deux parents

Trajectoires des parents (Pères / mères)	Trajectoires de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Tout public / Tout public	73,9	2,0	24,0	100%
Zapping / Tout public	59,5	3,9	36,5	100%
Tout public / Zapping	55,3	5,6	38,9	100%
Tout public / Tout privé	46,4	12,5	40,9	100%
Tout privé / Tout public	46,2	10,7	42,9	100%
Zapping / Tout privé	34,3	18,2	47,3	100%
Zapping / Zapping	32,5	9,0	58,4	100%
Tout privé / Zapping	28,2	20,4	51,3	100%
Tout privé / Tout privé	25,8	24,3	49,7	100%

Tableau III-10. Trajectoires de la fratrie selon les parcours conjugués du père et de la mère

Comme nous l'avons constaté en analysant les trajectoires de « l'enfant principal », les couples de parents ayant l'un et l'autre effectué une scolarité « tout public » utilisent davantage (près de 74%) le « tout public » pour l'ensemble de leurs enfants que les pères ou mères étudiés séparément (5,5 points de plus par rapport aux pères, un peu plus de 4 par rapport aux mères) ; ils utilisent à la fois moins fréquemment le seul secteur privé (2%) ou les deux secteurs (24%) : la fidélité familiale au public est assez nettement accrue (Tableau III-10). De même, pour les couples ayant, l'un et l'autre, effectué une scolarité « tout privé », la fidélité familiale au privé se renforce assez nettement (plus de 24%) par rapport à celle des pères (moins de 20%) ou des mères (moins de 19%) ; en même temps, le « zapping » croît légèrement par rapport aux

Le choix des familles

pères et plus fortement par rapport aux mères, cette possibilité étant utilisée par près d'une de ces familles sur deux, tandis que la fidélité au public continue de décroître (moins de 26% des familles).

Les familles constituées de couples de fidèles, l'un au public, l'autre au privé, ont des comportements assez voisins et sensiblement à mi-chemin entre les précédents : dans les deux sous-groupes, la fidélité familiale au public est devenue minoritaire (environ 46%) ; la fidélité familiale au privé reste un peu plus forte lorsque les mères ont effectué une scolarité « tout privé » (12,5%) que lorsque ce sont les pères (moins de 11%), mais ces écarts se compensent si l'on considère les utilisations des deux secteurs : au total, près de 54% de ces familles utilisent totalement ou partiellement le privé.

Les comportements des couples dont l'un des membres a effectué une scolarité « tout public » et l'autre un parcours mixte sont assez proches malgré quelques nuances. La fidélité familiale au public y reste assez élevée, mais elle est plus forte lorsque la mère a été fidèle à ce secteur (59,5%) que lorsque c'est le père (plus de 55%) : on notera d'ailleurs que, sur un panel de familles dont les enfants auraient achevé leurs scolarités, cette fidélité, mesurée par rapport aux pères, deviendrait minoritaire. La fidélité au privé est faible, et encore plus faible dans le sous-groupe des mères « tout public » et pères « zappeurs » (moins de 4%) que dans l'autre (près de 6%) ; et c'est au contraire dans ce dernier (près de 39%) que l'utilisation des deux secteurs est plus élevée (36,5% dans l'autre) : dans ce dernier sous-groupe, le maintien plus fréquent en « tout public » semble donc bien le fait des mères.

Observons à présent les trajectoires des enfants d'une même fratrie lorsqu'un parent fidèle au privé s'est uni à un conjoint « zappeur ». Les fratries fidèles au public sont très minoritaires puisqu'elles ne constituent que 28% lorsque c'est le père qui a été fidèle au privé, ou 34% lorsque c'est la mère. De

même l'utilisation exclusive du privé est importante (18% à 20% selon le cas de figure) ainsi que celle des deux secteurs (43% à 51%). Comme nous l'avons observé en analysant séparément les scolarités des pères et des mères, l'utilisation totale ou partielle du privé semble encore renforcée lorsque la scolarité « tout privé » est celle du père.

Enfin, quelle est la fréquence de l'utilisation familiale des deux secteurs lorsque les deux parents ont, eux-mêmes, utilisé les deux secteurs ? Elle est, de très loin, la pratique la plus courante (plus de 58%), très amplifiée par rapport à son niveau mesuré pour chacun des parents isolément, tandis que la fidélité au privé (9%) progresse très légèrement. En conséquence, la fidélité au public (32,5%) décline, quant à elle, de près de 13 points par rapport aux fidélités comparables des pères ou des mères. Même évaluée sur des parcours dont beaucoup sont inachevés, l'utilisation des deux secteurs est la « norme » que les parents de ce sous-groupe transmettent à leurs enfants.

Pour l'ensemble des groupes et sous-groupes constitués en fonction des trajectoires des parents, les utilisations permanentes ou temporaires du privé peuvent être résumées grâce à la Figure III-2 (4).

— Les familles les plus fidèles au public sont celles dont le père et la mère ont, l'un et l'autre, été fidèles au public : à peine plus d'une fratrie sur 4 utilise, partiellement ou exclusivement, le secteur privé. Les chances de scolarisation de ces enfants dans le seul secteur public sont donc renforcées par rapport à celles, déjà fortes, que l'on observe chez les pères ou les mères « tout public » pris séparément (près de 7 sur 10).

— Les couples dont l'un des membres a suivi une scolarité « tout public » et l'autre une scolarité mixte utilisent davantage les possibilités offertes par la

⁴ Rappel concernant l'utilisation familiale d'ensemble, totale ou temporaire, du privé : 40,7% sur l'échantillon redressé ; 48,6% (estimation) sur notre panel fictif de familles dont les enfants auraient tous achevé leurs scolarités.

Le choix des familles

présence d'un double réseau de scolarisation. Lorsque ce sont les mères qui ont effectué un parcours « tout public », l'utilisation familiale, au moins partielle, du privé concerne un peu plus de 4 fratries sur 10 et resterait sans doute minoritaire, mais de très peu, si l'on considérait un suivi de familles dont les scolarités de l'ensemble des enfants seraient achevées ; lorsque ce sont les pères elle atteint 44,5% et deviendrait majoritaire sur ce même panel de familles.

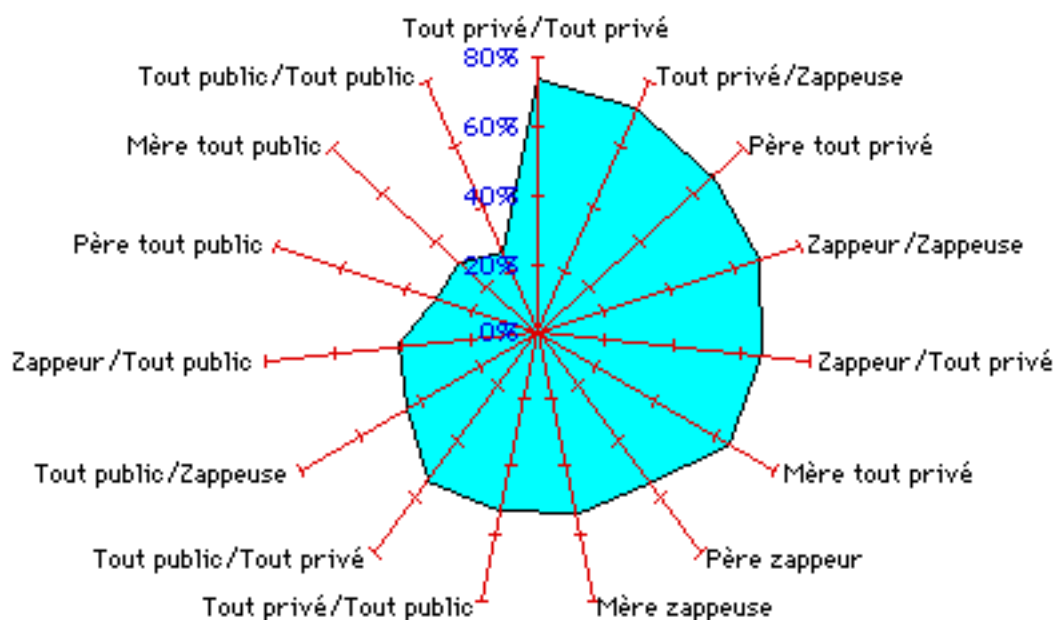


Figure III-2. Taux global d'utilisation du privé par les fratries selon les trajectoires scolaires des parents

(Sous-populations d'au moins 100 personnes)

— Les couples de parents dont l'un a effectué une scolarité « tout public » tandis que l'autre a effectué une scolarité « tout privé » utilisent majoritairement le privé, à plus de 53% (sur notre panel fictif de familles, ce taux serait voisin de 60%). Mais l'on observera de surcroît que, si ce taux se situe, bien sûr, entre les taux observés en fonction des pères ou des mères considérés isolément, il est, dans les deux cas, plus proche de celui des pères ou mères « tout privé » que de celui des pères ou mères « tout public » : autrement dit, se dessine un mouvement qui, d'une génération à l'autre, traduit une accentuation du va-et-vient entre les deux secteurs et une diminution de la fidélité au public.

— Dans les 4 autres couples, la fidélité au public devient très fortement minoritaire, et elle n'est pourtant évaluée que sur des scolarités dont beaucoup sont inachevées : sur notre panel fictif, elle diminuerait encore d'environ 7%. Par ordre de présentation dans le tableau, le premier sous-ensemble (pères « zappeurs », mères « tout privé ») scolarise le moins ses enfants en privé (mais cela avoisine néanmoins les deux tiers) : il l'utilise nettement plus que les pères ayant « zappé » et à peine plus que les mères fidèles au privé. Le troisième, qui est symétrique par rapport au premier quant à sa constitution (mères « zappeuses », pères « tout privé ») scolarise bien davantage en privé (plus de 7 sur 10) l'un de ses enfants au moins, sa fidélité au public s'abaissant à la fois par rapport à celle des mères qui ont « zappé » et par rapport à celle des pères « tout privé » : la fidélité au public diminue à nouveau. Le second groupe constitué des pères et mères « zappeurs » utilise le privé pour ses enfants à plus de 67%, soit près de 13 points de plus que les pères ou mères considérés séparément : là encore, l'accentuation de l'infidélité au public est évidente. Enfin, le sous-ensemble des fratries dont les deux parents ont effectué une scolarité « tout privé » enregistre une fidélité au public (26%) inférieure à celles qui étaient observées à partir des pères ou des mères pris isolément : notons la symétrie, parfaitement inversée, de cette répartition par rapport à celle des familles « tout public », ici 26% de fidèles au « public » et 74% d'utilisateurs permanents ou temporaires du privé, dans le cas opposé, respectivement 74% et 26%. Pour ces deux sous-ensembles opposés, c'est donc avec un taux de reproduction identique d'environ trois quarts que se perpétuent les traditions familiales de fidélité au public, tout comme les traditions d'utilisation du privé.

Choix de l'école et choix du conjoint

D'ailleurs, les cas de divergence voire d'opposition entre les trajectoires

Le choix des familles

scolaires parentales, même s'ils sont loin de représenter une quantité négligeable, restent cependant une situation minoritaire. Car la reproduction, avant même de modeler le devenir scolaire des enfants, a d'abord présidé au choix du conjoint. On connaît bien, notamment depuis les travaux d'Alain Girard, nombre de déterminants sociaux qui pèsent sur la rencontre initiale et sur le choix du conjoint ⁽⁵⁾. À ces déterminants, peut-on désormais ajouter le type de scolarité, publique ou privée, de chacun des deux futurs conjoints ? Nous allons voir que les modes de constitution des familles ne sont pas indépendants des trajectoires scolaires de leurs membres (Tableau III-11).

Trajectoire scolaire de la mère	Trajectoire scolaire du père		
	Tout public	Tout privé	Zapping
Tout public	71,2	26,5	45,8
Tout privé	8,9	55,8	20,9
Zapping	19,9	17,7	33,3
Ensemble	100%	100%	100%

Tableau III-11. Choix du conjoint selon la trajectoire scolaire de chacun des deux parents

Ainsi, loin d'être un comportement obéissant à des lois de distribution aléatoire, le choix du conjoint est en liaison étroite avec le type de scolarité suivie : 71% des pères à scolarité « tout public » ont choisi (et ont été choisis par) une compagne ayant suivi un cursus identique. A l'opposé, près de 56% des pères n'ayant connu que le privé ont également une conjointe qui n'a connu que le privé. Enfin, parmi les « zappeurs », cette liaison, quoique moins intense, ne cesse pas pour autant d'exister : dans ce groupe, un père sur trois s'unit avec une conjointe qui a également « zappé », contre moins de un sur cinq chez les « tout public » et moins de 18% chez les « tout privé ».

⁵ Girard, A., *Le choix du conjoint*, Paris, PUF-INED, 2ème édition, 1974.

En définitive, il apparaît que le type de scolarité suivie pèse fortement sur le choix du conjoint. Pourtant, si les choix de conjoints étaient indépendants des parcours scolaires des deux membres du couple, les individus de notre échantillon n'auraient qu'un peu moins de 46% de chances de se situer sur la diagonale du tableau, c'est-à-dire d'épouser un conjoint ayant suivi un cursus identique. Mais en pratique, les trois cases de la diagonale du tableau rassemblent, à elles seules, plus de 60% du total des couples, tandis que les couples aux scolarités divergentes se dispersent sur les six autres combinaisons possibles (6).

Sans doute les causes de ces choix sont-elles multiples. Sans doute l'éducation familiale antérieure et l'origine sociale ont-elles, à la fois, pesé sur les parcours scolaires de ces futurs parents et sur le choix de leur conjoint. Il reste que ces résultats permettent de confirmer, une fois de plus, la pertinence des analyses d'Alain Girard : « *La liberté de l'individu ou encore sa marge de liberté dans ses démarches les plus intimes et les plus personnelles, reste enserrée de toute part, aujourd'hui comme hier, dans un réseau étroit de probabilités et de déterminismes qui le poussent moins encore à **choisir** qu'à **trouver** un conjoint qui lui soit aussi proche que possible* » (7). Le choix de l'école se trouve ainsi en relation étroite avec le choix du conjoint, même si cette relation n'est qu'indirecte et relève vraisemblablement d'autres variables explicatives. Et, sans doute, ce phénomène contribue-t-il à expliquer comment la tradition scolaire familiale va ensuite pouvoir se reproduire et se perpétuer en modelant le destin scolaire des futurs enfants : car ceux-ci, dans la majorité des cas, n'auront à leur disposition qu'un modèle unique de référence construit à travers l'histoire scolaire répétitive de leurs deux parents.

⁶ Sur 4 764 couples parentaux dont nous connaissons les trajectoires scolaires passées, 2 881 ont eu un cursus strictement identique (60,5%), contre seulement 1 883 couples à scolarité divergente (39,5%).

⁷ Girard, A., « Sociologie du mariage », article in : *Encyclopaedia universalis*, 1974

Des formes de fidélité plus complexes

. scolarité de la fratrie et secteur d'activité des parents

Même si elles ne sont guère surprenantes en soi, des formes de fidélité plus complexes apparaissent également : par exemple, une forte corrélation peut être observée entre le caractère public ou privé de l'employeur et la scolarité des enfants (Tableau III-12).

Secteur d'activité des parents	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Les deux enseignent en public	82,4	0,8	16,9	100%
L'un au moins enseigne en public	75,3	2,6	22,1	100%
Les deux travaillent dans le secteur public (enseignants inclus)	72,9	2,5	24,6	100%
Les deux travaillent dans le secteur public (enseignants exclus)	70,4	2,8	26,8	100%
L'un au moins travaille dans le public (enseignants inclus)	65,4	4,8	29,8	100%
L'un au moins travaille dans le privé (enseignants inclus)	55,8	7,7	36,5	100%
Les deux travaillent dans le privé (enseignants exclus)	54,6	8,2	37,2	100%
Les deux travaillent dans le privé (enseignants inclus)	53,6	8,8	37,6	100%
L'un au moins enseigne en privé	33,1	21,0	45,9	100%
Ensemble de la population	59,3	6,5	34,2	100%

Tableau III-12. Trajectoire de la fratrie selon le secteur d'activité professionnelle des parents

(Sous-populations de plus de 100 personnes)

Lorsque l'employeur des parents est une entreprise publique, ceux-ci scolarisent beaucoup plus souvent leurs enfants dans le public, et inversement beaucoup moins lorsqu'ils travaillent dans le secteur privé.

Nous avons classé par ordre décroissant de scolarisation « tout public » nos

différentes sous-populations caractérisées par le secteur d'activité professionnelle des parents : en tête, comme on pouvait s'y attendre, viennent les familles où les deux parents sont enseignants dans le public (près de 83%), alors qu'à l'opposé la présence d'un seul parent enseignant dans le privé ⁽⁸⁾ fait chuter à environ 33% les scolarités « tout public ». Les enseignants des deux secteurs sont donc, sans conteste les plus attachés à scolariser leurs enfants dans le système d'enseignement qui les rémunère, même si les fréquences sont très différentes côté public et côté privé. Mais, au-delà du cas un peu particulier des enseignants, on voit que l'attachement au service public diffuse plus largement sur le corps social : près de 73% de scolarités « tout public » lorsque les deux parents sont salariés d'une entreprise publique (près de 70% en excluant les enseignants), ou environ 65% quand c'est le cas pour un seul des deux. De la même façon, l'activité professionnelle dans le secteur privé conduit les parents à scolariser moins souvent leurs enfants dans le secteur public : près de 56% quand un seul travaille dans le privé, et moins de 54% quand tous les deux y travaillent. Enfin, on peut constater que non seulement le « tout privé » mais aussi les cursus mixtes évoluent de façon inversement proportionnelle au « tout public » : quand ce dernier augmente, les deux premiers diminuent ensemble, et vice-versa. La liaison entre le secteur d'activité professionnelle et le secteur scolaire choisi pour les enfants est donc forte.

. secteur d'activité et trajectoire scolaire des parents

Se pose donc inévitablement la question de la liaison, pour les parents eux-mêmes, entre leur secteur d'activité actuel et leur propre scolarité passée. En effet, la reproduction des traditions familiales, à défaut d'être parfaitement circulaire, c'est-à-dire d'être une reproduction à l'identique, implique un

⁸ La sous-population totalement opposée (les deux parents exerçant dans l'enseignement privé) ne peut pas être décrite de façon fiable, car elle regroupe un nombre trop restreint d'individus dans notre échantillon (moins de 100 personnes).

minimum de symétrie et de réversibilité des liaisons constatées. Ce qui est, en l'occurrence, assez nettement vérifié (Tableau III-13).

Dernier secteur professionnel du père	Trajectoire scolaire du père		
	Tout public	Tout privé	Zapping
Entreprise publique	43,9%	25,5%	33,7%
Entreprise privée	56,1%	74,5%	66,3%
Ensemble	100%	100%	100%
Dernier secteur professionnel de la mère	Trajectoire scolaire de la mère		
	Tout public	Tout privé	Zapping
Entreprise publique	51,1%	34,7%	43,2%
Entreprise privée	48,9%	65,3%	56,8%
Ensemble	100%	100%	100%

Tableau III-13. Secteur d'activité professionnelle des parents selon leur propre mode de scolarisation

Une scolarisation « tout public » augmente donc sensiblement les chances d'exercer une activité professionnelle ultérieure dans le secteur public, que ce soit pour l'homme (près de 44%) ou pour la femme (51%), chances qui tombent à moins de 26% chez l'homme ou à moins de 35% chez la femme en cas de cursus scolaire « tout privé ».

Même si la laïcité ou la religion ne constituent, comme on le montrera ultérieurement, que des motivations très minoritairement exprimées, on voit aussi que la fidélité globale à une sphère d'influence publique ou privée — débordant largement le seul terrain scolaire — relève de fortes traditions familiales qui modèlent la scolarité, l'activité professionnelle et même le choix du conjoint. Sans doute, les analyses présentées ici permettent-elles de mieux comprendre ce phénomène de « *l'hérédité sociale des fonctionnaires* » qui a déjà été globale-

ment constaté, notamment par Claude Thélot ⁽⁹⁾, grâce aux enquêtes FQP de l'INSEE.

Mais on sait aussi, par ailleurs, que ces formes de fidélité, soit au public soit au privé, pour importantes qu'elles soient, ne résistent pas longtemps lorsque l'un des enfants se retrouve en échec et que son avenir scolaire et professionnel se voit brusquement menacé. Dans ce cas, en effet, un décalage se manifeste entre deux ordres de durées, irréductibles l'une à l'autre : le temps social, qui est celui du renouvellement des générations mais aussi celui des engagements, des actions collectives portant leurs fruits sur le long terme, et le temps individuel où se jouent, parfois en quelques mois, les chances de réussite scolaire. Peut-être ce décalage apparaît-il moins dans le cas des enseignants parce que leurs enfants sont plus réussissants que tous les autres, et qu'ils n'ont guère besoin, dans ces conditions de pratiquer le « zapping », ou encore parce que leur position facilite la mobilité interne, c'est-à-dire les changements d'établissement sans changement de secteur ; mais il apparaît fortement dans les couches moyennes ou parmi les catégories les plus démunies vis-à-vis de l'école.

Conclusion : « *tel père, tel fils* » ?

Fortement structurés par les stratégies de recours en cas d'échec, les choix du privé et du public sont liés de façon très significative à la tradition familiale, comme l'ont montré successivement nos analyses qui ont d'abord mis en relation la scolarité des parents avec celles de leurs enfants, ensuite le parcours scolaire de chaque parent avec le choix du conjoint ou encore avec le choix du secteur d'activité professionnelle futur, enfin le secteur d'exercice professionnel des parents avec le secteur de scolarisation de leurs enfants.

⁹ Thélot, C., *Tel père, tel fils. Position sociale et origine familiale*, préface de J. Fourastié, Paris, Dunod, 1988 (1ère éd. : 1982), 249 p., Coll. : "L'oeil économique".

Le choix des familles

Ainsi, la fréquentation exclusive du public par les enfants d'une même famille tombe d'un peu plus des deux tiers lorsque le père a eu lui-même une scolarité « tout public », à moins d'un tiers en cas de parcours paternel « tout privé », en passant par la valeur intermédiaire de l'ordre de 45% lorsque le père a fréquenté les deux secteurs. Inversement, la fréquence des cursus « tout privé » passe de près de 1 sur 30 lorsque le père a été fidèle au public, à 1 sur 5 lorsqu'il a été fidèle au privé. Enfin, les pères ayant eux mêmes « zappé » n'utilisent qu'à un peu plus d'un quart le public pour leurs enfants, se partageant presque également, pour le reste entre la fidélité au public et le « zapping ».

« *Tel père, tel fils !* » dit le dicton populaire, qui est d'ailleurs assez bien vérifié ici si on l'entend dans sa forme générale : tels parents, tels enfants ! Car nous avons pu observer que l'influence de la mère est souvent, vis-à-vis du choix des parcours scolaires des enfants, encore plus décisive que celle du père : ainsi un cursus « tout privé » chez la mère multiplie par 6,6 les chances des enfants d'avoir le même type de scolarité (contre un coefficient de 5,7 dans le cas du père). La reproduction des traditions scolaires familiales continue donc de peser d'un poids important sur les modes de scolarisation actuels.

Lorsque l'histoire scolaire du père et celle de la mère se conjuguent pour exclure tout passage par le privé, c'est alors que l'utilisation exclusive du public par tous les enfants atteint son niveau maximum : près des trois quarts. Ce taux est donc renforcé lorsqu'on prend en compte simultanément les deux parents, par rapport aux analyses portant sur un seul des deux.

Dans le groupe opposé, chez les parents n'ayant jamais connu le public, on trouve la plus faible probabilité d'avoir des enfants à cursus exclusivement « tout public » : environ le quart d'entre eux. Le taux d'utilisation du privé a donc, là aussi, augmenté par conjonction des itinéraires des deux parents.

Enfin les parents qui ont, tous deux, été « zappeurs » pendant leur scola-

rité, ont également des enfants qui présentent le taux le plus fort de « zapping » de tout l'échantillon : près de 6 sur 10, score qui est renforcé par le croisement des deux itinéraires parentaux.

Ainsi, la reproduction des itinéraires scolaires familiaux ne se manifeste jamais avec autant de force, même si les exceptions sont loin d'être négligeables, que lorsque les deux parents ont connu des parcours similaires. Que se passe-t-il alors quand, au lieu d'une conjonction et d'une identité, nous allons rencontrer chez les parents des histoires scolaires différentes, voire opposées ? Comme prévu, l'influence de chaque parent diminue, et ce d'autant plus que l'on se trouve dans une situation d'opposition extrême (un parent « tout public » contre un parent « tout privé »). Mais si cette influence diminue, elle ne disparaît jamais, comme en témoigne le fait que c'est toujours lorsque l'un des deux parents a eu une scolarité « tout privé » que l'on trouve le plus de scolarités « tout privé » chez les enfants (et aussi toujours plus de « zappeurs »), quelle que soit la trajectoire différente de l'autre conjoint. De même, lorsque l'un des deux parents n'a connu que le public, il y a également le plus d'itinéraires « tout public » chez les enfants, même si l'autre conjoint a eu une scolarité « tout privé », et, encore plus si l'autre conjoint n'a fait que « zapper » entre public et privé.

En définitive, lorsqu'il y a divergence des deux histoires scolaires parentales, la situation la plus favorable pour la reproduction des itinéraires de fidélité est d'avoir un conjoint « zappeur ». Dans ce cas, si l'autre conjoint est « tout public », le taux de reproduction culmine à plus de 55% si c'est le père, et même à près de 60% si c'est la mère, tandis que les cursus « tout privé » tombent au plus bas : moins de 6% si c'est le père, et jusqu'à moins de 4% si c'est la mère. De façon symétrique, les conjoints « tout privé » auront avec un conjoint « zappeur » le plus de chances d'avoir des enfants « tout privé » (plus ou moins 20% selon les cas de figure), et le moins de chances d'avoir des enfants « tout

public » (seulement un tiers ou même moins de 3 sur 10 selon les cas de figure).

Toutefois, le « zapping » ne se reproduit pas tout à fait selon les mêmes lois que les trajectoires de fidélité, car, curieusement, en cas de divergence des itinéraires parentaux, la situation la plus défavorable de toutes au « zapping » est précisément celle où l'un des deux parents est lui-même un « zappeur », tandis que l'autre est « tout public » (d'un peu plus d'un tiers à moins de 4 sur 10 selon les cas de figure). Inversement, la situation la plus favorable au « zapping » est celle où l'un des deux parents est lui-même un « zappeur » tandis que l'autre est « tout privé » (moins ou plus de la moitié selon les cas de figure).

En réalité, il n'y aurait lieu de s'étonner de cela que si l'on se représentait le « zapping » comme une situation neutre, intermédiaire, et située à égale distance des deux extrêmes. Or, toutes nos données s'inscrivent en faux contre une telle interprétation. On en voudra pour preuve, entre autres exemples, le fait que l'analyse factorielle de correspondances menée sur l'ensemble des données et variables de l'enquête, ne situe jamais les « zappeurs » au centre des graphiques, ni dans une zone spécifique qui ne serait ni publique ni privée, mais toujours en étroite conjonction avec le privé et en forte opposition avec le public. Ni par leurs origines sociales, ni par leurs autres caractéristiques, les « zappeurs » ne sont proches des « tout public », mais ils le sont, par contre, des « tout privé ». Si bien que, loin d'être un comportement moyen, le « zapping » est en réalité un comportement situé en contradiction avec les trajectoires « tout public » et en attraction ou en convergence avec les trajectoires « tout privé ». Ainsi, on peut mieux expliquer pourquoi le conjoint le plus favorable à la reproduction du « zapping » est le conjoint « tout privé », tandis que celui qui lui est le plus défavorable est le conjoint « tout public » : forte attraction dans le premier cas, opposition radicale dans le second.

Nous avons donc pu constater une forte influence des modèles parentaux de

scolarisation sur les types de trajectoires suivies par les enfants. Cette reproduction à l'identique atteint son maximum lorsque le père et la mère ont eu la même scolarité : dans ce cas, près de 60% des enfants de « zappeurs » deviennent « zappeurs » à leur tour, tandis que le taux de reproduction des cursus de fidélité au public atteint presque les trois quarts des fratries. De la même façon, chez les parents fidèles l'un et l'autre au privé, on trouve environ les trois quarts des fratries utilisant le privé (dont un quart l'utilisant exclusivement).

Par ailleurs, l'histoire scolaire du père et celle de la mère sont déjà très fortement corrélées entre elles, avant même de pouvoir exercer une influence sur la scolarité des futurs enfants. Il semble que les déterminants sociaux qui pèsent sur les liens matrimoniaux et qui incitent chacun à trouver un conjoint le plus proche possible de soi, produisent une forte homogamie par rapport aux parcours scolaires : 6 couples sur 10 ont suivi exactement la même trajectoire scolaire, alors qu'ils avaient statistiquement beaucoup moins de chances de rencontrer au hasard un conjoint semblable à eux sur ce plan.

Mais ces conjonctions vont plus loin encore et dépassent largement le seul domaine scolaire. C'est non seulement le choix du conjoint qui se voit influencé par le type de scolarisation, mais aussi le choix du secteur d'activité professionnelle : une scolarisation privée conduit plus souvent à travailler ensuite dans le privé, une scolarisation publique à travailler dans le secteur public. Et, à son tour, le secteur d'activité professionnelle des parents entre en relation étroite avec le type de scolarisation choisi pour les enfants, les travailleurs du public préférant l'école publique, ceux du privé préférant l'école privée.

C'est donc tout un ensemble de fidélités et d'attachements, dont les parcours scolaires ne traduisent qu'un aspect parmi d'autres, qui se transmettent des parents aux enfants et constituent la sphère d'influence du public d'une part, avec notamment la reproduction de véritables lignées de fonctionnaires, et d'autre part

Le choix des familles

la sphère d'influence du privé. Il ne fait donc nul doute que ces comportements et ces choix, même si nous n'avons pas les moyens de les analyser plus complètement dans le cadre limité de notre questionnaire, entrent globalement en résonance avec certaines valeurs sociétales : l'idéologie du service public d'un côté, et de l'autre l'idéologie libérale.

Cette reproduction des traditions familiales, dont nous avons montré la force dans ce chapitre, ne doit pas pour autant conduire à négliger le brassage croissant que nous mesurons par ailleurs. Insister sur ces deux aspects à la fois n'est en rien contradictoire : car l'intersection des deux sphères s'élargit constamment et c'est précisément ce phénomène que nous étudions lorsque nous analysons le « zapping ». Mais, dans le même temps, on peut avancer l'hypothèse que cet accroissement du « zapping », s'il diminue numériquement le poids des fidèles, renforce et concentre, d'une certaine façon, leurs attachements idéologiques. Les fidèles, en plus petit nombre, seraient en même temps plus convaincus que jamais. Ainsi sans doute peut-on mieux expliquer ce mélange complexe de stabilités et de mobilités, de reproduction et de changement, de fidélités et d'infidélités, que notre enquête nous amène à constater.

Chapitre IV. Les raisons des choix des familles

L'enquête effectuée auprès des familles, si elle avait pour objectif de confirmer ou de vérifier les évolutions de leurs comportements vis-à-vis des choix de scolarisation, avait aussi pour but de mieux comprendre les raisons qui motivent ces choix. La question générale concernant « l'enfant principal » et posée à ce propos était la suivante : quelles ont été les raisons du choix de son établissement scolaire ? Étaient proposés 13 items (dont la liste figure dans le tableau 1 présenté plus loin) pour lesquels les parents avaient la possibilité d'opter entre 3 classements suivants : très important, assez important et aucune importance. Plusieurs choix étaient donc possibles : il ne s'agissait pas, pour nous, de chercher à déterminer ce qui, en définitive, avait pu principalement compter dans le choix éventuellement effectué, mais ce qui, aux yeux de ces familles, comptait en termes de choix d'un établissement scolaire. Ainsi, peut-on espérer évaluer les « poids » respectifs de ces raisons quant aux choix qu'effectuent ces familles : ce qui nous intéresse ici, ce n'est point tant la raison principale (il aurait fallu fermer la question et ne demander qu'une seule réponse) qui a éventuellement conduit à la décision concernant tel ou tel enfant précis, ce sont les raisons d'ensemble qui entrent dans le champ de réflexion des familles lorsqu'un tel choix doit être effectué : notre unité d'analyse, nous le verrons plus loin, ce n'est pas l'enfant principalement concerné par l'enquête, c'est la famille à laquelle il appartient.

Sans doute ce classement est-il imparfait, sans doute même le caractère fermé d'une telle présentation de la question peut-il être discuté ; mais il permettait, sur un échantillon d'enquête que nous voulions de grande ampleur, de vérifier l'existence d'une hiérarchisation des choix effectués, de mieux comprendre les motivations des familles, et les variations de ces motivations, selon les

Le choix des familles

diverses catégories qui les composent : un questionnement ouvert, par exemple à l'aide d'entretiens approfondis auprès de familles, aurait vraisemblablement permis de mieux cerner ces raisons incontestablement complexes, mais il prendrait seulement sens après que ce premier inventaire, permettant de dégager les principales tendances des raisons des choix, ait pu être dressé.

Nous observerons donc d'abord les raisons des choix d'établissements scolaires exprimées globalement par les familles quel que soit le lieu de scolarisation de leur « enfant principal », afin de déterminer quelle hiérarchie est accordée à chacune des raisons proposées et de les classer par grands types de raisons. Dans un second temps, nous en étudierons la répartition selon qu'elles sont exprimées par des familles fidèles au public ou au privé ou utilisatrices des deux secteurs de scolarisation, afin de vérifier si, comme nous en faisons l'hypothèse, des comportements spécifiques apparaissent, qui seraient davantage liés aux types de scolarisation que choisissent les familles qu'aux caractéristiques sociales des populations qui les composent.

La hiérarchie d'ensemble des raisons proposées

Raisons	Très important	Assez important	Ensemble (1)	Aucune importance	Non réponses
Enseignants compétents	66,3%	17,8%	84,1%	5,5%	10,4%
Meilleure réussite de l'enfant	61,8%	22,7%	84,5%	5,6%	9,9%
Enseignants disponibles	51,0%	28,4%	79,4%	9,0%	11,6%
Bonne tenue, discipline	46,8%	36,3%	83,1%	8,5%	8,4%
Bonne réputation	46,6%	35,9%	82,5%	9,0%	8,5%
Proximité du domicile	41,7%	35,5%	77,2%	18,2%	4,6%
Bon milieu social	22,4%	42,1%	64,5%	24,5%	11,1%
Classes peu nombreuses	22,2%	39,5%	61,7%	26,2%	12,1%
Pédagogie nouvelle	15,9%	39,3%	55,2%	29,8%	15,0%
Attachement à la laïcité	11,3%	16,4%	27,7%	58,0%	14,3%
Nombre d'immigrés	9,1%	19,6%	25,7%	58,9%	12,4%
Proximité du lieu de travail	7,2%	13,9%	21,1%	67,0%	11,9%
Motifs religieux	5,0%	11,0%	16,0%	72,5%	11,4%

Tableau IV-1. Raisons du choix des établissements

(Pourcentages d'ensemble, échantillon redressé - non réponses incluses)

Comme le montre le Tableau IV-1 ⁽²⁾, dans lequel nous avons voulu faire figurer les taux de non réponses dont on remarquera la variabilité (de moins de 5% à 15%), les raisons invoquées quant au choix de l'établissement apparaissent très hiérarchisées : posées aux familles dans un ordre différent, et volontairement aléatoire, elles ont été classées ici en fonction des taux qui leur avaient été attribués pour la rubrique « très important ». Un premier classement peut être proposé.

- Sont nettement plus souvent citées parmi les raisons très importantes, d'une

¹ Somme des taux « très important » et « assez important ».

² Les données de ce tableau ont été établies à partir de l'échantillon redressé, de façon à se rapprocher de celles qu'on pourrait trouver sur un échantillon assez représentatif de familles dont les élèves fréquentent l'enseignement secondaire, en public et en privé. Il en sera ainsi de tous les tableaux suivants ; mais dans la suite du chapitre nous calculerons les pourcentages en excluant les non réponses.

Le choix des familles

part la compétence des enseignants, d'autre part la meilleure réussite des enfants concernés : dans le premier cas, près des deux tiers des familles, dans le second, plus de 6 familles sur 10. Encore faut-il ajouter que le nombre des familles qui situent ces items comme assez importants est loin d'être mince : au total, dans les deux cas, ce sont plus de 8 familles sur 10 qui leur accordent importance. Environ 10% des familles ne se sont pas prononcées, tandis qu'environ 1 sur 20 déclare n'accorder aucune importance à ces raisons.

- Viennent ensuite, avec des classements légèrement différents si l'on considère la seule mention du caractère « très important », mais avec des classements plus voisins si l'on y ajoute les mentions « assez important » les trois raisons suivantes : disponibilité des enseignants, bonne tenue et discipline de l'établissement, bonne réputation. Ces trois raisons sont citées, très positivement ou positivement, par près ou plus de 8 familles sur 10, tandis que moins de 10% d'entre elles les déclarent sans importance ; les taux de non réponses sont un peu plus variables, assez élevés (plus d'une famille sur 10) dans le premier cas, plus faibles et plus homogènes (moins d'une sur 10) dans les deux autres.

- La proximité du domicile est encore souvent citée au rang des raisons très importantes (plus de 4 familles sur 10) ou assez importantes (entre 3 et 4 sur 10) ; moins de 2 familles sur 10 n'attachent pas d'importance à ce fait et la proportion de répondants à cet item est très élevé (moins de 5% ne se prononcent pas).

- Les attachements à la qualité du milieu social de l'établissement ou aux classes peu nombreuses sont nettement moins marqués, et les non réponses sont assez fréquentes (plus d'une famille sur 10) : dans les deux cas, seules un peu plus de 2 familles sur 10 les considèrent comme très importants, la qualité du milieu social (plus de 4 fois sur 10) étant un peu plus citée que les classes peu nombreuses (à peine 4 fois sur 10) parmi les raisons importantes.

- Le choix de l'établissement semble encore moins souvent dicté par des motifs liés à l'utilisation de pédagogies nouvelles (il est vrai que les établissements ayant servi de support à l'enquête n'ont pas été retenus sur ce critère) : seules près de 16% des familles citent cette raison parmi les raisons très importantes, mais presque 4 sur 10 parmi les raisons assez importantes. Nombreuses sont les familles qui ne se prononcent pas (15%) et près de 3 sur 10 déclarent n'y accorder aucune importance.

- Enfin, viennent des raisons faiblement citées au niveau des raisons très importantes, mais aussi au niveau des raisons assez importantes : l'attachement à la laïcité et le nombre d'immigrés ne sont, au total, considérés comme très ou assez importants que par un peu plus d'un quart des familles, la proximité du lieu de travail par un peu plus de 2 sur 10, les motifs religieux par un peu plus d'une famille sur 6. Les classements effectués dans la catégorie « aucune importance » l'emportent très largement, puisqu'ils sont le fait de près de 6 familles sur 10 dans les deux premiers cas, de près ou plus de 7 sur 10 dans les deux derniers, alors que les taux de non réponses sont relativement élevés (plus d'une famille sur 10).

Ce premier classement appelle plusieurs remarques. Parmi les raisons le plus fréquemment citées, on observera que figurent à la fois une raison pédagogique (enseignants compétents) et une raison sociopédagogique (la réussite de l'enfant). Parmi les trois raisons les plus fréquemment citées en second apparaît à nouveau une raison pédagogique (enseignants disponibles) et deux raisons sociopédagogiques (bonne tenue et discipline dans l'établissement, bonne réputation). Vient ensuite une raison pratique (proximité du domicile) que, dans la suite, nous nommerons raison de commodité. Les deux raisons suivantes sont le plus souvent citées comme assez importantes mais déjà plus rarement comme très importantes : la première - bon milieu social - sera classée raison sociale ; la seconde - classes peu nombreuses - relève davantage des raisons pédagogiques. La pédago-

Le choix des familles

gie nouvelle, assez peu citée, est bien sûr à classer parmi les références pédagogiques. Enfin, dans le groupe de raisons les moins fréquemment citées, nous relevons une raison sociale (nombre d'immigrés), une raison de commodité (proximité du lieu de travail) et deux raisons (attachement à la laïcité et motifs religieux) que nous qualifierons d'idéologiques. Résumons ces observations en fonction des différents types de raisons invoquées.

- Raisons de commodité.

Deux raisons étaient proposées : proximité du domicile et proximité du lieu de travail. La première est fréquemment invoquée, la seconde rarement. Mais sans doute ce fait tient-il notamment à ce que l'échantillon redressé compte une forte proportion d'enfants du public dans lequel le poids de la carte scolaire est important et basé sur le lieu de résidence des familles : il sera notamment intéressant de rechercher si la commodité secondaire liée à la proximité du lieu de travail joue un rôle plus important en ce qui concerne les familles utilisatrices du privé, que cette utilisation soit temporaire ou permanente.

- Raisons pédagogiques.

Quatre raisons sont classées sous cette rubrique. Les deux raisons plus fréquemment citées ont trait aux enseignants dont les familles attendent d'abord la compétence, puis la disponibilité. La troisième concerne les effectifs des classes. La quatrième, nettement moins importante, la pratique de pédagogies nouvelles. Nous verrons, pour chacune d'elles, quelles sont les répartitions des familles, selon leurs appartenances socioprofessionnelles ou socioculturelles, mais aussi selon les trajectoires qu'elles construisent pour leurs enfants.

- Raisons sociopédagogiques.

Le choix exprimé par les familles, c'est d'abord celui d'un établissement leur paraissant en mesure de favoriser la réussite de leur enfant. Mais c'est aussi,

immédiatement après et dans des proportions voisines, celui d'un établissement scolaire caractérisé par sa bonne tenue et la discipline qui y règne ou par la réputation qui le caractérise. Là encore, sans doute les raisons invoquées tiennent-elles pour une part importante aux caractéristiques sociologiques des publics interrogés, mais aussi, et notamment à caractéristiques sociologiques équivalentes, aux types de parcours scolaires empruntés par les familles.

- Raisons sociales.

Parmi celles-ci, la référence aux établissements de bon milieu social reste assez fréquente, notamment si l'on réunit les familles y accordant une très grande importance et celles la jugeant assez importante. La référence au nombre d'immigrés, même si elle est plus rare, n'est pas négligeable, notamment si l'on considère les freins que peut engendrer une telle question (le nombre élevé de non réponses montre sans doute la réticence à se classer par rapport à cet item). Là encore, l'analyse des taux relatifs à ces raisons sera non seulement intéressante par rapport aux appartenances sociales des familles, mais aussi, et en liaison avec ces appartenances, en fonction des choix qu'elles effectuent quant aux diverses possibilités de scolarisation, en public ou en privé, en public et en privé.

- Raisons idéologiques.

Attachement à la laïcité et motifs religieux figurent parmi les raisons les moins fréquemment retenues en ce qui concerne le choix de l'établissement. La première n'est globalement citée, même si l'on regroupe les raisons très importantes et assez importantes, que par un peu plus du quart des familles, les non réponses étant de surcroît très élevées : on remarquera d'ailleurs que le taux d'affirmation de cet attachement est nettement inférieur à la proportion de fidèles au public à laquelle elle peut être comparée ; les questions auxquelles nous chercherons à répondre seront notamment les suivantes : y a-t-il en dehors de ces fidèles au public, des familles attachées à la laïcité et dans quelles proportions,

Le choix des familles

quelles sont plus précisément les familles fidèles au public qui sont ou ne sont pas attachées à la laïcité ? La seconde enregistre un taux de réponses très positives ou assez positives encore plus faible (16%), mais il faut noter que ce taux reste cependant très nettement supérieur à celui des familles fidèles au privé chez lesquelles la référence à ces motifs peut être beaucoup plus fréquente : sans doute, y a-t-il donc, notamment parmi les « zappeurs », des familles marquant en assez grand nombre ce choix.

Les raisons selon la trajectoire de la fratrie

- les raisons de commodité

	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Proximité du domicile				
Très important	51,2%	26,4%	33,9%	43,6%
Assez important	34,5%	46,6%	40,2%	37,2%
Très important + Assez important	85,7%	73,0%	73,1%	80,8%
Proximité du lieu de travail				
Très important	9,2%	7,6%	6,6%	8,2%
Assez important	15,2%	17,3%	16,1%	15,7%
Très important + Assez important	24,4%	24,9%	22,7%	23,9%

Tableau IV-2. Choix de commodité selon la trajectoire de la fratrie

. La proximité du domicile constitue l'une des raisons déterminant fortement le choix de l'établissement, puisqu'elle est citée en moyenne par 4 sur 5 des familles ayant répondu à cet item, plus de deux d'entre elles jugeant cette raison très importante. Mais l'attachement à cette raison est inégal selon les familles et les chemins scolaires qu'elles construisent pour leurs enfants : il est très fort (près de 86%) et majoritairement très important (plus de 51%) dans les familles « tout public », moins fort (à peine plus de 73%) dans le sous-groupe de famil-

les utilisant les deux secteurs qui, pour un tiers d'entre elles seulement (près de 34%), le jugent très important, certes encore déterminant pour près des trois quarts (73%) des familles « tout privé », mais n'étant très important que pour un peu plus du quart d'entre elles (un peu plus de 26%), soit presque deux fois moins que dans les familles « tout public ». Ainsi, si l'on considère les taux de très grande importance attribuée à cette raison, taux qui discriminent nettement les trois populations, l'attachement à la proximité de l'établissement au domicile est-il très faible ⁽³⁾ pour les familles fidèles au privé (il est inférieur de près de 17 points à la moyenne), fort pour les familles fidèles au public (il lui est supérieur de près de 8 points), faible pour les familles utilisatrices des deux secteurs (il lui est inférieur de près de 10 points).

Il reste néanmoins à déterminer si ces différences peuvent être essentiellement expliquées par des pratiques différentes quant aux modes de scolarisation de leurs enfants ou si elles résultent des variations de compositions sociales entre les trois groupes. Pour ce faire, examinons les différences de prises en compte de la proximité du domicile en fonction des catégories sociales des familles qui composent chacun d'eux (Tableau IV-3) : nous retiendrons ici les professions des pères ⁽⁴⁾.

A l'intérieur du groupe de familles fidèles au public, les variations quant à l'importance accordée à la proximité du domicile sont assez fortes : de 46,5% lorsque le père est cadre supérieur à près de 60% lorsqu'il est agriculteur ; mais tous ces taux restent nettement supérieurs à ceux qui sont observés dans les familles de même catégorie socioprofessionnelle ayant opté pour d'autres

³ Par convention, et afin de les classer en fonction de la très grande importance qui leur est accordée, nous appellerons « très forts » les attachements correspondant à un taux supérieur de 10 points au taux moyen (et « très faibles » ceux qui sont inférieurs de 10 points), « forts » ou « faibles » les attachements correspondant à un écart compris entre 5 et moins de 10 points, « assez forts » ou « assez faibles » ceux pour lesquels l'écart significatif est de moins de 5 points.

⁴ Selon les professions des mères ou selon les niveaux d'études de chacun des deux parents, les différences sont de même sens.

Le choix des familles

parcours scolaires. A l'intérieur du groupe de familles « tout privé », les taux ne diffèrent pas significativement du taux moyen : 26,4% ; on observera néanmoins que, tendanciellement, les familles d'agriculteurs et de cadres supérieurs citent plus ou un peu plus souvent cette raison comme étant très importante que les mêmes familles utilisant les deux secteurs : les premières (41,6%) se situent dans le groupe moyen quant à l'importance accordée à ce critère, mais les secondes (33,1%) restent, comme l'ensemble du « tout privé », dans le groupe y attachant une faible importance. Dans le groupe des familles utilisatrices des deux secteurs, les variations sont d'assez faible amplitude : de moins de 28% chez les agriculteurs à près de 36% chez les employés ou ouvriers. Le critère de proximité établissement-domicile est beaucoup plus fortement lié aux utilisations familiales des secteurs qu'à l'appartenance sociale de ces familles.

Proximité du domicile (très important)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé (5)	Public et privé	Ensemble
Pères Agriculteurs	59,8%	41,6%	27,8%	40,1%
Artisans ou commerçants	52,6%	25,9%	34,8%	42,3%
Cadres supérieurs	46,5%	33,1%	30,8%	38,8%
Professions intermédiaires	51,0%	21,7%	35,9%	44,2%
Employés	55,6%	14,3%	35,9%	47,3%
Ouvriers	50,7%	27,9%	35,9%	45,7%
Moyenne	51,2%	26,4%	33,9%	43,6%

Tableau IV-3. Proximité du domicile. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

. La proximité du lieu de travail, nous l'avons vu, est peu citée comme raison du choix de l'établissement : elle n'est très ou assez importante que pour un peu moins d'une famille sur 4 et ce, de façon assez stable quels que soient les

⁵ A l'intérieur de ce groupe, dont certains effectifs sont faibles, les différences ne sont pas significatives.

modes d'utilisation des deux secteurs ⁽⁶⁾. Par ailleurs, l'importance forte accordée à cette raison quant aux choix d'établissement effectués varie très faiblement selon les professions des pères (nous ne reproduirons donc pas ces variations). Le lien entre proximité du lieu de travail et choix de l'établissement apparaît donc faible et assez invariant quels que soient les types d'utilisation des secteurs de scolarisation : dans les trois groupes, les attachements à la proximité du lieu de travail seront considérés comme moyens.

- Les raisons pédagogiques

. Concernant la compétence des enseignants, au total, et si l'on regroupe les raisons très importantes et assez importantes, ce sont plus de 9 familles sur 10 qui s'y réfèrent quelles que soient les utilisations des secteurs scolaires effectuées pour l'ensemble de leurs enfants : la référence à cette raison, à peine supérieure à la moyenne pour les familles à parcours mixtes est cependant encore plus fréquente pour celles du « tout privé » et, au contraire, un peu moindre chez celles du « tout public » (Tableau IV-4). Mais les écarts sont plus conséquents si l'on ne considère que les choix des établissements effectués en fonction d'une très grande importance accordée à cette raison : un peu moins de 7 familles sur 10, soit près de 5 points de moins que la moyenne en « tout public », mais 85% en « tout privé », soit plus de 11 points de plus que la moyenne, et près de 8 sur 10, soit près de 6 points de plus que la moyenne, pour celles qui ont utilisé les deux secteurs. Cette recherche de compétence des enseignants, assez faible par rapport à la moyenne en « tout public », déjà renforcée parmi les familles utilisant partiellement le privé (attachement fort), l'est encore davantage chez les familles fidèles à ce secteur (attachement très fort).

⁶ Les différences ne sont pas très significatives.

Le choix des familles

	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Enseignants compétents				
Très important	69,0%	85,0%	79,6%	73,9%
Assez important	23,0%	13,6%	15,8%	19,8%
Très important + Assez important	92,0%	98,6%	95,4%	93,7%
Enseignants disponibles				
Très important	53,7%	68,3%	62,0%	57,6%
Assez important	33,9%	27,2%	30,1%	32,1%
Très important + Assez important	87,6%	95,5%	92,1%	89,7%
Classes peu nombreuses				
Très important	24,6%	23,6%	26,3%	25,2%
Assez important	43,1%	49,0%	47,0%	44,9%
Très important + Assez important	67,7%	72,6%	73,3%	70,1%
Pédagogie nouvelle				
Très important	19,8%	17,8%	17,0%	18,7%
Assez important	44,8%	50,5%	47,6%	46,2%
Très important + Assez important	64,6%	68,3%	64,6%	64,9%

Tableau IV-4. Choix pédagogiques selon la trajectoire de la fratrie

Qu'en est-il en fonction des variables socioprofessionnelles ? (Tableau IV-5)

Là encore, s'il apparaît des différences selon les catégories sociales, les taux observés dans le groupe « tout public » restent toujours très inférieurs aux taux observés pour les catégories comparables des groupes « tout privé » et « public et privé » : on observera cependant que l'écart est moindre en ce qui concerne les familles d'artisans et commerçants. Dans l'ensemble, les familles fidèles au privé, quelles que soient leurs appartenances sociales, attachent plus d'importance à ce critère que celles qui utilisent les deux secteurs ; l'ampleur des différences est cependant un peu plus faible pour les familles d'artisans et commerçants, dont les effectifs sont, il est vrai, faibles. Les variations selon les catégories sociales restent donc faibles par rapport à celles qui ont été relevées en fonction des

groupes identifiés à partir des types de parcours retenus par les familles.

Compétence des enseignants (très important) (7)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères Agriculteurs	69,7%	90,4%	79,6%	77,3%
Artisans ou commerçants	75,4%	81,6%	81,7%	78,8%
Cadres supérieurs	71,7%	84,3%	78,8%	75,8%
Professions intermédiaires	66,8%	87,9%	81,6%	73,3%
Employés	69,6%	87,2%	79,6%	73,7%
Ouvriers	66,6%	82,7%	77,0%	70,2%
Moyenne	69,0%	85,0%	79,6%	73,9%

Tableau IV-5. Compétence des enseignants. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

. Il en est de même de l'importance accordée à la disponibilité des enseignants : si l'on regroupe les classifications « très important » et « assez important », cette raison de choix est affirmée par près de 9 familles sur 10 au total, à peine plus que la moyenne dans les familles à parcours mixtes, moins dans les familles « tout public », davantage dans celles du « tout privé ». Mais, là encore, la classification en catégorie « très important » est plus discriminante : un peu plus de 5 familles sur 10 chez les fidèles au public, et près de 4 points de moins qu'au niveau de l'ensemble, mais près de 7 sur 10, et près de 11 points de plus que l'ensemble, chez les fidèles au privé, les familles mixtes (un peu plus de 6 sur 10) se situant plus à proximité des secondes que des premières, mais à un écart de près de 5 points au dessus de l'ensemble. Comme la compétence des enseignants, leur disponibilité est moins souvent citée par les fidèles du public (attachement assez faible), davantage prise en compte lors des choix d'établissements par les familles utilisant temporairement le privé (attachement fort) et encore davantage par celles qui l'utilisent exclusivement (attachement très

⁷ A l'intérieur du groupe « tout public », les différences sont très significatives ; à l'intérieur des deux autres groupes, elles ne le sont pas.

Le choix des familles

fort).

Vérifions à nouveau si ces différences dépendent plus du type de scolarisation retenu par les familles que de l'origine sociale (Tableau IV-6).

Disponibilité des enseignants (très important) (8)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères Agriculteurs	52,0%	69,9%	63,5%	60,6%
Artisans ou commerçants	60,7%	67,3%	67,0%	64,2%
Cadres supérieurs	39,4%	67,2%	59,5%	50,5%
Professions intermédiaires	51,4%	74,1%	64,9%	57,5%
Employés	54,2%	71,3%	63,5%	58,1%
Ouvriers	60,5%	62,5%	57,3%	59,7%
Moyenne	53,7%	68,3%	62,0%	57,6%

Tableau IV-6. Disponibilité des enseignants. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

Dans le groupe de familles fidèles au public, les variations sont plus importantes qu'en ce qui concerne les compétences des enseignants : les familles de pères cadres supérieurs sont, de loin, celles qui attachent la moindre importance à cette raison quant au choix de l'établissement (attachement très faible) ; à l'inverse, les familles de pères artisans ou commerçants et de pères ouvriers marquent un attachement plus fréquent et moyen ou assez fort à ce critère. Chez les fidèles du privé ou chez ceux qui utilisent l'un et l'autre secteurs, les taux sont plus homogènes ; entre ces types d'utilisateurs, si l'on excepte la catégorie peu nombreuse des familles d'artisans et commerçants qui citent quasiment dans les mêmes proportions un attachement fort à la disponibilité des enseignants, les écarts de taux suivent approximativement les écarts moyens. Entre les trois types d'utilisateurs et à professions des pères équivalentes, l'attachement à la disponibilité

⁸ A l'intérieur du groupe « tout public », les différences sont très significatives ; à l'intérieur des deux autres groupes, elles ne le sont pas.

des enseignants est, dans presque tous les cas, plus fort chez ceux qui sont fidèles au privé, puis chez ceux qui utilisent les deux secteurs, enfin chez les fidèles au public.

Hormis les familles ouvrières et d'artisans ou commerçants que nous avons citées, les autres groupes sociaux marquent bien des comportements qui, vis-à-vis de la disponibilité des enseignants, suivent d'assez près les comportements moyens des trois groupes constitués en fonction des différents types de scolarisation retenus par les familles.

. Moins citées que les précédentes les raisons liées aux effectifs des classes ne sont considérées comme très importantes que par le quart des familles ; et les variations selon les utilisations des deux secteurs sont faibles. Elles sont néanmoins signalées, soit au titre de raisons très importantes, soit à celui de raisons assez importantes, par 7 familles sur 10, et un peu moins souvent par les familles « tout public » (près de 68%, soit plus de 2 points de moins que l'ensemble) que par celles qui utilisent totalement ou partiellement le privé (environ 73%, près ou plus de 3 points de plus que l'ensemble). Elles sont différemment signalées selon les catégories sociales et sont notamment un peu plus objet d'attention de la part des familles populaires (dont les enfants sont plus souvent scolarisés dans des conditions difficiles). Globalement, si l'on regroupe les catégories « très important et « assez important », les familles ayant totalement ou provisoirement utilisé le privé attachent un peu plus d'importance aux effectifs des classes que les familles fidèles au public. Mais, si l'on ne considère, comme pour les autres raisons de choix, que la catégorie « très important », les attachements aux effectifs des classes restent homogènes et, par conséquent, moyens : le poids de cette variable quant aux choix familiaux d'utilisation des secteurs de scolarisation semble assez peu discriminant.

Le choix des familles

. Les écarts sont également très faibles ⁽⁹⁾ en ce qui concerne la recherche d'un établissement proposant des pédagogies nouvelles : ce sont moins de deux familles sur 10, quels que soient les types de scolarisation retenus, qui accordent grande importance à cette raison ; cependant, si on additionne « très important » et « assez important », la référence à ce critère est un peu plus fréquente en « tout privé », et supérieure de plus de 3 points à la moyenne observée en « tout public » ou en « public et privé ». Des différences bien plus fortes apparaissent en fonction des catégories sociales : l'importance accordée aux pédagogies nouvelles est surtout le fait des familles de milieux modestes ou moyens, mais beaucoup moins celui des familles de cadres supérieurs. Types de parcours et attachement aux pédagogies nouvelles sont très faiblement liés.

- Les raisons sociopédagogiques

	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Meilleure réussite de l'enfant				
Très important	63,8%	80,3%	73,9%	68,5%
Assez important	27,7%	18,3%	22,4%	25,2%
Très important + Assez important	91,5%	98,6%	96,3%	93,7%
Bonne tenue, discipline				
Très important	44,8%	76,0%	56,3%	51,0%
Assez important	42,7%	23,0%	37,6%	39,6%
Très important + Assez important	87,5%	99,0%	93,9%	90,6%
Bonne réputation				
Très important	45,1%	70,2%	56,5%	50,8%
Assez important	42,0%	27,9%	36,9%	39,2%
Très important + Assez important	87,1%	98,1%	93,4%	90,0%

Tableau IV-7. Choix sociopédagogiques selon la trajectoire de la fratrie

. Le choix de l'établissement en fonction d'une meilleure réussite de l'enfant

⁹ Les différences ne sont pas très significatives.

est très fréquemment retenu par les familles : il est globalement cité au rang de très grande importance par plus de deux tiers d'entre elles (Tableau IV-7). Mais il l'est moins dans le groupe des familles qui n'utilisent que le public (moins de 64%, soit près de 5 points de moins que la moyenne), davantage dans le groupe des « zappeurs » (près de 74%, et plus de 5 points de plus que la moyenne), et encore bien davantage dans celui des fidèles au privé (plus de 8 sur 10, près de 12 points de plus que la moyenne). A nouveau apparaît un classement trichotomique des attachements à ce critère de réussite : d'abord les familles utilisatrices du « tout privé » (attachement très fort), puis celles qui utilisent les deux secteurs (attachement fort), enfin celles qui n'utilisent que le public (attachement assez faible).

Les comparaisons effectuées en fonction des appartenances sociales des pères confirment tout à fait cette liaison puisqu'il n'y a pas de différences très significatives selon ces catégories sociales, à l'intérieur des trois groupes de familles constitués selon les parcours de scolarisation de leurs enfants (Tableau IV-8).

Meilleure réussite de l'enfant (très important) (10)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères				
Agriculteurs	67,4%	85,4%	74,3%	73,0%
Artisans ou commerçants	64,7%	81,2%	76,8%	71,7%
Cadres supérieurs	65,4%	82,6%	71,4%	69,5%
Professions intermédiaires	65,6%	75,3%	74,0%	69,2%
Employés	59,8%	82,4%	76,5%	66,2%
Ouvriers	63,3%	77,7%	72,2%	66,5%
Moyenne	63,8%	80,3%	73,9%	68,5%

Tableau IV-8. Meilleure réussite. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

Dans tous les cas et quelles que soient les catégories, la meilleure réussite de

¹⁰ A l'intérieur des trois groupes, les différences ne sont pas significatives.

Le choix des familles

l'enfant est moins souvent citée par les familles du « tout public », plus souvent par celles qui utilisent les deux secteurs, et encore plus fréquemment par celles qui n'utilisent que le privé.

. Il en est de même, mais avec des écarts encore plus accentués, en ce qui concerne la recherche d'un établissement scolaire caractérisé par sa bonne tenue ou sa discipline. Qu'il soit jugé très ou assez important, ce critère du choix, cité globalement par 9 familles sur 10, l'est par près de 100% des familles du « tout privé », par plus de 9 familles mixtes sur 10 et par moins de 9 sur 10 en « tout public ». Et les différences sont encore plus marquées lorsqu'on ne considère que le classement « très important » : près de 45% en « tout public », soit plus de 6 points de moins que l'ensemble (attachement faible), plus de 56% parmi les familles mixtes, et plus de 5 points de plus que la moyenne (attachement fort), mais plus des trois quarts (76%, soit 25% de plus que l'ensemble) des familles « tout privé » (attachement très fort).

Ces variations sont-elles ou non liées aux compositions sociales de ces groupes ? (Tableau IV-9)

Bonne tenue, discipline (très important) (11)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères Agriculteurs	36,3%	77,6%	52,7%	49,5%
Artisans ou commerçants	48,8%	76,7%	56,2%	55,0%
Cadres supérieurs	45,6%	79,4%	58,6%	54,0%
Professions intermédiaires	50,1%	76,3%	66,2%	57,4%
Employés	46,4%	74,5%	52,4%	50,1%
Ouvriers	40,5%	71,0%	48,2%	44,2%
Moyenne	44,8%	76,0%	56,3%	51,0%

Tableau IV-9. Bonne tenue, discipline. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

¹¹ Les différences, non significatives dans le groupe « tout privé », sont significatives dans les deux autres.

Certes, à l'intérieur des groupes, et notamment chez les fidèles du public ou chez ceux qui ont utilisé les deux secteurs, des variations importantes en fonction des catégories sociales apparaissent. Mais, dans tous les cas, à catégories sociales équivalentes, l'importance accordée à la discipline et à la bonne tenue croît lorsqu'on passe des familles fidèles au public aux familles fidèles au privé, se situant à un niveau intermédiaire chez celles qui ont utilisé les deux secteurs : quelles que soient les catégories sociales, l'importance accordée à ce critère varie fortement selon les types de parcours de scolarisation retenus par les familles.

. La même classification est relevée en ce qui concerne la recherche d'un établissement scolaire doté d'une bonne réputation : ce critère est retenu, au total, par 9 familles sur 10 et jugé très important par plus de la moitié d'entre elles ; mais cette très grande importance, qui n'est relevée que par 45% des familles n'utilisant que le public (plus de 5 points de moins que l'ensemble : attachement faible), l'est par 56,5% des familles mixtes (plus de 5 points de plus que l'ensemble : attachement fort) et par plus de 70% de celles qui sont totalement fidèles au privé (près de 20% de plus que l'ensemble : attachement très fort).

Quelles sont, dans chacun des trois groupes, les variations selon les professions des pères ? (Tableau IV-10)

Certes, les variations selon les catégories sociales sont fortes en ce qui concerne la recherche par les familles d'un établissement de bonne réputation, notamment à l'intérieur du groupe n'utilisant que le public, et aussi à l'intérieur de celui qui utilise à la fois le public et le privé. Mais, et dans tous les cas, à catégories sociales comparables, cette recherche varie encore plus considérablement selon les types de scolarisation retenus : les références à la réputation des établissements se hiérarchisent très nettement en fonction des modes de scolarisation retenus par les familles.

Le choix des familles

Bonne réputation (très important) (12)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères				
Agriculteurs	47,4%	73,4%	50,5%	51,4%
Artisans ou commerçants	46,4%	72,1%	56,8%	53,6%
Cadres supérieurs	51,5%	71,4%	57,9%	55,9%
Professions intermédiaires	48,6%	68,1%	65,2%	55,6%
Employés	46,7%	69,9%	52,5%	49,9%
Ouvriers	37,7%	67,8%	50,7%	42,9%
Moyenne	45,1%	70,2%	56,5%	50,8%

Tableau IV-10. Bonne réputation. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

- Les raisons sociales

	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Bon milieu social				
Très important	23,4%	29,1%	27,2%	25,1%
Assez important	47,3%	46,8%	47,3%	47,3%
Très important + Assez important	70,7%	75,9%	74,5%	72,4%
Nombre d'immigrés				
Très important	8,3%	13,9%	13,1%	10,4%
Assez important	21,3%	27,5%	23,0%	22,3%
Très important + Assez important	29,6%	41,4%	36,1%	32,7%

Tableau IV-11. Choix sociaux selon la trajectoire de la fratrie

. Globalement, la recherche d'un établissement scolaire représentatif d'un bon milieu social (Tableau IV-11) est plus fréquemment citée au rang des raisons assez importantes (un peu plus de 47%) que des raisons très importantes (25%). C'est surtout à ce dernier niveau de classement que s'observent les différences importantes en fonction des types de scolarisation retenus par les familles :

¹² Non significatives dans le groupe « tout privé », les différences le sont dans les deux autres.

moindre référence à ce critère dans les familles « tout public » (un peu plus de 23%, et près de 2 points de moins que l'ensemble), plus forte référence dans les familles « tout privé » (29%, soit 4 points de plus que la moyenne), référence intermédiaire chez les familles mixtes (27%, soit près de 2 points de plus que la moyenne). L'attachement des familles à un bon milieu social est donc assez faible dans le premier groupe cité, assez forte dans les deux autres.

Qu'en est-il selon les catégories sociales définies à partir des professions des pères ? (Tableau IV-12)

Bon milieu social (très important) (13)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères Agriculteurs	14,4%	40,0%	34,7%	28,5%
Artisans ou commerçants	24,5%	35,8%	32,4%	29,2%
Cadres supérieurs	14,7%	22,4%	20,4%	17,8%
Professions intermédiaires	18,4%	24,0%	22,7%	20,2%
Employés	26,4%	34,7%	28,7%	27,6%
Ouvriers	29,8%	31,5%	32,7%	30,7%
Moyenne	23,4%	29,1%	27,2%	25,1%

Tableau IV-12. Bon milieu social. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

Variant fortement selon les catégories sociales dans le groupe de familles n'ayant utilisé que le public (ils évoluent du simple au double des familles de pères agriculteurs ou cadres supérieurs à celles de pères ouvriers), les taux ne rejoignent en aucun cas ceux des mêmes catégories sociales de familles ayant utilisé les deux secteurs ou ayant été fidèles au privé. Concernant ces deux derniers groupes (« tout privé » ou « public et privé »), chez lesquels l'importance accordée au milieu social lors des choix d'établissements reste assez

¹³ Les différences, non significatives dans le groupe « tout privé », sont significatives dans les deux autres.

Le choix des familles

proche, mais cependant un peu plus élevée dans le groupe « tout privé », cette tendance est confirmée, sauf dans les familles de pères ouvriers chez lesquelles les taux sont très légèrement inversés, tout en restant, l'un et l'autre, supérieurs au taux moyen : on remarquera d'ailleurs la forte homogénéité des comportements de ces familles ouvrières vis-à-vis de ce critère, quels que soient les parcours scolaires empruntés. Pour tous les autres groupes sociaux, la hiérarchie mise en évidence, toutes catégories sociales confondues, est fortement respectée : attachement fort à un bon milieu social pour les familles « tout privé », plus modeste pour les familles « mixtes », et encore plus faibles pour les familles « tout privé ».

. La référence à la présence d'un grand nombre d'immigrés (est-ce au moins pour partie un effet d'autocensure ?) n'est citée que par un peu plus de 3 familles sur 10 et, au rang des raisons très importantes, par une famille sur 10. Mais elle l'est bien différemment selon les parcours scolaires pour lesquels ont opté ces familles : à peine 3 familles « tout public » sur 10 (un peu plus de 8% jugeant cette raison très importante : 2% de moins que la moyenne), plus d'un tiers parmi les familles ayant utilisé les deux secteurs (dont 13% la jugent très importante : près de 3 points de plus que la moyenne) ; plus de 4 familles « tout privé » sur 10 (dont 14% la jugent très importante : plus de 3 points de plus que la moyenne). Assez faible en « tout public », la référence au nombre d'immigrés est comparativement assez forte, et homogène, dans les groupes de familles ayant, totalement ou partiellement, utilisé le privé.

Examinons quelles en sont les variations, à l'intérieur des trois groupes, selon les professions des pères (Tableau IV-13).

Nombre d'immigrés (très important) (14)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères Agriculteurs	0,0%	19,6%	15,8%	11,2%
Artisans ou commerçants	9,5%	20,7%	13,3%	12,3%
Cadres supérieurs	6,4%	14,0%	11,7%	9,3%
Professions intermédiaires	11,7%	11,8%	15,7%	13,0%
Employés	9,1%	14,8%	13,2%	10,7%
Ouvriers	7,4%	7,3%	12,4%	8,8%
Moyenne	8,3%	13,9%	13,1%	10,4%

Tableau IV-13. Nombre d'immigrés. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

Dans le groupe de familles « tout public », deux catégories se distinguent de l'ensemble : celle des pères agriculteurs pour lesquelles aucun d'entre eux ne signale que ce facteur a été facteur de choix, d'autre part celui des pères de professions intermédiaires chez lesquels le taux de référence à ce critère dépasse un peu le taux moyen. Dans le groupe de familles ayant utilisé les deux secteurs, les taux sont plus homogènes et encadrent la moyenne. Au contraire, ils sont plus hétérogènes dans le groupe « tout privé », mais les différences ne sont pas globalement significatives eu égard à des effectifs faibles, notamment dans certaines catégories (pères agriculteurs ou artisans et commerçants) ; en revanche, on notera la faiblesse du taux observé dans les familles de pères ouvriers (les effectifs y sont plus élevés et la différence est significative) dont les comportements sont à rapprocher de ceux des mêmes familles du « tout public » (attachement assez faible). Sauf pour ce groupe social, la référence au nombre d'immigrés est assez faible en « tout public », assez forte dans les familles ayant choisi l'utilisation totale ou partielle du privé.

¹⁴Non significatives dans le groupe « tout privé », les différences le sont dans les deux autres.

- Les raisons idéologiques

	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Attachement à la laïcité				
Très important	19,1%	2,2%	4,7%	13,2%
Assez important	22,0%	13,1%	15,0%	19,0%
Très important + Assez important	41,1%	15,3%	19,7%	32,2%
Motifs religieux				
Très important	2,6%	27,1%	6,3%	5,6%
Assez important	2,3%	45,3%	22,5%	12,4%
Très important + Assez important	4,9%	72,4%	28,8%	18,0%

Tableau IV-14. Choix idéologiques selon la trajectoire de la fratrie

Le lecteur pourra s'étonner que la question portant sur l'attachement à la laïcité ait été maintenue dans un questionnaire s'adressant, en France, à des familles scolarisant leurs enfants en privé car les établissements privés dans lesquels nous avons interrogé sont tous catholiques (Tableau IV-14) ; mais la liberté de culte y est très nettement affirmée, car elle fait partie intégrante du contrat passé avec l'État. Il pourra, de même, s'étonner de la question portant sur les motifs religieux posée aux familles du public ; mais des minorités conséquentes (protestantes ou musulmanes par exemple) refusent le privé eu égard aux valeurs du catholicisme qu'il représente. D'une part, nous souhaitons que les questionnaires soient en tous points identiques, d'autre part, au moment d'interroger, nous ne connaissions, bien sûr, pas les parcours des familles puisque cette recherche avait principalement pour objet cette connaissance. Or, il était notamment intéressant d'évaluer les poids respectifs de ces variables lors d'utilisations familiales mixtes des deux secteurs ; de surcroît, il était intéressant, à la fois d'évaluer le nombre de familles qui, quoique déclarant être attachées au principe de laïcité, optent pour le « tout privé », et d'évaluer le nombre de celles qui, déclarant précisément des motifs religieux, maintiennent l'ensemble de

leurs enfants en public.

. La mention d'un attachement à la laïcité est assez peu fréquente, seules un peu plus de 3 familles sur 10 déclarant qu'elle a joué un rôle assez (19%) ou très important (13%) quant à leurs choix d'établissements. Cette valeur est nettement plus souvent retenue par les familles du « tout public » (un peu plus de 4 sur 10), mais elle n'est néanmoins jugée très importante que par moins de 2 sur 10⁽¹⁵⁾ (c'est cependant près de 6% de plus que l'ensemble et, par conséquent, relativement aux autres, la marque d'un attachement fort). En comparaison, les familles du « tout privé » y sont très nettement moins attachées : un peu plus de 15% au total, et il est clair que les 2% de familles attribuant une très grande importance à ce critère de choix (11 points de moins que l'ensemble, soit un attachement très faible), peut relever des aléas du questionnement : ne s'agit-il pas, pour une large part, des familles ayant de fait opté pour un enseignement privé laïque ? Enfin, le groupe de familles utilisant les deux secteurs marque un attachement à la laïcité un peu plus fort que le groupe « tout privé » (un peu moins de 2 familles sur 10 le considèrent très ou assez important) ; mais moins de 5% le considèrent très important, soit plus de 8 points de moins que l'ensemble (attachement faible).

Observons, dans les trois groupes, les variations selon les catégories sociales définies à partir des professions des pères (Tableau IV-15).

Bien évidemment plus forte dans le groupe de fidèles au public que dans les autres groupes, l'importance accordée à la laïcité au moment des choix d'établissements est très nettement plus élevée parmi les familles de cadres supérieurs qui, pour plus d'un tiers d'entre elles situent la laïcité au rang des raisons très importantes quant au choix de l'établissement scolaire ; elle est, au contraire

¹⁵Encore faut-il noter que cet attachement est déclaratif : lorsqu'on demande à ces familles si, en cas de difficulté de l'enfant, elles envisageraient un recours au privé, plus d'un tiers d'entre elles répondent par l'affirmative.

Le choix des familles

plus faible, et bien inférieure à la moyenne chez les familles de pères ouvriers (moins de 10%), encore plus faible (moins de 5%) parmi celles de pères agriculteurs : on observera d'ailleurs, chez ces derniers, que l'attachement à la laïcité s'avère assez indépendant des types de scolarisation retenus.

Attachement à la laïcité (très important) (16)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères Agriculteurs	4,9%	5,2%	4,5%	4,7%
Artisans ou commerçants	15,1%	1,3%	2,9%	8,6%
Cadres supérieurs	35,1%	0,7%	5,9%	20,4%
Professions intermédiaires	22,2%	0,7%	6,3%	15,7%
Employés	20,1%	4,6%	4,8%	14,9%
Ouvriers	9,5%	4,0%	3,4%	7,6%
Moyenne	19,1%	2,2%	4,7%	13,2%

Tableau IV-15. Attachement à la laïcité. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

Les autres catégories sociales enregistrent des taux plus proches des taux moyens de leurs groupes de scolarisation respectifs : pour ces familles, le lien entre attachement à la laïcité et modes de scolarisation adoptés reste fort et assez voisin de celui que nous avons mis en évidence globalement ; pour les parcours « tout public », il est renforcé dans les familles de pères cadres supérieurs mais atténué et assez faible dans celles de pères ouvriers, faible dans les familles de pères agriculteurs.

. Les motifs religieux sont bien évidemment peu cités par les familles n'ayant utilisé que le public : moins de 5% au total, dont 2,6% (5,6% sur l'ensemble) au titre des raisons très importantes du choix de l'établissement ; et sans doute ces réponses indiquent-elles, au moins en partie, une compréhension

¹⁶ Les différences sont très significatives dans le groupe « tout public », non significatives dans les deux autres.

de la question qui n'avait pas été totalement prévue, le choix du public en raison de l'opposition au caractère religieux de l'enseignement privé majoritairement catholique⁽¹⁷⁾. Dans le groupe de familles n'utilisant que le privé, plus d'un quart d'entre elles (27%) y attachent une très grande importance, soit un taux supérieur de plus de 24% au taux moyen, et plus de 45% une assez grande importance. Le groupe utilisant les deux secteurs se situe de façon intermédiaire entre les deux précédents : une très grande importance est accordée à ce critère de choix dans un peu plus de 6% des cas (à peine plus que la moyenne), mais la référence à une assez grande importance (plus de 22%) est presque double de celle de l'ensemble et presque moitié de celle du groupe « tout privé ». L'attachement du groupe de familles « tout public » à ces motifs est faible, celui du groupe mixte, moyen et celui du groupe « tout privé », très fort.

Observons la dispersion de ces taux selon les catégories sociales pour chacun des trois groupes de familles (Tableau IV-16).

Motifs religieux (très important) (18)	Trajectoire de la fratrie			
	Tout public	Tout privé	Public et privé	Ensemble
Pères Agriculteurs	0,0%	27,9%	11,0%	9,0%
Artisans ou commerçants	3,7%	26,8%	5,6%	7,0%
Cadres supérieurs	2,8%	41,3%	8,1%	8,5%
Professions intermédiaires	1,5%	24,1%	5,8%	4,6%
Employés	2,2%	20,6%	4,7%	4,1%
Ouvriers	3,2%	14,3%	5,2%	4,3%
Moyenne	2,6%	27,1%	6,3%	5,6%

Tableau IV-16. Motifs religieux. Variations selon la profession du père et la trajectoire de la fratrie

¹⁷Ces réponses peuvent, pour une part, être le fait de minorités religieuses, des protestants ou des musulmans par exemple, qui rejettent l'enseignement privé français à cause de ses attaches catholiques : ils choisissent alors, pour des motifs religieux, l'enseignement public.

¹⁸Les différences sont très significatives dans le groupe « public et privé » ; elles sont peu fiables dans les autres groupes (faibles effectifs).

Le choix des familles

Eu égard à la faiblesse de certains effectifs, les différences internes à chacun des groupes sont à interpréter avec prudence : c'est notamment le cas des différences à l'intérieur du groupe de familles fidèles au public (malgré les variations, tous ces taux sont très faibles) et, pour une large part, des autres. Cependant, dans le groupe « tout privé », on notera (les effectifs de ces catégories sont plus importants) à la fois le taux élevé de référence à ces motifs chez les familles de cadres supérieurs et le taux faible, et presque trois fois moins élevé, chez celles de pères ouvriers : selon ces catégories, les choix du « tout privé » s'effectuent pour des raisons différentes. Concernant les familles de parcours mixtes, nous ne nous arrêterons, pour les mêmes raisons d'effectifs, que sur le cas des familles de pères agriculteurs : ils fixent près de deux fois plus souvent leur choix d'établissement à partir de ce critère que l'ensemble de ce groupe.

Esquisses de portraits de familles

A partir de ces observations concernant le classement des diverses raisons invoquées par les familles quant au choix de l'établissement de leur « enfant principal », il paraît possible de repérer les tendances fortes qui apparaissent selon les trois groupes constitués en fonction des types de parcours de scolarisation retenus par les familles. Résumons-les ainsi :

Types de raisons	Raisons	Trajectoire de la fratrie		
		Tout public	Tout privé	Public et privé
raisons de commodité	Prox. du domicile sauf agriculteurs	Fort Fort	Très faible Moyen	Faible Faible
	Prox. du travail	Moyen	Moyen	Moyen
raisons pédagogiques	Ens. compétents sauf art., comm.	Assez faible Moyen	Très fort Fort	Fort Fort
	Ens. disponibles sauf art., comm. c. supérieurs ouvriers	Assez faible Assez fort Très faible Moyen	Très fort Fort Très fort Très fort	Fort Fort Fort Fort
	Cl. peu nombr.	Moyen	Moyen	Moyen
	Péd. nouvelle	Moyen	Moyen	Moyen
raisons socio-pédagogiques	Meill. réussite	Assez faible	Très fort	Fort
	Bonne tenue, disc.	Faible	Très fort	Fort
	Bonne réputation	Faible	Très fort	Fort
raisons sociales	Bon milieu social sauf ouvriers	Assez faible Moyen	Assez fort Moyen	Assez fort Moyen
	Nombre d'immigrés sauf ouvriers	Assez faible Assez faible	Assez fort Assez faible	Assez fort Assez fort
raisons idéologiques	Att. à la laïcité sauf agriculteurs c. supérieurs ouvriers	Fort Faible Très fort Faible	Très faible Faible Très faible Très faible	Faible Faible Faible Faible
	Motifs religieux sauf agriculteurs ouvriers	Faible Faible Faible	Très fort Très fort Fort	Moyen Assez fort Moyen

Sauf en ce qui concerne la proximité du lieu de travail, les effectifs des classes et la pratique des pédagogies nouvelles pour lesquelles les comportements des familles sont très homogènes quels que soient les choix de scolarisations qu'elles retiennent pour leurs enfants, les 10 autres raisons proposées sont très différemment invoquées : de façon générale, familles « tout public » et familles

Le choix des familles

« tout privé » s’opposent, tandis que les familles utilisatrices des deux secteurs se situent à un niveau plus intermédiaire, mais plus proche des seconds que des premiers. Certaines catégories sociales échappent quelque peu, sur une ou plusieurs variables, à ce schéma général : les agriculteurs en ce qui concerne la proximité du domicile, l’attachement à la laïcité et les motifs religieux, les artisans et commerçants à propos de la compétence ou de la disponibilité des enseignants, les cadres supérieurs en ce qui concerne la disponibilité des enseignants, mais aussi l’attachement à la laïcité, les ouvriers à propos de la disponibilité des enseignants, mais aussi des raisons sociales de choix (bon milieu social et nombre d’immigrés) et des raisons idéologiques (attachement à la laïcité ou motifs religieux). Les portraits généraux que nous pouvons établir sur les populations d’ensemble valent donc notamment pour les familles de professions intermédiaires ou d’employés, mais devront être nuancés pour les autres catégories.

Professions intermédiaires ou employés

Pourtant sociologiquement et socioculturellement très proches, le groupe de familles qui optent pour une scolarité de l’ensemble de leurs enfants en « tout public » et celui des familles choisissant au contraire une scolarisation en « tout privé » s’opposent fortement. Certes, des positions différentes quant à l’attachement à la laïcité ou l’importance des motifs religieux quant aux choix effectués ne sauraient étonner et identifient des populations idéologiquement très différentes, mais les raisons de commodité, pédagogiques, sociopédagogiques et sociales diffèrent aussi très fortement : l’attachement à une école de proximité, fort pour les premiers, est au contraire peu invoqué par les seconds ; à l’inverse, les raisons pédagogiques (compétence et disponibilité des enseignants), mais aussi les raisons sociopédagogiques (réussite, bonne tenue, discipline et réputation de l’établissement) ou les raisons sociales (bon milieu et proportion d’immigrés) sont nettement plus importantes aux yeux des seconds que des premiers. Ainsi se

distinguent assez nettement deux sous-populations numériquement très inégales issues de ces catégories : l'une, qui fréquente fidèlement le public (un peu plus de 6 familles sur 10, tant chez les professions intermédiaires que chez les employés), est fortement attachée à la laïcité et met en avant la recherche d'une école de proximité, faisant passer au second plan des critères de qualité des enseignants ou de l'établissement, voire la réussite de l'élève ; l'autre, qui fréquente fidèlement le privé (près de 6 familles sur 100 chez les employés et plus de 6 sur 100 chez les professions intermédiaires), choisit très fortement ce secteur sur des motifs religieux, mais s'attache beaucoup moins au critère de proximité de l'établissement pour privilégier des critères pédagogiques, sociopédagogiques ou sociaux. Les « zappeurs » de ces deux catégories, qui représentent dans les deux catégories un peu plus de 3 familles sur 10, rapprochent très nettement leurs comportements de ceux des familles fidèles au privé : leur attachement à la laïcité est faible mais le choix d'un établissement pour des raisons religieuses y est moyen, les raisons de choix liées à la proximité du domicile sont faibles tandis que les raisons pédagogiques et sociopédagogiques restent fortes ; et les raisons sociales de choix sont très voisines de celles des familles fidèles au privé. Le contraste s'opère donc surtout entre familles fidèles au public et familles utilisant totalement ou temporairement le privé.

Agriculteurs

Les familles d'agriculteurs fidèles au public (un peu plus d'un tiers des familles de cette catégorie) ne se distinguent de l'ensemble des familles « tout public » qu'en ce qui concerne l'attachement à la laïcité : même lorsqu'elles ne sont utilisatrices que du public pour l'ensemble de leurs enfants, contrairement ce qui est observé dans la plupart des autres catégories, ces familles font moins intervenir ce critère dans leurs choix d'établissements ; on notera d'ailleurs que cet attachement reste pratiquement invariant quels que soient les types de

Le choix des familles

parcours privilégiés par ces familles. Les familles fidèles au privé (un peu moins de 9%) se différencient de l'ensemble sur deux critères : d'une part, leur attachement à la laïcité est, certes, faible, mais cependant plus élevé que pour l'ensemble des fidèles au privé, d'autre part, la proximité du domicile est citée de façon moyenne, soit beaucoup plus souvent que pour l'ensemble des fidèles de ce secteur ; valeur moins souvent citée, la laïcité joue un moins grand rôle dans le choix de l'école publique ou privée, tandis que les critères de proximité (l'éloignement école-domicile reste bien une réalité dans les zones rurales) gagnent de l'importance. D'ailleurs, ce sont les familles d'agriculteurs utilisant les deux secteurs (nettement plus d'une famille sur deux) qui, par rapport aux familles d'agriculteurs « tout public » ou « tout privé », attachent la moindre importance à la proximité entre le domicile et l'établissement et font par conséquent le plus d'efforts pour choisir un établissement éventuellement éloigné mais correspondant à leurs attentes : ce qui les distingue des autres catégories utilisatrices des deux secteurs, c'est la prise en compte un peu plus forte, mais cependant très inférieure à celle des familles « tout privé », de motifs religieux lors de leurs choix d'établissements.

Artisans et commerçants

Ceux-ci ne se distinguent de l'ensemble qu'en ce qui concerne l'attachement porté à la disponibilité et la compétence des enseignants : dans l'un et l'autre cas, selon les choix de parcours qu'ils privilégient pour leurs enfants, les références à ces critères lors des choix d'établissements sont nettement moins contrastées que dans la plupart des autres catégories. Si les attachements déclarés à ces variables sont voisins de ceux de la plupart des autres catégories en ce qui concerne le groupe utilisateur des deux secteurs (près de 44% de ces familles), lorsque ces familles n'utilisent que le public (plus de 46% d'entre elles), elles attachent une plus grande importance à ces critères que les autres catégories effectuant le même

parcours ; au contraire, lorsqu'elles optent pour le « tout privé » (près de 10%), la référence à ces critères, même si elle demeure forte, est moins forte que dans les autres catégories. La préoccupation pédagogique y est donc forte et relativement homogène ; les autres différences demeurent, distinguant nettement, comme pour l'ensemble de la population ou pour les familles de professions intermédiaires et d'employés, d'une part le groupe « tout public », d'autre part celui des utilisateurs permanents ou temporaires du privé.

Cadres supérieurs

Dans cette catégorie, les familles utilisatrices des deux secteurs (plus de 41% d'entre elles) ou les familles fidèles au privé (8% d'entre elles) ressemblent en tous points aux mêmes familles de professions intermédiaires ou d'employés : les premières marquent un faible attachement à la proximité du domicile, un fort attachement à la disponibilité et à la compétence des enseignants, un fort attachement à la réussite de l'enfant et à la bonne tenue, discipline et réputation de l'établissement choisi en cas de transfert, un faible attachement à la laïcité mais un attachement moyen à des motifs religieux ; pour les secondes, l'attachement à la proximité de l'établissement est très faible tandis que les références à la disponibilité ou à la compétence des enseignants sont proportionnellement très fréquentes, la meilleure réussite de l'enfant, la bonne tenue et discipline ou la bonne réputation de l'établissement sont très souvent citées, les références à un bon milieu social et au nombre d'immigrés sont assez fréquentes, l'attachement à la laïcité est très faible tandis que l'importance des motifs religieux est, au contraire, très forte. Mais les familles fidèles au public (environ 1 famille sur 2) se distinguent des autres familles fidèles à ce secteur, notamment en ce qui concerne l'attachement très fort et assez nettement renforcé à la laïcité, mais aussi en ce qui concerne la disponibilité des enseignants qui devient une très faible cause des choix d'établissements : tout se passe comme si cette catégorie,

Le choix des familles

lorsqu'elle fréquente exclusivement le public, privilégiait d'abord un établissement répondant à ses choix idéologiques.

Ouvriers

Les familles ouvrières utilisant à la fois le public et le privé (27% des familles) ne se distinguent pas des autres familles utilisatrices des deux secteurs : leur attachement à la proximité de l'établissement est faible, les critères pédagogiques de compétence ou de disponibilité des enseignants, mais aussi sociopédagogiques (réussite de l'enfant, bonne tenue et discipline ou bonne réputation de l'établissement) sont, au contraire, forts, les choix d'établissements en fonction du milieu social et du nombre d'immigrés sont assez fréquents, l'attachement à la laïcité est faible et la référence à des motifs religieux moyenne. Les familles ouvrières fidèles au privé (un peu plus de 4%), comme les autres familles fidèles à ce secteur, sont très faiblement attachées à la proximité du domicile et à la laïcité, mais très fortement attachées aux critères pédagogiques de disponibilité et de compétence des enseignants ou à l'ensemble des critères sociopédagogiques ; mais elles diffèrent assez nettement en ce qui concerne les autres critères : elles privilégient à la fois moins souvent des critères sociaux de choix de l'établissement (référence moyenne à des établissements de bon milieu social, référence assez peu fréquente au nombre d'immigrés), et moins souvent des choix liés à des motifs religieux. Enfin, comme les autres familles fidèles à ce secteur, les familles ouvrières fidèles au public (nettement plus des deux tiers d'entre elles) attachent une forte importance à la proximité de l'établissement, une importance assez faible à la compétence des enseignants, à la réussite des enfants ou au nombre d'immigrés, une importance faible à la bonne tenue et à la réputation de l'établissement ou à des motifs religieux ; mais leurs choix d'établissements semblent plus liés à la recherche d'un établissement de bon milieu social (importance moyenne), tandis que s'abaisse très nettement la réfé-

rence à la laïcité qui devient peu fréquente.

Conclusion

Les raisons invoquées par les familles lors du choix des établissements scolaires, et par conséquent des secteurs de scolarisation, fournissent trois enseignements importants.

D'abord, ces raisons, au moins pour la plupart d'entre elles, ne sont pas indépendantes de la position sociale de la famille, et ce quels que soit les chemins scolaires empruntés : par exemple, les raisons de commodité (proximité de l'établissement), la disponibilité des enseignants ou la recherche d'un bon milieu social constituent davantage des motifs déclarés de choix de l'établissement dans les familles ouvrières ou d'employés que chez les cadres supérieurs ; la compétence des enseignants ou la meilleure réussite de l'enfant sont, au contraire, plus souvent citées par les familles de cadres supérieurs, d'artisans et commerçants ou d'agriculteurs que par les familles ouvrières ; la bonne tenue, la discipline et la réputation de l'établissement, moins fréquemment citées par les familles ouvrières, le sont davantage par toutes les autres et, surtout, par les familles des professions intermédiaires. Ces différences globales, même si nous allons les relativiser en fonction des parcours scolaires privilégiés par les familles, ne doivent être oubliées : elles illustrent bien les inégalités devant l'école, les inégalités devant les « choix » qu'offre précisément la présence d'un double réseau de scolarisation : les familles ouvrières recherchent d'abord la proximité géographique et attendent d'abord des enseignants qu'ils soient disponibles à défaut d'être compétents, visent un bon milieu social qui ne leur est pas spontanément offert dans l'école de leur quartier ; les familles de cadres supérieurs recherchent d'abord la compétence des enseignants, les autres qualités de l'établissement telles la présence d'un bon milieu social semblant davantage aller de soi ; entre les deux, se situent les autres catégories.

Ensuite, et ce n'est en rien contradictoire, les raisons invoquées varient encore bien davantage lorsqu'on les examine en fonction des utilisations familiales des secteurs. Certes, quels que soient les parcours scolaires privilégiés par les familles, les raisons de choix varient selon les catégories sociales et, généralement, le sens des variations perdure. Mais, ce que montre d'abord l'analyse des motifs de choix, c'est leur lien avec les types de scolarisation de la fratrie. Certes, et nous l'avons vu en dressant les portraits de familles sur lesquels nous ne reviendrons pas, les nuances existent et nombre de catégories sociales échappent au moins partiellement à cette classification. Mais, au total, par exemple, les familles « tout public » citent plus fréquemment que les autres des raisons de proximité ou, bien évidemment la laïcité, mais moins fréquemment toutes les autres raisons pédagogiques, sociopédagogiques ou sociales : intériorisant plus fréquemment la norme et les règles classiques de l'affectation scolaire, elles constituent globalement des usagers plus captifs, même si l'on sait par ailleurs que certaines d'entre elles — les plus « stratégiques » — utilisent le « zapping » à l'intérieur même du « tout public ». Les familles « tout privé » adoptent des comportements en forte opposition avec les précédentes : les raisons qu'elles citent en premier marquent leur recherche d'un espace de liberté beaucoup plus ouvert : la proximité de l'établissement n'est pas leur objectif prioritaire, mais elles choisissent des enseignants disponibles ou compétents, et souvent pour des motifs religieux, des établissements de bonne tenue et de bonne réputation dans lesquels leurs enfants seront en mesure d'inscrire une meilleure réussite scolaire. Nous aurions pu nous attendre à ce que le groupe de familles utilisant les deux secteurs se situe sensiblement à égale distance des deux précédents. Il n'en est rien. Ces familles mixtes choisissent les établissements de leurs enfants pour des raisons qui les rapprochent beaucoup plus des familles « tout privé » que des familles « tout public » : certes, les motifs religieux sont moins fréquemment exprimés que dans les familles « tout privé », mais leur attachement à un établissement de proximité est faible tandis que les raisons pédagogiques, sociopédago-

giques ou sociales sont fréquemment citées. Au total, concernant les choix d'école, le classement des familles, avec les nuances que nous avons dites, est-il beaucoup plus dichotomique que nous ne le pensions : d'un côté, les familles qui restent fidèles au public, de l'autre celles qui utilisent totalement ou temporairement le privé.

Enfin, les raisons idéologiques de choix sont parmi les plus faiblement citées et paraissent de peu d'effet lorsqu'il s'agit de décider de l'établissement dans lequel sera scolarisé l'enfant. Certes, et cela n'est guère étonnant, les passages d'un secteur à l'autre reposent sur bien d'autres critères de choix que l'attachement à la laïcité ou à des motifs religieux. Mais, parmi les fidèles du public, le choix d'une scolarisation dans ce secteur ne s'appuie que faiblement sur des arguments liés à la laïcité (moins de 20% jugent ce critère très déterminant), et ce critère de choix est trois fois plus souvent retenu par des familles de cadres supérieurs qu'il ne l'est par des familles ouvrières ; en outre, plus d'un tiers des familles fidèles au public et citant la laïcité comme raison très importante de choix envisagent l'éventualité d'un recours à l'autre secteur en cas de difficulté de l'enfant. De même, parmi les fidèles du privé, les motifs religieux de choix de ce secteur ne sont cités que par un peu plus d'une famille sur quatre, variant de 14% dans les familles ouvrières à 41% chez les cadres supérieurs ; et les familles fidèles au privé et arguant de cette fidélité au nom de motifs religieux sont prêtes à plus de 50%, si besoin était, à recourir à l'autre secteur pour une meilleure réussite de leur enfant. C'est dire combien les attachements à ces valeurs, même s'ils semblent, comme nous l'avons montré par ailleurs et notamment dans le chapitre III, se renforcer chez certaines familles fidèles des deux secteurs au fur et à mesure que diminuent ces fidélités, ont des effets tenus lorsqu'il s'agit d'effectuer, en pratique, des choix de scolarisation.

Chapitre V. Choix des familles et réussite scolaire

Dans nos travaux antérieurs ⁽¹⁾, l'analyse des trajectoires scolaires a permis de montrer que la fréquentation de l'enseignement public produit une meilleure réussite scolaire pour certains groupes sociaux, tandis que pour d'autres c'est l'enseignement privé qui s'avère le plus bénéfique. Ainsi, par exemple, les enfants d'agriculteurs scolarisés dans le public réussissent mieux que ceux qui sont scolarisés dans le privé. Inversement, les enfants d'employés et ceux d'ouvriers réussissent mieux dans le privé que dans le public. Mais ces différences, quoique d'une ampleur incontestable, restaient difficiles à expliquer à partir des données contenues dans les enquêtes de panels : hormis le secteur d'appartenance de l'établissement, nous ne disposons d'aucun renseignement précis sur les structures scolaires, sur les classes, ni sur les enseignants. Et nous ne savons rien, ni sur les raisons du choix des familles, ni sur le degré de mobilisation familiale vis-à-vis de la réussite scolaire, dont nous pensions qu'il pouvait être, parmi d'autres, un élément explicatif de ces différences.

La nouvelle enquête que nous analysons ici s'est, notamment, fixé l'objectif de mieux cerner ces choix et ces mobilisations, et de les mettre en relation avec la réussite des enfants. Certes, la réussite dont nous parlerons ici n'est pas mesurée avec autant de précision et d'objectivité que dans nos travaux antérieurs, puisqu'il s'agit d'une enquête par questionnaires auprès des parents : nous avons donc affaire à une réussite estimée subjectivement par les intéressés. On objectera peut-être, et non sans raisons, qu'il y a souvent une différence entre le discours sur les faits et les faits eux-mêmes, et qu'il ne faut pas confondre l'un et l'autre. Mais répondons tout de suite à cette objection : tout d'abord, nous connaissons, grâce à nos premiers travaux, les parcours réels de réussite. Il nous sera donc

¹ Langouët, G., Léger, A., *École publique ou école privée ?* op. cit.

Le choix des familles

facile de confronter les discours aux faits et d'observer s'ils vont bien dans le même sens. De plus, notre démarche vise ici, non pas à prendre la réussite exprimée comme une valeur absolue, mais plutôt à étudier des différences entre les groupes qui, si elles sont statistiquement significatives, ne sauraient par conséquent relever du hasard.

Une première confirmation indirecte de la validité de l'appréciation portée par les parents apparaît si l'on croise leur jugement et le taux de redoublement de leurs enfants (Tableau V-1) (2).

Résultats scolaires jugés par les parents :	Scolarité de l'enfant principal		
	Redoublant	Non redoublant	Total
Excellents	5,4	94,6	100%
Bons	27,2	72,8	100%
Moyens	67,6	32,4	100%
Médiocres	78,8	21,2	100%
Mauvais	84,4	15,6	100%

Tableau V-1. Redoublement et appréciation des parents sur la réussite scolaire

Ainsi, une forte liaison peut être observée entre les résultats déclarés et le retard scolaire, comme en témoigne la progression suivante : les élèves à résultats « excellents » ne sont que 5,4% à avoir redoublé, contre 27,2% des « bons », 67,6% des « moyens », 78,8% des « médiocres » et 84,4% des « mauvais ». Le jugement porté par les parents est donc globalement conforme aux normes en vigueur dans l'institution scolaire.

Public et privé : des chances de réussite différentes

Comment les parents apprécient-ils la réussite scolaire de leurs enfants selon

² Ce tableau, et tous ceux du présent chapitre, porte sur les résultats et les trajectoires scolaires de l'enfant « principal », c'est-à-dire de celui qui avait été ciblé par notre questionnaire. Toutes les données sont issues de l'échantillon redressé, non réponses exclues.

la profession qu'ils exercent et le secteur de scolarisation ? (Tableau V-2).

Profession du père	Trajectoire de l'enfant principal			
	Tout public	Tout privé	Zappeur	Ensemble
Agriculteur	47,8%	43,7%	48,3%	47,4%
Chef d'entreprise	46,8%	50,0%	50,1%	48,2%
Cadre supérieur	76,4%	71,0%	66,2%	72,7%
Profession intermédiaire	62,1%	66,0%	52,3%	60,2%
Employé	50,7%	54,0%	41,3%	49,1%
Ouvrier	34,7%	47,9%	37,0%	36,0%
Ensemble	51,9%	58,5%	49,9%	52,0%

Tableau V-2. Résultats scolaires jugés « bons » ou « excellents » par les parents selon la profession du père et la trajectoire de l'enfant

Malgré toute la subjectivité d'un tel classement, on peut constater que les résultats scolaires déclarés correspondent tendanciellement à ce que nous en savions déjà. Tout d'abord, la hiérarchie sociale des performances déclarées est globalement conforme à la distribution des résultats obtenus par les différentes catégories socioprofessionnelles lorsqu'ils sont mesurés par des indicateurs plus « objectifs ». Chaque sous-groupe socioprofessionnel se positionne donc bien à la place hiérarchique où nous l'attendions.

Ensuite, même de l'avis de leurs parents, il se confirme que les « zappeurs » ont une moins bonne réussite scolaire que les élèves fidèles à un même secteur : avec 49,9% de bons résultats ils se situent à 2 points des « tout public » et à près de 9 points des « tout privé ». Or nos analyses antérieures ont montré que le « zapping » fonctionne majoritairement comme un recours en cas d'échec, ce qui explique parfaitement ce résultat.

Enfin, les catégories qui *déclarent* obtenir leurs meilleurs résultats en « tout privé » sont les mêmes que celles qui, dans le panel 1972-73-74, obtenaient *réellement* de meilleurs résultats en « tout privé » : enfants d'ouvriers,

Le choix des familles

d'employés, de professions intermédiaires et de chefs d'entreprises (3). A l'opposé, les agriculteurs revendiquent une meilleure réussite en « tout public », ce qui n'est guère surprenant puisque leur réussite en « tout public » était effectivement meilleure dans le panel cité. La même constatation peut être faite pour les enfants de cadres supérieurs dont la réussite est légèrement meilleure en « tout public », ce qui était également le cas dans nos constats antérieurs. Ainsi, comme nous l'avions déjà observé, les écarts sociaux de réussite entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers sont plus réduits en « tout privé » (23,1% d'écart entre les deux groupes, contre 41,7% en « tout public »).

En définitive, si l'indicateur subjectif de réussite pouvait être suspecté *a priori*, force est de constater, au vu des résultats, qu'il manifeste au contraire une assez bonne fidélité. Ainsi, les différences de performances entre « tout public » et « tout privé » sont statistiquement significatives (4). D'ailleurs, en dehors même de toute vérification statistique, la concordance des résultats avec ceux du panel 1972-73-74 n'aurait pas pu être attribuée au hasard puisque les différences sont systématiquement de même sens. Il faut remarquer à ce propos qu'une éventuelle discordance aurait pu, par contre, s'expliquer par une évolution historique, puisque les deux enquêtes sont séparées par un intervalle d'environ 20 ans. Or, comme le montre la Figure V-1, c'est le contraire qui apparaît : la distribution des avantages ou désavantages reste stable dans le temps et les

³ Rappel du taux de réussite au baccalauréat par rapport à l'effectif de 6ème, selon la catégorie socioprofessionnelle et le secteur de scolarisation (Panel 1972-73-74 analysant le suivi de 37437 élèves) :

	« Tout public »	« Tout privé »
agriculteurs	20,8	15,6
chefs d'entreprise	27,0	32,4
cadres supérieurs	58,8	58,1
professions intermédiaires	33,9	34,3
employés	21,0	33,0
ouvriers	12,2	14,3

⁴ Ces différences sont très significatives dans le cas des employés et des ouvriers. Elles le sont moins pour les autres groupes socioprofessionnels, compte tenu de leurs effectifs plus réduits, lorsqu'on les prend isolément. Toutefois, si l'on réunit ceux qui réussissent mieux dans le public (agriculteurs et cadres supérieurs), la différence redevient statistiquement significative. Même chose si l'on réunit ceux dont la réussite est meilleure dans le privé.

catégories bénéficiant de chaque système conservent des positions inchangées ⁽⁵⁾. Seule varie l'amplitude des écarts mais ceux-ci restent toujours de même sens. L'effet-secteur est donc, nous le savons maintenant, un effet durable.

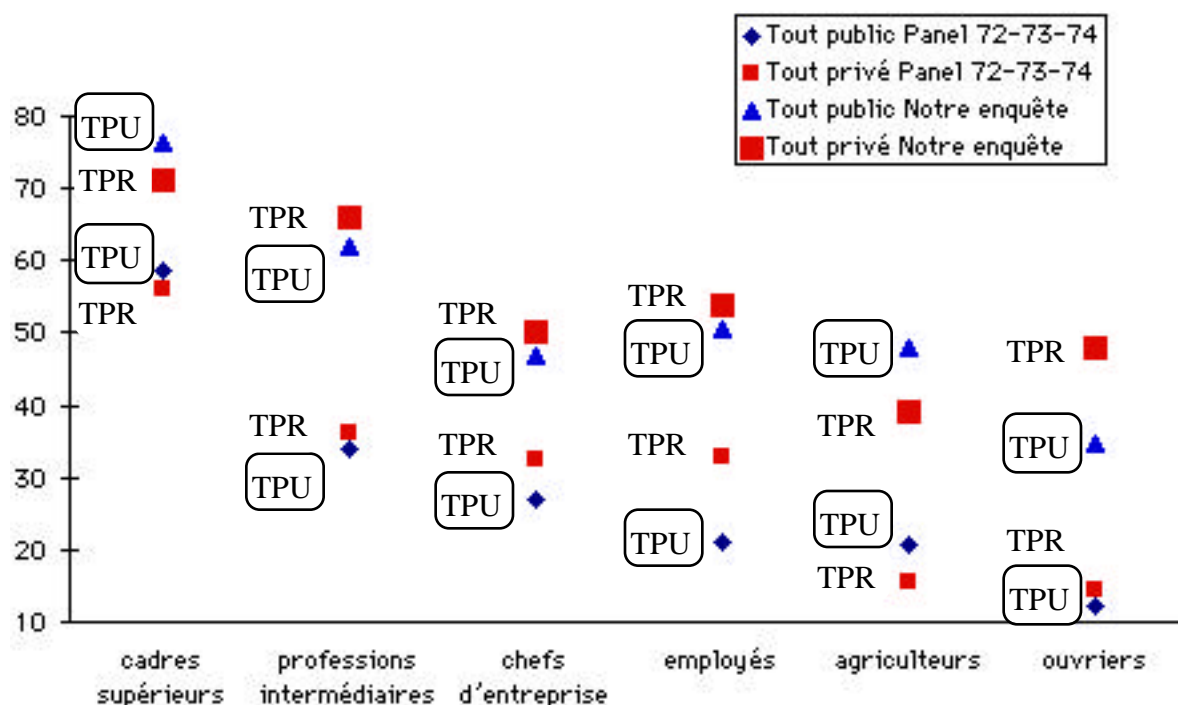


Figure V-1. Réussite de chaque CSP en « tout public » et en « tout privé » dans notre enquête et dans le panel 1972-73-74

Choix du secteur et chances de réussite

Ces vérifications importantes étant faites, il s'agit maintenant pour nous d'essayer de déterminer si les chances de réussite dépendent uniquement du secteur fréquenté ou si elles s'expliquent aussi par le milieu familial des élèves. En d'autres termes, les ouvriers et les employés dont la réussite est meilleure en

⁵ Dans notre précédent ouvrage, nous avons cru déceler, pour les employés et les agriculteurs, une inversion de réussite en public et en privé dans la période séparant le panel 1972-73 du panel 1980 (et une stabilité des positions des autres catégories). Force est de constater que notre nouvelle enquête rétablit intégralement le *statu quo ante*. Il faut noter cette contradiction de résultats concernant ces deux catégories. Elle peut sans doute s'expliquer par une moins bonne fiabilité des données traitées dans le panel 1980 (il nous manquait deux années de suivi, et, par ailleurs, on ignorait le secteur fréquenté dans l'enseignement élémentaire).

Le choix des familles

« tout privé » sont-ils strictement identiques aux ouvriers et employés qui réussissent moins bien en « tout public » ? Ou bien différent-ils par quelque caractéristique, comme par exemple l'importance qu'ils accordent à la réussite ?

qui peut choisir ?

Interrogeons-nous d'abord sur l'inégalité des possibilités de choix et sur ses incidences éventuelles sur la réussite scolaire. A partir des deux questions de notre enquête portant sur l'importance de la proximité de l'établissement par rapport au domicile ou au lieu de travail, nous appellerons usagers « captifs » ceux qui donnent l'une ou l'autre de ces proximités comme une raison très importante de leur choix. À l'inverse, nous définirons comme usagers « libres » ceux pour qui ces considérations de proximité n'ont eu, toutes les deux, aucune importance au moment du choix de l'établissement. Entre ces deux extrêmes, se trouvent des usagers qui donnent des réponses plus mitigées. Globalement, il apparaît que les usagers de l'école privée sont plus libres dans leurs choix, c'est-à-dire moins soumis à une obligation de proximité que ceux de l'école publique : le taux des usagers captifs tombe en effet de 50,6% en « tout public » à 28,8% en « tout privé », tandis que le taux des usagers sans contrainte de proximité passe du simple au double, de 11,2% en « tout public » à 22,3% en « tout privé » et même à 24,3% chez les « zappeurs » (Tableau V-3).

Contrainte de proximité	Trajectoire de l'enfant principal		
	Tout public	Tout privé	Zappeur
Usagers « captifs » (N = 1837)	50,6	28,8	31,5
Réponses mitigées (N = 2290)	38,2	48,9	44,2
Usagers « libres » (N = 1138)	11,2	22,3	24,3
Ensemble	100%	100%	100%

Tableau V-3. Importance accordée à la proximité de l'établissement selon la trajectoire de l'enfant.

On le voit, la « liberté » n'est pas distribuée équitablement et la possibilité de choisir un établissement scolaire sans contrainte de distance kilométrique est deux fois plus fréquente chez les usagers du privé. On pourrait alors penser que la limitation ou l'absence de choix de l'établissement pèse de façon négative sur les conditions de la réussite scolaire et serait donc susceptible d'expliquer de moins bonnes performances chez les usagers captifs. Or, ce n'est pas entièrement exact (Tableau V-4).

Résultats scolaires	Contrainte de proximité		
	Ensemble	Usagers captifs	Usagers libres
Bons ou excellents	52,1	53,1	48,6
Moyens	43,7	42,1	48,4
Médiocres ou mauvais	4,2	4,8	3,0
Ensemble	100%	100%	100%

Tableau V-4. Résultats scolaires selon les possibilités de choix de l'établissement.

Bien que les différences montrées par ce tableau soient en apparence de faible ampleur, elles sont néanmoins statistiquement très significatives. Cependant elles ne vont pas tout à fait dans le sens supposé. Comme le prévoyait l'hypothèse, il est vrai que les usagers captifs ont plus fréquemment des mauvais résultats scolaires (4,8% contre 3,0% chez les usagers libres), mais on trouve aussi plus souvent chez eux des résultats bons ou excellents : 53,1% contre 48,6% chez les usagers libres. En réalité, un mouvement similaire affecte les « bons » et les « mauvais » élèves : ces catégories, loin de s'opposer, sont, toutes les deux, les plus représentées chez les usagers captifs, un peu moins parmi les réponses mitigées, et nettement moins chez les usagers libres.

En définitive, ce sont les élèves « moyens » qui se distinguent de tous les autres et sont les plus représentés parmi les usagers libres (48,4% contre 43,6% chez les mitigés et 42,1% chez les captifs). Tout se passe comme si les « bons »

Le choix des familles

et les « mauvais » élèves se soumettaient plus facilement à la contrainte de la proximité, les uns parce qu'ils n'ont plus rien à gagner, les autres parce qu'ils n'ont rien à perdre. Tandis que la catégorie intermédiaire des résultats moyens est aussi celle qui estime sans doute avoir le plus à gagner ou le plus à perdre selon l'établissement fréquenté : elle apparaît donc comme la plus désireuse de s'affranchir des contraintes limitant ses choix.

Cette interprétation, pour être valide, implique que les « zappeurs » soient non seulement des élèves moins « bons » que les autres, comme nous l'avons déjà montré, mais aussi des élèves dont les résultats scolaires sont plus souvent moyens que ceux des élèves stables. Pour le vérifier, examinons les données du Tableau V-5.

Avec une proportion de 45,1% les « zappeurs » sont bien le groupe qui comporte le plus d'élèves à résultats moyens, devant les « tout public » (43,8%) et les « tout privé » (39,1%). Il se confirme donc que les élèves moyens sont significativement les élèves les plus mobiles et les moins liés par les contraintes de proximité géographique.

Résultats scolaires	Trajectoire de l'enfant principal		
	Tout public	Tout privé	Zappeur
Bons ou excellents	51,9	58,5	49,9
Moyens	43,8	39,1	45,1
Médiocres ou mauvais	4,3	2,4	5,0
Ensemble	100%	100%	100%

Tableau V-5. Résultats scolaires selon le secteur fréquenté.

Le fait d'être un usager « captif » n'est donc pas en soi un facteur lié à de moins bonnes performances scolaires, puisqu'il s'avère que ce ne sont pas les meilleurs élèves qui sont les plus mobiles. On ne saurait, par conséquent, expliquer les moins bons résultats de tel ou tel groupe en « tout public » par la plus

forte proportion d'usagers « captifs » qu'on y rencontre. Il faut chercher ailleurs l'explication des différences de réussite constatées.

satisfaction ou insatisfaction des parents

Nous avons également cherché à établir un indice de satisfaction des parents vis-à-vis de l'établissement fréquenté par leur enfant. Quatre questions cernaient leur degré de satisfaction et portaient respectivement sur la qualité de « l'ambiance », des enseignants, du niveau scolaire et de l'environnement. Les parents totalement satisfaits (c'est-à-dire ayant répondu positivement aux quatre questions) sont nombreux puisqu'ils représentent 66,4% de l'échantillon. Mais cette satisfaction d'ensemble est soumise à une importante variation selon les résultats scolaires de l'enfant (Tableau V-6).

Ainsi, le taux de satisfaction chute de 24 points, passant de 70% chez les parents des « bons » élèves, à 46,1% lorsque l'élève a de « mauvais » résultats. Si la liaison est donc très forte, remarquons néanmoins qu'il est difficile d'en déduire une relation univoque de cause à effet : qui peut dire, en effet, si les parents sont satisfaits parce que les résultats sont bons, ou si au contraire les résultats sont bons parce que les conditions d'enseignement sont satisfaisantes ?

Résultats scolaires	Ensemble	usagers captifs	usagers libres
Bons ou excellents	70,0%	68,3%	73,1%
Moyens	53,9%	51,4%	58,4%
Médiocres ou mauvais	46,1%	42,2%	61,5%
Ensemble	61,9%	59,9%	65,7%

Tableau V-6. Pourcentage de parents entièrement satisfaits de l'établissement selon les résultats scolaires et les possibilités de choix.

Par ailleurs, le taux de satisfaction, indépendamment des résultats, varie aussi en fonction des possibilités de choix de l'établissement. Ainsi, les usagers

Le choix des familles

« captifs » sont globalement moins satisfaits que les usagers « libres » (59,9% contre 65,7%), mais surtout ils semblent encore plus sensibles aux résultats scolaires lorsqu'ils évaluent leur établissement : chez eux le taux de satisfaction varie de plus de 26 points selon les performances scolaires (de 68,3% à 42,2%), tandis qu'il ne varie que d'un peu plus de 11 points (de 73,1% à 61,5%) chez les usagers « libres ». Remarquons en outre que, chez ces derniers, le plus faible taux de satisfaction n'est pas rencontré parmi les plus faibles résultats mais parmi les résultats moyens (58,4%).

Il ne sera donc pas surprenant de constater qu'en moyenne les parents scolarisant leur enfant en « tout privé » sont nettement plus satisfaits que ceux utilisant le « tout public » (80,9% contre 56,9%, soit 24 points d'écart), puisque les usagers « libres » sont plus nombreux en « tout privé », ainsi d'ailleurs que les « bons » élèves (Tableau V-7).

Résultats scolaires	Trajectoire de l'enfant principal		
	Tout public	Tout privé	Zappeur
Bons ou excellents	65,4%	85,3%	76,1%
Moyens	48,4%	75,1%	61,7%
Médiocres ou mauvais	41,2%	67,4%	54,3%
Ensemble	56,9%	80,9%	68,5%

Tableau V-7. Pourcentage de parents entièrement satisfaits de l'établissement selon la trajectoire de l'enfant et ses résultats scolaires.

Comme on peut l'observer dans ce tableau, le taux de satisfaction est bas en « tout public » : 41,2% seulement des parents sont satisfaits de l'établissement lorsque leur enfant y obtient de mauvais résultats, mais même lorsque les résultats sont bons ou excellents le score de satisfaction ne s'élève qu'à 65,4%. Alors qu'en « tout privé » les mêmes résultats scolaires s'accompagnent respectivement de 67,4% et de 85,3% de satisfaits. De même les zappeurs, même s'ils sont moins nombreux que les « tout privé » à être satisfaits, le sont néanmoins

nettement plus que les « tout public ».

Force est de constater qu'il y a une plus grande proportion de parents satisfaits dans le privé *même quand leur enfant y échoue* (67,4%), que dans le public *même quand leur enfant y réussit* (65,4%). On peut alors penser que l'attachement au secteur public à travers les valeurs de la laïcité, ou au secteur privé à travers les motivations religieuses exerce également une influence sur la façon de juger l'établissement. Ainsi, les parents très attachés aux valeurs laïques et ayant scolarisé tous leurs enfants dans le public sont, à performances identiques, plus satisfaits de l'établissement que les autres usagers du public. Il en va de même pour les parents très attachés à l'éducation religieuse et ayant scolarisé tous leurs enfants dans le privé ⁽⁶⁾ (Tableau V-8).

Résultats scolaires	Fidèles du public attachés à la laïcité	Autres du public	Fidèles du privé attachés à la religion	Autres du privé
Bons ou excellents	71,4%	64,9%	91,1%	84,8%
Moyens, médiocres ou mauvais ⁽⁷⁾	54,5%	48,0%	80,0%	71,2%
Ensemble	65,5%	56,5%	87,2%	78,2%

Tableau V-8. Pourcentage de parents entièrement satisfaits de l'établissement selon les résultats scolaires et l'attachement au secteur fréquenté.

On voit que l'attachement à un secteur de scolarisation, qui est saisi ici doublement (par l'idéologie exprimée et par les pratiques effectives), entraîne dans tous les cas une appréciation plus favorable vis-à-vis de l'établissement. Le gain de popularité est très exactement de 9 points aussi bien pour les fidèles du privé que pour ceux du public lorsqu'on les compare aux autres usagers fréquentant le même secteur qu'eux. Néanmoins, une différence de 19 à 25 points

⁶ Ces deux groupes de « fidèles » sont très minoritaires dans l'échantillon redressé, puisqu'ils représentent respectivement 12,2% des usagers du public, et 8,1% des usagers du privé.

⁷ Ce regroupement des "moyens", "médiocres" et "mauvais" manque beaucoup de finesse, mais est rendu obligatoire si l'on veut conserver un effectif suffisant dans toutes les cases du tableau.

Le choix des familles

se dégage toujours en faveur du privé, même lorsqu'on maintient constants le niveau de performance et l'intensité de l'attachement.

Les variations du taux de satisfaction ne sont donc pas uniquement liées aux performances scolaires de l'enfant, elles sont encore plus fortement liées au secteur de scolarisation fréquenté. Les établissements publics se voient ainsi désignés par les parents comme des lieux où les conditions de scolarisation sont moins bonnes que dans le privé. Et c'est dans un climat général de plus grande satisfaction pour les parents que se déroulent les scolarités privées.

Ceci permet de mieux comprendre les raisons du choix des familles, mais ne nous apprend rien, en revanche, sur les causes des variations de la réussite scolaire entre public et privé. En effet, on aurait sans doute trop vite fait de conclure que de meilleures conditions de scolarisation (ou, du moins, jugées telles par les parents) expliquent de meilleures réussites en privé. Car, dans ce cas, toutes les catégories socioprofessionnelles devraient obtenir une meilleure réussite dans l'enseignement privé, puisqu'elles affichent unanimement une plus grande satisfaction lorsque leurs enfants y sont scolarisés (Tableau V-9).

Profession du père	Enfant principal scolarisé en :	
	Public	Privé
Agriculteur	56,0%	74,8%
Chef d'entreprise	55,2%	74,5%
Cadre supérieur	69,3%	83,4%
Profession intermédiaire	64,8%	82,0%
Employé	55,9%	75,6%
Ouvrier	48,7%	74,5%

Tableau V-9. Pourcentage de parents entièrement satisfaits de l'établissement selon la profession du père

Ainsi, nous pouvons vérifier que toutes les catégories sociales, sans

exception, sont plus satisfaites des établissements privés qu'elles ne le sont des établissements publics ; certes, l'écart varie de 14 points chez les cadres supérieurs à près de 26 chez les ouvriers. On pourrait alors penser que cette différence traduit les écarts de réussite selon les secteurs de scolarisation : variation importante de la satisfaction chez les ouvriers dont les taux de réussite sont plus élevés en privé qu'en public ; écart plus faible, mais toujours en faveur du privé, chez les cadres supérieurs qui, à l'inverse, y réussissent moins bien.

Toutefois, pour les autres catégories, les écarts de satisfaction, étant très homogènes (entre 17 et moins de 20 points), ne sauraient en aucune façon expliquer les différences de réussites selon les secteurs : par exemple, pour de mêmes écarts, les enfants d'employés réussissent mieux en privé tandis que les enfants d'agriculteurs réussissent mieux en public ; Comment alors expliquer que ces derniers préfèrent à ce point le privé puisqu'ils y échouent plus souvent qu'en public ? Si le degré de satisfaction peut apparaître comme l'un des facteurs explicatifs de la réussite pour les catégories extrêmes, ce n'est plus le cas pour les catégories plus intermédiaires. Pour l'essentiel, l'explication des différences de réussite entre public et privé est donc à chercher ailleurs.

Choix du secteur et importance accordée à la réussite

Enfin, l'une de nos hypothèses visait à mettre en relation les performances scolaires et la mobilisation familiale en faveur de la réussite. On peut ainsi s'attendre à trouver, par exemple chez les ouvriers et employés qui fréquentent le privé et y réussissent mieux, une valorisation de la réussite scolaire plus fréquente que chez les ouvriers et employés scolarisés dans le public. En quelque sorte, les parents qui ont fait le sacrifice financier que représente une scolarisation privée, seraient plus soucieux de réussite scolaire et de promotion sociale que les autres, et l'on sait par d'autres études qu'une telle mobilisation familiale est souvent accompagnée de bons résultats scolaires. Bien entendu, pour que cette

Le choix des familles

hypothèse soit vérifiée, il faut qu'elle s'applique dans tous les cas et qu'elle permette de rendre compte également des meilleures réussites que certains obtiennent dans l'enseignement public.

Examinons d'abord, selon le secteur de scolarisation, si la réussite scolaire a été une raison importante du choix de l'établissement (Tableau V-10).

Réussite = raison du choix	Trajectoire de l'enfant principal		
	Tout public	Tout privé	Zappeur
Très importante (N=3567)	64,5	78,3	75,2
Assez importante (N=1113)	27,4	20,3	21,6
Aucune importance (N=199)	8,1	1,4	3,2
Ensemble	100%	100%	100%

Tableau V-10. Importance accordée à la réussite scolaire dans le choix de l'établissement, selon le secteur fréquenté.

Comme nous nous y attendions, l'importance accordée à la réussite scolaire est significativement plus forte du côté des usagers du privé, qu'ils soient temporaires ou permanents (78,3% et 75,2%), loin devant les « tout public » (64,5%). Ce n'est guère étonnant puisque la motivation principale du « zapping » est précisément d'échapper à l'échec scolaire. Mais cela introduit pourtant une petite discordance par rapport à notre hypothèse : si une plus forte motivation familiale est censée produire une meilleure réussite, comment comprendre alors sa fréquence élevée chez les « zappeurs » qui, comme on l'a vu, ont pourtant les plus mauvais résultats scolaires ?

Poursuivons néanmoins notre analyse et examinons les variations de cette attitude selon le secteur fréquenté par l'enfant et ses résultats scolaires (Tableau V-11).

Résultats scolaires	Trajectoire de l'enfant principal		
	Tout public	Tout privé	Zappeur
Bons ou excellents	65,8%	80,5%	76,0%
Moyens	61,9%	75,9%	73,0%
Médiocres ou mauvais	73,1%	69,8%	87,2%
Ensemble	64,4%	78,4%	75,1%

Tableau V-11. Très grande importance accordée à la réussite scolaire dans le choix de l'établissement, selon la trajectoire et les résultats scolaires.

La réalité qui se révèle ainsi est contrastée. Au vu des résultats, notre hypothèse d'une liaison entre la mobilisation familiale en faveur de la réussite et les performances scolaires ne pourrait se vérifier que pour les cursus « tout privé » où l'on observe une décroissance régulière de l'importance accordée à la réussite lorsque diminuent les performances : 80,5% pour les meilleurs résultats, 75,9% pour les résultats moyens et 69,8% pour les plus mauvais. Mais notre hypothèse est infirmée pour les deux autres types de cursus où, contrairement à ce qui était attendu, la plus grande mobilisation correspond aux plus mauvais résultats (73,1% en « tout public » et 87,2% chez les « zappeurs »).

On ne peut donc, en aucune façon, affirmer que la meilleure réussite de certains groupes dans l'enseignement privé serait explicable par une plus forte motivation des familles. Bien sûr, notre question ne saurait résumer, à elle seule, les multiples aspects possibles de la mobilisation familiale par rapport à la réussite scolaire : un thème aussi vaste pourrait faire l'objet d'un questionnaire complet. Et il existe certainement bien d'autres façons, pour les parents, de se mobiliser sans nécessairement changer leur enfant d'établissement : les leçons particulières, l'aide aux devoirs, les encouragements ou réprimandes, sont autant de stimulations quotidiennes sur lesquelles nous ne les avons pas interrogés. Loin de nous, par conséquent, l'idée de prétendre résumer l'ensemble des stratégies parentales au seul choix de l'établissement.

Le choix des familles

D'ailleurs, certains d'entre eux, vraisemblablement, ne croient pas que la réussite puisse dépendre du lieu de scolarisation, et auront donc, pour cette raison, répondu qu'ils attachent une faible importance à ce critère de choix. Sans doute est-ce le cas des parents de l'enseignement public qui, plus fréquemment que les autres, sont victimes de l'illusion d'*égalité de traitement* : n'est-ce pas précisément toute l'ambiguïté d'un service public qui cherche toujours à dissimuler les inégalités qu'il engendre sous l'apparence de l'égalité républicaine la plus stricte ? D'autres parents de l'enseignement public, même s'ils le souhaitent, n'ont tout simplement pas les moyens de changer leur enfant d'établissement, y compris quand il y va de sa réussite ou de son échec : nous avons vu dans quelles proportions ils sont « captifs », ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils se désintéressent du devenir scolaire de leurs enfants. Ainsi les parents d'enfants ayant de mauvais résultats scolaires se disent prêts à changer d'établissement dans la proportion de 71,9% en « tout public », contre 84,5% en « tout privé ».

Nous ne concluons donc pas, bien évidemment, que les familles « tout public » s'intéressent moins à la réussite de leurs enfants que les familles « tout privé », sous prétexte que, dans leurs réponses, elles ont moins souvent valorisé cette raison de choisir un établissement. Simplement, leur mobilisation en faveur de la réussite se manifeste moins fréquemment sur le terrain du choix de l'établissement.

En réalité, contrairement à ce que disent de nombreux enseignants lorsqu'ils parlent de la « démission » des parents, nous n'avons jamais rencontré, au cours de nos multiples enquêtes, un seul parent qui « ne s'intéresse pas » à la scolarité de ses enfants. Mais il est vrai qu'il y a différentes façons de s'y intéresser, qu'il existe des stratégies efficaces, reconnues par l'institution et conformes aux attentes des enseignants, et d'autres façons moins légitimes. Il y a aussi des familles qui disposent de plus ou moins de temps, de plus ou moins d'argent à mobiliser pour cela. Il faut donc prendre garde à ce qu'une étude sociologique de la

« mobilisation » des familles ne fonctionne pas, une fois de plus, comme une justification des inégalités sociales de réussite qui, sous prétexte d'expliquer la « construction » sociale de la réalité et de valoriser le rôle des acteurs, ferait porter aux premières victimes du système toute la responsabilité de leurs échecs.

Les résultats que nous analysons ici, en tout cas, ne permettent pas d'affirmer que, lors du choix de l'établissement, une plus grande importance accordée par les parents à la réussite scolaire soit systématiquement liée à de meilleurs résultats chez leurs enfants. Il est possible alors qu'il faille distinguer entre deux attitudes, l'une anticipatoire et l'autre trop tardive. Ceci permettrait de rendre compte de l'apparente contradiction des résultats du Tableau V-11. Si cette interprétation est juste, seuls les cursus « tout privé » bénéficieraient d'une visée anticipatoire, ce qui expliquerait que le choix précoce du « bon » établissement s'accompagne plus fréquemment d'une meilleure réussite effective. A l'inverse, les élèves « tout public » ou les « zappeurs » se distingueraient des premiers, non par l'absence de cette préoccupation chez leurs parents, mais par sa mise en œuvre trop tardive, lorsque l'échec s'est déjà installé. Ceci expliquerait assez bien que, dans leur cas, l'importance de ce thème augmente en situation d'échec. Nous retrouvons ainsi les analyses déjà développées dans notre précédent ouvrage, et la distinction que nous faisons entre la *stratégie*, qui implique toujours une anticipation, et la *navigation à vue* qui caractérise notamment les « zappeurs » et intervient seulement à la suite d'un échec.

Cependant, même si la mobilisation des familles semble plus précoce dans le cas des cursus « tout privé », nous ne pouvons pas tirer de conclusions globales sur ses effets quant à la réussite scolaire : pourquoi en effet cette relation, si elle existait, s'inverserait-elle par exemple dans le cas des enfants d'agriculteurs ?

La réussite des classes populaires dans le privé

Faute de pouvoir dégager dans les choix des familles une explication globale des différences de réussite selon le secteur fréquenté, au moins pouvons-nous sans doute affiner l'analyse pour un sous-groupe donné. Nous étudierons particulièrement les classes populaires, c'est-à-dire l'ensemble constitué par les pères ouvriers et employés, d'une part parce que leur effectif important rend plus fiable une telle étude, d'autre part parce que leur meilleure réussite en « tout privé » est quelque peu paradoxale, du moins si l'on songe aux principes démocratiques dont se réclament généralement les partisans de l'école publique.

Nous avons vérifié, dans le traitement du panel 1972-73-74, que les ouvriers scolarisant leurs enfants dans le privé n'étaient pas plus qualifiés que ceux utilisant le public. C'est au contraire une population ouvrière moins qualifiée que nous rencontrons en « tout privé », et qui, de ce fait, devrait normalement connaître une moins bonne réussite qu'en « tout public »⁽⁸⁾. Complétons l'analyse par une étude de la profession des mères. La seule différence notable concernant les mères est la proportion variable de femmes au foyer selon le secteur scolaire (Tableau V-12).

Résultats scolaires	Trajectoire de l'enfant principal		
	Tout public	Tout privé	Zappeur
Bons ou excellents	26,1%	10,9%	16,7%
Moyens, médiocres ou mauvais ⁽⁹⁾	25,1%	16,6%	14,5%
Ensemble des classes populaires	25,6%	13,8%	15,3%
Ensemble de l'échantillon	19,1%	13,9%	13,4%

Tableau V-12. Proportion de femmes au foyer selon le secteur fréquenté et les résultats scolaires (classes populaires uniquement).

⁸ Langouët, G., Léger, A., *École publique ou école privée ?* op. cit., note de la page 97.

⁹ cf. la note 7 de ce chapitre.

Si les variations selon la réussite sont négligeables, une différence significative apparaît selon le type de cursus : dans les classes populaires, la proportion de mères qui travaillent est en effet beaucoup plus forte chez les usagers du privé (seulement 15,3% de mères au foyer chez les « zappeurs » et 13,8% chez les « tout privé », contre presque le double chez les « tout public » avec 25,6%). Cette différence n'est pas une spécificité des classes populaires puisqu'elle existe, quoique avec une ampleur un peu réduite, au niveau de l'ensemble de la population. Mais elle a sans doute une importance accrue dans leur cas : la présence au foyer de deux salaires plutôt qu'un seul (ou d'un salaire plutôt que rien, si le père est absent ou chômeur) a d'autant plus d'importance que les revenus sont faibles. Si le travail de la mère n'a, en soi, aucun effet sur la réussite scolaire des enfants, on voit par contre qu'il augmente les possibilités de choix : la liberté d'utiliser l'enseignement privé présuppose un minimum d'aisance financière et implique donc, surtout pour les plus démunis, que la mère soit active.

Enfin, nous avons également voulu savoir si la taille de la fratrie avait un effet, d'une part sur le type de scolarisation choisi, et d'autre part sur la réussite scolaire (Tableau V-13).

Nombre d'enfants	Classes populaires (pères ouvriers + employés)		Pères cadres supérieurs	
	% de bons résultats	taux de scolarisation en privé	% de bons résultats	taux de scolarisation en privé
1	43,3%	21,6%	69,6%	28,5%
2	44,8%	17,3%	71,1%	23,6%
3	39,9%	13,3%	76,4%	26,1%
4	34,2%	11,7%	72,5%	35,5%
5 ou plus	36,1%	7,8%	67,5%	30,4%
Ensemble	40,8%	14,5%	72,7%	26,4%

Tableau V-13. Pourcentage de bons résultats scolaires et pourcentage de cursus « tout privé » selon la taille de la fratrie.

Le choix des familles

Deux phénomènes apparaissent alors : tout d'abord une liaison très nette entre la taille de la famille et les chances de réussite d'un enfant donné, ensuite des chances différentes d'être scolarisé en « tout privé » selon le nombre d'enfants dans la fratrie.

Sur le premier point, on observe un taux maximum de réussite scolaire lorsque la famille a deux enfants, puis une décroissance sensible au fur et à mesure que la taille de la fratrie augmente. Ceci est vrai aussi bien pour l'ensemble de la population ⁽¹⁰⁾ que pour le sous-échantillon composé des pères ouvriers et employés. Mais ce n'est pas entièrement vrai pour les pères cadres supérieurs : dans leur cas, les meilleures chances de réussite concernent les familles de trois enfants et décroissent seulement à partir du quatrième.

Pour ce qui est du taux de scolarisation en privé, il varie selon la taille de la fratrie, et là encore cette variation est identique dans les classes populaires et dans l'ensemble de la population : l'enseignement privé recrute essentiellement dans les familles à enfant unique, et également, quoique de façon plus réduite, dans les fratries de deux enfants : il est par conséquent fortement sous-représenté dans les familles ayant trois enfants ou plus. On peut l'expliquer une fois de plus par les ressources financières réduites des familles populaires qui peuvent difficilement faire face aux frais d'une scolarisation privée lorsque la taille de la famille augmente. Par contre, lorsqu'il s'agit des cadres supérieurs, on voit bien que cet argument ne joue plus puisque la scolarisation en privé trouve son maximum parmi les familles de quatre ou de cinq enfants.

Si l'on examine à présent comment se conjuguent ces différentes sources de variation, on observera que, dans la population totale comme chez les classes populaires, l'enseignement privé recrute plus d'élèves dans les fratries les plus

¹⁰ Pour ne pas alourdir le tableau, les références à l'ensemble de la population n'y figurent pas bien qu'elles soient analysées dans le commentaire.

réussissantes (c'est-à-dire composées de deux enfants) et moins d'élèves dans les familles ayant 5 enfants ou plus, dont la réussite est faible. Mais il faut remarquer qu'il recrute également plus chez les familles à enfant unique dont la réussite est bonne en milieu populaire mais assez faible pour l'ensemble de la population. Quand il s'agit des classes populaires, l'enseignement privé recrute donc principalement là où les élèves sont les plus réussissants, à savoir dans les fratries composées de un ou deux enfants. Il accuse ainsi un fort déficit dans les familles les plus nombreuses dont la réussite est moindre et qui n'ont guère d'autre choix qu'une scolarisation « tout public ». Tandis que chez les enfants de cadres supérieurs l'enseignement privé recrute essentiellement aux extrêmes, c'est-à-dire dans les fratries les plus nombreuses (4 enfants ou plus) et chez les enfants uniques : dans les deux cas il s'agit d'enfants dont les performances scolaires sont relativement moins bonnes.

Ainsi peut-on expliquer, sans doute, une part de la meilleure réussite des enfants des classes populaires et de la moindre réussite des cadres dans le secteur privé. Mais une petite part seulement, car de toute évidence les variations du recrutement n'expliquent pas toute l'ampleur des variations de performances. Il reste que l'on voit bien une différence, même si elle est minime, entre les familles populaires qui fréquentent uniquement le public et celles qui fréquentent exclusivement le privé : ces dernières ont plus souvent un double salaire, et moins souvent un nombre important d'enfants.

Cette situation d'aisance matérielle (toute relative) donne à ces familles populaires, plus fréquemment qu'aux autres, la possibilité de choisir l'établissement et le type de scolarisation de leurs enfants. Elle leur donne, notamment, plus de moyens financiers à mobiliser pour la réussite, et leur évite, dans l'ensemble, les situations les plus lourdes d'échec qui sont concentrées dans les familles les plus nombreuses. Ces dernières, plus nombreuses dans l'enseignement public, tendent de ce fait à y augmenter le taux d'échec.

Si cette analyse contient une part de vérité, on aurait cependant tort d'y voir l'explication unique des variations de la réussite entre public et privé. Il serait trop simpliste en effet d'imaginer que la réussite ou l'échec scolaire dépendent mécaniquement d'un ensemble de prédéterminations qui pèseraient sur les familles et les élèves, et sur lesquelles l'institution scolaire n'aurait aucune prise. Ce n'est donc pas par un simple jeu de vases communicants que certains élèves — destinés fatalement à être « bons » — passeraient dans l'enseignement privé, tandis que d'autres élèves — condamnés à de mauvais résultats — resteraient scolarisés dans l'enseignement public.

Une telle explication offrirait évidemment aux partisans de l'enseignement public une justification *ad hoc* permettant d'atténuer ce que peut avoir de choquant pour eux la moins bonne réussite des enfants d'origine populaire en « tout public ». De la sorte, il ne s'agirait plus d'une inégalité de traitement, mais d'une distribution différente des élèves, l'enseignement public, pour sa part, accueillant les plus pauvres, conformément à ses principes démocratiques, et pour cette raison enregistrant de moins bons résultats.

Examinons un instant les implications de cette position car, contrairement aux apparences immédiates, elle ne contient pas que du positif pour le secteur public. Premièrement, si le lieu de scolarisation n'a pas d'influence sur les résultats scolaires (ce qui est par ailleurs démenti par toutes les études portant sur l'effet-établissement), on ne voit guère pourquoi certaines familles de milieu populaire dont les enfants réussissent scolarisent leurs enfants dans le privé : il faut alors supposer que non seulement ces familles se trompent, mais encore qu'elles font un lourd sacrifice financier en pure perte, puisque leurs enfants réussiraient aussi bien dans le secteur public. Si rien n'empêche de tenir un tel raisonnement, il faut aussi prêter attention à une deuxième implication incontournable : si la réussite est prédéterminée, non seulement les sacrifices financiers des familles sont inutiles, mais également il ne sert à rien de réclamer

plus de crédits pour l'enseignement public puisqu'il ne peut rien changer aux résultats de ses élèves. Voilà comment une argumentation destinée en principe à concourir à la défense du secteur public, peut se retourner en réalité contre ses principales revendications.

Laissons donc de côté les positions partisans car il est toujours très facile de les prendre en défaut. Rappelons plutôt sur quels faits on peut établir le caractère parcellaire des explications par le recrutement. Si l'on veut prendre en compte tous les aspects de la réalité, il faut revenir à cette description contradictoire que nous établissions dans notre précédent ouvrage : le secteur public est plus démocratique par son *recrutement* social, certes, mais le secteur privé est plus démocratique parce qu'il *réduit les écarts* sociaux de réussite.

Nous avons constaté, il est vrai, une légère tendance du secteur privé à moins recruter d'élèves dans les familles nombreuses de milieu populaire. Mais, par ailleurs, on ne saurait oublier qu'il recrute aussi plus fréquemment dans les couches ouvrières les moins qualifiées. Le premier élément devrait amener une meilleure réussite, le deuxième une moins bonne. On voit qu'il serait hasardeux de retenir un seul de ces deux facteurs dans l'interprétation globale du phénomène.

D'autre part, si l'on retient le nombre d'enfants dans la fratrie comme élément explicatif des différences de réussite pour les classes populaires, comment va-t-on rendre compte des résultats des autres catégories sociales ? L'explication pourrait tenir dans le cas des agriculteurs : le nombre d'enfants par famille est tendanciellement plus grand du côté des cursus « tout privé » et la réussite y est également moins bonne. Nous avons vu qu'elle expliquerait aussi la meilleure réussite des cadres supérieurs en « tout public » : l'enseignement privé accuse en effet un fort déficit chez les familles de cadres supérieurs ayant deux ou trois enfants, qui sont les plus réussissantes, et rassemble donc des

Le choix des familles

familles plus nombreuses aux performances scolaires un peu moins bonnes. Mais, comment la taille de la famille pourrait-elle expliquer la meilleure réussite en « tout privé » des professions intermédiaires ou des chefs d'entreprise, alors que, là encore, ce sont les familles les plus nombreuses qui fréquentent le privé, ce qui devrait, dans leur cas, induire de moins bonnes performances ? Cette cohérence assez faible de la liaison entre réussite scolaire, taille de la fratrie et secteur de scolarisation nous montre alors la faible part explicative que nous pouvons y trouver.

Conclusion

Au terme de cette quête, le bilan explicatif est, il faut le reconnaître, assez mince. Certes, nous avons vu se confirmer l'inégalité des chances de réussite des différents groupes sociaux selon qu'ils sont scolarisés en « tout public » ou en « tout privé ». Nous avons vu également se manifester d'importantes différences entre les usagers du public et ceux du privé. Résumons rapidement ce que nous avons observé :

— une liberté de choix plus fréquemment exprimée du côté des usagers du privé où l'on rencontre deux fois moins d'usagers « captifs » liés par l'obligation de scolariser leurs enfants à proximité du domicile ou du lieu de travail ;

— une plus grande satisfaction exprimée par rapport à l'établissement scolaire par les usagers du « tout privé » qui, même lorsque leur enfant y échoue, sont globalement plus satisfaits que les usagers du « tout public » dont l'enfant réussit ;

— une insistance plus grande sur la réussite scolaire comme motif de choix de l'établissement, de la part des usagers du privé.

Il serait alors tentant de réunir tous ces éléments et de décrire les établissements privés comme des lieux plus favorables à la réussite scolaire parce que réservés à une minorité disposant de plus de liberté de choix, plus mobilisée pour

la réussite, et finalement satisfaite d'avoir trouvé l'établissement le plus proche de ses vœux. Pourtant, et c'est là que les tentatives d'explication nous paraissent peu convaincantes, aucun de ces éléments ne fournit en lui même une élucidation plausible des différences de réussite constatées. Pour une raison déjà toute simple : toutes les catégories sociales ne réussissent pas mieux dans l'enseignement privé que dans l'enseignement public, ce qui invalide à l'avance toute tentative d'explication par un facteur unique qui s'appliquerait globalement à tous. En second lieu, lorsqu'on fait une analyse attentive de chacun de ces éléments, on s'aperçoit que, toutes choses égales par ailleurs, ils n'expliquent pas les différences constatées : si la liberté de choix, la satisfaction par rapport à l'établissement, ou l'importance accordée à la réussite sont tantôt liées au secteur de scolarisation, tantôt liées au degré de réussite, par contre aucune d'entre elles n'est réellement liée au fait de *réussir dans l'enseignement privé*. En d'autres termes, on peut dire que, par certains aspects, les élèves qui réussissent se ressemblent, quel que soit le secteur fréquenté, comme d'ailleurs se ressemblent ceux qui échouent ; que par d'autres aspects, ceux qui fréquentent un même secteur se ressemblent aussi, quelle que soit leur réussite ou leur échec. Et qu'en définitive, ce n'est pas du côté de leurs caractéristiques que se trouve l'explication de « l'effet-secteur », du moins pour ce qui est des caractéristiques dont nous avons connaissance par notre enquête.

Sans doute faudrait-il, pour aller plus loin dans la compréhension du phénomène, soit prendre d'autres variables concernant les familles et les élèves, soit, plus vraisemblablement, aller porter l'observation non plus du seul côté des familles mais du côté des établissements, des structures scolaires et des pratiques pédagogiques.

Conclusion

Le but de cette nouvelle enquête était à la fois d'apporter des confirmations à certaines analyses développées dans nos travaux antérieurs et d'approfondir les raisons des choix opérés par les familles en faveur d'une scolarisation publique ou privée.

Nous nous sommes expliqués sur notre méthode, sur ses avantages et sur ses limites. Les résultats de notre enquête par questionnaires, qui a été menée dans trois régions, ont été redressés par rapport aux variables principales afin de donner une image nationale des mouvements observés. Mais notre échantillon est transversal et les données qu'il nous fournit, recueillies une année donnée, ne peuvent pas apporter une connaissance exhaustive des trajectoires scolaires, à la différence des panels d'élèves qui suivent toute une génération jusqu'à la fin de sa scolarité secondaire.

En revanche, notre enquête permet d'aller plus loin en fournissant une série de renseignements qui ne sont pas recueillis dans les études de panels menées par la DEP : c'est le cas notamment de tout notre questionnement sur les opinions des parents et les raisons de leur choix. Mais elle offre aussi l'avantage non négligeable de pouvoir croiser les scolarités de l'enfant « principal » sur lequel a porté l'enquête avec celles de ses frères et sœurs, afin d'avoir une vue plus complète des trajectoires pour l'ensemble de la fratrie et d'évaluer l'utilisation familiale des deux secteurs de scolarisation.

De ce point de vue, nous savons quel serait l'outil idéal de connaissance : un panel « familial » qui suivrait non pas un seul enfant par famille, comme se borne à la faire la DEP, mais l'ensemble des enfants de la fratrie jusqu'au bout de leur scolarité. Mais nous ne disposons pas de cet outil idéal, qui est hors de

Le choix des familles

portée pour des chercheurs isolés et, sans doute, bien difficile à construire même pour un organisme disposant de moyens sans commune mesure avec les nôtres. Faute de disposer de résultats directement lisibles en termes d'histoires scolaires familiales achevées, nous avons donc cherché à nous en approcher, d'une part en comparant systématiquement nos données à celles des panels (et en estimant la correction qu'il serait nécessaire d'apporter à nos résultats s'ils portaient sur des trajectoires scolaires complètes), d'autre part en observant systématiquement les différences de trajectoires entre l'enfant « principal » pris isolément et l'ensemble de sa fratrie (et en estimant alors la correction qu'il serait nécessaire d'apporter aux panels d'élèves s'ils devenaient des panels de familles).

Certes, nous sommes conscients des difficultés engendrées par cette méthode d'analyse pour nos lecteurs peu habitués à une telle démarche associant redressements et estimations : une navigation constante entre des résultats bruts, des résultats redressés nationalement, des données portant tantôt sur l'enfant isolé, tantôt sur sa fratrie, et enfin les estimations qui viennent d'être rappelées et qui contiennent nécessairement une marge d'erreur. Malgré ces inconvénients, le gain en termes de connaissance nous paraît capital : dépasser la fiction de l'individu isolé — qui n'est pertinente que pour une minorité d'élèves : les enfants uniques — et comprendre les choix opérés par les parents en faveur du public et du privé pour l'ensemble de leurs enfants, nous paraît plus fructueux. L'élaboration de cette nouvelle unité d'analyse statistique, qui décrit les parcours croisés de toute la fratrie, méritait donc à elle seule, nous semble-t-il, une nouvelle enquête.

Aussi les résultats relevés grâce à cette nouvelle méthode sont-ils à la fois conformes à nos hypothèses, mais néanmoins surprenants par l'ampleur des taux d'utilisation du privé qu'ils révèlent. Car nous nous éloignons ici de plus en plus de la perception fortement intériorisée selon laquelle le privé ne concernerait qu'une faible minorité d'élèves puisque chaque année il en scolarise moins d'un

sur cinq, en moyenne, tous niveaux confondus. Alors que la part du privé reste relativement stable (17% en 1992-93, selon les statistiques de la DEP) les « zappeurs » sont de plus en plus nombreux : aujourd'hui, tandis que la fidélité à chaque secteur continue à décroître, plus de quatre élèves sur dix utilisent au moins temporairement le privé, alors qu'ils n'étaient guère plus d'un sur trois une quinzaine d'années plus tôt. De surcroît, cette estimation portant sur l'enfant isolé minimise l'ampleur des choix familiaux en faveur du privé : la prise en compte de l'ensemble des parcours effectués par les enfants d'une même fratrie montre que la fidélité familiale au public n'est plus, aujourd'hui, que le fait d'un peu plus d'une famille sur deux, tandis que la fidélité au privé ne concerne plus qu'une famille sur 25 ; et nous estimons donc que près de 49% des familles utilisent, exclusivement ou partiellement, le privé. Voilà donc un résultat capital : le secteur privé fait presque jeu égal avec le public, au sens où près d'une famille française sur deux y scolarise actuellement, ou y a scolarisé, l'un de ses enfants au moins.

Cette utilisation varie très fortement selon la profession du père, selon celle de la mère et selon la combinaison des professions des deux parents. Si l'on observe l'ensemble des parcours des enfants d'une même famille, les usagers du privé sont très largement majoritaires lorsque l'un ou les deux parents sont agriculteurs, mais aussi quand l'un des parents est artisan ou commerçant, et encore plus lorsque les deux le sont ; ils sont minoritaires, mais de très peu, parmi les familles de cadres supérieurs ; ils représentent près de 4 familles sur 10 quand l'un des parents exerce une profession intermédiaire ou est employé, enfin un tiers seulement des familles dont l'un des parents est ouvrier, et plus d'un tiers lorsque les deux le sont. Par ailleurs, cette utilisation exclusive ou partielle du privé subit également des variations importantes, quoique d'amplitude plus faible, en fonction des niveaux d'études des parents. Elle reste le plus souvent minoritaire, mais frôle la majorité dans les familles dont les pères

Le choix des familles

ont accompli des études supérieures et la dépasse nettement lorsque les couples réunissent un père à études supérieures et une mère ayant soit le baccalauréat, soit un CAP, un BEP ou un BEPC. Ces relations entre l'origine socioprofessionnelle ou socioculturelle des élèves et leurs parcours scolaires montrent alors très nettement que le choix du public ou du privé reste un choix très déterminé socialement.

Au-delà de ces déterminants sociaux relativement classiques, nous avons également montré que la scolarité des enfants dépend très étroitement de l'histoire scolaire passée de leurs parents, et, plus globalement, d'un ensemble de traditions familiales qui ne se limitent pas au seul domaine scolaire. Ainsi, nous avons constaté une forte influence des modèles parentaux de scolarisation sur les types de trajectoires suivies par les enfants. Bien évidemment, cette reproduction à l'identique atteint son maximum lorsque le père et la mère ont, tous les deux, eu la même scolarité : dans ce cas, près de 60% des enfants de « zappeurs » deviennent « zappeurs » à leur tour, tandis que le taux de reproduction des cursus de fidélité au public ou au privé atteint presque les trois quarts des fratries.

De plus, dans la majorité des cas, l'histoire scolaire du père et celle de la mère sont identiques : 6 couples sur 10 ont suivi exactement la même trajectoire scolaire, alors que les chances théoriques de rencontrer au hasard un conjoint ayant accompli le même parcours sont nettement plus faibles. Loin d'être un comportement relevant du hasard, le choix du conjoint entre donc en relation étroite avec le choix initial d'une scolarité publique ou privée. Sans doute, si l'on voulait établir une relation de causalité entre ces deux phénomènes, celle-ci ne serait qu'indirecte : les déterminants sociaux pesant sur les liens matrimoniaux et incitant chacun à trouver un conjoint le plus proche possible de soi produisent, par voie de conséquence, cette forte identité des parcours scolaires des deux futurs conjoints. Voilà qui confirme en tous points l'hypothèse avancée autrefois

par Bourdieu : « *les stratégies matrimoniales ne sont sans doute pas indépendantes des stratégies scolaires et, plus généralement, de l'ensemble des stratégies de reproduction* » (1).

Mais ces conjonctions vont plus loin encore : le type de scolarisation détermine non seulement le choix du conjoint mais aussi le choix du secteur d'activité professionnelle. En effet, une scolarisation privée conduit plus souvent à travailler ensuite dans le privé, et une scolarisation publique à travailler dans le secteur public. Puis, à son tour, le secteur où travaillent les parents entre en relation étroite avec le type de scolarisation choisi pour les enfants : bien au-delà du cas un peu spécifique des enseignants pour qui l'employeur s'identifie volontiers avec le secteur de scolarisation des enfants, c'est plus généralement l'ensemble des travailleurs du public qui préfèrent l'école publique, et ceux du privé qui préfèrent l'école privée. Ainsi sans doute, la reproduction de véritables lignées de fonctionnaires, qui a déjà été plusieurs fois constatée, s'explique-t-elle mieux. Car c'est à partir de la relation école-emploi que se constitue ensuite, d'une génération à l'autre, une relation emploi-école tout à fait symétrique, traduisant et transmettant les modèles parentaux.

À travers ces comportements et ces choix de scolarisation, c'est donc tout un ensemble de fidélités et d'attachements, dépassant largement le seul domaine scolaire, qui se transmettent des parents aux enfants et constituent ce qu'on peut appeler les sphères d'influence du public et du privé. Ce qui est transmis ici est, en effet, bien plus qu'une simple préférence scolaire ou une coutume dénuée de signification : c'est un véritable choix de société où l'on voit s'opposer l'idéologie du service public d'un côté, et de l'autre l'idéologie libérale. On ne comprendrait pas l'intensité de l'attachement à l'école privée de tous les indépendants (agriculteurs, petits patrons, artisans, commerçants, professions

1 Bourdieu, P., « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de Sociologie*, XV, 1974, p. 35

libérales) si l'on oubliait qu'au-delà des convictions religieuses, il traduit aussi les valeurs sociétales qui sont au fondement même de leur propre existence sociale.

Mais cette reproduction des traditions familiales, qu'on ne saurait négliger, ne doit pas pour autant masquer l'ampleur du va-et-vient entre l'école publique et l'école privée, ni l'augmentation de ce brassage des populations. Car, l'augmentation du « zapping » montre bien, à elle seule, que l'intersection entre la sphère d'influence du public et celle du privé s'élargit constamment. Y a-t-il alors contradiction entre ces deux aspects ? Remarquons d'abord que, selon les variables sur lesquelles le chercheur se focalise, il peut être amené à développer des analyses contradictoires, car à chaque fois unilatérales. S'il étudie isolément la transmission des modèles familiaux de scolarisation, il sera inévitablement conduit à insister sur les permanences, sur l'héritage familial, sur la reproduction ; à plus forte raison, s'il procède à une photographie instantanée, sans se préoccuper des évolutions historiques, ni des inflexions qui se produisent au cours des trajectoires scolaires individuelles. S'il s'en tient, au contraire, à une perspective longitudinale et historique, il peut être amené à un point de vue inverse, mais tout autant unilatéral : insister sur les mobilités, les évolutions et le changement, en oubliant tout ce qui demeure identique. Ce schématisme tient donc en partie au caractère partiel et simplificateur des méthodes et à la sélection des variables retenues, mais aussi aux théorisations et aux interprétations sociologiques qui sont parfois peu dialectiques et répugnent à envisager la contradiction. Or, en multipliant les approches et en affinant les variables, ainsi que nous l'avons fait au cours de cette enquête, nous faisons apparaître une réalité sociale présentant de nombreux aspects contradictoires : c'est un mélange complexe de stabilités et de mobilités, de reproduction et de changement, de fidélités et d'infidélités, qui ressort de ces éclairages multiples. Il faut certes, dans une certaine mesure simplifier, au moins en conclusion, pour ne pas laisser au lecteur l'impression fautive que les phénomènes sociaux sont trop complexes pour

pouvoir être expliqués et qu'ils sont finalement inconnaissables. Nous concluons donc, sur ce point, qu'il existe toujours une forte reproduction des modèles parentaux de scolarisation ainsi que de puissants déterminants sociaux qui pèsent sur ces choix, mais que, sur le long terme, se dégage une tendance importante à l'affaiblissement de ces modèles et à l'atténuation de leur transmission. Encore faut-il ajouter que rien ne permet de savoir si cette évolution perdurera, ni dans quel sens elle pourrait éventuellement se modifier : tout au plus pouvons-nous imaginer ce que seraient les taux d'utilisation de l'enseignement privé dans une dizaine d'années si les tendances actuelles se maintenaient à l'identique.

En analysant les raisons explicites des choix effectués, des contradictions semblables peuvent être relevées. Ainsi, l'école privée est choisie par une partie significative des parents pour des motifs confessionnels, tandis que l'on trouve significativement beaucoup plus de parents attachés à la laïcité du côté de l'école publique, ce qui, bien sûr, n'a rien d'étonnant. Allons-nous pour autant conclure que ces deux types de choix constituent la motivation principale des familles, comme cela a été affirmé pendant longtemps ? Non, car dans le même temps, ils s'avèrent en réalité extrêmement minoritaires : le choix d'un établissement pour des raisons idéologiques figure parmi les raisons les moins fréquemment citées. Cela n'est pas pour nous une surprise mais tout au plus une confirmation, puisque nous aboutissions déjà à cette conclusion dans notre ouvrage précédent, sans avoir encore interrogé les familles et uniquement en partant de l'observation du taux important de « zapping », qui ne pouvait en aucun cas s'expliquer par des attachements idéologiques et confessionnels. Or ce n'est plus maintenant une hypothèse, même très plausible, puisque ce sont les familles elles-mêmes qui ont procédé au classement hiérarchique des différents facteurs de choix. Si les familles qui ont scolarisé tous leurs enfants en public se réfèrent bien plus que les autres au critère de laïcité, elles ne le jugent pourtant déterminant que pour moins de 20% d'entre elles. De même, les familles « tout privé » sont de loin les

Le choix des familles

plus nombreuses à exprimer des préoccupations confessionnelles, mais d'une part elles représentent moins de 4% du total des familles, et d'autre part, même parmi cette petite minorité, on ne trouve que 27% de parents qui jugent ce critère très important pour le choix de l'établissement. En fin de compte, la plupart des usagers du secteur public comme du secteur privé ne sont donc guère sensibles au caractère laïque ou confessionnel de l'établissement dans lequel ils scolarisent leurs enfants, même s'il subsiste de part et d'autre des minorités non négligeables pour lesquelles le choix de l'école est principalement lié à ces valeurs.

Les raisons principales du choix de l'établissement sont en réalité fortement liées à la recherche de la réussite scolaire, soit parce que ce critère est directement retenu par les personnes interrogées, soit parce que sont mises en avant la compétence ou la disponibilité des enseignants, ou encore la bonne tenue et la discipline régnant dans l'établissement et entendues par les parents comme la preuve d'un climat studieux et favorable à de bonnes performances scolaires.

Cependant, même si tous les parents sans exception placent en priorité cette quête d'une meilleure réussite, il est difficile de parler globalement du choix des familles car ce serait oublier deux clivages essentiels qui distinguent nettement les répondants à notre questionnaire : tout d'abord, leur groupe socioprofessionnel d'appartenance, et également les parcours de scolarisation de leurs enfants. Sur le premier plan, par exemple, la proximité du domicile est plus fortement recherchée par les familles populaires (ouvriers et employés) que par les cadres supérieurs. Bien que cette raison soit présentée formellement comme un « choix » aux personnes interrogées, elle implique en réalité plutôt une absence de choix, une contrainte, ou, pour le moins, l'obligation de limiter ses choix à une zone géographique très restreinte. C'est pourquoi nous avons appelé « usagers captifs » ceux qui insistent fortement sur les obligations de proximité, et au contraire « usagers libres » ceux pour qui ces considérations n'ont aucune importance. Comme on peut alors le constater, la « liberté » n'est pas

équitablement distribuée car les usagers « captifs » sont plus nombreux dans les familles populaires, et encore plus nombreux parmi les fratries « tout public » : ici, les différences atteignent leur point culminant, puisque les usagers exclusifs du privé affirment deux fois plus souvent leur total détachement vis-à-vis du critère de proximité que ceux du public. Il est donc permis de douter que des mesures de déssectorisation ou de suppression de la carte scolaire, destinées en principe à libérer le choix des familles, puissent réellement démocratiser les conditions d'exercice de ce choix. Faute d'organiser systématiquement le transport scolaire des plus démunis vers les établissements d'excellence, selon le principe du « busing » mis en place autrefois aux États-Unis, ou de rapprocher physiquement les établissements scolaires « prestigieux » du lieu d'habitat des plus défavorisés, ces derniers n'ont guère de chances de pouvoir utiliser une liberté qui serait seulement formelle, et de voir réellement augmenter leurs possibilités de choix. En revanche, une conséquence possible de telles mesures serait au contraire d'amplifier encore les possibilités de choix des plus favorisés.

Nous avons enfin étudié la liaison entre la réussite scolaire et les stratégies de choix de l'établissement. L'une des questions qui se posaient provenait directement d'une interrogation soulevée par les résultats de notre étude précédente : comment peut-on expliquer que des élèves identiques, du moins par leur origine sociale, obtiennent des résultats très sensiblement différents selon le secteur où ils sont scolarisés ? S'agit-il d'un effet-secteur, c'est-à-dire d'une cause tenant uniquement à l'institution scolaire, s'agit-il au contraire d'une autosélection, explicable notamment par une mobilisation familiale différente pour la réussite scolaire et imputable aux familles seules, ou s'agit-il enfin d'une imbrication de causes multiples tenant à la fois à l'école et aux familles ? Cette interrogation concerne l'ensemble des groupes sociaux mais prend un relief particulier devant le constat presque « paradoxal » d'une meilleure réussite des classes populaires ayant suivi un cursus « tout privé », alors qu'un recrutement

Le choix des familles

plus populaire et des options démocratiques plus volontiers proclamées du côté de l'école publique auraient pu inciter à attendre le contraire.

Dans notre nouvelle enquête, faute de pouvoir recueillir des données officielles sur les résultats scolaires des répondants, ce qui eût été contraire à l'anonymat que nous garantissions, nous avons dû nous limiter à poser la question aux parents. Une série de constats sont alors venus conforter la validité de cette estimation subjective du degré de réussite. Et notamment une confirmation capitale : les résultats des différents groupes sociaux varient dans le même sens, selon la trajectoire scolaire de l'élève, dans le panel 1972-73-74 et dans notre nouvelle enquête. En d'autres termes, les avantages ou les désavantages que procurent à chaque catégorie socioprofessionnelle les cursus « tout public » ou « tout privé » sont restés globalement inchangés en une vingtaine d'années.

Nous avons alors cherché à savoir si le degré de mobilisation des parents par rapport à la réussite scolaire figurait parmi les causes pouvant expliquer les meilleurs résultats constatés, soit en privé, soit en public. Nous avons ainsi remarqué que les parents de l'enseignement privé se distinguent très nettement de ceux du public, tout d'abord parce qu'ils accordent plus d'importance à la réussite scolaire comme critère de choix de l'établissement, ensuite parce qu'ils sont nettement plus satisfaits de l'établissement choisi, sous tous les rapports. Cette dernière variable entre également en relation étroite avec la réussite scolaire, puisque le taux de satisfaction chute régulièrement quand diminuent les performances scolaires, aussi bien en public qu'en privé. Cependant, l'écart entre les deux secteurs reste, dans tous les cas, inchangé : ainsi, les parents du privé dont l'enfant échoue, même s'ils sont moins satisfaits qu'en cas de réussite, le sont cependant plus que ceux du public dont l'enfant obtient d'excellents résultats.

On pourrait alors penser que nous tenons là l'une des explications possibles des différences de réussite : le privé est fréquenté par des parents plus soucieux

de réussite scolaire et, par ailleurs, plus satisfaits du choix qu'ils ont fait, ce qui laisse supposer un rapport famille-école plus confiant et des apprentissages se déroulant dans un climat familial plus serein. Cependant, la puissance explicative de ces éléments se révèle finalement assez mince. S'ils peuvent être avancés pour rendre compte de la meilleure réussite en privé de certains élèves, par exemple les enfants d'ouvriers et d'employés, c'est à condition que la même explication soit valable pour ceux qui réussissent mieux dans le public, par exemple les enfants d'agriculteurs. Or, les parents de ces derniers, que l'on s'attendrait par conséquent à trouver plus mobilisés et plus satisfaits dans le public, le sont au contraire beaucoup moins qu'en privé, ce qui prouve que ces attitudes parentales n'ont pas un effet net et indiscutable sur les performances effectives.

À nouveau, nos résultats mettent l'accent sur un « effet secteur » dont l'existence se trouve confirmée, mais dont l'interprétation est loin d'être univoque : les différences d'efficacité entre l'école publique et l'école privée tiennent vraisemblablement à une multiplicité de causes, où interviennent, pour une part, les attitudes éducatives de familles, mais aussi les pratiques des maîtres et les caractéristiques des institutions, et également sans doute, le fait, pour un groupe donné, d'être en situation minoritaire ou majoritaire au sein de chaque secteur, de se conformer à une norme sociale de fréquentation ou d'être à contre-courant, d'effectuer des choix distinctifs ou de suivre une tradition établie. Ce composé complexe de facteurs différents aurait, théoriquement, toutes les raisons d'être instable et de se recomposer différemment d'une génération à l'autre ; pourtant notre enquête fait apparaître, au contraire, une grande stabilité de l'effet secteur entre 1972 et 1993.

L'augmentation du taux de « zapping », les raisons du choix des familles, ainsi que l'efficacité des deux secteurs étaient donc au centre des préoccupations de cet ouvrage. On remarquera finalement que chacun de ces trois domaines d'investigation, non seulement renvoie aux deux autres, mais aussi met en éviden-

Le choix des familles

ce un problème social essentiel, celui de la démocratisation de l'enseignement. Nul doute qu'à l'avenir les solutions que l'enseignement public et l'enseignement privé apporteront à ce problème pèseront d'un poids important sur leurs rapports réciproques, sur leur influence respective et sur leurs taux de fréquentation.

Postface. Similitudes et différences régionales

Gilles Combaz ⁽¹⁾
Hélène Béraud-Caquelin
Michèle Champseix
Sophie Devineau

A l'issue de cette analyse générale des fonctionnements des secteurs public et privé de l'enseignement secondaire français, il semble intéressant, les données recueillies le permettant, de fournir une image succincte de similitudes et de différences régionales qui apparaissent lorsqu'on procède à des analyses plus locales, notamment en fonction des trois académies ou régions que nous avons retenues pour composer cet échantillon à portée plus nationale. Les analyses monographiques qui ont été réalisées à partir d'un canevas commun ⁽²⁾ mettent assez fréquemment en évidence de fortes différences entre ces régions ou, entre chacune d'elles et l'ensemble constitué à partir de leur regroupement. Ces trois études régionales mériteraient, à elles seules, un long développement que nous ne reprendrons que très partiellement ici, notamment à partir des principaux points qui ont été étudiés au niveau de l'ensemble : trajectoires des élèves « principaux », « zapping » familial, « zapping » et tradition familiale inter-générationnelle, raisons des choix des familles. Ce chapitre qui tente de faire la synthèse des trois études monographiques résulte des différents débats que nous avons eus en commun. La version définitive de ce texte doit beaucoup aux conseils et aux arbitrages de Gabriel Langouët qui ont permis de réduire singulièrement l'hétérogénéité des analyses réalisées de façon isolée pour chaque région.

¹ Gilles COMBAZ est maître de conférence en Sciences de l'éducation (Université René Descartes) ; Hélène BERAUD-CAQUELIN et Michèle CHAMPSEIX sont doctorantes ; Sophie DEVINEAU est docteur.

² Canevas commun proposé par Gabriel Langouët.

Le choix des familles

Comme nous l'avons précédemment indiqué, l'enquête réalisée portait sur trois régions choisies en fonction des taux d'utilisation du secteur privé et assez nettement contrastées ⁽³⁾ : l'académie de Nantes, à forte implantation du secteur privé (41,2% des élèves du secondaire étaient scolarisés dans ce secteur en 1993, au moment de l'enquête) ; la région parisienne composée des trois académies de Créteil, Paris et Versailles (part moyenne du privé secondaire en 1993 : 16,8%) ; l'académie de Reims (part du privé secondaire cette même année : 14,5%). Les distributions des questionnaires ont, dans les trois régions, été effectuées sur les mêmes bases : mêmes effectifs en public et en privé et mêmes effectifs aux principaux niveaux de scolarité retenus en ce qui concerne les élèves « principaux » de l'enquête (sixième, quatrième, seconde, terminale), même sélection des établissements publics et privés en trois tiers selon que leurs recrutements sociaux peuvent être considérés comme « élevés », « moyens » ou « populaires », de façon à ce que l'image des répartitions sociales des parents s'approche assez nettement des images nationales ou régionales. Compte tenu des taux de retour sensiblement différents selon les régions et les secteurs, les 5265 questionnaires exploitables se répartissent ainsi (Tableau 1) :

Régions ou académies	Niveaux	Secteur public	Secteur privé	Ensemble
Nantes	Terminale	148	313	461
	Seconde	208	266	474
	Quatrième	258	317	575
	Sixième	223	168	391
	Total	837	1064	1901
Région parisienne	Terminale	214	260	474
	Seconde	209	186	395
	Quatrième	197	177	374
	Sixième	205	168	373
	Total	825	791	1616
Reims	Terminale	276	297	573
	Seconde	142	222	364
	Quatrième	234	217	451
	Sixième	186	174	360
	Total	838	910	1748
Total général		2500	2765	5265

Tableau 1. Répartition des répondants selon les régions et les secteurs

³ Dans ce texte, le mot « région » signifie simplement « zone géographique ».

Comme nous l'avons vu précédemment, et notamment lorsqu'il s'agit d'estimer les parts respectives d'élèves ou de familles utilisant tel ou tel secteur de scolarisation (« fidèles » au public ou au privé et « zappeurs »), eu égard même à la construction de l'échantillon d'enquête, des redressements s'imposent, de façon que soient respectées à la fois les parts réelles du public et du privé, dans chacune des trois régions concernées mais aussi selon les niveaux de scolarisation (Cf. Chapitre I). Les répartitions d'effectifs selon les niveaux varient assez peu d'une région à l'autre, aussi avons-nous pu, pour chacune d'elles, conserver les correctifs que nous avons utilisés pour l'ensemble ; en revanche, les proportions public-privé sont, comme nous le rappelions ci-dessus, très variables et ont donc été appliquées à chacun des redressements régionaux ⁽⁴⁾.

1. Selon les académies, quels élèves en public et en privé ?

. Public et privé selon la profession du père

Profession du père	Nantes		Région parisienne		Reims		Ensemble	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Agriculteur	3,2%	5,8%	0,3%	0,3%	3,7%	11,5%	2,4%	6,2%
Art. comm.	6,4%	15,4%	11,3%	11,6%	9,3%	12,6%	9,0%	13,3%
Cadre sup.	26,3%	19,1%	17,6%	51,4%	15,4%	18,1%	19,9%	28,1%
Prof. interm.	17,5%	16,8%	17,3%	19,0%	16,4%	20,7%	17,1%	18,8%
Employé	17,7%	14,7%	18,0%	8,9%	15,9%	13,7%	17,2%	12,7%
Ouvrier	26,8%	26,5%	31,9%	7,1%	35,6%	21,1%	31,4%	19,0%
Non réponse	1,7%	1,4%	3,2%	1,3%	3,3%	1,9%	2,7%	1,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 2. Répartition des répondants selon la profession du père et selon les régions

Nous ne reprendrons ici (Tableau 2) que la catégorisation définie à partir

⁴ Dans tous les tableaux qui suivront, les taux ont donc été calculés à partir des échantillons redressés.

Le choix des familles

des professions des pères : les analyses effectuées en fonction des professions des mères ou des niveaux de diplômes des parents vont dans le même sens. L'académie de Reims est celle dont les répartitions de familles en fonction des professions exercées par les pères se rapproche le plus de la répartition d'ensemble qui a été observée : le privé y scolarise proportionnellement davantage les enfants d'agriculteurs (la différence est amplifiée par rapport à l'ensemble), d'artisans ou commerçants et de cadres supérieurs ou de cadres moyens, moins d'enfants d'employés et, surtout, d'ouvriers. Les académies de la région parisienne amplifient ces différences, notamment en ce qui concerne certaines catégories sociales : les différences entre enfants d'agriculteurs sont certes non significatives eu égard à leurs faibles effectifs dans cette région, mais les parts des familles d'artisans et commerçants sont proportionnellement sensiblement égales dans les deux secteurs tandis que celles des enfants d'employés se rapprochent; en revanche la fréquentation du privé par les enfants de cadres supérieurs se renforce fortement (plus d'un enfant sur deux du privé est enfant de cadre supérieur, soit près du double du taux national), tandis que les enfants d'ouvriers ne représentent plus que 7% des enfants du privé, soit près de trois fois moins qu'au niveau de l'ensemble : les critères sociologiques de fréquentation du privé y semblent donc très forts. Au contraire, dans l'académie de Nantes, on observe des variations de sens opposé : alors que les parts du public et du privé sont plus voisines, les écarts des fréquentations du public et du privé par les enfants d'agriculteurs, mais aussi d'employés, se réduisent assez nettement, tandis qu'au contraire, ils se creusent chez les enfants d'artisans et commerçants ; mais nous retiendrons surtout que, contrairement à ce qui avait été observé au niveau de l'ensemble la part des enfants de cadres supérieurs devient plus importante en public (plus d'un quart des enfants de cette catégorie contre moins de 20% au niveau de l'ensemble) qu'en privé (moins d'un élève sur cinq, contre plus de 28% au niveau global), tandis que les parts des enfants d'ouvriers des deux secteurs (un peu plus de 26%) deviennent quasi égales : il semble que des

choix à contre courant se confirment bien ⁽⁵⁾ en ce qui concerne les catégories les plus favorisées, dans ces régions où le privé scolarise un nombre beaucoup plus important d'élèves.

. Public et privé selon les parcours antérieurs des élèves.

Scolarité antérieure	Nantes		Région parisienne		Reims		Ensemble	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Tout public	73,1%	-	88,9%	-	89,4%	-	83,6%	-
Tout privé	-	61,4%	-	37,9%	-	32,5%	-	44,7%
Public et privé	26,7%	38,5%	10,6%	61,8%	10,1%	66,4%	16,0%	54,7%
Non réponses	0,1%	0,0%	0,3%	0,0%	0,3%	0,6%	0,2%	0,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 3. Parcours antérieurs des élèves « principaux » selon les secteurs et les régions

Des différences sensibles sont observées entre les régions ou entre chacune d'elles et l'échantillon global (Tableau 3). On observera d'abord de fortes ressemblances entre la région parisienne et l'académie de Reims où le public est composé de près de 9 élèves sur dix étant restés fidèles à ce secteur et d'un peu plus d'un sur dix ayant déjà utilisé les deux secteurs : dans les deux cas, le public est plus fortement composé d'élèves « fidèles » qu'il n'était relevé sur l'ensemble de la population enquêtée ; au contraire, le privé de ces deux régions ne compte qu'une minorité d'élèves ayant été « fidèles » à ce secteur (moins d'un tiers à Reims, mais entre un tiers et quatre sur dix dans la région parisienne) et une part impressionnante d'élèves ayant d'ores et déjà « zappé » (plus de six sur dix en région parisienne et pratiquement les deux tiers dans l'académie de Reims). L'académie de Nantes semble se comporter de façon nettement différen-

⁵ Portant sur l'académie de Rennes, assez comparable à l'académie de Nantes quant aux taux de fréquentation du privé, une étude de F. Œuvrard mettait en évidence que les enfants de cadres supérieurs y fréquentaient plus massivement le public que dans les autres académies : ŒUVRARD, F., Note sur la clientèle des établissements privés : l'origine sociale des élèves, *Education et formations*, 6, 32-35, 1984.

Le choix des familles

te : dans le public, le nombre des élèves issus du privé, nettement plus important, s'élève à plus d'un quart tandis qu'au contraire, le privé compte un nombre de « fidèles » à ce secteur beaucoup plus élevé et dépassant 60% ; en définitive, l'accroissement des possibilités d'utilisation du privé semblerait correspondre, d'une part à une moindre fidélisation au public et, par conséquent, à des transferts nettement plus conséquents d'élèves du privé vers le public, mais aussi, d'autre part, à une plus forte fidélisation au privé et, par conséquent, à des transferts proportionnellement moins fréquents, mais apparaissant moins fréquents parce que les élèves s'intègrent dans un « vivier » plus large lorsque, dans cette académie, ils passent du public au privé. Qu'en est-il si, au lieu d'étudier les compositions du public et du privé en fonction du seul « enfant principal », on les observe selon les utilisations globales des deux secteurs par les familles ?

. Public et privé selon l'utilisation familiale des secteurs.

Elèves Familles	Nantes		Région paris.		Reims		Ensemble	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Tout public	63,2%	-	79,4%	-	81,6%	-	74,6%	-
Tout privé	-	44,9%	-	27,9%	-	20,7%	-	31,8%
Public et privé	36,6%	55,5%	20,2%	71,9%	18,1%	79,0%	25,2%	68,1%
Non réponses	0,1%	0,0%	0,3%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 4. Public et privé selon l'utilisation familiale des secteurs et selon les régions

Rappelons que, bien évidemment, la fidélité à chacun des secteurs, mesurée au niveau de l'utilisation familiale, est diminuée par rapport à celle qui est évaluée à partir du seul « enfant principal », nombre de familles ayant utilisé l'autre secteur, totalement ou temporairement, pour un autre membre de la fratrie : pour l'ensemble de l'échantillon (Tableau 3 et Tableau 4), la fidélité s'abaisse de 9 points en public et de 13 points en privé; concernant le public, cette

baisse est voisine dans les trois régions (entre 8 points à Reims et 10 points en région parisienne et à Nantes), concernant le privé, elle est voisine de l'ensemble à Reims (12 points), un peu plus faible en région parisienne (10 points), mais plus accentuée à Nantes (16 points).

Pour l'ensemble de l'échantillon, le public compte près de trois élèves sur quatre dont les familles sont totalement « fidèles » à ce secteur et une sur quatre ayant aussi utilisé l'autre secteur pour, au moins, un de ses enfants ; le privé, seulement un peu plus de trois familles sur dix « fidèles » à ce secteur. Par rapport à l'ensemble, les élèves du public de la région parisienne et de l'académie de Reims appartiennent encore plus souvent à des familles « fidèles » à ce secteur (environ 80%), tandis qu'au contraire, le privé compte, notamment à Reims (environ un sur cinq seulement) beaucoup moins de familles « fidèles » à ce secteur et beaucoup plus de « zappeurs » : la région parisienne, concernant le privé, s'éloigne assez peu de l'ensemble. L'académie de Nantes se distingue à nouveau très nettement des autres régions : parmi les élèves du public, les familles « fidèles » à ce secteur restent certes majoritaires mais ne sont cependant plus que moins des deux tiers, tandis que dans le privé, familles « fidèles » à ce secteur (près de 45%) et familles de « zappeurs » (55%) se répartissent beaucoup moins inégalement : le privé conserverait-il dans cette académie, un « caractère » propre beaucoup plus fort que dans les autres, tandis que le public, au contraire, accueillerait en plus grand nombre des enfants de familles (plus d'un tiers) attachées aux deux secteurs de scolarisation. Nous réévaluerons successivement ces différences régionales de trajectoires et ces fidélités et infidélités aux deux secteurs de scolarisation, d'une part en ce qui concerne les « enfants principaux », d'autre part au niveau des comportements globaux des familles.

2. Les élèves « principaux », quelles trajectoires ?

Trajectoires	Nantes	Région parisienne	Reims	Ensemble
Tout public	41,9%	75,4%	76,3%	66,6%
Tout privé	26,2%	5,7%	4,8%	9,2%
Public et privé	31,8%	18,8%	18,7%	24,2%
Total (6)	100%	100%	100%	100%

Tableau 5. Trajectoires des élèves « principaux » selon les secteurs et les régions

Nous relevons à nouveau, et confirmons donc, les fortes ressemblances entre la région parisienne et l'académie de Reims (Tableau 5) : un peu plus des trois quarts des élèves principalement concernés par l'enquête ont été « fidèles » au public, près ou plus de 5% l'ont été au privé, un peu moins de 19% ayant déjà emprunté les deux secteurs. La situation est tout à fait différente dans l'académie de Nantes où aucun groupe n'est plus majoritaire à lui seul : le « tout public » ne concerne plus qu'un peu moins de 42% des élèves, tandis que le « tout privé » en compte nettement plus du quart, les trajectoires mixtes approchant le tiers ; l'augmentation de l'influence du privé se solde à la fois par l'augmentation de la fidélité à ce secteur et par l'élévation du recours au « zapping ».

Pour mieux comprendre ces variations entre les trois régions, et notamment l'importance que prend le « zapping », il paraît nécessaire de vérifier à quel moment elles se produisent. Existent-elles, pour l'essentiel, dès l'entrée au collège, ou se produisent-elles, et s'accroissent-elles, au cours de la scolarisation en secondaire ⁽⁷⁾ ? Observons les modifications des types de trajectoires selon que l'on considère les élèves de sixième (transferts effectués à l'école élémentaire ou

⁶ Non réponses exclues. Il en sera de même dans tous les tableaux qui suivront.

⁷ Rappelons qu'il ne s'agit pas d'un suivi d'élèves et qu'on n'observe donc pas, à des moments différents, les trajectoires des mêmes élèves. En particulier, considérant un niveau, nous ne pouvons être renseignés sur les élèves n'ayant pas atteint ce niveau. Ces photographies successives, réalisées sur les mêmes bases, fournissent néanmoins d'intéressants éléments de comparaison des évolutions selon les académies.

au moment de l'entrée en sixième) ou de terminale (transferts en secondaire inclus) ; les observations effectuées en quatrième ou seconde sont intermédiaires, et bien évidemment, moins éloignées des tendances moyennes (Tableau 6).

Niveaux	Trajectoires	Nantes	Région parisienne	Reims	Ensemble
Sixième	Tout public	52,4%	80,7%	81,2%	73,2%
	Tout privé	20,1%	7,3%	5,3%	8,7%
	Public et privé	27,4%	11,9%	13,4%	18,1%
	Total	100%	100%	100%	100%
Terminale	Tout public	31,1%	69,6%	73,7%	62,1%
	Tout privé	29,6%	4,8%	4,4%	9,0%
	Public et privé	39,2%	25,2%	21,7%	28,9%
	Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 6. Trajectoires des élèves « principaux » selon les niveaux, les secteurs et les régions

Dans la population d'ensemble, la fidélité au public était nettement plus forte en sixième (près de trois élèves sur quatre) qu'en terminale (un peu plus de six sur dix), le « zapping », au contraire, beaucoup plus fréquent en terminale (près de trois sur dix) qu'en sixième (moins de deux sur dix), la fidélité au privé restant assez stable et proche de 9%. Dans les trois régions, la fidélité au public décroît aussi selon que l'on considère les différents groupes d'élèves scolarisés en sixième ou en terminale ; mais elle décroît plus fortement dans l'académie de Nantes, s'abaissant d'un peu plus de 52% à 31%, que dans la région parisienne où elle passe de plus de 80% à moins de 70%, ou, surtout, dans l'académie de Reims où elle passe de 81% à moins de 74%. Mais, si la fidélité au privé décroît dans l'académie de Reims ou dans la région parisienne (un peu plus dans la seconde région que dans la première), au contraire, dans l'académie de Nantes, elle croît, de 20 à près de 30%, mettant aussi en évidence un plus fort maintien en scolarisation des élèves « fidèles » à ce secteur. En revanche, dans les trois régions, les proportions de « zappeurs » sont beaucoup plus importantes en terminale qu'en

Le choix des familles

sixième ; mais leur accroissement est plus modéré dans l'académie de Reims (environ 7%) que dans les deux autres régions (Nantes : 12% ; région parisienne : 13%). En fait, et à un moment où la scolarisation en terminale (toutes sections confondues) devient de plus en plus la norme (on s'achemine vers la scolarisation de 80% des élèves à ce niveau), si la part des élèves fidèles au privé devient très faible en région parisienne ou dans l'académie de Reims (moins de 5% dans les deux cas) tandis que le « zapping » y concerne plus de deux élèves sur cinq (Reims) ou un élève sur quatre (région parisienne), l'académie de Nantes scolarise à ce niveau la plus forte proportion d'élèves ayant « zappé » (près de quatre sur dix) et pratiquement autant (trois sur dix) d'élèves ayant été « fidèles » au privé que d'élèves « fidèles » au public.

Quels sont les parcours des élèves selon les catégories sociales ? Concernant les différences entre régions, nous nous limiterons, comme nous l'avons indiqué précédemment, aux analyses des trajectoires selon les professions des pères (Tableau 7).

. Au niveau global, enfants d'employés et enfants d'ouvriers sont les plus « fidèles » au public (plus de sept sur dix), les moins « fidèles » au privé (moins de 8% pour les premiers, 6% pour les seconds) et les plus faibles utilisateurs du « zapping ». Enfants d'ouvriers et d'employés des académies de Reims et de la région parisienne conservent ce classement, en accentuant même les différences : la fidélité au public est accrue dans ces deux régions en ce qui concerne les enfants d'employés (plus de huit sur dix), fortement accrue en ce qui concerne les enfants d'ouvriers dans l'académie de Reims (85%), encore plus fortement pour ceux de la région parisienne (plus de neuf sur dix) ; au contraire, la fidélité au privé est encore moins forte : moins de 6% pour les enfants d'employés de Reims et moins de 3% pour ceux des employés de la région parisienne, moins de 3% pour les enfants d'ouvriers de Reims et un peu plus de 1% pour ceux de la région parisienne ; le recours au « zapping » reste en même temps modeste et

toujours inférieur au « zapping » national de ces catégories. Dans l'académie de Nantes, les enfants d'ouvriers ou d'employés ont des parcours très différents : la fidélité au public ne concerne plus que 48% des enfants d'employés, moins fidèles à ce secteur que les enfants de cadres supérieurs de la même académie, et moins de 40% des enfants d'ouvriers, eux-mêmes moins fidèles à ce secteur que les enfants de cadres supérieurs ou moyens ou d'employés de la même académie ; au contraire, la fidélité au privé est fortement renforcée : deux sur cinq parmi les enfants d'employés, soit près de trois fois plus qu'au niveau de l'ensemble de cette catégorie, plus d'un sur quatre chez les enfants d'ouvriers, soit plus de quatre fois plus qu'au niveau de l'ensemble de cette catégorie ; enfin, le « zapping » concerne nettement plus de 30% des enfants d'employés et atteint presque 35% chez les enfants d'ouvriers, dépassant le taux de « zapping » des enfants de cadres supérieurs de cette même académie. Moindres utilisateurs du public, mais plus forts utilisateurs du privé et du « zapping », les enfants d'ouvriers et d'employés de l'académie de Nantes se distinguent très nettement de ceux des autres régions observées, pour lesquels dominait fortement la fidélité au secteur public.

. Les enfants de cadres moyens, au niveau national, sont caractérisés par une fidélité au public restant forte (un peu plus des deux tiers), une fidélité moyenne au privé (un peu moins de 10%) et une utilisation moyenne du « zapping » (moins d'un sur quatre). Dans l'académie de Reims et dans la région parisienne, la fidélité au public est renforcée par rapport à cet ensemble (respectivement près ou plus des trois quarts) tandis que diminuent les fidélités au privé (respectivement 5 et 7%) et les recours au « zapping » (moins d'un sur cinq). Au contraire, dans l'académie de Nantes, la fidélité au public s'abaisse fortement (moins d'un élève sur deux) et devient même inférieure à celle qui est observée chez les enfants de cadres supérieurs dans cette région ; la fidélité au privé se renforce fortement (près d'un élève sur quatre), mais aussi le recours au

Le choix des familles

« zapping » (plus de trois sur dix) : dans les deux cas, ils deviennent supérieurs à la fidélité au privé et au « zapping » observés parmi les enfants de cadres supérieurs de cette même académie.

Profession du père	Trajectoires	Nantes	Région paris.	Reims	Ensemble
Agriculteur	Tout public	15,1%	42,2%	62,1%	40,3%
	Tout privé	49,8%	5,2%	5,2%	15,7%
	Public et privé	35,0%	52,4%	32,5%	43,9%
	Total	100%	100%	100%	100%
Artisan Commerçant	Tout public	20,3%	72,3%	65,8%	55,7%
	Tout privé	43,1%	6,7%	6,1%	13,8%
	Public et privé	36,4%	20,9%	28,0%	30,4%
	Total	100%	100%	100%	100%
Cadre supérieur	Tout public	51,1%	52,2%	67,9%	58,5%
	Tout privé	21,9%	13,9%	5,4%	11,7%
	Public et privé	26,8%	33,7%	26,5%	29,6%
	Total	100%	100%	100%	100%
Profession intermédiaires	Tout public	45,7%	76,5%	73,5%	67,3%
	Tout privé	23,5%	5,0%	7,0%	9,3%
	Public et privé	30,7%	18,4%	19,4%	23,3%
	Total	100%	100%	100%	100%
Employé	Tout public	48,2%	81,9%	81,2%	72,6%
	Tout privé	20,6%	3,1%	5,8%	7,6%
	Public et privé	31,1%	14,8%	12,9%	19,7%
	Total	100%	100%	100%	100%
Ouvrier	Tout public	39,5%	90,8%	85,0%	74,8%
	Tout privé	25,6%	1,2%	2,6%	6,1%
	Public et privé	34,8%	7,9%	12,3%	18,9%
	Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 7. Trajectoires des élèves « principaux » selon les professions des pères, les secteurs et les régions

. Viennent ensuite, au niveau de l'ensemble, les enfants de cadres supérieurs

qui, un peu moins « fidèles » au public (moins de six sur dix), sont plus « fidèles » au privé (près de 12%) et surtout plus souvent « zappeurs » (près de trois sur dix). D'une région à l'autre, leurs comportements s'avèrent fort différents, sans doute en liaison avec l'offre d'éducation. Dans l'académie de Reims, où l'offre du privé est assez faible et géographiquement assez dispersée, ils renforcent leur fidélité au public (plus des deux tiers), restreignent leur fidélité au privé (un peu plus de 5%) et même, plus légèrement, le recours au « zapping ». Dans la région parisienne, où les établissements privés sont proportionnellement à peine plus nombreux mais où leur proximité géographique réelle est plus forte eu égard à la densité de population et aux facilités de transports, la fidélité au public s'abaisse nettement (un peu plus d'un sur deux), tandis que la fidélité au privé (près de 14%) et le « zapping » (plus d'un sur trois) se renforcent. Enfin, dans l'académie de Nantes où les densités nettement plus homogènes des deux réseaux permettent des choix de secteur plus diversifiés, le « zapping » devient un peu moins fréquent (un peu plus d'un élève sur quatre), et moins fréquent que celui qu'y pratiquent les autres catégories sociales ; au contraire, la fidélité au privé devient plus fréquente (plus d'un sur cinq), mais cependant moins fréquente que celle des enfants d'ouvriers par exemple ; la fidélité au public des enfants de cadres supérieurs, tout en s'abaissant nettement (à peine plus d'un élève sur deux) par rapport à la fidélité d'ensemble à ce secteur de cette catégorie, reste la fidélité la plus forte observée dans cette académie selon les diverses catégories sociales.

. Les enfants des artisans et des commerçants utilisent globalement les secteurs de manière proche de celle des enfants de cadres supérieurs : un peu moins de 56% en « tout public », près de 14% en « tout privé » et trois sur dix effectuant des trajectoires mixtes. L'utilisation du « tout public » est amplifiée dans l'académie de Reims (près des deux tiers) et, surtout, dans la région parisienne (plus de sept sur dix) ; dans les deux cas, la fidélité au privé (entre 6 et

Le choix des familles

7%) diminue fortement et, si le « zapping » reste proche du « zapping » moyen à Reims (28%), il s'abaisse fortement en région parisienne (environ 21%). La situation est totalement différente à Nantes : seuls deux sur dix sont fidèles au public, tandis que plus du double (43%) le sont au privé et que la proportion de « zappeurs » s'élève à plus de 36%. La tendance à l'utilisation du privé de cette catégorie sociale, assez forte nationalement, s'amplifie fortement lorsque l'offre de scolarisation le permet.

. Enfin, viennent les enfants d'agriculteurs qui, au niveau de l'ensemble, sont d'abord « zappeurs » (près de 44%), puis « fidèles » du public (plus de quatre sur dix), enfin « fidèles » du privé (près de 16%). Nantes et Reims ⁽⁸⁾ présentent à nouveau des situations très différentes : si l'utilisation du « zapping » reste relativement voisine (un peu plus d'un élève sur trois à Nantes ; un peu moins d'un sur trois à Reims), à Nantes les élèves sont très fidèles au privé (près d'un sur deux) et peu fidèles au public (15%), tandis qu'à Reims, ils sont très fidèles au public (62%) et très rarement fidèles au privé (environ 5%).

Ainsi, apparaissent des comportements sociaux variables selon les régions et opposant notamment, et très fortement, enfants d'ouvriers et enfants de cadres supérieurs, mais permettant aussi de situer, entre les précédents, enfants d'employés et de cadres moyens ⁽⁹⁾. Dans les deux régions à part faible (Reims) ou moyenne (région parisienne) de représentation de l'enseignement privé, comme au niveau national, les utilisations totales ou temporaires des secteurs correspondent bien à des stratifications sociales fortes : les enfants d'ouvriers, plus souvent en « tout public » et moins souvent en « tout privé », utilisent moins le « zapping » que les enfants de cadres supérieurs ; et dans ces deux

⁸ Concernant les enfants d'agriculteurs de la région parisienne, leur nombre très faible ne permet pas d'interpréter les différences relevées (différences non significatives).

⁹ Il serait difficile de faire entrer dans cette classification les agriculteurs et les artisans ou commerçants, qui ne constituent pas des catégories aussi homogènes, généralement et selon les régions.

régions, les parcours scolaires des enfants d’employés et de cadres moyens se situent, de façon intermédiaire, entre les parcours des enfants d’ouvriers ou de cadres supérieurs. Mais, dans l’académie de Nantes, le schéma est profondément modifié ; certes, quelles que soient les catégories sociales, les fidélités au public se sont abaissées tandis que les fidélités au privé et l’utilisation du « zapping » se sont renforcées, mais des stratégies à contre-courant semblent s’être mises en place : fidélité au public plus forte parmi les enfants de cadres supérieurs que parmi les enfants d’ouvriers ; à l’inverse, fidélité au privé plus forte et « zapping » plus fréquent chez les seconds que chez les premiers. Même si cet ordre ne se retrouve pas lorsqu’on compare enfants de cadres moyens ou d’employés (dont les comportements sont relativement proches, notamment en ce qui concerne le « zapping »), ne faut-il pas y voir une modification quant aux stratégies que mettent en place les cadres supérieurs ? A Reims ou dans la région parisienne, leur recherche de la « distinction » passerait d’abord par l’utilisation du privé, à Nantes par celle du public. Mais nous y reviendrons lors de l’analyse des utilisations familiales des secteurs dans les trois régions ou académies.

3. Les trajectoires des fratries

Fratries	Nantes	Région parisienne	Reims	Ensemble
Tout public	36,3%	67,2%	69,3%	59,3%
Tout privé	19,1%	4,2%	3,0%	6,5%
Public et privé	44,4%	28,4%	27,5%	34,2%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 8. Trajectoires des fratries selon les régions

Selon que l’on considère la trajectoire de l’enfant « principal » ou l’utilisation familiale des secteurs, tous enfants d’une même fratrie confondus, nous avons observé, sur l’ensemble de l’échantillon redressé, que la fidélité au public s’abaissait de plus de 7 points à un peu plus de 59% et la fidélité au privé

Le choix des familles

de près de 3 points (6,5%), tandis que le « zapping » croissait de 10 points, concernant plus du tiers des familles. A partir de cette nouvelle unité d'analyse, se confirment nettement, et à nouveau, les fortes ressemblances observées à partir de l'unité élève entre la région parisienne et l'académie de Reims (Tableau 8) : plus des deux tiers des familles concernées par l'enquête ont été « fidèles » au public, 3 à 4% l'ont été au privé et nettement plus du quart d'entre elles ont utilisé les deux secteurs, soit pour le même enfant, soit pour des enfants différents. La situation est totalement différente dans l'académie de Nantes où le groupe le plus important des familles est celui qui a utilisé à la fois le secteur privé et le secteur public (plus de 44%), tandis que la fidélité au privé reste relativement forte (19%), s'abaissant cependant de plus de 7 points par rapport à la fidélité évaluée sur le seul « enfant principal » ; et la fidélité au public s'abaisse, quant à elle, à un peu plus de 36% : aucun secteur n'attire aucune majorité nette des familles, la pratique sociale la plus fréquente étant devenue le « zapping » entre les deux écoles, qu'il s'effectue pour le même enfant ou qu'un secteur soit plutôt utilisé pour l'un des membres de la fratrie tandis que l'autre l'est pour l'un des autres. Comment varient ces fidélités familiales au public ou au privé, et l'utilisation des deux secteurs, selon les régions et selon les catégories sociales définis à partir de la profession du père (Tableau 9) ?

Sur l'ensemble de l'échantillon redressé, ce sont les familles ouvrières qui marquent la fidélité la plus grande au secteur public (plus de deux familles sur trois), suivies des familles dont le père est employé ou profession intermédiaire (plus de six sur dix), puis des familles dont le père est cadre supérieur (environ une sur deux), ensuite de celles des pères artisans ou commerçants (un peu moins d'une sur deux, enfin de celles des pères agriculteurs (un peu plus du tiers). Des écarts pratiquement de sens inverse sont observés en ce qui concerne la fréquentation exclusive du privé : d'un peu plus de 4% chez les familles de père ouvrier à 8% chez celles dont le père est cadre supérieur, et même davantage dans les

familles d'agriculteurs (près de 9%) ou d'artisans et commerçants (près de 10%). Et le « zapping » est généralement d'autant plus pratiqué que les familles sont de niveau social élevé : un peu plus d'un quart des familles de père ouvrier, trois familles sur dix dont le père est employé ou profession intermédiaire, plus de quatre sur dix de celles dont le père est cadre supérieur ; mais il l'est encore un peu plus par les familles d'artisans et commerçants (près de 44%) ou, surtout, d'agriculteurs (nettement plus d'une sur deux).

Profession du père	Trajectoires des fratries	Nantes	Région paris.	Reims	Ensemble
Agriculteur	Tout public	14,1%	42,2%	52,2%	35,0%
	Tout privé	30,2%	0,0%	2,4%	8,8%
	Public et privé	55,5%	57,7%	45,3%	56,1%
	Total	100%	100%	100%	100%
Artisan Commerçant	Tout public	16,1%	58,3%	58,2%	46,4%
	Tout privé	34,4%	4,8%	3,1%	9,9%
	Public et privé	49,4%	36,8%	38,6%	43,6%
	Total	100%	100%	100%	100%
Cadre supérieur	Tout public	42,7%	46,1%	59,8%	50,4%
	Tout privé	16,4%	10,1%	2,3%	8,0%
	Public et privé	40,8%	43,6%	37,8%	41,4%
	Total	100%	100%	100%	100%
Profession intermédiaire	Tout public	42,2%	67,3%	68,8%	61,4%
	Tout privé	15,5%	3,7%	5,3%	6,6%
	Public et privé	42,2%	28,9%	25,7%	31,9%
	Total	100%	100%	100%	100%
Employé	Tout public	41,7%	74,3%	70,0%	63,8%
	Tout privé	16,6%	2,3%	4,1%	5,8%
	Public et privé	41,5%	23,3%	25,7%	30,3%
	Total	100%	100%	100%	100%
Ouvrier	Tout public	33,7%	84,6%	79,4%	68,5%
	Tout privé	18,2%	1,0%	1,8%	4,4%
	Public et privé	47,9%	14,3%	18,7%	27,0%
	Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 9. Trajectoires des fratries selon les professions des pères et les régions

Le choix des familles

. Dans l'académie de Reims, la fidélité au public, dans l'ensemble plus accentuée quelles que soient les catégories sociales, conserve le même ordre de classement qu'au niveau de l'ensemble : fidélité très forte (près de huit familles sur dix) chez les ouvriers, un peu moins accrue (et voisine de sept sur dix) chez les employés et cadres moyens, relativement plus faible (six sur dix) chez les cadres supérieurs et artisans ou commerçants, et encore plus faible (un peu plus d'une famille sur deux) chez les agriculteurs. La fidélité au privé, très faible dans les familles dont le père est ouvrier (moins de 2%), croît dans les familles d'employés ou de cadres moyens (respectivement 4 et 5%), mais décroît par rapport à celles-ci chez les artisans ou commerçants (environ 3%) et, surtout, chez les cadres supérieurs et agriculteurs (un peu plus de 2%). Le « zapping » augmente au fur et à mesure que s'élève le milieu social : faiblement utilisé par les familles dont le père est ouvrier (moins de deux familles sur dix), il l'est davantage par celles dont le père est employé ou profession intermédiaire (plus d'une famille sur quatre), et encore plus fréquemment par celles dont le père est cadre supérieur (nettement plus du tiers) ; et même s'il se situe en deçà des taux nationaux de ces catégories, il reste très fréquent dans les familles d'artisans ou commerçants (près de quatre familles sur dix) et d'agriculteurs (plus de 45%). Cette académie, dans laquelle, rappelons-le, la part du privé est relativement faible correspond d'assez près au schéma classique repéré au niveau de l'ensemble : forte utilisation du « zapping » par les familles d'agriculteurs et d'artisans ou commerçants ; et, des ouvriers aux cadres supérieurs notamment, on est d'autant moins fidèle au public et d'autant plus « zappeur » que le niveau social s'élève.

. Une situation assez semblable quant au sens des variations, mais beaucoup plus accentuée en ce qui concerne ses écarts, est observée dans la région parisienne. La fidélité au public y est fortement liée à l'appartenance sociale des familles, mais les différences sont encore plus accentuées : près de 85% des familles chez

les ouvriers, encore près des trois-quarts chez les employés et, comme à Reims, les deux tiers chez les cadres moyens et un peu moins de six sur dix chez les artisans et commerçants, mais très nettement moins de la moitié (46%) chez les cadres supérieurs⁽¹⁰⁾. La fidélité au privé, très faible parmi les familles dont le père est ouvrier (1%) s'accroît à peine chez celles dont le père est employé (un peu plus de 2%) ou profession intermédiaire (moins de 4%), progresse un peu chez les familles d'artisans ou commerçants (près de 5%), mais fait surtout un bond chez les familles de cadres supérieurs (10%). L'utilisation familiale du « zapping », très faible chez les familles d'ouvriers (à peine plus de 14%), et moitié de l'utilisation du « zapping » des familles ouvrières sur l'ensemble, progresse quelque peu parmi les familles d'employés (moins du quart) et parmi les familles de cadres moyens (moins de trois sur dix), tout en restant inférieure aux utilisations nationales de ces groupes sociaux, mais s'élève assez nettement parmi les familles d'artisans ou commerçants (près de 37%) et, surtout, de cadres supérieurs (près de 44%), où elle dépasse les taux nationaux de sa catégorie sociale et triple pratiquement ceux des familles ouvrières de cette même région. Le recours au privé, sur des critères d'appartenance sociale, y paraît très accentué.

. Dans l'académie de Nantes, la situation qu'on peut observer marque ses différences très nettes avec l'ensemble et confirme les observations qui avaient pu être conduites au niveau d'un élève isolé, l'enfant « principal ». De manière générale, la fidélité au public régresse, et tout particulièrement en ce qui concerne les familles d'agriculteurs (14%) ou d'artisans et commerçants (16%) ; mais, concernant nos catégories sociales plus facilement hiérarchisables (des ouvriers aux cadres supérieurs), elle est encore moins forte dans les familles ouvrières (environ un tiers) que dans tous les autres types de familles où elle se situe à un

¹⁰ Nous nous garderons d'interpréter les taux concernant les agriculteurs, les effectifs de cette catégorie étant très faibles. Ces taux ne sont fournis ici qu'à titre indicatif.

Le choix des familles

niveau sensiblement égal (un peu plus de quatre sur dix). Au contraire, la fidélité au privé, très fréquente chez les agriculteurs (trois sur dix) et les artisans ou commerçants (plus d'une famille sur trois), est un peu plus forte parmi les familles de père ouvrier (plus de 18%) que parmi les trois autres groupes sociaux (entre 15 et un peu plus de 16%). De même, la pratique du « zapping », majoritaire chez les agriculteurs (plus de 55%) et quasi majoritaire chez les artisans ou commerçants, reste très forte parmi les familles dont le père est ouvrier (près de 48%), mais ne concerne qu'un peu plus de quatre familles sur dix des autres groupes. Pour une part importante, les catégories plus élevées de cette académie, et notamment les cadres supérieurs, à l'inverse de ceux des autres académies, font d'abord le choix du « tout public », voire du « tout privé ».

Ainsi, parmi les familles les plus aptes à l'élaboration de stratégies scolaires, et par conséquent en particulier parmi les familles de cadres supérieurs, peut-on distinguer, selon les régions, des recours à des choix de trajectoires assez nettement opposés : dans l'académie de Reims ou en région parisienne, ces familles optent, pour une part importante d'entre elles, pour des utilisations totales ou partielles du privé, dans l'académie de Nantes, elles optent, pour une part importante d'entre elles, pour une utilisation plus massive du public. Dans les deux cas, de mêmes stratégies de distinction se concrétisent par des options différentes, correspondant sans doute à des offres d'établissements publics et privés différents, dont l'analyse mériterait très certainement d'être approfondie.

4. D'une génération à l'autre.

Visant à vérifier si des liens existent entre scolarisations des parents et scolarisations des enfants, et si ces liens varient selon les régions, nous pourrions considérer la scolarisation du père ou celle de la mère, voire successivement chacune d'elles. Ici, nous visons principalement à savoir comment, selon les régions et les possibilités plus ou moins grandes de scolarisation en privé, en

fonction des scolarités antérieures des parents, se construisent les choix globaux des familles concernant l'utilisation des deux secteurs. Autrement dit, la variable qui nous intéresse est la variable qui conjugue les types de scolarisation des deux parents. Elle pourra prendre trois « valeurs »⁽¹¹⁾ :- « tout public ». Les deux parents ont effectué la totalité de leur scolarité dans le seul secteur public ; - « tout privé ». Les deux parents ont effectué la totalité de leur scolarité dans le seul secteur privé ; - « public et privé »⁽¹²⁾. Les deux parents ont fréquenté les deux secteurs (par exemple, l'un « tout public », l'autre « tout privé », l'un « tout public, l'autre « public et privé, etc.).

Observons d'abord la répartition de ces trois types de familles pour l'ensemble et selon les régions (Tableau 10).

Parents	Nantes	Région parisienne	Reims	Ensemble
Tout public	19,6%	58,7%	61,1%	45,5%
Tout privé	21,2%	1,4%	0,9%	7,3%
Public et privé	59,2%	39,9%	38,0%	47,2%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 10. Secteurs de scolarisation des parents selon les régions

Sur l'ensemble de l'échantillon redressé, si un peu plus de 7% seulement sont des familles « tout privé », les familles « tout public » (moins d'une sur deux) sont même un peu moins nombreuses que les familles « public et privé ». Mais cette moyenne masque des situations très différentes. Tant en région parisienne que dans l'académie de Reims, les situations sont assez analogues : une très

¹¹ Cette classification pose, bien sûr, problème. Notamment, du fait que nous avons retenu les trajectoires conjuguées des pères et des mères, elle ne retient que les familles pour lesquelles les deux parents ont indiqué leurs propres trajectoires scolaires et exclut donc les familles monoparentales dont l'étude serait très intéressante. Mais nous n'avions pas possibilité, dans le cadre de cette enquête, de les identifier.

¹² Cette dernière catégorie regroupe des situations plus hétérogènes. Nous aurions pu envisager un classement plus fin si les effectifs avaient été encore plus élevés. Néanmoins, elle regroupe bien des familles dont la caractéristique est d'avoir utilisé les deux secteurs.

Le choix des familles

faible proportion (autour de 1%) de familles « tout privé », une forte majorité de familles « tout public » (près de six sur dix en région parisienne et plus de six sur dix à Reims) et une forte minorité de familles « public et privé » (près de quatre sur dix dans les deux cas). Mais la répartition est fort différente dans l'académie de Nantes : le cas le plus fréquent, et fortement majoritaire (près de six familles sur dix) est celui d'une famille en quelque sorte accoutumée par son propre parcours à la fréquentation des deux secteurs ; et les « parents fidèles », que ce soit au public ou au privé, représentent deux minorités d'importances très sensiblement équivalentes : un peu plus de deux sur dix en « tout privé », un peu moins en « tout public ».

Comment ces parents scolarisent-ils, à leur tour, leurs propres enfants ? Observons d'abord les répartitions du public et du privé en fonction des parcours des parents, au moment de l'enquête effectuée auprès des élèves « principaux ». (Tableau 11)

Scolarité des parents	Nantes		Région parisienne		Reims		Ensemble	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Tout public	27,1%	9,8%	65,4%	26,4%	65,6%	38,1%	51,4%	24,3%
Tout privé	13,6%	30,9%	0,7%	4,8%	0,2%	3,8%	5,3%	14,1%
Public et privé	59,3%	59,3%	33,9%	68,8%	34,2%	58,1%	43,2%	61,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 11. Scolarisation en public ou en privé des élèves « principaux » selon les scolarisations des parents et selon les régions

Nous avons relevé les compositions différentes du public et du privé en fonction des parcours conjugués des parents : en public, au niveau de l'ensemble, seule un peu plus d'une famille sur deux a, elle même, effectué un parcours « tout public » et plus de quatre sur dix un parcours « public et privé ». Les élèves du privé ont d'abord des parents ayant utilisé les deux secteurs (plus de six sur dix), ensuite des parents issus du « tout public » (près d'un quart), enfin des

parents issus du « tout privé » (un sur sept). Notons d'ailleurs qu'en effectifs (le public représente un peu plus de 80% des élèves), les enfants dont les familles ont effectué une scolarité « tout privé » sont plus nombreux en public qu'en privé⁽¹³⁾.

. La région parisienne et l'académie de Reims présentent des analogies fortes, notamment en ce qui concerne la composition du secteur public : dans l'un et l'autre cas, près des deux tiers des élèves sont issus de familles « tout public », un nombre très faible étant issu de familles « tout privé » et le tiers restant de familles « public et privé ». Concernant le secteur privé, si l'ordre reste le même, la proportion d'élèves issus de familles « tout public » est plus forte à Reims (nettement plus du tiers) qu'en région parisienne (un peu plus du quart), tandis que l'inverse est observé en ce qui concerne les familles « public et privé » (Reims : 58% ; région parisienne : près de 69%) : dans l'académie de Reims où les possibilités géographiques de choix paraissent moins fortes qu'en région parisienne, le brassage intergénérationnel public-privé semblerait plus fort.

. L'académie de Nantes marque à nouveau des spécificités fortes : d'abord, non seulement le privé, mais aussi, et dans des proportions identiques, le public, reçoivent près de six élèves sur dix dont les familles ont emprunté des parcours « public et privé ». Et, dans chaque secteur, les 40% restants, se répartissent quasi symétriquement en fonction des parcours de parents : en public, deux fois plus d'élèves de familles « tout public » que d'élèves de familles « tout privé » ; en privé, trois fois plus de familles « tout privé » que de familles « tout public ». Il apparaît clairement que l'un et l'autre secteurs scolarisent très majoritairement des élèves de familles ayant utilisé les deux secteurs, et minori-

¹³ Sur 1000 familles, 794 scolarisaient leur enfant « principal » en public, 206 en privé. Les familles « tout privé » représentent 5,3% des enfants du public (5,3% de 794, soit 42) et 14,1% des enfants du privé (14,1% de 206, soit 29). Au moment de l'enquête, sur 71 familles « tout privé », 42 (59%) scolarisent leur enfant « principal » en public et 29 (41%) en privé.

Le choix des familles

tairement (une famille ou moins d'une famille sur trois) des enfants de familles très attachées à l'un des secteurs.

Observons maintenant les trajectoires des élèves « principaux » (tout public, tout privé et public et privé) selon que les parents ont, de façon conjuguée, été ou non fidèles à l'un des secteurs (Tableau 12).

Parents	Elèves	Nantes	Région parisienne	Reims	Ensemble
Tout public	Tout public	67,2%	84,7%	83,9%	80,6%
	Tout privé	5,7%	2,4%	2,7%	3,3%
	Public et privé	27,0%	12,8%	13,2%	15,9%
	Total	100%	100%	100%	100%
Tout privé	Tout public	18,4%	28,8%	17,3%	29,4%
	Tout privé	51,9%	30,9%	41,8%	32,7%
	Public et privé	29,6%	40,2%	40,7%	37,8%
	Total	100%	100%	100%	100%
Public et privé	Tout public	41,4%	57,7%	62,0%	55,4%
	Tout privé	25,1%	11,5%	8,3%	12,6%
	Public et privé	33,4%	30,6%	29,6%	31,9%
	Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 12. Trajectoires des élèves « principaux » selon les scolarisations des parents et selon les régions

Sur l'ensemble de l'échantillon observé, on constate que les parents ayant eux-mêmes effectué une scolarité « tout public » ont scolarisé à plus de 80% cet enfant « principal » en « tout public », à un peu plus de 3% en « tout privé » et à près de 16% dans les deux secteurs : observée sur ce seul enfant, la fidélité au public est très forte. Les parents ayant effectué une scolarité « tout privé » se répartissent en trois parts inégales mais nettement plus proches : trois sur dix en « tout public », près d'un tiers en « tout privé », le reste (près de 38%) ayant utilisé les deux secteurs : une priorité au privé, certes moins forte, perdure. Les familles ayant utilisé les deux secteurs scolarisent majoritairement cet enfant en

« tout public » (un peu plus de 55%), utilisent assez fréquemment le « tout privé » (près de 13%) et fréquemment le « zapping » (près de 32%). Comment ces trois types de familles se comportent-elles dans les trois régions en ce qui concerne ce seul enfant ?

. Dans l'académie de Nantes, les familles ayant été elles-mêmes fidèles au public ne scolarisent cependant cet enfant principal que dans la proportion de deux tiers en « tout public », tandis que plus d'un quart utilisent le « zapping » et près de 6% le « tout privé » : la fidélité au public de ces familles « tout public » est moins forte que celle de l'ensemble et, nous le verrons plus loin, que celle des groupes comparables des deux autres régions. A l'inverse, le groupe des familles « tout privé » marque une fidélité nettement plus forte que celle de l'ensemble à ce secteur de scolarisation : plus d'un enfant « principal » sur deux est resté scolarisé dans ce seul secteur, tandis que moins de deux sur dix n'ont utilisé que le public et que trois sur dix ont « zappé » ; en fait, pour cet enfant, dans cette académie, la fidélité des familles « tout privé » au « tout privé » se rapproche de la fidélité des familles « tout public » au « tout public ». Enfin, les familles ayant utilisé les deux secteurs partagent encore moins inégalement leurs enfants entre les trois groupes : un peu plus de quatre sur dix en « tout public », un quart en « tout privé » et un tiers de « zappeurs » ; aucune des trois formes de scolarisation n'est plus majoritaire, si ce n'est relativement.

. Dans la région parisienne, les familles fidèles au public marquent fortement cette fidélité en ce qui concerne ces enfants « principaux », qui, à près de 85%, ont réalisé des parcours « tout public », tandis qu'un peu plus de 2% ont effectué des trajectoires « tout privé » et moins de 13% des trajectoires mixtes ; la fidélité de ces familles est très forte. Les familles « tout public » choisissant massivement, pour cet enfant, le « tout public ». Les familles « tout privé » se distinguent assez peu de l'ensemble : un peu moins de trois sur dix optent, concernant cet enfant, pour le « tout public », un peu plus de trois sur dix pour

Le choix des familles

le « tout privé », et quatre sur dix pour des parcours mixtes. Et, par rapport à l'ensemble, il en est de même des familles ayant utilisé l'un et l'autre des deux secteurs : parcours « tout public » des élèves « principaux » dans près de 58% des cas, parcours « tout privé » dans 11,5% des cas, « zapping » dans un peu plus de 30% des cas. Pour résumer, concernant cet enfant, les familles « tout public » de cette région marquent une fidélité au public légèrement accentuée par rapport à l'ensemble, les deux autres groupes de familles ne mettant pas en évidence de différences nettes.

. Dans l'académie de Reims, les familles « tout public » se comportent quasi exactement comme les familles comparables de la région parisienne : très forte scolarisation en « tout public » de l'enfant « principal » (près de 84%), très faible fréquentation du « tout privé » (moins de 3%), utilisation peu fréquente du « zapping » (environ 13%). Les familles « tout privé » ont, notamment vis-à-vis du « tout privé », un comportement plus intermédiaire entre ceux des mêmes familles de la région parisienne ou de l'académie de Nantes : la scolarisation en « tout privé » de l'enfant principal » (plus de quatre sur dix) est à mi-chemin entre celle qu'on observe à Nantes (plus d'un sur deux) et dans la région parisienne (un peu plus de trois sur dix) ; l'utilisation du « tout public » (17%) avoisine celle de Nantes, mais est très en deçà de celle de la région parisienne ; au contraire, le « zapping » (quatre enfants sur dix), très au delà du « zapping » observé dans ce groupe de familles dans la région nantaise, est identique à celui de la région parisienne : même si elle est moins forte que dans l'académie de Nantes, la fidélité au privé est forte, plus forte qu'en région parisienne, et complétée par une utilisation fréquente des transferts. Le groupe de familles « public et privé » ressemble davantage au même groupe de région parisienne qu'à celui de l'académie de Nantes : assez forte fidélité au public des enfants « principaux » (plus de six sur dix, un peu plus qu'en région parisienne), faible utilisation du « tout privé » (environ 8%, moins qu'en région parisienne),

assez forte utilisation des transferts (près de trois sur dix, sensiblement comme en région parisienne).

En résumé, il apparaît donc que les familles ayant, elles-mêmes, été fidèles au public reproduisent cette fidélité en ce qui concerne leur enfant « principal » ; mais elles la reproduisent plus fortement en région parisienne ou dans l'académie de Reims que dans l'académie de Nantes où les choix de scolarisation en public ou en privé sont plus larges. Les familles ayant été, elles-mêmes, fidèles au privé, reproduisent aussi, mais moins fortement cette fidélité ; elles la reproduisent davantage à Nantes, montrant sans doute le fort attachement porté à l'enseignement privé par ces familles, de façon plus moyenne à Reims (mais les possibilités de scolarisation en privé y sont bien moindres, et le « zapping » y est fréquent), et de façon plus faible en région parisienne (mais avec une forte utilisation du « zapping »). Quant aux familles ayant utilisé les deux secteurs, leur enfant « principal » utilise fréquemment le « zapping » et, ce, quelles que soient les régions ; certes, cet enfant paraît utiliser plus fréquemment le « tout public » en région parisienne ou dans l'académie de Reims que dans l'académie de Nantes, mais ceci tient sans doute beaucoup plus aux différences d'offres de scolarisation en public ou privé selon les académies : il est plus facile d'être « fidèle » au public dans une région où le privé est faiblement représenté, il est plus facile d'être « fidèle » au privé lorsque la part de scolarisation de ce secteur s'élève.

Pour intéressants qu'ils soient, les enseignements que nous fournit l'analyse des trajectoires d'un seul des enfants de la famille ne sauraient suffire si l'on veut donner une image plus exacte des comportements familiaux. C'est pourquoi nous mettrons en relation, selon les régions, les trajectoires scolaires des parents et, concernant l'ensemble de leurs enfants, l'utilisation familiale des secteurs qu'ils organisent une génération plus tard (Tableau 13).

Le choix des familles

Parents	Fratries	Nantes	Région parisienne	Reims	Ensemble
Tout public	Tout public	32,3%	69,0%	70,3%	58,1%
	Tout privé	9,4%	0,6%	0,2%	3,2%
	Public et privé	58,1%	30,2%	29,3%	38,6%
	Total	100%	100%	100%	100%
Tout privé	Tout public	3,3%	21,0%	27,6%	13,1%
	Tout privé	40,4%	7,9%	9,4%	25,5%
	Public et privé	56,1%	71,0%	62,8%	61,3%
	Total	100%	100%	100%	100%
Public et privé	Tout public	16,5%	41,8%	42,4%	31,0%
	Tout privé	22,0%	2,1%	1,4%	10,3%
	Public et privé	61,4%	55,9%	56,0%	58,5%
	Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 13. Trajectoires des fratries selon les scolarisations des parents et selon les régions

Sur l'ensemble des familles enquêtées (échantillon redressé), les familles ayant elles-mêmes accompli des parcours scolaires « tout public » ont privilégié pour l'ensemble de leurs enfants des parcours « tout public » dans un peu moins de six cas sur dix, des parcours « tout privé » dans un peu plus de 3% des cas et des parcours mixtes dans près de quatre cas sur dix ; les familles « tout privé » ont d'abord, pour leurs enfants, retenu le « zapping » (plus de six familles sur dix), puis la fidélité au privé (un peu plus du quart), enfin le « tout public » (environ 13%) ; les familles ayant effectué des parcours scolaires mixtes réalisent pour leurs enfants, d'abord des parcours mixtes (près de six sur dix), ensuite des parcours « tout public » (plus de trois cas sur dix), enfin des parcours « tout privé » (un sur dix).

. Dans l'académie de Nantes, les familles « tout public » confirment une fidélité plus faible au seul secteur public : un peu moins d'un tiers des fratries effectue un parcours « tout public », tandis que près d'un sur dix effectue un

parcours « tout privé » et, surtout, que la majorité de ces familles utilise conjointement les deux secteurs (près de six sur dix). La fidélité au privé des familles « tout privé » est en revanche nettement plus forte puisqu'elle est le fait, dans ce groupe, de plus de quatre familles sur dix, tandis qu'un peu plus de 3% d'entre elles utilisent le « tout public » et que la majorité (plus de 56%) a recours aux deux secteurs. Enfin, les familles ayant elles-mêmes utilisé les deux secteurs utilisent, pour leurs enfants, à la fois le public et le privé dans plus de six cas sur dix et marquent une fidélité un peu plus grande au privé (un peu plus de deux familles sur dix) qu'au public (environ une sur six).

. Dans la région parisienne, la fidélité des familles « tout public » au public est beaucoup plus forte (près de sept familles sur dix), tandis que les parcours « tout privé » sont très rares (moins de 1%), mais le « zapping » assez fréquent (trois familles sur dix). Les familles « tout privé » marquent au contraire une fidélité moins forte au privé (moins de 8%), compensée par une très forte utilisation du « zapping » (plus de sept familles sur dix) et une fidélité assez forte au public (plus de deux familles sur dix). Chez les familles aux parcours mixtes, on retrouve une forte pratique du « zapping » (près de 56%), une assez forte utilisation du seul secteur public (plus de quatre familles sur dix) et une très faible utilisation du seul secteur privé (à peine plus de 2%).

. Les familles de l'académie de Reims se comportent davantage comme celles de la région parisienne que comme celles de l'académie de Nantes. Concernant les familles « tout public » ou les familles « public et privé », l'analogie avec la région parisienne est quasi parfaite : dans le cas des familles « tout public », sept sur dix d'entre elles choisissent pour l'ensemble de leurs enfants des parcours « tout public », près de trois sur dix des parcours mixtes et un nombre infime (0,2%) des parcours « tout privé » ; dans le cas des familles « public et privé », la majorité (56%) utilise, pour ses enfants, les deux secteurs, le seul secteur public étant utilisé par la quasi totalité du reste (plus de quatre familles

Le choix des familles

sur dix) et le secteur privé par une part assez infime (un peu plus de 1%). Concernant les familles « tout privé, le recours au « zapping » est un peu moins fréquent (moins de 63%) tandis que les fidélités, tant au public (plus de 27%) qu'au privé (près d'une famille sur dix), sont un peu plus nombreuses.

Au total, les familles ayant été elles-mêmes fidèles au public le sont fortement ; mais elles le sont encore davantage en région parisienne ou dans l'académie de Reims que dans l'académie de Nantes où les choix de secteurs sont plus accessibles. La fidélité au privé des familles « tout privé » est certes moins forte, mais elle est nettement marquée dans l'académie de Nantes et, dans les autres régions, nettement compensée par importante utilisation du « zapping » qui, déjà majoritaire à Nantes le devient très nettement dans les autres régions. Les parcours mixtes des parents génèrent à leur tour des utilisations familiales très fréquentes des deux secteurs, le partage entre fidélité au public et fidélité au privé semblant relever davantage de l'offre de scolarisation régionale que d'autres facteurs. Ainsi, apparaît-il net que, d'une génération à l'autre, s'organise une utilisation amplifiée des possibilités offertes par la présence d'un double réseau de scolarisation.

5. Les raisons des choix familiaux.

Nous avons vu par ailleurs (chapitre IV) comment se hiérarchisaient ces raisons au niveau de l'ensemble de la population d'enquête. A quelques détails peu significatifs près, elles se classent sensiblement de la même manière dans les trois académies ou régions : par exemple, la compétence des enseignants ou les choix de l'établissement pour des motifs religieux sont un peu plus souvent évoqués dans l'académie de Nantes, la proximité du domicile dans les académies de la région parisienne, le nombre d'immigrés dans l'académie de Reims, etc. Nous n'en ferons pas état ici, nous limitant à examiner si les raisons invoquées comme étant de très grande importance varient, selon les académies, pour les

trois groupes de familles que nous avons constitués en fonction de l'utilisation des secteurs qu'ils avaient retenue pour l'ensemble de leurs enfants : fidélité au public, fidélité au privé, « zapping » familial ; c'est aussi pourquoi nous ne retiendrons pas les raisons qui ne distinguent pas nettement les familles selon les utilisations qu'elles font des secteurs de scolarisation (ne seront donc pas reprises les raisons liées à la proximité du lieu de travail, aux effectifs des classes ou à l'utilisation de pédagogies nouvelles).

Parmi les dix autres raisons restantes, pour cinq d'entre elles (compétence des enseignants, bonne tenue et discipline dans l'établissement, bonne réputation de l'établissement, bon milieu social et motifs religieux), on n'observe aucune différence entre les régions pour un même type d'utilisation familiale des secteurs. Quelles que soient les régions, les familles fidèles au public confirment, relativement aux autres ⁽¹⁴⁾, un « assez faible » attachement à la compétence des enseignants (moins de sept sur dix) ou à la présence d'un bon milieu social (moins d'un sur quatre), un « faible » attachement à la bonne tenue de l'établissement ou à sa réputation (moins d'un sur deux dans les deux cas) et, bien évidemment, une faible référence à des choix liés à des motivations religieuses (moins de 3%). A l'opposé, les familles fidèles au privé citent assez fortement l'importance d'un bon milieu social de scolarisation (près de trois sur dix) et marquent un attachement comparativement très fort à l'ensemble des quatre autres raisons : compétence des enseignants - 85% ; bonne tenue et discipline de l'établissement - plus de trois sur quatre ; réputation - plus de sept sur dix ; motifs religieux - plus d'une famille sur quatre. Enfin, dans chacune des régions, les familles utilisatrices des deux secteurs se situent dans une position plus médiane : référence moyenne à des choix liés à des motifs religieux (6%), attachement

¹⁴ Il ne s'agit plus, ici, de classer, entre elles, ces raisons, mais de déterminer l'importance relative que prend chacune selon les types de familles une raison faiblement citée par l'ensemble des parents peut donc être relativement « forte » pour l'un des types de familles, et réciproquement. Se reporter éventuellement au chapitre IV - Portraits de familles.

Le choix des familles

assez fort à la recherche d'un bon milieu social (plus d'une famille sur quatre), fort attachement aux trois autres raisons (compétence des enseignants : près de huit sur dix ; bonne tenue et discipline ou réputation de l'établissement : plus d'une famille sur deux dans les deux cas).

Selon les régions, et comme le montre le Tableau 14, les cinq autres raisons distinguent au moins l'un des groupes de familles.

Raisons	Fratries	Nantes	Région parisienne	Reims	Ensemble
Proximité du domicile	Tout public	51,3%	57,6%	45,2%	51,2%
	Tout privé	28,2%	32,0%	15,7%	26,4%
	Public et privé	34,5%	41,1%	25,7%	33,9%
Enseignants disponibles	Tout public	49,0%	58,8%	53,2%	53,7%
	Tout privé	65,7%	71,9%	70,7%	68,3%
	Public et privé	58,9%	66,2%	63,5%	62,0%
Meilleure réussite	Tout public	59,1%	67,8%	64,0%	63,8%
	Tout privé	76,5%	86,7%	81,8%	80,3%
	Public et privé	72,6%	76,8%	75,9%	73,9%
Nombre d'immigrés	Tout public	5,0%	8,4%	10,9%	8,3%
	Tout privé	8,7%	22,0%	16,9%	13,9%
	Public et privé	10,1%	13,3%	17,6%	13,1%
Laïcité	Tout public	29,6%	15,4%	13,4%	19,1%
	Tout privé	1,6%	0,8%	5,2%	2,2%
	Public et privé	4,2%	4,9%	3,6%	4,7%

Tableau 14. Raisons de choix selon les régions et la scolarité des fratries

(Raisons pour lesquelles il existe des différences entre les académies. Raisons jugées très importantes, non réponses exclues) ⁽¹⁵⁾

. Dans l'académie de Nantes, à l'exception du groupe de familles « tout privé » qui se distingue significativement de son groupe national d'appartenance

¹⁵ Les nombres figurant en caractère gras indiquent les différences significatives entre l'académie concernée et l'ensemble.

en ce qui concerne la référence au nombre d'immigrés et du groupe « tout public » dont l'attachement à la laïcité s'accroît fortement, les raisons invoquées par les trois groupes sont très proches des raisons invoquées nationalement par les groupes de familles correspondants. Sans doute la référence très faible au nombre d'immigrés qui, quoique non significativement, s'abaisse aussi, par rapport aux taux d'ensemble, dans les deux autres groupes de familles, peut-elle être expliquée par la faible proportion d'immigrés dans cette région. Mais la référence forte des familles « tout public » à la laïcité met bien en évidence l'importance plus forte des choix idéologiques que nous avons pu observer dans cette académie où deux secteurs de scolarisation plus équilibrés sont en présence dans cette région : comme les familles « tout public » observent un attachement « très fort » à des choix liés à la laïcité, les familles « tout privé » témoignent d'un attachement « très fort » à des choix liés à des motifs religieux.

. En région parisienne, les différences observées sont plus nombreuses. D'abord, toutes les familles, quels que soient les parcours qu'elles privilégient pour leurs enfants, attachent une importance plus grande à la proximité du domicile que les familles correspondantes des autres régions : la proximité de fait des établissements publics et privés (distances plus courtes et réseau de transports plus serré) semble accroître cette demande, dans des proportions assez voisines, quels que soient les choix de scolarisation. On relève aussi une référence à la disponibilité des enseignants significativement accrue de la part des familles fidèles au public : des accroissements de même sens, mais non significatifs sont d'ailleurs observés dans les deux autres groupes de familles. Enfin, le groupe de familles « tout privé » lie plus fréquemment ses choix à la fois à la recherche d'une meilleure réussite de ses enfants (quoique non significatifs, les accroissements sont de même sens dans les deux autres groupes) et en réponse à la présence d'immigrés, dont la proportion est particulièrement élevée dans cette région : plus qu'à Reims ou à Nantes, les familles « tout privé » de la région parisienne

Le choix des familles

semblent particulièrement attachées à la recherche d'établissements de « distinction », à la fois pédagogique et sociale. Les familles de l'académie de Reims, quelles que soient leurs utilisations des secteurs, ne se distinguent significativement de l'ensemble qu'en ce qui concerne la proximité des établissements. Mais elles s'en distinguent alors quelles que soient ces utilisations : dans les trois cas, leur attachement à cette raison de choix décroît assez fortement, mais il décroît encore plus fortement dans les familles « tout privé », comme si la faible densité de ce réseau engendrait une adaptation consentie, ou tout au moins intégrée, à cette situation.

En guise de conclusion, des portraits régionaux.

. En matière de choix scolaires, les « Rémois » se comportent sensiblement comme l'ensemble des Français. Disposant d'un réseau privé de densité un peu inférieure à celle du réseau national, ils utilisent le public et le privé de façon assez classique : le public, essentiellement composé de « fidèles », est d'abord le secteur de scolarisation des ouvriers et des employés, le privé, essentiellement composé de « zappeurs », accueille davantage les enfants d'agriculteurs, d'artisans ou commerçants, de cadres moyens et supérieurs. La fidélité des familles au public, qui diminue sensiblement, quelles que soient les catégories sociales, au cours du cursus des élèves, est d'autant plus forte que leur appartenance sociale est modeste : très forte chez les ouvriers et chez les employés, elle diminue sensiblement chez les cadres moyens, un peu plus sensiblement chez les cadres supérieurs ; le « zapping » suit un mouvement exactement inverse ; la fidélité au privé, notamment si on l'évalue au niveau des comportements familiaux, est toujours très faible, quels que soient les groupes sociaux. Les trajectoires scolaires des parents ressemblaient d'assez près à celles des enfants : très forte majorité de parcours « tout public », forte minorité de « zappeurs », faible minorité de fidèles au privé ; mais si les familles « tout public » repro-

duisent d'abord et massivement, pour leurs enfants, des trajectoires « tout public », tout en utilisant, complémentirement, le « zapping », les familles « tout privé », comme les familles mixtes, construisent d'abord des trajectoires mixtes, les premières utilisant cependant davantage le « tout privé », les secondes le « tout public ». Et les raisons des choix d'établissements scolaires, sauf en ce qui concerne les raisons de commodité moins souvent invoquées, varient selon les types de familles sensiblement comme au de l'ensemble.

. Les « Parisiens » sont un peu plus excessifs ou un peu plus avertis. Dans une région où, globalement, les parts du public et du privé sont proches des parts nationales, le public et le privé marquent des différences sociologiques nettement plus accentuées : en particulier, le privé accueille massivement les enfants de cadres supérieurs, mais en proportion très faible les enfants d'ouvriers. ; et si le public compte un peu moins de « fidèles » qu'au niveau national, le privé en compte un peu plus. Certes, comme les « Rémois », les « Parisiens » marquent une fidélité très forte au public et une fidélité très faible au privé, mais les fidélités décroissent davantage en cours de cursus au bénéfice du « zapping » ; et, tandis que les familles d'ouvriers ou d'employés y sont encore plus fidèles au public qu'ailleurs, les familles de cadres supérieurs renforcent leur fidélité au privé. Comme à Reims, les familles sont majoritairement composées de parents ayant, eux-mêmes, effectué des scolarités « tout public », une forte minorité ayant utilisé les deux secteurs et peu ayant été fidèles au privé ; mais, si, comme à Reims, la fidélité intergénérationnelle reste forte, et voisine de celle de Reims chez les premières tandis que le « zapping » l'emporte très largement chez les troisièmes, chez les secondes, elle décroît davantage, au bénéfice du « zapping ». Enfin, parmi les raisons des choix d'établissements, les « Parisiens », quels que soient les types de familles auxquels ils appartiennent, mettent l'accent sur l'importance des raisons de commodité, ceux du « tout public » insistant davantage sur la disponibilité des enseignants et ceux du « tout privé » sur la

meilleure réussite des élèves ou la proportion d'immigrés. Notamment parmi les familles de statut social élevé et parmi celles qui optent pour des parcours « tout privé » ou mixtes, la recherche de la distinction est plus affirmée.

. Les « Nantais » naviguent souvent à contre courant et sont plus « frondeurs ». Dans une région où les possibilités de choix sont nettement plus équilibrées, les enfants de cadres supérieurs sont beaucoup plus souvent en public et les enfants d'ouvriers beaucoup plus souvent en privé qu'au niveau de l'ensemble ; et les écarts entre les autres catégories sont plus réduits qu'ailleurs. En public, les élèves « tout public » restent certes fortement majoritaires, mais le nombre de « zappeurs » augmente très nettement ; en privé, contrairement à Reims ou en région parisienne, les « tout privé » deviennent majoritaires : le privé n'est plus principalement école d'accueil des « zappeurs » venant du public et, par conséquent, dans les deux secteurs, les « fidèles » dominant. Au total, et notamment si l'on considère les utilisations familiales de l'école, la fidélité au public est nettement plus faible que dans les autres régions, tandis que la fidélité au privé et le « zapping » augmentent ; mais la fidélité au public devient plus faible chez les familles d'ouvriers que chez celles de cadres supérieurs, tandis que, moins accentués s'observent des écarts de sens inverse en ce qui concerne la fidélité au privé. Les familles ont, elles mêmes, effectué des parcours très différents, une forte majorité étant composée de parents ayant utilisé les deux secteurs, le reste se partageant sensiblement également entre « tout public et « tout privé ». Les familles « tout public » restent certes très majoritairement attachées, pour la scolarisation de l'ensemble de leurs enfants, au « tout public », utilisant complémentaiement les parcours mixtes et très rarement le « tout privé », mais les familles « tout privé » restent aussi, avec une majorité cependant plus faible, fidèles à ce secteur pour leurs enfants, utilisant, complémentaiement et fréquemment, le « zapping », mais aussi, dans des proportions notables, le « tout public » ; et les familles mixtes, sans qu'une majorité se dégage, scolarisi-

sent leurs enfants d'abord en public, ensuite dans les deux secteurs, enfin en privé. Enfin, concernant les raisons des choix d'établissements, ce sont les Nantais du « tout public » qui marquent le plus fort attachement à la laïcité. La distinction semble, pour une part, changer de camp : dans les deux autres régions elle passe par l'utilisation totale ou temporaire du privé, chez les « Nantais » par celle du public.

Annexe A. Redressement de l'échantillon

Dans notre enquête, deux biais importants tiennent, d'une part à la répartition entre enseignement public et enseignement privé (variable public/privé), d'autre part aux répartitions selon les divers niveaux et à l'intérieur des niveaux (variable niveaux). Pour que l'échantillon soit représentatif par rapport à l'une de ces variables, il aurait fallu que les taux relatifs à la variable considérée soient respectés ; pour qu'il soit représentatif par rapport à ces deux variables ⁽¹⁾, il aurait fallu que les taux combinés soient ceux de la matrice suivante :

Niveaux	Public	Privé	Total
Sixième	23,0%	6,0%	29,0%
Quatrième	22,3%	5,8%	28,1%
Seconde	18,3%	4,8%	23,1%
Terminale	15,7%	4,1%	19,8%
Ensemble	79,4%	20,6%	100%

Autrement dit, pour que notre échantillon soit représentatif par rapport à cet ensemble de deux variables, il aurait fallu que, sur 1000 familles ayant répondu, 230 aient leur enfant principalement concerné par l'enquête en sixième publique, 60 en sixième privée, etc. Bien évidemment, la répartition nationale entre public et privé (79,4% - 20,6%) serait ainsi respectée.

Or, dans notre échantillon de répondants, la répartition était la suivante :

¹ Calculs de quatrième proportionnelle : à chacun des niveaux, la proportion moyenne public-privé (79,4% - 20,6%) doit être respectée. Par exemple, les élèves de niveau sixième (29% de la population enquêtée) devraient être pour 23% ($79,4\% \times 29$) des élèves de sixième publique et pour 6% ($20,6\% \times 29$) des élèves de sixième privée.

Le choix des familles

	Public		Privé		Total	
Sixième	614	54,6%	510	45,4%	1 124	100%
	24,6%	11,7%	18,4%	9,7%	21,3%	
Quatrième	689	49,2%	711	50,8%	1 400	100%
	27,6%	13,1%	25,7%	13,5%	26,6%	
Seconde	561	45,4%	674	54,6%	1 235	100%
	22,4%	10,7%	24,4%	12,8%	23,5%	
Terminale	636	42,2%	870	57,8%	1 506	100%
	25,4%	12,1%	31,5%	16,5%	28,6%	
Ensemble	2 500	47,5%	2 765	52,5%	5 265	100%
	100%		100%		100%	

Il est clair que nous avons trop de répondants du privé par rapport à ceux du public, ou trop de répondants dont l'enfant « principal » est en quatrième (en public et en privé), etc. Sur ces deux variables, un redressement de l'échantillon s'impose, qui permettra d'évaluer les mouvements d'ensemble, en référence à une population supposée représentative de l'ensemble des familles scolarisant leurs enfants à ces divers niveaux et, par extension, dans l'ensemble du second degré.

Deux méthodes s'offraient à nous.

— La première aurait consisté à réduire la population d'enquête, par tirage au sort, en éliminant un certain nombre d'enquêtés excédentaires, en privé d'une part, à certains niveaux d'autre part, de façon à obtenir des proportions d'enquêtés correspondant aux proportions théoriques. La méthode serait assez simple : elle consisterait à identifier le groupe dont la représentation est la plus déficitaire par rapport à la représentation attendue, ici la sixième publique, et dont nous pouvons par conséquent conserver l'effectif total (ici, sixième publique : 614), les 7 autres catégories voyant leur effectif diminuer par tirage aléatoire jusqu'à ce que les proportions souhaitées soient atteintes. La répartition aurait alors été la suivante :

	Public	Privé	Total
Sixième	614 (23,0%)	160 (6,0%)	774 (29,0%)
Quatrième	595 (22,3%)	155 (5,8%)	750 (28,1%)
Seconde	489 (18,3%)	128 (4,8%)	617 (23,1%)
Terminale	419 (15,7%)	110 (4,1%)	529 (19,8%)
Ensemble	2120 (79,4%)	550 (20,6%)	2670 (100%)

Ce nouvel échantillon de 2670 sujets serait bien représentatif des parts de scolarisation du public et du privé et des divers niveaux de scolarisation, de la sixième à la terminale. Il fournirait donc une meilleure image de la population nationale des élèves de l'enseignement secondaire au moment de l'enquête. Et nous pourrions alors le décrire en fonction des principales variables indépendantes retenues (CSP, niveaux d'études, scolarités des parents, etc.), puis analyser les réponses fournies par les enquêtés. Mais il nécessite un tirage aléatoire entraînant la perte d'environ la moitié des sujets de l'enquête. Ce qui annulerait tout le bénéfice escompté lors de la constitution de notre échantillon, puisque nous avons précisément « gonflé » les catégories déficitaires (par exemple, nous avons augmenté les taux de sondage pour les élèves du privé) afin d'avoir toujours des sous-populations d'effectif suffisant pour mener à bien nos analyses.

— La seconde méthode, que nous retiendrons, présente l'avantage d'éviter ce tirage aléatoire, et par conséquent de conserver l'ensemble des données recueillies, donc de réduire les erreurs d'échantillonnage, si minces soient-elles si une méthode de tris aléatoire est strictement appliquée. Elle consiste, au lieu de réduire les effectifs des catégories en surnombre, à pondérer les taux observés sur les différentes variables en fonction de leurs poids respectifs sur un échantillon représentatif, c'est-à-dire, dans le cas présent, en fonction des taux de répartitions théoriques entre public et privé d'une part, et selon les niveaux présentés précédemment d'autre part. Elle présente aussi l'avantage d'un

Le choix des familles

traitement automatique des données, le recours à un programme existant étant possible ⁽²⁾.

Illustrons d'abord les modes de calculs à effectuer à l'aide d'un exemple simple. Supposons que nous voulions estimer la proportion de pères cadres supérieurs que nous aurions dans un nouvel échantillon plus représentatif (échantillon redressé n° 1) respectant les proportions attendues d'élèves du public et du privé (taux nationaux l'année de l'enquête). Dans l'échantillon des répondants, les pères cadres supérieurs représentaient 22,1% de l'effectif total des pères.

Il s'agit de substituer à l'échantillon réel composé de 47,5% d'élèves du public (2500 sur 5265) et de 52,5% d'élèves du privé (2765 sur 5265) un échantillon fictif composé de 79,4% d'élèves du public et de 20,6% élèves du privé (taux nationaux l'année de l'enquête). Les proportions d'enfants de cadres supérieurs en public (18,6%) ou en privé (25,3%) restent bien sûr invariantes. Les calculs de la proportion d'enfants dont le père est cadre supérieur peuvent donc être résumés ainsi :

Échantillons	Calculs	% de cadres supérieurs
Échantillon des répondants	$18,6\% \times 47,5 + 25,3\% \times 52,5$	22,1%
Échantillon redressé n° 1	$18,6\% \times 79,4 + 25,3\% \times 20,6$	20,0%

Le même mode de calcul est, bien sûr, mis en œuvre pour toutes les variables.

Supposons de même que nous voulions estimer la proportion de pères cadres supérieurs que nous aurions obtenue dans un échantillon représentatif des divers niveaux de scolarité (échantillon redressé n° 2). Le calcul est plus complexe

² Le logiciel que nous avons utilisé pour permettre ce type de redressement est le logiciel Modalisa (version 3 pour Macintosh).

compte tenu du nombre de catégories à traiter, mais le principe est identique. D'une part, nous connaissons la composition de l'échantillon non seulement en ce qui concerne les parts des divers niveaux (sixième, quatrième, etc.), mais aussi les parts des sous-catégories à l'intérieur de chaque niveau (sixième « normale », autres sixièmes, quatrième « normale, technologique, etc., au total 14 catégories) ; d'autre part, nous connaissons les proportions attendues (taux nationaux l'année de l'enquête) ; enfin, nous connaissons les taux (invariants) de représentation des pères cadres supérieurs dans chacune de ces catégories de l'enquête. Ce calcul un peu fastidieux établirait que la proportion des cadres supérieurs est de 24,2% sur cet échantillon redressé n° 2.

Mais, en réalité, nous souhaitons estimer la part des pères cadres supérieurs dans un échantillon redressé *à la fois* quant aux parts du public et du privé et quant aux parts de scolarisation aux divers niveaux. Le calcul devient bien évidemment encore plus complexe, surtout s'il devait être effectué manuellement : l'ordinateur construit d'abord l'échantillon redressé n° 1, puis, sur les nouvelles données de cet échantillon, effectue le second redressement, constituant ainsi un troisième échantillon sur lequel il recalcule la part des pères cadres supérieurs (21,8%) et, bien sûr, les parts de toutes les autres variables utilisées.

Ces deux principaux biais étant éliminés, ce nouvel échantillon fournit alors une bonne image nationale du déroulement des scolarités dans l'enseignement secondaire : ce sont donc les données qui en sont issues que nous avons constamment utilisées dans ce livre.

Bases de redressement (source : DEP, rentrée 1993 ⁽³⁾)

. Variable classe

Classes et niveaux	Données nationales		Taux observés (échantillon)
	Effectifs	Taux	
Sixième	867 141	27,54	19,39
SEGPA 1	46 072	1,46	1,96
Total sixième	913 213	29,00	21,35
Quatrième générale	711 151	22,59	17,80
Quatrième technologique	78 641	2,50	5,94
CAP en 3 ans - 1ère année	11 885	0,38	0,70
CPPN, CPA, SEGPA 2, EREA	83 398	2,65	2,15
Total quatrième	885 075	28,11	26,59
Seconde gén. ou techn.	493 017	15,66	16,05
Seconde prof. et BEP 1ère a.	235 175	7,47	5,31
Seconde spéciale	292	0,01	2,10
Total seconde	728 484	23,14	23,46
Terminale générale	354 918	11,27	13,66
Terminale F, G, H	168 090	5,34	6,87
Terminale BT (sans les BTA)	4 996	0,16	3,37
Terminale prof. et bac. prof.	93 785	2,98	4,70
Total terminale	621 789	19,75	28,60
Total général	3 148 561	100%	100%

. Variable public - privé ⁽⁴⁾

Secteurs	Données nationales		Taux observés (échantillon)
	Effectifs	Taux	
Public	4 514 968	79,43	47,48
Privé	1 169 010	20,57	52,52
Total	5 683 978	100%	100%

³ *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, Ministère de l'éducation nationale, DEP, 1994.

⁴ Effectifs d'ensemble de l'enseignement secondaire (premier cycle, second cycle professionnel et général).

Annexe B. Questionnaire distribué aux familles

1 - Votre enfant, qui a apporté ce questionnaire, est actuellement en classe de :

(Veuillez cocher une case et entourer la section)

1-1. Niveau terminale.

- terminale A B C D E
 terminale F G H

- BT ou BTA
 terminale professionnelle

1-2. Niveau seconde.

- seconde générale ou technologique
 seconde professionnelle

- seconde spécifique
 seconde d'accueil ou spéciale

1-3. Niveau quatrième.

- quatrième
 quatrième technologique

- quatrième prép. (CAP en 3 ans)
 Autre (CPPN, CPA, SES, etc.)

1-4. Niveau sixième.

- sixième

- Autre (SES, GCA, SEGPA, EREA, etc.)

2 - Combien avez vous d'enfants ? ----->

3 - Actuellement, combien d'entre eux sont scolarisés ?
 (y compris les étudiants et apprentis) ----->

Le père de l'enfant (ou le tuteur)

4-1. Quelle est (ou était) la profession du père de l'enfant ? En cas de chômage, de retraite ou de décès, indiquez la dernière profession exercée (veuillez donner le maximum de précisions) :

.....

4-2. A quel groupe de métiers appartient (appartenait) le père de l'enfant ? (cochez une case)

- | | |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Agriculteur | <input type="checkbox"/> Cadre sup. ou profession libérale |
| <input type="checkbox"/> Artisan, com., chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> Employé |
| <input type="checkbox"/> Cadre moyen | <input type="checkbox"/> Ouvrier |

4-3. Si le père de l'enfant est (était) salarié, travaille t-il (travaillait-il) dans: (cochez une case)

- | | |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> une entreprise publique ? | <input type="checkbox"/> une entreprise privée ? |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|

4-4. Niveau d'études du père de l'enfant : (cochez une case)

- | | |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> certificat d'études | <input type="checkbox"/> baccalauréat |
| <input type="checkbox"/> CAP, BEP, BEPC | <input type="checkbox"/> études supérieures |

4-5. Pendant ses études, le père de l'enfant a été scolarisé : (cochez une case)

- | | |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> seulement dans le public | <input type="checkbox"/> seulement dans le privé |
| <input type="checkbox"/> en public et en privé | |

Le choix des familles

La mère de l'enfant

5-1. Quelle est (ou était) la profession de la mère de l'enfant ? En cas de chômage, de retraite ou de décès, indiquez la dernière profession exercée (veuillez donner le maximum de précisions) :

.....

5-2. A quel groupe de métiers appartient (appartenait) la mère de l'enfant ? (cochez une case)

- | | |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Agriculteur | <input type="checkbox"/> Cadre sup. ou profession libérale |
| <input type="checkbox"/> Artisan, com., chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> Employé |
| <input type="checkbox"/> Cadre moyen | <input type="checkbox"/> Ouvrier |

5-3. Si la mère de l'enfant est (était) salariée, travaille-t-elle (travaillait-elle) dans :

- | | |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> une entreprise publique ? | <input type="checkbox"/> une entreprise privée ? |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|

5-4. Niveau d'études de la mère de l'enfant : (cochez une case)

- | | |
|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> certificat d'études | <input type="checkbox"/> baccalauréat |
| <input type="checkbox"/> CAP, BEP, BEPC | <input type="checkbox"/> études supérieures |

5-5. Pendant ses études, la mère de l'enfant a été scolarisée : (cochez une case)

- | | |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> seulement dans le public | <input type="checkbox"/> seulement dans le privé |
| <input type="checkbox"/> en public et en privé | |

L'enfant qui a apporté ce questionnaire

6-1. Quel âge a-t-il ? ----->

6-2. Quel est son sexe ?

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> garçon | <input type="checkbox"/> fille |
|---------------------------------|--------------------------------|

6-3. Est-il scolarisé actuellement :

- | | |
|-------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> dans le public ? | <input type="checkbox"/> dans le privé ? |
|-------------------------------------------|------------------------------------------|

6-4. A-t-il été scolarisé jusqu'à ce jour ?

- | | |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> seulement dans le public | <input type="checkbox"/> seulement dans le privé |
| <input type="checkbox"/> en public et en privé. | |

Dans ce cas, - classes suivies en public :

- classes suivies en privé :

6-5. En général, a-t-il eu jusqu'ici des résultats scolaires ?

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> moyens | <input type="checkbox"/> excellents |
| <input type="checkbox"/> mauvais | <input type="checkbox"/> médiocres |
| <input type="checkbox"/> assez bons | |

6-6. A-t-il redoublé une ou plusieurs classes ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
|------------------------------|------------------------------|

Si oui, quelle(s) classe(s) ?

6-7. Combien d'établissements scolaires différents a-t-il fréquenté ?

(ne comptez pas l'école maternelle) ----->

Sur ce nombre, combien d'établissements publics ? ----->

combien d'établissements privés ? ----->

L'enfant qui a apporté ce questionnaire (suite)

6-8. Quelles ont été les raisons du choix de son établissement scolaire ? Pour chacune des raisons, indiquez si elle a été *très importante*, *assez importante*, ou si elle n'a eu *aucune importance* dans vos choix.
(cochez une case sur chaque ligne)

	très important	assez important	aucune importance
- Proximité du domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Bonne tenue, discipline	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Bonne réputation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Proximité du lieu de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Motifs religieux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Attachement à la laïcité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Meilleure réussite de mon enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Nombre d'immigrés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Classes peu nombreuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Bon milieu social	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Pédagogie nouvelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Enseignants disponibles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Enseignants compétents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6-9. Pour une meilleure réussite de cet enfant (par exemple, pour éviter un redoublement ou une orientation), seriez-vous prêt :
(cochez une case sur chaque ligne)

- à déménager près d'un autre établissement ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- à le changer de secteur (public ou privé) ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- à le changer d'établissement sans le changer de secteur (public ou privé) ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

6-10. L'établissement actuel de votre enfant a-t-il, selon vous : (cochez une case sur chaque ligne)

- une bonne ambiance générale ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- de bons enseignants ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- un bon niveau scolaire ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
- un bon environnement ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Si vous avez plusieurs enfants, veuillez remplir à présent les fiches suivantes pour chacun d'entre eux. Exemple de l'enfant n°2.

7-1. Quel âge a-t-il ? ----->

7-2. Quel est son sexe ? garçon fille

7-3. Est-il scolarisé actuellement ? oui non
- Si oui, est-ce : en public ? en privé ?

Classe ou niveau d'étude actuel :

- S'il n'est plus scolarisé, dernière classe ou dernier niveau :

Age de fin des études ----->

7-4. Durant sa scolarité, a-t-il fréquenté : (cochez une case)
 seulement le public ? seulement le privé ?
 le public et le privé ?

7-5. A-t-il changé d'établissement au cours de ses études ? oui non

- Si oui, après quelle(s) classe(s) ?

- Pour quelle(s) raison(s) ?

Bibliographie

- Adler, M., Petch, A., Tweedie, J., *Parental choice and educational policy*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1989, 256 p.
- Amar, L., *Enseignement privé et positions éducatives des familles*, Paris : CNRS, Laboratoire d'Économétrie de l'École polytechnique, 1984, 86 p.
- Andrieu, J., *Vous avez dit "laïque" ?*, Paris : Le Sphinx, 1980, 231 p.
- Association internationale pour l'Histoire de l'Éducation, *L'offre d'école*, Paris : Publications de la Sorbonne-INRP, 1983, 374 p.
- Aubert, V. (et al.), "Querelle scolaire et laïcité", in : *La forteresse enseignante : la FEN* (4ème partie chapitre 2), Paris : Fayard, 1985, pp. 219-248.
- Audibert, M. (et al.), *La laïcité*, Colloque de Nice, Paris : PUF, 1960, 587 p.
- Ball, S. J., Education markets, choice and social class, The market as a class strategy in the UK and the USA, *British Journal of Sociology of Education*, vol. 14, n° 1, 1993, pp. 3-19.
- Ball, S. J., Bowe, R., Gewirtz, S., Circuits of schooling : a sociological exploration of parental choice of school in social class contexts, *Sociological Review*, vol. 43, n° 1, 1995, pp. 52-78.
- Ball, S. J., Bowe, R., Gewirtz, S., School choice, social class and distinction : the realisation of social advantage in education, *Journal of Education Policy*, vol. 11, n° 1, 1996, pp. 89-112.
- Ballion, R., L'enseignement privé, une "école sur mesure" ?, *Revue française de Sociologie*, vol. XXI, 1980, pp. 203-231.
- Ballion, R., *Les consommateurs d'école*, Paris : Stock, 1982, 310 p.
- Ballion, R., Le choix du collège : le comportement "éclairé" des familles, *Revue française de Sociologie*, vol. XXIV, 1986, pp. 719-734.
- Ballion, R., Les familles et le choix du collège, *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 15, n° 3, 1986, pp. 183-202.
- Ballion, R., *La bonne école, Évaluation et choix du collège et du lycée*, Paris : Hatier, 1991, 259 p.
- Ballion, R., (Euvrard, F., *Nouvelles expériences concernant l'assouplissement de la sectorisation à l'entrée en sixième*, Paris : CNRS, Laboratoire d'Économétrie de l'École polytechnique, 1985, 160 p.
- Ballion, R., Theyry, I., *L'assouplissement de la sectorisation à l'entrée en sixième: analyse de l'expérience (2ème partie)*, Paris : CNRS, Laboratoire d'Économétrie de l'École polytechnique, 1985, 160 p., annexes.
- Barbier, M., *La laïcité*, Paris : L'Harmattan, 1995, 311 p.
- Barthèlemy, M., Des militants de l'école : les associations de parents d'élèves en France, *Revue française de Sociologie*, vol. XXXVI, 1995, pp. 439-472.
- Baudelot, C., Establet, R., *Le niveau monte, Réfutation d'une vieille idée concernant la prétendue décadence de nos écoles*, Paris : Seuil, 1988, 197 p.
- Beattie, N., The Meaning of Secularism in Contemporary French Education, *Journal of Moral Education*, vol. 8, n° 2, 1979, pp. 81-91.
- Bédarida, C., A qui profite l'école privée ?, *Le Monde de l'Éducation*, n° 186, 1991, pp. 22-38.
- Berthelot, J., *L'école privée est-elle d'intérêt public ?*, Québec : Centrale de l'enseignement du Québec, 1988, 83 p.
- Bianconi, A., "La laïcité", *L'idéologie du SNI de 1920 à 1939 (chapitre 1)*, Toulouse : Presses de l'Institut d'Études politiques, 1985, pp. 15-52
- Bickel, R., Chang, M., Public Schools, Private Schools, and the Common School Ideal, *The Urban Review*, vol. 17, n° 2, 1985, pp. 75-97.
- Binot, J., Boulade, G., Chatreix, H. (et al.), Laïcité et paix scolaire, *Esprit*, n° 10, 1959, pp. 309-391.
- Bonniel, J.-O., "Stratégies éducatives des familles et maisons familiales rurales", in : *Études sur la socialisation scolaire* (Groupe de recherches sur le procès de socialisation, Université de Lyon II), Paris, Éditions du C.N.R.S., 1979, 134 p.
- Bonvin, F., Une seconde famille : un collège d'enseignement privé, *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, n°30, 1979, pp 47-64.
- Bonvin, F., *Système d'encadrement et demandes des familles dans l'enseignement privé* (Thèse), Paris : Université René Descartes, 1980, 332 p.
- Bonvin, F., L'école catholique est-elle encore religieuse ?, *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, 1982, 114 p.
- Boulton, P., Coldron, J., *The pattern and process of parental choice*, Sheffield : Department of Education, Sheffield City Polytechnic, 1989.
- Bourdieu, P., Passeron, J.-C., *Les héritiers*, Paris : Minuit, 1964, 189 p.
- Bourdieu, P., Passeron, J.-C., *La reproduction*, Paris : Minuit, 1970, 279 p.
- Bowe, R., Ball, S. J., Gewirtz, S., Captured by the discourse? Issues and concerns in researching "parental choice", *British Journal of Sociology of Education*, vol. 15, n° 1, 1994, pp. 63-78.
- Bowers, F., Opting Out in Victorian London: A School for the Respectable Poor, 1849-1870, *The Baptist Quarterly*, vol. 34, n° 5, 1992, pp. 240-248.

Le choix des familles

- Bruce, M. G., In Europe : Private Education and the Public Interest, *Phi Delta Kappan*, vol. 65, n° 3, 1983, pp. 221-222.
- Caille, J.-P., Les parents d'élèves de collège et les études de leur enfant : attentes et degré d'implication, Paris : *Éducation et Formations*, n° 36, 1993, pp. 55-64.
- Caille, J.-P., Le choix d'un collège public situé en dehors du secteur de domiciliation, Paris, DEP : *Note d'information*, n° 19, 1993, pp. 1-6.
- Center for Education Statistics, *Private Schools and Private School Teachers : Final Report of 1985-86 Private School Study*, Washington DC : US Department of Education, 1987, 141 p.
- Chamboredon, J.-C., *De la transmission au contrôle social*, Communication au Colloque de Wolsfenbütteler, Symposium XIII, R.F.A : 1982, 221 p.
- Chouvel, F., L'aide accordée à l'enseignement secondaire privé au titre de la loi Falloux: la consultation obligatoire du Conseil académique, *Les Petites Affiches*, n° 2, 1993, pp. 13-16.
- Coldron J., Boulton, P., "Happiness" as a criterion of parents' choice of school, *Journal of Education Policy*, vol. 6, n° 2, 1991, pp. 169-178.
- Coleman, J. S., *High school achievement : public catholic and private schools compared*, New-York : Basic Books, 1982, 289 p.
- Cornec, J., *Pour l'école libre : défense et illustration de la laïcité*, Paris : Laffont, 1977, 309 p.
- Cornec, J., Bouchereissas, M., *L'heure laïque*, Paris : Clancier-Guénaud, 1982, 341 p.
- Coutrot, A., Dreyfus, F., *Les forces religieuses dans la société française*, Paris : Armand Colin, 1965, 344 p.
- Cremin, L. A., *Public education*, New-York : Basic Books, 1979, 100 p.
- Darling-Hammond, L. K., "Public policy and private choice : the case of Minnesota", in : T. L. James (Ed.), *Comparing public and private schools Vol. 1 : Institutions and organizations*, Philadelphia : Falmer Press, 1988, 342 p.
- David, M., *The State, the Family and Education*, London : Routledge & Kegan Paul, 1980, 280 p.
- David, M., West, A., Ribbens, J., *Mothers' intuition : Choosing secondary schools*, London : Falmer Press, 1994, 158 p.
- Dainville, F. de, L'enseignement privé est-il en retard ?, *Études*, 1963, pp. 289-312.
- Delhoue, D., Gault, N., Gontier, J., *Les premières institutrices laïques*, Paris : Mercure de France, 1980, 252 p.
- Desbrousses, H., "Dissolution de l'enseignement national et public, relative résistance des corps enseignants : 1940-1981" (chapitre 12), in : *Instituteurs et professeurs, matériaux pour l'analyse d'un groupe social*, Roubaix : Édières, 1983, pp. 353-404
- Devins, N. E., (Éd.), *Public values, private schools*, Philadelphia : The Falmer Press, 1989, 309 p.
- Dreyfus, E., *Libres écoles ? Enquête sur l'enseignement privé*, Paris : Le Centurion, 1981, 112 p.
- Echols, F., Willms, J. D., *Scottish parents and reasons for school choice*, Vancouver : Department of Social and Educational Studies, University of British Columbia, 1993.
- Edwards, T., Fitz, J., Whitty, G., *The state and private education : an evaluation of the assisted places scheme*, Lewes : Falmer Press, 1989, 220 p.
- Edwards, T., Fitz, J., Whitty, G., Parental choice and educational reform in Britain and the United States, *British Journal of Educational Studies*, vol. 40, n° 2, 1992, pp. 101-117.
- Egan, J., Francis, L., Does Creationism Commend the Gospel ?, A Developmental Study among 11-17 Year Olds, in "Wisdom is Vindicated by Her Deeds", *Religious Education*, vol. 87, n° 1, 1992, pp. 19-27.
- Flew, A., Educational services : abuses of state monopoly, *Poznan studies in the philosophy of the sciences and the humanities*, vol. 30, 1993, pp. 209-232.
- Fontaine, N., *L'école libre et l'État*, Paris : UNAPEC, 1982, 128 p.
- Fossaert, F., *Choisir une école*, Paris : Albin Michel, 1979, 282 p.
- Fox, I., "The demand for a public school education : a crisis of confidence in comprehensive schooling", in : G. Walford (Ed.), *British public schools : policy and practice*, Lewes : Falmer Press, 1984, 220 p.
- Fox, I., *Private Schools and public issues*, London : Macmillan, 1985, 210 p.
- Freer, D., Christie, P., South African Private School Pupil's Attitudes Toward Apartheid Education, *South African Journal of Education*, vol. 12, n° 2, 1992, pp. 135-142.
- Freyssinet-Dominjon, J., *Publique ou catholique ?*, Paris : Nathan, 1994, 224 p.
- Gardner, P., Liverpool and the Recognized Non-Certified Efficient Elementary Private Adventure School, *Journal of Educational Administration and History*, vol. 24, n° 2, 1992, pp. 186-196.
- Garin, G., L'enseignement catholique est-il le meilleur ?, *Le Monde de l'Éducation*, 1987, pp. 34-53.
- Garin, C., Le privé, valeur refuge, *Le Monde*, n° 15228, 13 janvier 1994, p. 11.
- Gausson, F., L'école privée se démocratise, *Le Monde*, n° 14519, 3 octobre 1991, pp. 1 et 16.
- Gautherin, J., La laïcité : une idée neuve, *Revue française de Pédagogie*, n° 97, 1991
- Gauthier, G., *La laïcité en miroir*, Paris : Édilig, octobre 1985, 247 p.
- Georgel, J., Thorel, A.-M., *L'enseignement privé en France du VIII^{ème} au XX^{ème} siècle*. Paris, Dalloz, 1995, 345 p.
- Gewirtz, S., Ball, S. J., Bowe, R., *Markets, choice and equity in education*, Buckingham : Open University Press, 1995, 269 p.

- Gillig, J.-M., *La question scolaire en Alsace de 1918 à 1939. Confessionnalisme et bilinguisme à l'école primaire*, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université de Strasbourg, 1979, 697 p.
- Giscard d'Estaing, O., *Éducation et civilisation, Pour une révolution libérale de l'enseignement*, Paris : Fayard, 1971, 244 p.
- Gissot, C., Héran, F., Manon, N., *Les efforts éducatifs des familles*, Paris : INSEE, n° 62-63, 1994, 257 p.
- Globet, F., Les origines sociales des élèves de l'enseignement privé, *Géographie sociale*, n° 4, 1987, pp. 211-224.
- Goldring, E. B., Shapira, Choice, R., Empowerment and involvement : what satisfies parents?, *Educational Evaluation and Policy Analysis*, vol. 15, n° 4, 1993, pp. 396-409.
- Goureaux, G., Ricot, J., *Autopsie de l'école catholique*, Paris : Cerf, 1975, 149 p.
- Greeley, A.-M., McCready W.-C., McCourt K., *Catholic Schools in a Declining Church*, Kansas City : Sheed & Ward Inc., 1976, 484 p.
- Guerello, F., La scuola cattolica in Italia (trad. : L'école catholique en Italie), *Aggiornamenti sociali*, vol. 43, n° 5, 1992, pp. 363-374.
- Héran, F., École publique, école privée : qui peut choisir?, Paris, INSEE : *Économie et Statistique*, n° 293, 1996, pp. 17-39.
- Hérisson, R., Rouault, R., *Atlas de la France scolaire, De la maternelle au lycée*, Paris : Reclus - La Documentation française, 1994, 264 p.
- Hetu, C., Analyse de la réforme scolaire à partir d'une comparaison des secteurs public et privé de niveau secondaire, Universités de Laval et de Montréal : *Les Cahiers d'ASOPE*, vol. XII, 1980, 158 p.
- Hickman, M. J., Integration or segregation ? The education of the Irish in Britain in Roman Catholic voluntary-aided schools, *British Journal of Sociology of Education*, vol. 14, n° 3, 1993, pp. 185-300.
- Hirsch, D., Partenariats écoles-entreprises, *L'Observateur de l'OCDE*, n° 174, 1992, pp. 16-18.
- Honoré, J., *Aujourd'hui, l'école catholique*, Paris : Le Centurion, 1981, 175 p.
- Houssaye, J., *Les valeurs à l'école*, Paris : PUF, 1992, 339 p.
- Hutmacher, W., *La fréquentation des écoles privées à Genève*, Genève : Service de la Recherche Sociologique, 1979, 24 p.
- Hutmacher, W., *Matériaux pour une étude des écoles privées genevoises*, Genève : Service de la Recherche Sociologique, 1980, 34 p.
- Illeris, K., The Significance of Educational Strategies, *British Educational Research Journal*, vol. 18, n° 1, 1992, pp. 17-23.
- James, E., Benefits and Costs of Privatized Public Services : Lessons from the Dutch Educational System, *Comparative Education Review*, vol. 28, n° 4, 1984, pp. 605-624.
- Johnson, D., *Private Schools and State Schools : two systems or one ?*, Philadelphie : Milton Keynes, Open University Press, 1987, 179 p.
- Keep, E., "Schools in the marketplace? Some problems with private sector models", in : G. Wallace (Éd.), *Local management of schools : research and experience*, Clevedon : Multilingual Matters, 1992, 178 p.
- Kozakiewicz, S., Swing, E., Orivel, F., Educational Transformation Initiated by the Polish "Perestroika" in Education in a Changing Europe, *Comparative Education Review*, vol. 36, n° 1, 1992, pp. 91-100.
- Langlois, C. (et al.), De la morale laïque, *Le Supplément, Revue d'Éthique et de Théologie morale*, n° 164, 1988, 176 p.
- Langouët, G., Enseignement public, enseignement privé : les stratégies du choix, Analyse critique du livre de: R. Ballion, Les consommateurs d'école (Stock, 1982), *L'Année sociologique*, n° 38, 1988, pp. 441-448.
- Langouët, G., *La démocratisation de l'enseignement aujourd'hui*, Paris : ESF, 1994, 189 p.
- Langouët, G., Les familles et le choix de l'école publique ou privée, *Pensamiento educativo*, vol. 16, 1995, pp. 341-381.
- Langouët, G., Léger, A., Parcours scolaires et transferts public-privé, *Société française*, n° 22, 1987, pp. 42-50.
- Langouët, G., Léger, A., "Trajectoires scolaires et recours au secteur privé", in : P. Perrenoud et C. Montandon (Éds.), *Qui maîtrise l'école ? Politiques d'institutions et pratiques des acteurs*, Lausanne : Réalités sociales, 1988, pp. 302-328.
- Langouët, G., Léger, A., "Enseignement public, enseignement privé", in : AECSE, *L'établissement politique nationale ou stratégie locale ?* (Actes du colloque), Paris : AECSE, 1990, pp. 237-243.
- Langouët, G., Léger, A., *École publique ou école privée ?*, *Trajectoires et réussites scolaires*, Postface de C. Lelièvre, Paris : Éditions Fabert, 2ème édition revue : 1994, (1ère éd. : Éditions de l'Espace européen, 1991), 192 p.
- Langouët, G., Léger, A., "State and Private Education in France : School careers and Pupils' Results", in : K. N. Reddy (Éd.), *Public an Private Education : An International Perspective*, Inde : Academic service of Hyderabad, 1994, pp. 152-163.
- Lee V.-E., Marks, H.-M., Who Goes Where ? Choice of Single-Sex and Coeducational Independent Secondary Schools, *Sociology of Education*, vol. 65, n° 3, 1992, pp. 226-253.
- Léger, A., "L'école inquiète les parents", in : M. Verdié (Éd.), *L'état de la France et de ses habitants*, Paris : La découverte, 1987, pp. 14-17.

Le choix des familles

- Léger, A., Enseignement public et enseignement privé : idées fausses et réalités. 1ère partie : Recours au privé et stratégies, *Société française*, n° 36, 1990, pp. 46-58 ; 2ème partie : L'efficacité des deux secteurs, *Société française*, n° 37, 1990, pp. 40-53.
- Léger, A., "Les stratégies des familles et le choix des établissements", in : G. Marcou, J. Costa et C. Durand-Prinborgne (Éds.), *La décision dans l'Éducation nationale*, Lille : Presses universitaires de Lille, 1992, pp. 165-186
- Léger, A., Tripier, M., *Fuir ou construire l'école populaire ?*, Paris : Méridiens Klincksieck, 1988, (1ère éd. : 1986), 207 p.
- Lelièvre, C., *Histoire des institutions scolaires (1789-1989)*, Paris : Nathan, 1990, 238 p.
- Lelièvre, C., Nique, C., *La république n'éduquera plus, la fin du mythe Ferry*, Paris : Plon, 1993, 266 p.
- Lelièvre C., Nique, C., *L'école des présidents, De Charles de Gaulle à François Mitterrand*, Paris : Éditions Odile Jacob, 1995, 383 p.
- Lemonnier, M., Évolution des flux d'élèves entre établissements publics et privés dans le second degré, *Éducation et Formations*, n° 6, 1984, pp. 26-31.
- Lequiller, P., *La guerre scolaire n'aura pas lieu*, Paris : Critérian, 1992, 202 p.
- Leterme, C., *L'école libre en France et ses projets éducatifs*, Thèse de 3ème cycle, Paris : EHESS, 1975, 393 p.
- Levy, D., *Private Education*, Oxford : Oxford University Press, 1986, 272 p.
- Madelin, A., *Pour libérer l'école : l'enseignement à la carte*, Paris : Laffont, 1984, 178 p.
- Majorel-Ploye, C., Parents d'élèves dans l'enseignement catholique : quelles attentes ?, *Cahiers pédagogiques*, n° 339, décembre 1995, pp. 18-20.
- Marcou, G., La liberté de l'enseignement et la liberté des enseignants, *Revue du Droit public et de la Science politique en France et à l'Étranger*, n° 1, 1980, pp. 35-82.
- Maréchal, J., L'enseignement catholique dans l'Église, *Études*, vol. 376, n° 4, 1992, pp. 479-488.
- Mary, A., De l'identité scolaire locale : éléments pour une typologie des collèges du Calvados, *Géographie sociale*, n° 4, 1987, pp. 191-209.
- Mayeur, J.-M., La guerre scolaire, ancienne ou nouvelle histoire ?, n° spécial, *Vingtième siècle*, 1985, pp. 107-109.
- Monchambert, S., *La liberté de l'enseignement*, Paris : PUF, 1983, 481 p.
- Monchambert, S., *L'école privée en France*, Paris : PUF, Que sais-je ?, 1994, 128 p.
- Neave, G., The Non-state Sector in Education in Europe : a Conceptual and Historical Analysis, *European Journal of Education*, vol. 20, n° 4, 1985, pp. 321-337.
- Novo, C., Jorba, R., El fracaso escolar alimenta la privada, Barcelone : *La Vanguardia*, n° 40286, 25 janvier 1994, revista p. 3.
- Œuvrard, F., Note sur la clientèle des établissements privés : l'origine sociale des élèves, *Éducation et Formations*, n° 6, 1984, pp. 32-35.
- Ognier, P., Les approches historiques de la laïcité en France, 1990-1993 : étude critique, *Histoire de l'éducation*, n° 65, 1995, pp. 71-85.
- Ouellet, F., "L'enseignement primaire : responsabilité des Églises ou des États", in : G. Rocher et P. W. Bélanger (Éds.), *École et société au Québec, éléments d'une sociologie de l'éducation*, Montréal : HMH, 1970, pp. 241-257
- On le met dans le privé ?, *Autrement*, n° 42, 1982, 235 p.
- Ozouf, M., *L'école, l'Église et la République*, Paris : Armand Colin, 1982, 304 p.
- Palomba, D., The Non-state Sector in the Italian Education System, *European Journal of Education*, vol. 20, n° 4, 1985, pp. 361-370.
- Peneff, J., *Écoles publiques, écoles privées dans l'Ouest 1880-1950*, Paris : L'Harmattan, 1987, 263 p.
- Peneff, J., *Autobiographies d'enseignants d'écoles publiques et privées*, Nantes : Les Cahiers du LERSCO, n° 8, 1987, 158 p.
- Plenel, E., *L'État et l'école en France, La République inachevée*, Paris : Payot, 1985, 480 p.
- Pluraliste ? Privé ? Décentralisé ?, *Cahiers pédagogiques*, n° 212-213, 1983, pp. 1-55.
- Prost, A., "Les écoles libres changent de fonctions", in : *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France (tome IV)*, Paris : Labat, 1982, pp. 413-447
- Psacharopoulos, G., The privatization of Education in Europe, *Comparative Education Review*, vol. 36, n° 1, 1992, pp. 114-126.
- Remond, R., La laïcité n'est plus ce qu'elle était, *Études*, 1984, pp. 439-448.
- Ross, A. W., The Economic Determinants of Private Schooling in Australia, *The Economic Record*, vol. LXI, 1985, pp. 622-628.
- Rouault, R., L'enseignement privé en France. Quelle place et quel rôle dans les régions ?, *Géographie sociale*, n° 9, 1990, pp. 117-132.
- Sainclair, J., Dépasser la querelle scolaire, *Études*, n° 355-6, 1981, pp. 581-600.
- Savary, A., *En toute liberté*, Paris : Hachette, 1985, 236 p.
- Sazerat, R., Le choix du lycée, *Société française*, n° 38, 1991, pp. 48-54.
- SIGES, Les transferts d'élèves entre secteurs public et privé dans le second degré, tendances et évolutions à la rentrée 1981, Ministère de l'Éducation nationale, SIGES, Vanves : *Document de travail*, n° 279, 1982, 26 p.

- Singly, F. (de), Thélot, C., *Gens du privé, gens du public. La grande différence*. Paris, Dunod/Bordas, 1988, 256 p.
- Steelman, L. C., Powell, B., Doing the right thing : race and parental locus of responsibility for funding college, *Sociology of Education*, vol. 66, n° 4, 1993, pp. 223-244.
- Suaud, C., Destin religieux et projet scolaire, *Revue française de Sociologie*, vol. XV, n° 1, 1974, pp. 75-111.
- Tanguy, L., L'État et l'école : l'école privée en France, *Revue française de Sociologie*, vol. XIII, 1972, pp. 325-375.
- Tanguy, L., De l'existence de l'école catholique à la création d'un service privé de l'enseignement, *Orientations*, 1973, pp. 35-52.
- Tanguy, L., "La formation des travailleurs dans les CET : un partage entre l'État, le patronat et l'Église" (chapitre 9), in : *Le capital, les travailleurs et l'école*, Paris : Maspéro, 1976, pp. 115-158.
- Teese, R., The Social Function of Private Schools, *Melbourne Working Papers*, n° 3, 1981, pp. 94-141.
- Teese, R., Australian Private Schools Specialization and Curriculum Conservation, *B. J. Educational Studies*, n° 3, 1989, pp. 235-252.
- Teese, R., Scholastic power and curriculum access : public and private schooling in postwar Australia, *History of education*, vol. 24, n° 4, 1995, pp. 353-367.
- Terrail, J.-P., Les ouvriers et l'école : le sens de la réussite, *Société française*, 1983, n° 9, pp. 4-7.
- Terrail, J.-P., Familles ouvrières, école, destin social (1880-1980), *Revue française de Sociologie*, 1984, XXV, pp. 421-436.
- Thélot, C., *Tel père, tel fils. Position sociale et origine familiale*, Paris : Dunod, 1988, 249 p.
- Thélot, C., *L'évaluation du système éducatif, Coûts, fonctionnement, résultats*, Paris : Nathan, 1993, 160 p.
- Vandermeersch, E., L'enseignement catholique entre la loi Debré et la réforme Haby, *Études*, mai 1976, pp. 629-650.
- Vandermeersch, E., Laïcité 1881-1981, *Études*, n° 355-4, 1981, pp. 325-340.
- Vandermeersch, E., L'enseignement privé : une énorme machine, *Autrement*, n° 42, 1982, pp. 94-103.
- Vandermeersch, E., La transmission des savoirs dans l'éducation nationale : 1959-1992, *Recherches de Science religieuse*, vol. 81, n° 1, 1993, pp. 63-74.
- Vogel, J.-P., Ersatz- und Ergänzungsschule (trad. : École de substitution et école de complément), *Die Öffentliche Verwaltung*, vol. 45, n° 12, 1992, pp. 505-513.
- Walford, G. (Éd.), *Private schools in ten countries, Policy and Practice*, London : Routledge, 1989, 227 p.
- Walter, R., *Laïcité et religion dans l'histoire récente des équipes enseignantes (1975-1980)*, Thèse de 3^{ème} cycle en Théologie catholique, Strasbourg : Université de Strasbourg, 1981, 330 p.
- West, A., Varlaam, A., Choosing a secondary school : parents of junior school children, *Educational Research*, vol. 33, n° 1, 1991, pp. 22-30.
- Willms, J. D., Echols, F., Alert and inert clients : the Scottish experience of parental choice of schools, *Economics of Education Review*, vol. 11, n° 4, 1992, pp. 339-350.
- Woods, P., Empowerment through choice? Towards an understanding of parental choice and school responsiveness, *Education Management and Administration*, vol. 20, n° 4, 1992, pp. 204-211.
- Woods, P., Responding to the consumer : parental choice and school effectiveness, *School Effectiveness and School Improvement*, vol. 4, n° 3, 1993, pp. 205-229.
- Zeldin, T., *Enseignement public et privé, Histoire des passions françaises : 1848-1945* (tome II), Paris : Seuil, 1980, pp. 309-328.
- Zimmermann, M., *Au cœur du débat scolaire : pouvoir et liberté, Clefs pour une lecture des rapports Église-État de Bonaparte à Mitterrand*, Strasbourg : CERDIC, 1981, 167 p.

Table des illustrations

TABLEAU I-1. REPARTITION DES REpondANTS DU PUBLIC ET DU PRIVE SELON LES REGIONS ET LES NIVEAUX (ENSEMBLE DES ENQUETES).....	27
TABLEAU I-2. REPARTITION DES REpondANTS DU PUBLIC ET ELEVES DU PRIVE SELON LA PROFESSION DU PERE (ENSEMBLE DES ENQUETES).....	28
TABLEAU I-3. REPARTITION DES REpondANTS DU PUBLIC ET DU PRIVE SELON LA PROFESSION DU PERE (ECHANTILLON REDRESSE).....	31
TABLEAU I-4. SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVE : TRAJECTOIRES SCOLAIRES ANTERIEURES.....	32
TABLEAU I-5. SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVE : TAUX DE ZAPPING SELON LE NIVEAU DE SCOLARISATION.....	33
TABLEAU I-6. SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVE : TAUX DE ZAPPING SELON LA PROFESSION DU PERE	34
TABLEAU I-7. FIDELITES ET TYPES DE ZAPPING DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LA PROFESSION DU PERE	35
TABLEAU I-8. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL : ENSEMBLE ET SELON LES NIVEAUX	37
TABLEAU I-9. PANEL 1972-73-74 : TRAJECTOIRES SCOLAIRES SELON LES NIVEAUX	37
TABLEAU I-10. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LE SEXE ET L'AGE	40
TABLEAU I-11. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LA PROFESSION DU PERE.....	41
TABLEAU I-12. PANEL 1972-73-74 : TRAJECTOIRES SCOLAIRES SELON LA PROFESSION DU PERE.....	42
TABLEAU I-13. SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVE : TRAJECTOIRES DES FRATRIES	44
TABLEAU I-14. SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVE : PARTS DES FRATRIES AYANT UTILISE LES DEUX SECTEURS, SELON LES NIVEAUX	45
TABLEAU I-15. SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVE : PARTS DES FRATRIES AYANT UTILISE LES DEUX SECTEURS, SELON LA PROFESSION DU PERE.....	47
TABLEAU I-16. TRAJECTOIRES DES FRATRIES SELON LES NIVEAUX.....	49
TABLEAU I-17. TRAJECTOIRES DES FRATRIES SELON LA PROFESSION DU PERE.....	52
TABLEAU II-1. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LA PROFESSION DE LA MERE	59
TABLEAU II-2. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LES PROFESSIONS DES DEUX PARENTS	60
FIGURE II-1. TAUX GLOBAL D'UTILISATION DU PRIVE PAR L'ENFANT PRINCIPAL SELON LES PROFESSIONS DES PARENTS	64
TABLEAU II-3. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LE NIVEAU D'ETUDES DU PERE.....	66
TABLEAU II-4. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LE NIVEAU D'ETUDES DE LA MERE.....	67
TABLEAU II-5. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LES NIVEAUX D'ETUDES DES DEUX PARENTS.....	68
FIGURE II-2. TAUX GLOBAL D'UTILISATION DU PRIVE PAR L'ENFANT PRINCIPAL SELON LES NIVEAUX D'ETUDES DES PARENTS.....	72
TABLEAU II-6. TRAJECTOIRES DES FRATRIES SELON LA PROFESSION DE LA MERE.....	75
TABLEAU II-7. TRAJECTOIRE DES FRATRIES SELON LES PROFESSIONS DES DEUX PARENTS	77
FIGURE II-3. TAUX GLOBAL D'UTILISATION DU PRIVE PAR LES FRATRIES SELON LES PROFESSIONS DES PARENTS	80
TABLEAU II-8. TRAJECTOIRES DES FRATRIES SELON LE NIVEAU D'ETUDES DU PERE	82
TABLEAU II-9. TRAJECTOIRES DES FRATRIES SELON LE NIVEAU D'ETUDES DE LA MERE	83

Le choix des familles

TABLEAU II-10. TRAJECTOIRES DES FRATRIES SELON LES NIVEAUX D'ETUDES DES DEUX PARENTS	84
FIGURE II-4. TAUX GLOBAL D'UTILISATION DU PRIVE PAR LES FRATRIES SELON LES NIVEAUX D'ETUDES DES PARENTS	88
TABLEAU III-1. TRAJECTOIRES SCOLAIRES DES PARENTS	92
TABLEAU III-2. TRAJECTOIRE SCOLAIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON SON SEXE.....	94
TABLEAU III-3. TRAJECTOIRES SCOLAIRES DES PARENTS SELON LEUR PROFESSION.....	95
TABLEAU III-4. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LE PARCOURS SCOLAIRE DU PERE.....	96
TABLEAU III-5. REPRODUCTION DES TRAJECTOIRES SCOLAIRES PATERNELLES POUR QUELQUES GROUPES SOCIOPROFESSIONNELS	97
TABLEAU III-6. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LE PARCOURS SCOLAIRE DE SA MERE.....	98
TABLEAU III-7. TRAJECTOIRE DE L'ENFANT PRINCIPAL SELON LES PARCOURS CONJUGUES DU PERE ET DE LA MERE..	99
FIGURE III-1. TAUX GLOBAL D'UTILISATION DU PRIVE PAR L'ENFANT PRINCIPAL SELON LES TRAJECTOIRES SCOLAIRES DES PARENTS	102
TABLEAU III-8. TRAJECTOIRES DE LA FRATRIE SELON LE PARCOURS SCOLAIRE DU PERE.....	103
TABLEAU III-9. TRAJECTOIRES DE LA FRATRIE SELON LE PARCOURS SCOLAIRE DE LA MERE.....	104
TABLEAU III-10. TRAJECTOIRES DE LA FRATRIE SELON LES PARCOURS CONJUGUES DU PERE ET DE LA MERE	105
FIGURE III-2. TAUX GLOBAL D'UTILISATION DU PRIVE PAR LES FRATRIES SELON LES TRAJECTOIRES SCOLAIRES DES PARENTS.....	108
TABLEAU III-11. CHOIX DU CONJOINT SELON LA TRAJECTOIRE SCOLAIRE DE CHACUN DES DEUX PARENTS	110
TABLEAU III-12. TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES PARENTS ...	112
TABLEAU III-13. SECTEUR D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE DES PARENTS SELON LEUR PROPRE MODE DE SCOLARISATION	114
TABLEAU IV-1. RAISONS DU CHOIX DES ETABLISSEMENTS.....	123
TABLEAU IV-2. CHOIX DE COMMODITE SELON LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	128
TABLEAU IV-3. PROXIMITE DU DOMICILE. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	130
TABLEAU IV-4. CHOIX PEDAGOGIQUES SELON LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	132
TABLEAU IV-5. COMPETENCE DES ENSEIGNANTS. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE	133
TABLEAU IV-6. DISPONIBILITE DES ENSEIGNANTS. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE	134
TABLEAU IV-7. CHOIX SOCIOPEdagogIQUES SELON LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	136
TABLEAU IV-8. MEILLEURE REUSSITE. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	137
TABLEAU IV-9. BONNE TENUE, DISCIPLINE. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	138
TABLEAU IV-10. BONNE REPUTATION. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	140
TABLEAU IV-11. CHOIX SOCIAUX SELON LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	140

TABLEAU IV-12. BON MILIEU SOCIAL. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	141
TABLEAU IV-13. NOMBRE D'IMMIGRES. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	143
TABLEAU IV-14. CHOIX IDEOLOGIQUES SELON LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	144
TABLEAU IV-15. ATTACHEMENT A LA LAÏCITE. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE	146
TABLEAU IV-16. MOTIFS RELIGIEUX. VARIATIONS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE LA FRATRIE.....	147
TABLEAU V-1. REDOUBLEMENT ET APPRECIATION DES PARENTS SUR LA REUSSITE SCOLAIRE.....	160
TABLEAU V-2. RESULTATS SCOLAIRES JUGES « BONS » OU « EXCELLENTS » PAR LES PARENTS SELON LA PROFESSION DU PERE ET LA TRAJECTOIRE DE L'ENFANT.....	161
FIGURE V-1. REUSSITE DE CHAQUE CSP EN « TOUT PUBLIC » ET EN « TOUT PRIVE » DANS NOTRE ENQUETE ET DANS LE PANEL 1972-73-74.....	163
TABLEAU V-3. IMPORTANCE ACCORDEE A LA PROXIMITE DE L'ETABLISSEMENT SELON LA TRAJECTOIRE DE L'ENFANT.....	164
TABLEAU V-4. RESULTATS SCOLAIRES SELON LES POSSIBILITES DE CHOIX DE L'ETABLISSEMENT.....	165
TABLEAU V-5. RESULTATS SCOLAIRES SELON LE SECTEUR FREQUENTE.....	166
TABLEAU V-6. POURCENTAGE DE PARENTS ENTIEREMENT SATISFAITS DE L'ETABLISSEMENT SELON LES RESULTATS SCOLAIRES ET LES POSSIBILITES DE CHOIX.....	167
TABLEAU V-7. POURCENTAGE DE PARENTS ENTIEREMENT SATISFAITS DE L'ETABLISSEMENT SELON LA TRAJECTOIRE DE L'ENFANT ET SES RESULTATS SCOLAIRES.....	168
TABLEAU V-8. POURCENTAGE DE PARENTS ENTIEREMENT SATISFAITS DE L'ETABLISSEMENT SELON LES RESULTATS SCOLAIRES ET L'ATTACHEMENT AU SECTEUR FREQUENTE.....	169
TABLEAU V-9. POURCENTAGE DE PARENTS ENTIEREMENT SATISFAITS DE L'ETABLISSEMENT SELON LA PROFESSION DU PERE.....	170
TABLEAU V-10. IMPORTANCE ACCORDEE A LA REUSSITE SCOLAIRE DANS LE CHOIX DE L'ETABLISSEMENT, SELON LE SECTEUR FREQUENTE.....	172
TABLEAU V-11. TRES GRANDE IMPORTANCE ACCORDEE A LA REUSSITE SCOLAIRE DANS LE CHOIX DE L'ETABLISSEMENT, SELON LA TRAJECTOIRE ET LES RESULTATS SCOLAIRES.....	173
TABLEAU V-12. PROPORTION DE FEMMES AU FOYER SELON LE SECTEUR FREQUENTE ET LES RESULTATS SCOLAIRES (CLASSES POPULAIRES UNIQUEMENT).....	176
TABLEAU V-13. POURCENTAGE DE BONS RESULTATS SCOLAIRES ET POURCENTAGE DE CURSUS « TOUT PRIVE » SELON LA TAILLE DE LA FRATRIE.....	177
TABLEAU 1. REPARTITION DES REpondANTS SELON LES REGIONS ET LES SECTEURS	198
TABLEAU 2. REPARTITION DES REpondANTS SELON LA PROFESSION DU PERE ET SELON LES REGIONS	199
TABLEAU 3. PARCOURS ANTERIEURS DES ELEVES « PRINCIPAUX » SELON LES SECTEURS ET LES REGIONS.....	201
TABLEAU 4. PUBLIC ET PRIVE SELON L'UTILISATION FAMILIALE DES SECTEURS ET SELON LES REGIONS	202

Le choix des familles

TABLEAU 5. TRAJECTOIRES DES ELEVES « PRINCIPAUX » SELON LES SECTEURS ET LES REGIONS.....	204
TABLEAU 6. TRAJECTOIRES DES ELEVES « PRINCIPAUX » SELON LES NIVEAUX, LES SECTEURS ET LES REGIONS...	205
TABLEAU 7. TRAJECTOIRES DES ELEVES « PRINCIPAUX » SELON LES PROFESSIONS DES PERES, LES SECTEURS ET LES REGIONS	208
TABLEAU 8. TRAJECTOIRES DES FRATRIES SELON LES REGIONS	211
TABLEAU 9. TRAJECTOIRES DES FRATRIES SELON LES PROFESSIONS DES PERES ET LES REGIONS	213
TABLEAU 10. SECTEURS DE SCOLARISATION DES PARENTS SELON LES REGIONS.....	217
TABLEAU 11. SCOLARISATION EN PUBLIC OU EN PRIVE DES ELEVES « PRINCIPAUX » SELON LES SCOLARISATIONS DES PARENTS ET SELON LES REGIONS	218
TABLEAU 12. TRAJECTOIRES DES ELEVES « PRINCIPAUX » SELON LES SCOLARISATIONS DES PARENTS ET SELON LES REGIONS	220
TABLEAU 13. TRAJECTOIRES DES FRATRIES SELON LES SCOLARISATIONS DES PARENTS ET SELON LES REGIONS.....	224
TABLEAU 14. RAISONS DE CHOIX SELON LES REGIONS ET LA SCOLARITE DES FRATRIES.....	228

4ème de couverture

Appuyé sur les données extraites d'une large enquête à laquelle ont répondu 5 265 familles représentant plus de 14 000 enfants, ce livre se situe dans le prolongement d'un ouvrage précédemment publié et qui fit quelque bruit, notamment parce qu'il mettait en évidence que, contrairement à nombre d'idées reçues, si le privé scolarise en moyenne un élève sur cinq à chacun des niveaux, c'étaient déjà plus d'un tiers d'entre eux qui, au cours de leur scolarité, utilisaient au moins temporairement ce secteur.

Aujourd'hui, et c'est sans aucun doute l'enseignement fondamental de cette nouvelle recherche, le « zapping » des élèves continue de progresser au détriment des parcours de fidélité à chacun des secteurs : **plus de 40% des élèves utilisent totalement ou temporairement le privé ; et, surtout, lorsqu'on considère l'ensemble des enfants d'une même fratrie, c'est près d'une famille sur deux qui scolarise, totalement ou partiellement, au moins l'un de ses enfants en privé.**

Au delà de cette évaluation globale des changements de comportements vis-à-vis du choix de l'école, les auteurs examinent ces évolutions selon les caractéristiques sociales des familles : la fidélité au public, minoritaire dans les familles d'agriculteurs ou d'artisans et commerçants et sans doute en voie de le devenir chez les cadres supérieurs, ne reste majoritaire mais continue de décroître dans les familles de professions intermédiaires, d'employés ou d'ouvriers ; majoritaire dans les familles aux niveaux culturels peu élevés, elle devient minoritaire dans celles des niveaux plus élevés. De surcroît, des liens étroits apparaissent entre les parcours scolaires des parents et les choix qu'ils effectuent, une génération plus tard, pour leurs propres enfants : certes, des traditions familiales de fidélité au public ou au privé perdurent fortement, mais

Le choix des familles

d'autres s'inscrivent dans un mouvement d'utilisation des deux secteurs qui ne peut conduire qu'à l'intensification du « zapping ».

La technique de l'enquête permettait aussi de mieux cerner les raisons des choix des familles : quels que soient les types de parcours, les choix idéologiques prennent une très faible importance ; les familles utilisatrices du privé, que ce soit partiellement ou totalement, se ressemblent fortement et, quels que soient les groupes sociaux, se caractérisent par une mobilisation renforcée marquée par la recherche, et l'obtention, de résultats scolaires meilleurs ; et le recours au changement de secteur reste essentiellement réponse à une situation d'échec.

Enfin (Postface de G. COMBAZ, H. BERAUD-CAQUELIN, M. CHAMPSEIX, S. DEVINEAU), l'analyse des différences et similitudes régionales montre notamment que les « stratégies » globales des familles ne se construisent pas selon les mêmes règles à Nantes, à Reims ou à Paris, tant elles sont liées aux offres de scolarisation, qu'à même appartenance sociale correspondent des comportements scolaires différents, des « stratégies » de choix du public ou du privé assez nettement opposées.

Gabriel LANGOUËT est professeur de sociologie à la Faculté des Sciences humaines et sociales-Sorbonne (Université René Descartes) ; Alain LÉGER est professeur de sociologie à l'Université de Caen et membre du LASMAS-Institut du longitudinal (CNRS).